
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01150811 6

I

LE

Dix-Huitième Siècle

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. FR. FUNCK-BRENTANO

Format in-8° écu.

Le Moyen Age, par Fr. Funck-Brentano, 1 vol.

La Renaissance, par L. Batiffol, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

Le Grand Siècle, par Jacques Boulenger, 1 vol. (*En vente.*)

Le XVIIIe siècle, par Casimir Stryienski, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

La Révolution, par Louis Madelin, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Académie Française*, Grand Prix Gobert.)

Le Consulat et l'Empire, par Louis Madelin, 1 vol.

Prix du volume broché . . . . **5** fr.

OUVRAGES DE CASIMIR STRYIENSKI

Deux victimes de la Terreur : La princesse Lubomirska. Madame Chalgrin. (Dujarric.)

La mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la Cour de Louis XV. 3e édition. (Plon.)
Ouvrage couronné par l'Académie française.

Le gendre de Louis XV. (Calmann-Lévy.)
Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Mesdames de France, filles de Louis XV. (Émile-Paul.)

OEUVRES ÉDITÉES PAR CASIMIR STRYIENSKI

Comtesse Potocka : **Mémoires** (1794-1820), 8e édition. (Plon.)
Voyage d'Italie (1826-1827.) (Plon.)

Stendhal : **Journal**. **Vie de Henri Brulard**. **Souvenirs d'Égotisme**. (Charpentier.) **Lamiel**. (Quantin.)

Sénac de Meilhan : *L'Émigré*, publié par Casimir Stryienski et Frantz Funck-Brentano, 1 vol. in-8° (Fontemoing.)

III

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
de Fr. Funck-Brentano

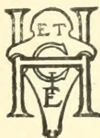
LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

CASIMIR STRYIENSKI

Troisième Édition.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1913


LIBRARY
SEP 9 - 1964
UNIVERSITY OF TORONTO

LE

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS

CHAPITRE I

LA PROCLAMATION DE LA RÉGENCE

(1715)

La mort de Louis XIV. — La famille royale. — Le duc du Maine. — Le duc d'Orléans. — Son portrait. — Le testament du feu roi est cassé. — Le nouveau roi au lit de justice du 12 septembre. — Son portrait. — Popularité de Louis XV.

Louis XIV est mort, ses courtisans respirent. Les dernières années du roi avaient été tristes et moroses. On entend comme un écho de ces heures troublées dans les paroles que le vieux monarque adressait à son arrière-petit-fils, en lui donnant sa bénédiction :

« Vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre..... Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. »

Ce discours ému et vraiment humain a quelque chose de prophétique. Dès 1715, en effet, s'annoncent d'autres temps. Autour du roi qui, malgré tout, gardera encore, durant près d'un siècle, son prestige divin, la nation se créera peu à peu une vie nouvelle. L'histoire du XVIIIe siècle est mar-

quée par la désorganisation de l'ancienne monarchie, dont le résultat fatal est d'aboutir aux temps révolutionnaires. Insensiblement, cet esprit moderne grandit, se développe, prend des formes plus accusées. Bientôt les ruines de l'édifice séculaire se dressent lamentables, notre acropole est détruite et, comme celle d'Athènes, n'est plus qu'un lieu de pèlerinage, où les uns viennent gémir sur la vanité des choses humaines, où les autres accourent pour entonner un chant de victoire. A cette époque, Chamfort rappellera, triomphant, ce mot d'un homme de la Cour de 1715 : « Après la mort d'un Louis XIV, on peut tout croire, les plus grands malheurs peuvent arriver... »

Le successeur du grand roi avait cinq ans et demi ; il était le fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie dont l'esprit et le charme avaient été le pâle sourire des dernières années de Louis XIV. A sa naissance, le 5 février 1710, Louis XV paraissait être bien loin du trône. Son bisaïeul, son aïeul (le grand Dauphin), son père et son frère aîné, le duc de Bretagne, vivaient encore, quatre personnes lui barraient la route. En l'espace de deux ans, tous avaient disparu ; la lignée des Bourbons n'avait pour représentant que ce chétif orphelin. Il fallait un protecteur à l'État et au roi. Un régent devait diriger les affaires jusqu'à la majorité de l'héritier de la couronne.

Louis XIV, dans son testament, désignait deux personnes pour remplir cette charge : son neveu, Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur et d'Elisabeth-Charlotte, princesse palatine, et son fils légitimé, le duc du Maine ; le premier avait le titre de régent, mais il restait à la merci du second qui, seul, était « chargé de veiller à la sûreté, conservation et éducation du roi mineur ».

Ces princes représentaient deux partis rivaux. Le duc du Maine, élevé par Mme de Maintenon, était le benjamin de Louis XIV ; l'édit du 2 août 1714, reconnaissant les légitimés et leurs descendants égaux des princes du sang, avait mis

« la dernière main à la grandeur héréditaire » de M. du Maine. Cette faiblesse paternelle encourageait les flatteries et groupait auprès du duc nombre de gens en place, tels que le maréchal de Villeroy et le président de Mesmes, sans compter ceux qui attendaient les événements afin de savoir de quel côté se feraient leurs révérences.

M. du Maine n'était point sans esprit, mais il avait un penchant à l'avarice, et il était affligé d'une maladie mortelle chez nous : la lâcheté. Au siège de Namur (1695), M. d'Elbeuf lui avait demandé, devant une foule d'officiers, où il comptait servir la campagne suivante.

« Pourquoi ? dit M. du Maine.

— C'est qu'avec vous on est assuré de la vie », répliqua M. d'Elbeuf.

Le duc faisait mauvais usage de son intelligence : les voies cauteleuses et fausses lui plaisaient entre toutes ; quant à son physique, sauf une figure assez heureuse, il ne rappelait guère celui de son majestueux ascendant ; petit, difforme et boiteux, M. du Maine avait un « marcher fort incommode ».

Philippe d'Orléans, au contraire, était « jeune cour » et par son caractère franc, ouvert, aimable, et par l'éloignement dans lequel l'avait tenu son oncle. Il eût voulu obtenir un commandement militaire ; malgré l'éclat de ses premières armes à Leuze (1691), à Steinkerque (1692) où il est blessé, à Nerwinde (1693), on ne lui accorde qu'en 1706, et fort difficilement, de prendre part à la campagne d'Italie ; mais, victime de la sottise de La Feuillade et de Marsin, il ne peut se faire écouter, il assiste à la défaite de Turin, se conduit avec vaillance et reçoit de sérieuses blessures. En 1707 et 1708, le duc d'Orléans est en Espagne, il y défend encore les intérêts de Philippe V ; alors, maître de la situation, il fait preuve d'un véritable talent d'administrateur et de guerrier ; les villes de Valence, Saragosse, Lerida, Tortose, cèdent devant lui ; sa popularité s'accroît au point de porter ombrage au roi d'Espagne lui-même ; des

bruits fâcheux courent sur son compte, on dit qu'il veut s'emparer de la couronne de Castille. Ces calomnies amènent une disgrâce profonde. A partir de cette époque, voué à l'obscurité, mais en profitant pour connaître les hommes de plus près, il luttera toujours, et cette fois, ce sera contre des cabales plus redoutables que les ennemis qu'il a vaincus. Des courtisans, entraînés par M. du Maine, l'accusent d'avoir empoisonné le duc et la duchesse de Bourgogne, sous prétexte que, dans ses loisirs forcés, il s'occupe de chimie. Enfin, il donne prise à la mauvaise humeur de Louis XIV : il se conduit avec une légèreté coupable, et néglige son épouse, qui était une légitimée, la propre sœur de M. du Maine, à laquelle le feu roi l'avait marié, contre son gré, en 1692.

On n'est donc point surpris que Louis XIV ait agi selon son cœur et donné à son neveu une régence illusoire, au bénéfice de M. du Maine. On devine que les désirs du grand roi allaient plus loin, mais il ne pouvait enlever au duc d'Orléans le titre de premier prince du sang et, en même temps, ses droits imprescriptibles.

Louis, malgré tout, savait que les testaments sont fragiles, que ceux d'Henri IV et de Louis XIII avaient été cassés ; il pressentait les difficultés qui allaient surgir, aussi dit-il à Philippe :

« J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages ; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. »

Pour un prince intelligent et désireux d'obtenir enfin une situation, ce testament oral était tout un programme. Saint-Simon s'imagine que le neveu de Louis XIV fut pris au dépourvu ; il se trompe. Le coup d'État, au contraire, fut préparé avec autant d'adresse que de discrétion. Le duc d'Orléans s'assure, avant la mort du roi, d'une grande partie du Parlement et de l'armée ; il se sent soutenu par son cousin et allié, George Ier d'Angleterre, avec lequel il entretient une correspondance politique dès 1714 ; ce monarque

de fraîche date a un intérêt particulier à ne point voir le duc du Maine maître du royaume de France, il craint avec raison que ce prince ne protège le Prétendant, Charles-Édouard Stuart, fils de Jacques II, et ne menace tout à la fois la tranquillité de l'Europe et le trône même qu'il occupe, un peu en usurpateur.

Le duc d'Orléans, de plus, a pour lui ses brillants exploits militaires, sa parole éloquente et facile, sa bonté. Il se pique de ressembler à Henri IV et ne recherche pas moins « cette ressemblance dans les vices de ce prince que dans ses vertus ». Mais, à l'épreuve, on verra qu'il ne peut persévérer longtemps dans la même voie, il n'a pas le moindre esprit de suite. C'est un impulsif; s'il réfléchit il tombe dans une indécision dont rien ne peut le faire sortir. Madame Palatine a tracé de son fils un portrait célèbre, sous forme d'apologue, où elle a montré avec franchise les défauts de la cuirasse. Il est, dit la princesse, comme l'enfant au baptême duquel on invita les fées : l'une lui souhaite une belle taille, l'autre l'éloquence, la troisième le don des arts, la quatrième l'aptitude aux exercices physiques, la cinquième la gloire martiale, la sixième le courage. Mais on avait oublié d'inviter la septième fée : « Je ne peux pas reprendre à l'enfant, dit-elle, ce que mes sœurs lui ont donné, mais sa vie durant je lui serai contraire, de telle façon que toutes les faveurs accordées ne lui servent de rien... » Cette septième fée c'est l'insouciance, et la mollesse, qui de ce prince font un blasé, un ennuyé, et le conduisent aux pires écarts ; cependant les six autres fées n'abandonnent pas leur protégé, elles lui prêtent souvent secours.

En ces circonstances décisives, à la veille et au lendemain de la mort de Louis XIV, Philippe d'Orléans se ressaisit tout entier et va remporter une brillante victoire sur le duc du Maine. C'est ainsi que, le 2 septembre, on voit le Parlement, chargé d'ouvrir et de faire exécuter le testament royal, décider avant toute chose que la Régence ira au duc d'Orléans « par le droit de sa naissance ». En

retour ce prince, par une manœuvre habile, révoque les édits de 1667 et 1673 qui enlevaient toute autorité politique au Parlement ; dans son discours, il souligne ce trait de libéralité : « A quelque titre que j'aie droit, dit-il, d'aspirer à la Régence, j'ose vous assurer, Messieurs, que je la mériterai par mon zèle pour le service du roi, et par mon amour pour le bien public, *surtout étant aidé par vos conseils et vos sages remontrances.* » La partie est gagnée. Le duc du Maine, comme s'il était sur un champ de bataille, prend peur et s'en remet à la Cour pour régler « ce qu'il doit être » ; il espère qu'on ne lui laissera pas un titre dénué de tout pouvoir. A ces mots le duc d'Orléans déclare monstrueuses les clauses du testament qui vient d'être décacheté. Se peut-il que lui, le Régent, soit sous les ordres d'un prince qui serait maître de tout, du roi, de Paris, et par conséquent de l'État? Il veut être affranchi de cette tutelle, avoir la libre disposition des grâces, des charges, des emplois, des bénéfices; puis, résumant sa pensée en une phrase empruntée au *Télémaque*, et rappelant ainsi les traditions généreuses du duc de Bourgogne, il ajoute : « Je veux être indépendant pour faire le bien, et je consens à être lié tant que l'on voudra pour ne point faire le mal. » Les applaudissements éclatent, le duc du Maine, qui se sent perdu, abandonne la partie, ne réclamant qu'une chose : conserver la surintendance de l'éducation de Louis XV. « Très volontiers, lui dit le Régent, il n'en faut pas aussi davantage ».

Les votes furent conformes aux désirs de Philippe d'Orléans, il ne resta nulle sorte d'autorité à M. du Maine, tout était entre les mains du Régent avec le droit de s'entourer de qui il voudrait et de faire tout ce qu'il jugerait à propos sur la forme à donner au gouvernement ; la direction des affaires demeurait toutefois à un Conseil de Régence, prenant ses décisions à la pluralité des voix, la voix du Régent comptée pour deux en cas de partage égal.

Le neveu de Louis XIV, fort de son prestige, avait donc

fait annuler les dispositions testamentaires de son oncle par les magistrats qui avaient mission de les défendre; du même coup il avait rendu au Parlement son existence, méconnue depuis de longues années; c'est la première mesure libérale du Régent, mais elle ne fut pas tout à fait désintéressée : le Prince n'en donnait pas moins l'essor à la puissance d'une assemblée qui, pendant tout le XVIII[e] siècle, devait jouer l'un des premiers rôles. Les précautions, dont le duc d'Orléans s'était entouré, furent inutiles, il n'eut pas besoin d'avoir recours à la force armée qui, postée dans le Palais de justice, était prête à le soutenir. Il quitta la Sainte-Chapelle aux cris répétés de : Vive le roi, vive le Régent! et, le même soir, regagna Versailles où il reçut les compliments de la Cour.

Les pouvoirs, qui venaient de lui être donnés, furent reconnus au lit de justice qui se tint le 12 septembre ; un intéressant tableau de Dumesnil, au château de Versailles, nous donne l'aspect minutieusement exact de cette cérémonie. On y voit la grande chambre ou chambre dorée, avec sa royale décoration de tentures bleues semées de fleurs de lis d'or ; dans un angle, sous un dais, est assis Louis XV, si frêle encore qu'il a près de lui sa gouvernante, la duchesse de Ventadour ; le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, avait porté le roi de son carrosse à ce trône, une femme prosternée à ses pieds veillait sur sa faiblesse, ce devait être l'emblème de son règne, — où Louis XV ne cessera d'apparaître entre des femmes et des courtisans.

L'assemblée est nombreuse, le roi est entouré du grand chambellan, des pairs ecclésiastiques et laïques, des princes du sang, des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces, du chancelier, du premier président, du président à mortier et enfin des conseillers du Parlement.

Deux portraits, l'un de Rigaud, l'autre de Ranc, conservés aussi à Versailles, représentent l'enfant-roi. Malgré le caractère officiel des toiles d'apparat, ces portraits gardent tout le charme de la jeunesse, de la grâce et de la beauté.

C'est bien là le Louis XV dont parle Madame Palatine, ces grands yeux noirs, ces longs cils qui frisent, ce teint frais, cette petite bouche, cette longue et abondante chevelure brune, cette taille droite et bien prise. Ces détails, les peintres les ont rendus à l'envi, Rigaud avec toute la maîtrise d'un talent qui se possède, Ranc avec cette application qui lui tenait lieu de génie.

Un autre tableau de Versailles, celui de P.-D. Martin, nous offre le spectacle du parvis de la Sainte-Chapelle, ce même 12 septembre, lors de la sortie du roi, après le lit de justice. Louis XV, encore porté par le duc de Tresmes, est sur le haut du perron, le Régent, le duc de Bourbon et les princes de sang lui font escorte. La place est très animée, toute pleine de curieux ; les gardes françaises et suisses ont peine à évoluer au milieu de la foule enthousiaste qui acclame son nouveau monarque.

Le canon de la Bastille tonne, la ville est en fête. Un officier des gardes du corps jette de temps en temps des pièces de monnaie au peuple, sur le parcours de Paris à Vincennes, où, suivant la volonté de Louis XIV, est logé « au bon air », son descendant et successeur. Selon une ancienne coutume, on avait lâché des oiseaux dans la cour du palais, symbole de délivrance pour les prisonniers; et le Régent ne s'était pas contenté du symbole : les portes de Vincennes, de la Bastille, de la Conciergerie, de Saint-Éloi, du For-l'Évêque s'étaient ouvertes pour rendre la liberté à la plupart des détenus, aux jansénistes particulièrement.

Ainsi le nouveau règne s'inaugurait sous les meilleurs auspices; on se contenta d'exiler le Père Le Tellier, confesseur de Louis XIV, et l'on adoucit la retraite volontaire qu'avait prise Mme de Maintenon. Le jeune roi conservera longtemps cette popularité dont il recevait, en ce jour, le premier gage ; toutes les sympathies allaient à cet enfant gracieux, seul rejeton d'une grande famille que la mort venait de frapper à coups redoublés.

DESCENDANCE DE LOUIS XIV

Louis XIV épouse Marie-Thérèse d'Autriche (1660) † 1683.
1638-1715.

Louis (le grand Dauphin) épouse Anne de Bavière (1680) † 1690.
1661-1711.

- Louis, duc de Bourgogne, ép. Marie-Adélaïde de Savoie † 1712. 1682-1712.
  - Louis, duc de Bretagne. 1705-1712.
  - Louis XV ép. Marie Leszczynska † 1768. 1710-1774.
    - Louis, Dauphin ép. Marie-Josèphe de Saxe † 1767. 1729-1765.
      - Louis XVI ép. Marie-Antoinette † 1793. 1754-1793.
      - Louis XVIII. 1755-1824.
      - Charles X. 1757-1836.
- Philippe, roi d'Espagne. 1683-1746.
- Charles, duc de Berry 1686-1714.

DESCENDANCE DE LOUIS XIV

(*Princes légitimés*).

Louis XIV.

- Duc du Maine ép. Anne-Bénédicte de Bourbon † 1753. 1670-1736.
- Comte de Toulouse ép. Sophie de Noailles † 1736. 1678-1737.
- Mlle de Nantes ép. Louis, duc de Bourbon. 1673-1743.
  - Louis, duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV. 1692-1740.
- Mlle de Blois ép. duc d'Orléans, Régent. 1677-1749.

MAISON D'ORLÉANS

Louis XIV. PHILIPPE, duc d'Orléans (Monsieur, frère du roi), épouse :
1° Henriette d'Angleterre † 1670 ;
2° Élisabeth-Charlotte, princesse palatine † 1722.
De ce second mariage :
|
PHILIPPE, régent (1674-1723).
|
LOUIS, duc d'Orléans (1703-1752).
|
LOUIS-PHILIPPE, duc d'Orléans (1725-1785).
|
LOUIS-PHILIPPE, *Égalité* (1747-1793).
|
LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français (1773-1850).

Principales sources du premier chapitre :

Archives des Affaires étrangères, mémoires et documents. France, 139 : *Mémoire* de Le Dran sur la Régence. — Spanheim : *Relation de la Cour de France en 1690*, 1 vol. in-8°, Paris, 1882. — *Mémoires* de Saint-Simon, *Journaux* de Buvat, Marais, Barbier, *Correspondance* de Madame Palatine, duchesse d'Orléans. — *Mémoires sur la Régence*, 3 vol. in-12, La Haye, 1737. — Toussaint : *Anecdotes curieuses de la Cour de France* (première rédaction, avec les noms en clair, des célèbres *Memoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*), 1 vol. in-8°, Paris, 1905.

Lémontey : *Histoire de la Régence*, 2 vol. in-8°, Paris, 1832, — Rocquain : *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, 1 vol. in-8°, Paris, 1878. — Nolhac et Peraté : *Le musée de Versailles*, 1 vol. in-8°, Paris, 1896.

CHAPITRE II

L'ÉDUCATION DE LOUIS XV

(1715-1722.)

La minorité de Louis XV. — La duchesse de Ventadour gouvernante du jeune prince. — Lettres de Madame Palatine et de Mme de Ventadour. — Visite du czar Pierre le Grand. — Le maréchal de Villeroy gouverneur du roi. — Son portrait (Saint-Simon, Spanheim, Rigaud). — Réception de Méhémet-Effendi, ambassadeur du Grand Turc. — *Ce peuple est à vous!* — Renvoi du gouverneur de Louis XV. — Fleury. — Louis XV et le nonce du Pape. — Responsabilités de l'évêque de Fréjus. — Le duc de Charost, nommé à la succession de Villeroy. — Retour du sacre. — Leçons sur l'art de gouverner.

La Régence va durer jusqu'au 22 février 1723, époque de la majorité officielle du roi ; à l'âge de treize ans, Louis XV deviendra maître absolu de la France, mais restera naturellement sous la direction de son premier ministre. Cette minorité ne fut pas en butte aux frondeurs, comme celle de Louis XIV. Dans les premières années tout un parti se forme qui semble accorder des libertés aux parlementaires, aux jansénistes, aux réformés, aux « taillables » : les bienfaits vont d'eux-mêmes au pays. Les idées ambitieuses de Philippe V, roi d'Espagne, faisant valoir ses droits à la Régence en sa qualité de petit-fils de Louis XIV, les spéculations de l'Écossais Law troublent un instant la tranquillité, mais il n'y a pas d'autre effervescence durant cette période. La Régence, toutefois, ne tient pas ses promesses, elle se termine par un retour à la politique du règne précédent ; le neveu du grand roi, par amour du laisser-faire, et aussi par cette nécessité

impérieuse qu'ont les hommes d'État de se plier aux intérêts particuliers, ne vient pas à bout de sa tâche : la « septième fée » lui porte malheur.

Mais, avant de retracer ces événements, nous avons le loisir de faire connaissance avec quelques-uns des personnages qui, à côté du Régent, furent chargés de veiller sur l'éducation du jeune monarque. Comment s'acquittèrent-ils de leur tâche, quelle fut leur influence, et jusqu'à quel point furent-ils responsables des résultats obtenus? ce sont là autant de questions qui nous permettront de faire mieux comprendre les sévérités de l'histoire à l'égard de Louis XV, de qui le caractère se dessina dès la jeunesse.

Le roi fut, suivant la coutume, confié tout d'abord aux femmes. Il eut pour gouvernante la duchesse de Ventadour (Charlotte de la Motte-Houdancourt), ancienne dame d'honneur de Madame Palatine. C'était une personne d'âge. On avait quelque peu parlé d'elle, au temps où, parfaitement jolie, elle avait joué un rôle brillant mais passager. En 1715, elle est devenue très pieuse et garde les traditions de la Cour du grand roi et de Mme de Maintenon, avec ses rigueurs et ses austérités.

Elle s'acquitte de sa tâche aussi bien qu'elle peut et croit agir avec sagesse en flattant son pupille, et en lui répétant qu'il est un être à part, à qui rien ne peut être comparé. L'enfant, en retour, n'aime au monde que sa gouvernante, il reporte sur la duchesse de Ventadour, qu'il appelle sa « chère maman », tout ce qu'il a d'affection dans le cœur. Il est de santé délicate et chétive ; on ne peut le contrarier, on lui laisse faire tout ce qu'il veut, aussi est-il très mal élevé et se montre-t-il bientôt ce qu'il doit être toute sa vie : mutin, opiniâtre, orgueilleux, prenant les gens en aversion sans motif sérieux et ne sortant de son mutisme habituel que pour dire des choses piquantes. Un jour, l'évêque de Metz, Mgr de Coislin, était venu lui présenter ses hommages.

« Ah ! mon Dieu, qu'il est laid ! » s'écria Louis XV.

Le prélat tourna aussitôt les talons en disant :

« Voilà un petit garçon bien mal appris. »

Parfois, il fait preuve de simple espièglerie; ayant demandé à M. de La Vrillière qui il était, le courtisan lui répondit : « Votre secrétaire d'État ». Le roi le prie aussitôt d'entrer dans son cabinet et lui donne, en guise de travail, des noisettes à éplucher.

On lui passe ses fantaisies; chacun lui voue un vrai culte, — quelque jeune qu'il soit, dit Madame Palatine qui va jusqu'à le traiter de méchant enfant. « Je ne suis pas dans ses bonnes grâces, ajoute-t-elle, mais cela ne m'inquiète guère, car, lorsqu'il sera en âge de régner, je ne serai plus de ce monde et je ne dépendrai pas de ses caprices ». Une lettre de Mme de Ventadour à Mme de Maintenon prouve que la gouvernante, du moins, avait prévu quel serait le caractère de cet être triste et sombre dès son jeune âge et portant comme le fardeau des malheurs qui avaient accablé sa famille. « C'est un enfant, écrit-elle, qu'il faut ménager, car naturellement il n'est pas gai, et les grands plaisirs lui seront nuisibles parce qu'ils l'appliqueront trop. On voudrait exiger de lui qu'il se présentât toujours avec la même égalité d'humeur ; vous savez, Madame, combien cette contrainte est malaisée à tout âge. Vous vous moquerez de moi, si je vous dis qu'il a des vapeurs; rien n'est pourtant plus vrai, et il en a eu au berceau. De là ces airs tristes et ces besoins d'être réveillé. On en fait tout ce que l'on veut pourvu qu'on lui parle sans humeur. »

Il est difficile de prendre la défense de Louis XV, mais, avant de l'accabler, ne faut-il pas déplorer cette éducation livrée à des flatteurs, ne faut-il pas se rappeler aussi que ce roi fut toujours entouré d'étrangers et qu'il perdit ses parents, comme il le disait lui-même, avant qu'il eût connaissance ? Il y a là, au point de vue psychologique, une circonstance atténuante. Shakespeare, en grand observateur, a compris ce trait particulier de la déformation des caractères ; quand il nous présente des personnages dénaturés, ce sont toujours des orphelins : Regan et Goneril, les odieuses

filles du roi Lear, n'ont point connu le sourire d'une mère.

Mme de Ventadour reste en fonctions jusqu'en 1717, date où Louis XV, âgé de sept ans, passe aux hommes. Cette cérémonie se fit en grande pompe, suivant la coutume. Le Régent et toute la Cour se rendent au palais des Tuileries en brillants équipages; devant tous on déshabille le roi, afin que tous soient témoins du bon état de sa santé; puis on lui met des vêtements neufs, on le confie à ses gouverneurs et précepteurs, et on lui présente les officiers qui doivent le servir, jusqu'à un suisse « âgé de six ans et demi, fils du suisse de M. le maréchal de Villeroy, vêtu de neuf, à la manière des Cent-Suisses, tenant à la main une hallebarde dont la lame était d'argent et le manche de bois d'ébène ».

Vers cette époque, se place la visite que fit au roi le czar Pierre le Grand, visite politique dont les résultats furent négatifs ; le Régent décline les avances de l'empereur de Russie, il ne veut pas se lier avec un ennemi de l'Angleterre; il décline aussi les propositions de mariage qu'on lui fait pour le jeune roi ; — Pierre a une fille, Élisabeth Petrovna, du même âge que Louis XV, il rêve un instant de l'asseoir sur le trône de France.

Mais cet événement excita la curiosité bien connue des Parisiens pendant un mois et demi : le czar fut très populaire. On se plaisait à voir passer dans les rues cet homme d'aspect un peu barbare, au regard inquiet, de qui les goûts simples et le costume foncé contrastaient avec le faste de la Cour. Il s'intéressait au peuple, aux ouvriers, aux établissements philanthropiques ; il dédaignait ce qui n'était qu'agréable. Le luxe français le surprit beaucoup; il dit même que ce luxe perdrait bientôt le pays. Pierre reçut la visite du roi, il l'embrassa à plusieurs reprises; le prenant sous les deux bras et le haussant à son niveau, il lui fit mille caresses et parut charmé de sa grâce et de sa jolie figure.

Mais revenons à l'éducation de Louis XV, et voyons quel était le gouverneur, nommé par Louis XIV lui-même, ce

maréchal de Villeroy qui, disait le testament, « par sa bonne conduite, sa probité et ses talents, nous a paru mériter d'être honoré de cette marque de notre estime et de notre confiance ».

Villeroy pourtant n'était pas capable de donner à Louis XV une direction sérieuse : souvent malheureux sur les champs de bataille, il n'était guère qu'un courtisan gâté par les faveurs; il devait tout à cette circonstance fortuite d'avoir été élevé avec Louis XIV. Dans cette dernière charge de gouverneur, il se montre servile et n'attachant d'importance qu'aux futilités. Il a soixante-treize ans, mais il a gardé le bel air de la vieille Cour : grand, bien fait, avec un visage agréable, il reste magnifique en tout, fat et glorieux plus qu'aucun autre. « C'était un homme, dit Saint-Simon, fait exprès pour présider à un bal, pour être juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros; fort propre encore à donner les modes et à rien du tout au delà. » Ce jugement peut sembler sévère, mais il est confirmé par Spanheim, cet ambassadeur avisé qui a écrit de si curieuses *Relations* sur la Cour de Louis XIV; il dit, en effet, du maréchal : « Ses vues sont très courtes et son discernement assez grossier, et, si l'on doit juger de sa capacité par l'événement, il n'y a point d'officier qui ne se trouve plus propre à briller dans une fête qu'à la campagne [en guerre]... La magnificence est sa folie, mais elle est de mauvais goût chez lui : il y a toujours du *Mascarille* dans sa personne. » Enfin le portrait de Ménippe, dans La Bruyère, n'est-il pas le portrait même du maréchal : « Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui... c'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait et montre la corde. » On n'aimait pas le maréchal, son « commerce » était le plus insupportable; on ne pouvait souffrir cet homme qui recherchait les applaudissements et de qui la conversation n'était qu'un reflet de l'usage du monde et des formules banales du parler

élégant. Rigaud, en dépit de la pompe d'un portrait officiel, a fort bien rendu cet air satisfait de soi-même qui fut le caractère saillant de la physionomie de Villeroy (musée de Caen).

Louis XIV avait, très jeune, dansé des ballets en public avec des filles de l'Opéra; Villeroy, « adorateur du feu roi jusque dans les bagatelles », voulut que Louis XV suivît son exemple; mais il ne réussit qu'à éloigner de ces exhibitions l'enfant, qui les prit en dégoût pour toute sa vie.

En une autre circonstance, Villeroy fit preuve des préoccupations futiles qui semblent avoir été sa seule ligne de conduite ; c'est quand, en mars 1721, Méhémet-Effendi, ambassadeur de la Sublime Porte, est présenté à Louis XV. Mais il faut bien dire que la scène, décrite par l'envoyé du Sultan lui-même, est délicieuse :

« Aussitôt que le prince m'aperçut, raconte Méhémet-Effendi, il se tourna de notre côté et je l'abordai. Divers discours d'amitié furent le sujet de notre entretien. Il était charmé d'examiner nos habits, nos poignards les uns après les autres. Le maréchal (Villeroy) me demanda :

« Que dites-vous de la beauté de notre roi ?

— Que Dieu soit loué, répondis-je, et qu'il le préserve de maléfice.

— Il n'a que onze ans et quatre mois, sa taille n'est-elle pas proportionnée ? Remarquez surtout que ce sont ses propres cheveux ».

En disant cela, il fit tourner le roi, et je considérai ses cheveux d'hyacinthe en le caressant; ils étaient comme des fils d'or égalisés et lui venant jusqu'à la ceinture.

« Sa démarche, reprit le gouverneur, est aussi fort belle. » Il dit en même temps au roi : « Faites quelques pas. »

Louis XV, avec la démarche majestueuse de la perdrix, alla jusqu'au milieu de la salle, puis il revint.

« Marchez avec plus de vitesse, ajouta le maréchal, afin de faire voir votre légèreté à courir.

Aussitôt le roi se met à courir avec précipitation. Le

gouverneur me demande alors si je le trouvais aimable.

« Que le Dieu tout-puissant qui a créé une si belle créature la bénisse ! répondis-je. »

C'est le maréchal qui, à chaque Saint-Louis, aurait dit à son élève devant la multitude se pressant autour des Tuileries : « Voyez, mon Maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, tout cela est à vous. » Il paraissait ignorer que le duc de Bourgogne, père de ce roi auquel il donnait des idées aussi fausses, avait reçu des leçons bien différentes. On avait appris au petit-fils de Louis XIV que les peuples ne sont pas aux rois, mais les rois aux peuples, afin de les rendre heureux par l'équité, la sagesse, la douceur de leur gouvernement. Villeroy n'avait pas lu le *Télémaque*, et par courtisanerie, ignorait Fénelon. Il ne se rappelait pas ces paroles de Massillon, prononcées, il y avait quelques mois à peine, devant toute la Cour, et adressées à Louis XV lui-même : « Puissiez-vous, Sire, n'effacer jamais de votre souvenir les maximes de sagesse que ce grand prince (Louis XIV) vous laissa dans ses derniers moments, comme un héritage plus précieux que la couronne. Il vous exhorta à soulager vos peuples : *Soyez-en le père, et vous en serez doublement le maître.* »

Le Régent était excédé de ce vieillard qui comprenait si mal ses devoirs, et, de même qu'il avait, en août 1718, annulé les droits du duc de Maine à la couronne et à la surintendance de l'éducation royale, il résolut d'annuler l'influence de Villeroy. Le duc d'Orléans avait encore d'autres griefs contre le maréchal. Villeroy n'avait-il pas jadis propagé les bruits calomnieux qui faisaient passer le neveu de Louis XIV pour avoir empoisonné le duc et la duchesse de Bourgogne ? Et, sous la Régence, n'affectait-il pas encore de prendre des précautions « pleines de vues les plus intéressées et les plus noires, qui indignaient les honnêtes gens, qui faisaient rire les autres, mais qui frappaient le peuple et les sots, et qui avaient ce double effet de renouveler sans cesse les dits horribles qu'on entretenait soigneusement contre M. le duc

d'Orléans, et que c'était aux soins et à la vigilance d'un gouverneur si fidèle et si attaché qu'on était redevable de la conservation du roi et dont dépendait sa vie » ? (Saint-Simon.)

Quand, en juillet 1721, Louis XV est malade et garde le lit pendant cinq jours, les mauvaises langues crient encore à l'empoisonnement, et le maréchal ne se fait pas faute de laisser soupçonner le duc d'Orléans ; plus que jamais il se pose en protecteur et en ange tutélaire de la France. Tendre un piège à Villeroy est chose facile : le maréchal est extrêmement jaloux de ses prérogatives et n'entend pas que quiconque parle à Louis XV en particulier, sans que lui, le gouverneur, soit présent.

Le dimanche 9 août 1722 — c'était à Versailles — le Régent, après avoir soumis au roi quelques affaires, et cela devant le gouverneur, supplia Louis XV de vouloir bien passer dans son arrière-cabinet, où il avait un mot à lui dire en tête à tête. Villeroy s'y oppose, le duc tient bon : le roi, disait-il, entre dans un âge si voisin de celui où il gouvernera par lui-même qu'il est temps que le dépositaire de toute son autorité lui rende compte des choses qui ne peuvent être expliquées qu'à lui seul. Le maréchal s'échauffe, réplique qu'il ne souffrira pas que Son Altesse Royale parle au roi en particulier. Sur ce, le Régent regarde fixement son interlocuteur, fait à Louis XV une profonde révérence et s'en va, ne voulant point, par respect pour la jeunesse du monarque, répondre à Villeroy comme il le mérite. Le lendemain, quand le maréchal vient trouver le duc d'Orléans dans l'intention de s'expliquer avec lui, le marquis de la Fare, capitaine des gardes du Régent, l'arrête et lui demande son épée ; Le Blanc, le ministre de la guerre, lui remet l'ordre du roi ; et, dans le même instant, le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, s'approche de Villeroy. On le jette dans une chaise à porteurs, on l'y enferme et on le passe par une des fenêtres qui donnent sur le jardin ; puis par l'escalier de l'Orangerie, on arrive à un carrosse

attelé de six chevaux. Le capitaine monte à côté de Villeroy, un officier se place sur le devant, un des gentilshommes ordinaires à côté de l'officier, et vingt mousquetaires entourent la voiture qui part à fond de train pour le castel de Villeroy, en Brie, à huit lieues de Versailles, où l'exilé arrive en moins de trois heures.

Le public fit mille discours sur cette arrestation; on insinua que le roi ne vivrait pas longtemps, qu'il serait empoisonné, que le Régent deviendrait sénéchal du royaume. Les plaintes de Villeroy furent si vives qu'un manifeste officiel parut, tendant à donner satisfaction au public. Le maréchal, lit-on dans ce document, « voulait s'élever un trône particulier pour s'opposer à la Régence, comme si l'autorité royale pouvait être divisée. Sans toutes ces indiscrétions, qui n'attaquent point la probité du maréchal, nous aurions encore la satisfaction de le voir auprès du roi, mais les bonnes intentions ne suffisant pas dans les places importantes, il faut encore mesurer ses démarches ».

Louis XV fut très chagriné, il avait quelque affection pour ce « grand-papa » qui satisfaisait toutes ses fantaisies. Il pleura à chaudes larmes d'autant plus que son précepteur, Fleury, évêque de Fréjus, avait le même jour disparu de la Cour — il s'était retiré volontairement à Bâville, chez les Lamoignon, en apprenant l'exil du maréchal dont il se considérait comme l'obligé. On le fit revenir en toute hâte; le duc d'Orléans le reçut avec bonté, lui assura que c'était pour le ménager qu'on ne lui avait pas confié le secret de l'arrestation de Villeroy; il lui expliqua le pourquoi de cet exil, « avec d'autant plus de liberté que Fleury haïssait le maréchal, ses hauteurs, ses jalousies, ses caprices, et dans son âme était ravi de son éloignement et de posséder le roi tout à son aise ». Tel est le récit de Saint-Simon, qui paraît édulcoré si celui de Bernis est vrai. D'après ce dernier, le Régent aurait dit à Fleury avec sa franchise assez inélégante : « Vous avez perdu votre ami, mais maintenant vous êtes maître du tripot! » Philippe d'Orléans prévoyait-il la haute fortune

qui attendait l'évêque? Quoi qu'il en fût, Fleury se rendit à ces raisons, et, s'il eut à supporter les reproches violents du maréchal, il partagea la haine de l'exilé avec le duc de Charost, successeur désigné de Villeroy, avec le Régent, et enfin avec l'abbé Dubois, dont l'influence n'était point étrangère en cette occasion, ce ministre voyant dans le maréchal un ennemi de sa politique anglaise.

Fleury s'acquittait de ses fonctions avec conscience ; homme d'esprit, il n'oubliait rien de ses devoirs, nous dit Villars. Bernis parle bien des papillotes que le roi mettait dans les cheveux gris de son précepteur, et Argenson affirme que Quinte-Curce resta ouvert pendant six mois à la même page et que, au lieu de travailler, Fleury divertissait l'enfant par des tours de cartes. Mais on possède (à la Bibliothèque Nationale) des cahiers entiers des devoirs de Louis XV, corrigés de la main de Fleury ; ce sont des témoignages certains. Le roi prenait tous les jours des leçons d'écriture, de latin et d'histoire de France, et, trois fois la semaine, il s'appliquait à la géographie, pour laquelle il montrait un goût prononcé, à l'astronomie, au dessin, aux mathématiques, à la botanique ; il devait même plus tard se souvenir de ces dernières leçons et faire aménager à Trianon un jardin où l'horticulteur Claude Richard lui apprendra à greffer ; le jardinier s'était mis en rapport avec Linné et envoyait, de la part de Sa Majesté Très Chrétienne, des graines de fraisier « au très célèbre et très noble M. de Linné, chevalier de l'Étoile-Polaire, premier médecin du roi, professeur de médecine et de botanique à Upsal, membre associé de l'Académie de Paris ».

Louis XV faisait, nous dit Buvat, de grands progrès dans toutes ces études, secondé par d'habiles spécialistes comme Guillaume Delisle, le meilleur géographe de son époque, ou, comme Chevalier, éminent mathématicien. On a même conservé le nom du maître d'écriture du monarque, et il fut publié en son honneur une petite estampe : on le voit auprès de son élève que surveillent Fleury et Mme de Ven-

tadour ; au-dessous de la gravure se lit ce méchant quatrain :

En trois heures de temps le Roy sçait bien écrire ;
Par un secret nouveau, que tout le monde admire,
A lui seul Dom Duchêne, enfant de Besançon,
Sceut faire ce prodige en moins de six leçons.

L'art militaire n'est pas négligé ; cet enseignement est confié à Puységur, lieutenant général, et à l'ingénieur Hermann.

Toutefois Louis XV se fait surtout remarquer par une excellente mémoire et par une assez grande vivacité d'esprit. Il demande un jour au nonce du pape, Bentivoglio :

« Monsieur le nonce, combien y a-t-il eu de papes jusqu'à présent ? » Le prélat hésitait. « Vous ne savez pas le nombre de papes ? Moi je sais combien il y a eu de monarques en France jusqu'à moi. » Là-dessus, il nomme ses prédécesseurs l'un après l'autre, d'après l'ordre chronologique.

Fleury enseigne aussi à Louis XV la doctrine religieuse, mais il ne pousse pas l'abnégation jusqu'à recommander à son élève un ouvrage qui aurait pu lui apprendre à gouverner avec sagesse ; pas plus que Villeroy, Fleury n'appréciait les principes de Fénelon. « J'eus l'imprudence, écrit Voltaire, de demander un jour au cardinal de Fleury s'il faisait lire au roi le *Télémaque*. Il me répondit qu'il lui faisait lire de meilleures choses, et il ne me le pardonna jamais. »

Fleury parvint surtout à développer chez son pupille des goûts d'ordre et d'économie ; Fleury, on le sait, sera célèbre par son avarice, alors que, premier ministre, il mènera les finances de l'État comme s'il s'agissait du maigre budget d'une maison bourgeoise, se faisant une loi, il faut le dire, de ne rien détourner à son profit que pour entretenir un train modeste et une table frugale. Fleury est un exemple curieux de l'élévation de la roture, plus commune qu'on ne le croit, sous l'ancien régime. Fils d'un receveur de décimes à

Lodève, il s'était poussé dans le monde grâce à sa belle prestance, à son habileté, à son ambition ; il avait été nommé évêque de Fréjus en 1698. Quant au poste de confiance qu'il occupait maintenant, il le devait au grand roi qui avait désigné Fleury en un codicille de son testament. C'étaient les débuts d'une carrière brillante fondée sur l'affection que le précepteur sut inspirer à son royal élève. Mais suivant les très justes paroles d'un historien, Fleury n'avait pas cherché à faire de Louis XV un roi, il avait cherché à s'assurer la place de premier ministre ; en cela, à dire vrai, il réussit mieux et il reste en partie responsable, autant que Villeroy, des misères que le nouveau règne préparait à la France.

Le duc de Charost, successeur du maréchal, est connu surtout par la lettre que lui adressa l'exilé en apprenant sa nomination. « Je ne peux me réjouir, disait Villeroy, de ce qu'on vous a donné la place de gouverneur, parce que je tenais cette charge de la main du feu roi, à qui j'avais promis de ne jamais abandonner Sa Majesté. Me voyant hors d'état de tenir une si noble parole donnée à un grand roi mourant, je ne peux prendre part à l'élévation qui me prive de cette gloire et me fait manquer à ma parole. » Cette lettre sent le grand seigneur glorieux que nous connaissons, mais nous montre que Villeroy savait du moins se plaindre avec tact et dignité.

Son successeur se recommandait par les relations qu'il avait eues jadis avec l'entourage du duc de Bourgogne, les Beauvilliers, les Chevreuse, les Fénelon, et, en 1712, il avait déjà été désigné pour remplir ces fonctions : ainsi fut justifié le choix du Régent. Mais le duc de Charost, pas plus que le maréchal, n'entendait les affaires et n'avait grande instruction. Notons toutefois que Louis XV a déjà douze ans, le mal est fait. Ce prince portera toute sa vie l'empreinte des futiles enseignements de son premier gouverneur. Peu à peu les leçons sont abandonnées et l'équitation, prélude des exploits cynégétiques chers aux Bourbons, tient lieu de tout

dans l'éducation du jeune monarque. Le duc de Charost eut simplement à figurer dans deux cérémonies, l'une tout intime : la première communion (15 septembre 1722), l'autre entourée de la pompe royale : le sacre à Reims (25 octobre 1722). Après cette solennité, on s'aperçoit que Louis XV parle beaucoup; il dit souvent : *Je veux.* « Il se moque de M. de Charost, raconte Mathieu Marais, et de M. de Fréjus ; il a un jour ordonné à tout le monde de sortir ; M. de Fréjus étant resté, il lui dit que l'ordre était pour lui comme pour les autres. Il monte à cheval assez souvent, il tire bien et aime beaucoup le jeu, il joue dès le matin avant la messe. »

Les seules leçons qui subsistent sont des leçons d'administration et de politique, présidées par le Régent lui-même. Les cours que l'on commentait devant le roi, avaient été rédigés par d'habiles spécialistes : Le Dran, chef du dépôt des affaires étrangères, Briquet, premier commis de la guerre, Fagon et Ormesson, intendants des finances. On mettait Louis XV à même de gouverner, il lui restait à tirer parti de ces enseignements un peu secs et à comprendre son rôle, mais cela dépendait plus de son cœur que de son esprit. Avant de montrer comment le nouveau monarque s'acquitta de sa tâche, il faut voir dans quelle situation la France lui fut laissée, et par le Régent et par le duc de Bourbon.

Sources principales. — En grande partie celles du chapitre précédent. La Bruyère : *Caractères*. — *Mémoires* du marquis d'Argenson, de Bernis, du duc de Richelieu. — Duclos : *Mémoires secrets de la Régence*. — Massillon : *Petit Carême*.

Albert Vandal : *Louis XV et Élisabeth de Russie*, 1 vol. in-8°, Paris, 1882.

Druon : *Histoire de l'éducation des Princes dans la maison des Bourbons de France*, 2 vol. in-8°, Paris, 1897. — Comte de Fleury : *Louis XV intime*, 1 vol. in-12°, Paris, 1899. — Casimir Stryienski : *Le gendre de Louis XV*, 1 vol. in-8°, Paris, 1904.

CHAPITRE III

LE SYSTÈME

(1715-1720.)

Les Conseils. — Un prince débonnaire. — La dette publique. — Le maréchal de Noailles. — La Chambre de justice. — Lenormand au pilori. — Berthelot de Pléneuf. — Jean Law. — Sa jeunesse. — Son système financier. — Création de la Banque. — Law nommé contrôleur général. — Les *mères*, les *filles*, les *petites-filles*. — La rue Quincampoix. — Les parvenus. — Le comte de Horn. — Fureur populaire contre Law. — Exil du Parlement. — Fuite de Law. — Son dénuement. — Résultats de la banqueroute. — Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel. — La peste de Marseille.

Le Régent transforme l'administration des affaires gouvernementales, il s'inspire des idées du duc de Bourgogne et de Fénelon et inaugure les groupes de conseillers qui remplacent les secrétaires d'État. En dehors du Conseil de Régence qu'il préside avec, pour assesseurs, les princes du sang et quelques ducs et pairs, il crée sept Conseils : guerre, finances, marine, affaires étrangères, affaires du dedans du royaume, conscience ou affaires ecclésiastiques, commerce. Cette administration nouvelle permet au duc d'Orléans d'octroyer de nombreuses places et de faire des heureux, et semble offrir certains avantages : les décisions, au lieu d'être prises par un seul, sont discutées par plusieurs, et souvent par des hommes qui, pour être au second plan, n'en sont pas moins des lumières fort utiles aux conseillers en titre. L'abbé de Saint-Pierre, l'ami de la *Paix perpétuelle*, a montré

dans son *Discours sur la Polysynodie* tout ce qu'on pouvait attendre de cette organisation ; mais elle ne put subsister. On s'aperçoit bien vite que Louis XIV avait eu raison d'éloigner du gouvernement les grands seigneurs, lesquels, rentrés en grâce au début de la Régence, furent incapables d'oublier leurs intérêts, leurs privilèges et leurs futiles prétentions, incapables de prendre au sérieux leurs devoirs d'hommes d'État. Les Conseils furent supprimés en septembre 1718 ; l'embarras, la lenteur, l'indécision des affaires justifièrent cette mesure, malgré l'enthousiasme avec lequel cette innovation avait été reçue. Le chancelier d'Aguesseau, dans sa mercuriale de la Saint-Martin 1715, disait, en faisant l'apologie du duc d'Orléans : « Que les génies médiocres redoutent les conseils, les grandes âmes sont celles qui les désirent le plus : sûres d'elles-mêmes, elles ne craignent point de paraître gouvernées par ceux qu'elles gouvernent en effet, et, dédaignant le faux honneur de dominer par l'élévation de leurs dignités, elles règnent plus glorieusement par la supériorité de leur esprit. » Toutefois on retourne avec soulagement à l'ancien système, les secrétaires d'État sont rétablis après cet essai infructueux qui fait en somme honneur aux sentiments libéraux de Philippe d'Orléans.

Le pouvoir monarchique reprend toute vigueur, mais un vent de fronde souffle dans le monde intellectuel ; le Régent lui-même autorise la publication du *Télémaque* ; les *Mémoires* du cardinal de Retz sont publiés (1717), à l'heure où des philosophes comme Fontenelle, des humoristes comme Montesquieu, des ambitieux comme Voltaire, ont des audaces inconnues, et se font les porte-paroles des libertés morales, religieuses, littéraires, politiques. Ils pensent tout haut, ils comptent sur un prince débonnaire qui, au fond, est de leur avis et ne garde qu'un respect extérieur des principes ; si le duc d'Orléans va à la messe, en guise de livre d'heures, il emporte un volume de Rabelais ; s'il exile le Parlement, il rend cet exil très doux, fournissant l'argent nécessaire à la vie et même aux plaisirs des magistrats réfugiés à Pontoise;

cette ville devient un lieu de délices où l'on fait bonne chère en compagnie des gens de qualité venus journellement de Paris; la route de Pontoise est aussi fréquentée que celle de Versailles, et, comme le fait spirituellement remarquer Duclos, il n'eût peut-être pas été impossible d'y amener le Régent lui-même.

Le duc d'Orléans, on l'a vu, avait une sérieuse obligation au Parlement; aussi accorda-t-il à cette assemblée une certaine autorité jusqu'au jour où il s'aperçut que le pouvoir royal serait compromis par ce rôle de « père du peuple » dont les parlementaires eussent voulu se glorifier. C'est là une des raisons qui engagèrent le prince à sévir, et l'opposition que fit l'assemblée aux nouveautés financières fut une autre de ces raisons.

L'héritage le plus lourd laissé par Louis XIV était la dette publique, — elle s'élevait à 90 millions de rente, représentant à peu près l'arriéré de quatre années. On avait mis à la tête du Conseil des finances le maréchal de Villeroy qui là, comme en sa charge de gouverneur, n'était que représentatif; à côté de Villeroy venait le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice). Saint-Simon a tracé son portrait d'une plume trempée dans le fiel; il ne pardonnait pas à Noailles d'avoir épousé Françoise d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon ; il avait de plus trouvé en lui un adversaire politique.

Il est certain que Noailles n'était pas un grand caractère, mais le représenter comme un démon, une « copie » du « serpent qui tenta Ève », c'est aller trop loin. Le maréchal avait eu la confiance de Louis XIV ; il avait reçu en dépôt les plus précieux papiers du monarque, entre autres les *Réflexions sur le métier de Roi*, et il continua, vrai Nestor de la royauté, à servir de conseiller à Louis XV, jusqu'au jour où le renversement des alliances (1756) détruisit les traditions françaises et ne permit plus à un vieux serviteur de suivre la nouvelle orientation des affaires.

Sous la Régence, Noailles se signala par son opposition à la banqueroute proposée par Saint-Simon et qui consistait

à déclarer Louis XV affranchi des dettes de son bisaïeul. « La France ne se serait jamais relevée de ce coup », dit Noailles dans un mémoire adressé au duc d'Orléans ; « outre l'injustice extrême d'un tel parti et le préjudice énorme qu'il aurait causé, par rapport au commerce et à la confiance, tant des étrangers que des propres sujets du royaume, on peut dire avec vérité qu'on n'en aurait retiré pour tout fruit que la honte et le reproche éternel. » Le maréchal triompha, mais il fut moins heureux lorsqu'il eut recours à une Chambre de justice, suivant en cela l'exemple des Sully et des Richelieu, afin d'obliger les financiers, les traitants stigmatisés par Lesage dans *Turcaret* (1709), à restituer les gains et profits illicites extorqués aux deniers publics ou aux taillables. On faisait remonter les recherches jusqu'en 1689, vingt-sept années en arrière, et l'édit était si vague que personne ne pouvait répondre de son innocuité. Ceux qui avaient d'abord applaudi aux rigueurs ne tardèrent pas à trembler pour eux-mêmes.

Cette Chambre, installée aux Grands-Augustins, fonctionna plus de douze mois, elle fit beaucoup de mal et peu de bien, remarque Saint-Simon ; « le mal fut les friponneries insignes, les recélés, les fuites, et le total discrédit des gens d'affaires à quoi elle donna lieu ; le peu ou point de bien par la prodigalité des remises qui furent faites sur les taxes et les pernicieux moyens pour les obtenir... » On se lassa de ces poursuites qui faisaient languir le commerce et donnaient lieu à des scènes comme celle-ci dont Buvat enregistre les détails : un sieur Lenormand est condamné à verser 20 000 livres de dédommagements à la communauté des arts et métiers, pour ses vexations, ainsi que 100 000 livres au roi. On lui fait faire amende honorable à la porte de l'église de Notre-Dame, aux Augustins et à la Halle ; enfin on le condamne aux galères perpétuelles, non sans l'exposer au pilori, où nu-pieds, tête nue et en chemise, tenant une torche allumée à la main, il subit les avanies du peuple. Un écriteau portant en gros caractères *Voleur du Peuple*, attaché sur la

poitrine du malheureux, excite les huées de la multitude.

Les financiers étaient traqués : les uns se rendaient à l'appel ; d'autres, comme Berthelot de Pléneuf, le père de la marquise de Prie, mettaient la frontière entre eux et les limiers, mais tous se voyaient dépouillés de leurs biens, souvent à juste titre. Berthelot de Pléneuf surtout en avait gros sur la conscience ; il avait été fournisseur des vivres et ne se contentait pas des profits immenses qu'il pouvait faire, il pillait les deniers publics, et par quels moyens ! Il laissait mourir de faim les soldats des hôpitaux de l'armée, tout en consignant sur ses livres de prétendues dépenses ; enfin il faisait passer ces malheureux pour vivants, après leur mort, et touchait l'argent de leur nourriture. Mais, tandis que Lenormand subissait d'inutiles avanies, Berthelot de Pléneuf, fertile en expédients, pouvait rentrer en France (1719), et être nommé trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Cette injustice criante n'autorisait-elle pas Saint-Simon à s'élever contre cette Chambre de justice qui alla jusqu'à prononcer des arrêts de mort, entre autres, contre Paparel ? Le Régent, en cette occasion, usa de son droit de grâce, et commua la peine : il voulait qu'on s'en prît à la bourse de ceux qui avaient pillé le peuple, il les croyait assez punis de la perte de leurs larcins. L'excès même de ces jugements fut la condamnation de ce tribunal qu'on appela aussi la Chambre ardente. Le chancelier, dans le discours qu'il prononça, lorsque la révocation fut décidée, disait très justement : « Vous savez que les remèdes mêmes peuvent quelquefois devenir des maux quand ils durent trop longtemps... Le peuple passe aisément de l'excès de la haine à l'excès de la compassion ; il aime le spectacle d'un châtiment prompt et rigoureux, mais il ne peut en soutenir la durée, et, laissant bientôt affaiblir sa première indignation contre les coupables, il s'accoutume presque à les croire innocents, lorsqu'il les voit longtemps malheureux. »

En somme, on voulait faire reparaître l'argent enfoui dans les coffres-forts de France et de l'étranger et rétablir la cir-

culation monétaire, on y réussit. Une gravure satirique, *Le pressoir des éponges du Roi*, nous montre les victimes de la Chambre de justice vomissant de l'or à pleine gorge ; elle est agrémentée de cette légende :

Ces sangsues icy pressoirez
Sont les pirates de la France,
Qui regorgent les flots dorez
De nos trésors, en abondance.

Le moment est venu de songer à une organisation sérieuse des finances ; — le duc de Noailles va céder nominalement la place à Argenson, mais effectivement à un étranger, à Jean Law de Lauriston, qui décidera de l'attitude prise par le Régent, dans certains actes et non des moindres. Philippe, pour intelligent qu'il fût, avait besoin de lumières; il était l'homme des grandes décisions, mais, sans énergie, il se décourageait vite. Faible, fatigué par les plaisirs, il se laissa mener, trouvant, dans les premiers succès du *Système*, une sorte de justification et aussi un bénéfice direct qui lui permettait de se montrer généreux et prodigue envers tous. Malheureusement il ne s'apercevra point que l'intérêt particulier de l'audacieux financier lui fera oublier les intérêts du royaume.

Law venait d'Écosse. Par sa mère, Jeanne Campbell, il descendait des ducs d'Argyle. Né en 1671, d'un père qui exerçait à Édimbourg la profession d'orfèvre et de banquier, Law reçut une fort bonne éducation et, tout jeune, montra un goût prononcé pour les études scientifiques. Il eut assez tôt la disposition de la fortune paternelle et en profita pour voir le monde, dédaignant de suivre la carrière fort lucrative qui lui valait l'opulence.

Grand et de belle allure, d'un visage et d'une physionomie agréables, il a tout ce qu'il faut pour réussir. Sa première étape est Londres où il a des succès retentissants et fait des des dépenses extraordinaires, mais, malgré ses beaux reve-

nus, malgré ses gains au jeu, gains fort licites et dûs à un talent incroyable de calculateur, Law est bientôt criblé de dettes, acquittées par sa mère. Après une rencontre dans laquelle il tue son adversaire d'un coup d'épée, il est condamné à mort, puis gracié, mais mis en prison, d'où il s'échappe, gagnant le large.

Le voici sur le continent, à l'affût d'une situation, la tête pleine de projets, mais trop jeune encore pour avoir assez d'expérience. Il étudie, en Hollande, les rouages de la fameuse banque d'Amsterdam et revient en Écosse, espérant y pouvoir appliquer son système de crédit, fondé sur la création d'un nouveau numéraire : le billet de banque, le papier-monnaie, tel à peu près qu'il existe aujourd'hui.

Law, souvent représenté comme un aventurier, est un créateur, une sorte d'ancêtre de nos financiers ; la plupart de ses idées ont trouvé leur application dans la banque moderne. Son erreur a été de croire que la prospérité d'un pays tient à la masse du numéraire, et qu'on peut accroître cette masse à discrétion, tandis que l'établissement des banques doit, au contraire, résulter d'une prospérité antérieure. Il faut ici emprunter une « illustration » à Thiers, qui a rendu si limpide l'exposé du célèbre Système. « Couvrirait-on, dit l'admirable économiste, une île déserte de tout l'or des Amériques ou de tout le papier de banque d'Angleterre, on n'y ferait pas naître tout à coup des routes, des canaux, des cultures, des usines, une industrie enfin. » Si Law échoua, cette erreur initiale y fut pour quelque chose, aggravée par les spéculations et l'agiotage qui enfiévrèrent les gens de toutes conditions, depuis les plus grands seigneurs, comme le prince de Conti ou le duc de la Force, jusqu'aux roturiers et aux laquais.

Law n'est pas écouté de ses concitoyens ; il quitte donc encore une fois les rivages d'Écosse et arrive à Bruxelles, puis à Paris; il entre en relations avec le futur Régent qui, séduit par les nouveautés, accueille fort bien le financier ; mais Louis XIV ne veut pas entendre parler de ce huguenot.

Entre temps Law gagne au jeu, et fait perdre des sommes énormes aux seigneurs de la Cour : il est suspect et, dans les vingt-quatre heures, a l'ordre de quitter Paris. On le voit alors en Italie, à Gênes, à Venise, à Turin, où il prête de l'argent au duc de Vendôme qui sera toujours pour lui un sérieux protecteur ; il a des entrevues avec Victor-Amédée, roi de Sicile et duc de Savoie, avec l'empereur Charles VI, mais toujours rebuté, il retourne en Écosse, possesseur de deux millions. Il fait passer cette somme en France où il espère trouver enfin un terrain propice à la réalisation de son système. Survient la mort de Louis XIV, le pouvoir est aux mains du duc d'Orléans, les finances sont dans un état déplorable, Law touche au port.

Le Régent lui était acquis ; cependant l'Écossais fut encore longtemps « ballotté ». Le 24 octobre 1715, Law, pour la première fois, expose au Conseil l'application de ses principes : tous les revenus du roi seront portés à sa Banque ; ceux à qui il est dû par l'État ne recevront au Trésor royal que du papier-monnaie (billets de dix écus, de cent écus, de mille écus) dont ils pourront aller sur-le-champ recevoir la valeur à la Banque, sans que personne soit tenu ni de les garder, ni de les recevoir dans le commerce ; mais Law démontre que chacun sera satisfait d'avoir des billets plutôt que de l'argent « par la facilité qu'on aura à faire des paiements en papier, et par l'assurance d'en recevoir le remboursement toutes les fois que l'on voudra ». Il ajoute « qu'il sera impossible qu'il puisse jamais y avoir plus de billets que d'argent, parce qu'on ne fera de billets qu'au prorata de l'argent, et par ce moyen on évitera les frais de remise, les dangers des voitures (transport d'une ville à l'autre), la multiplicité des commis, etc. ».

Law n'eut pas encore gain de cause ; la Banque ne fut établie que quelques mois plus tard, par un édit du 2 mai 1716. On sait quelle fut la vogue de cet établissement ; les curieux s'y portèrent en foule : c'était un spectacle bien nouveau que celui qu'offrait cette maison de crédit, établie dans la rue Sainte-Avoye, à l'ancien hôtel de Mesmes, et ensuite à l'hôtel

Mazarin, rue Vivienne, aujourd'hui la Bibliothèque Nationale. On entrait dans une salle immense, distribuée en comptoirs où roulaient l'or et l'argent : contre un billet on recevait du numéraire; mais on en vint bientôt à changer le numéraire contre les billets qui firent prime, tant on les trouvait commodes pour les différentes transactions. En moins d'un an, les plus farouches ennemis du financier écossais furent convaincus, les résultats qu'il avait annoncés se trouvaient en grande partie réalisés. La Banque créa des succursales dans les provinces (avril 1717).

Il n'y eut tout d'abord que pour six millions de billets; on en put même émettre pour cinquante et soixante millions, sans que la confiance du public en fût le moins du monde ébranlée. Tout va donc à souhait, mais Law est impatient, ceux qu'il enrichit le sont aussi ; à ce fonctionnement prospère vont s'ajouter d'autres spéculations, désastreuses. La Banque est déclarée Banque Royale (4 mai 1718); Law se rend maître de tous les revenus publics, d'un côté en exploitant, au moyen d'actions appelées communément de Missisipi, le commerce colonial, que favorisent de gigantesques compagnies, de l'autre, en se chargeant des Fermes générales, qui comprenaient la ferme des tabacs, le privilège de la fabrication des monnaies et la perception des impôts, etc. Grâce à sa conversion au catholicisme, œuvre de l'abbé de Tencin, Law peut être nommé contrôleur général.

Il était tout-puissant et, suivant la pittoresque expression de Saint-Simon, il tenait par son papier un robinet de finance qu'il laissait couler à propos sur qui le pouvait soutenir. Son fils fut admis à danser au ballet du roi, mais la petite vérole le priva de cet honneur. Les duchesses faisaient leur cour à Law; l'une d'elles s'oublia au point de lui baiser la main. Il n'est pas de stratagèmes qu'on n'invente pour pénétrer chez lui. Une dame se fait conduire en carrosse devant l'hôtel de l'Écossais, on l'entend crier au cocher : « Verse donc, coquin, verse. » Le cocher verse, le financier accourt, la dame lui avoue qu'elle a fait exprès d'avoir un

accident afin de se procurer une entrevue avec lui. Il est réclamé à toute heure du jour et assiégé par les suppliants et les soupirants. « Law, dit Saint-Simon, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par les fenêtres, tomber dans son cabinet par la cheminée. » Madame Palatine raconte aussi que son fils, le Régent, cherchait une duchesse pour accompagner sa fille, la princesse de Modène, et qu'un courtisan lui dit : « Monsieur, si vous voulez avoir le choix des duchesses, envoyez chez Mme Law, vous les y trouverez toutes rassemblées. »

Les grands seigneurs ne dérogeaient point en se mêlant des affaires de la Banque et des compagnies : le duc d'Orléans l'avait décrété. Ce fut au point que la valeur fictive du papier représentait en 1719 quatre-vingts fois l'argent qui pouvait circuler dans le royaume, les agioteurs avaient réussi à faire monter les actions de toutes sortes émises par la Banque Royale. Ces actions furent d'abord les *mères*, puis les *filles* et les *petites-filles*; on ne pouvait se procurer ces dernières que contre quatre *mères* et une *fille*, à cause des primes successives.

La Bourse était établie rue Quincampoix, où se pressait une telle foule qu'on dut en bannir chevaux et carrosses, et qu'il fallut placer des gardes aux deux bouts de la rue, y mettre des tambours et des sonneurs de cloches qui avertissaient à sept heures du matin de l'ouverture des opérations et faisaient déblayer la place à la nuit. Jamais pareille folie n'avait régné, et ce fut avec grand'peine que l'on défendit l'entrée de l'étroite ruelle les dimanches et jours de fête. Paris se remplissait d'étrangers attirés par l'appât du gain. En 1719 on compte dans la ville 250 000 personnes de plus que les années précédentes; on dut construire des chambres au-dessus des greniers.

Le dénouement approchait. La Banque reposait sur un fond solide, le Mississipi n'était qu'une chimère, « un tour de passe-passe continuel pour tirer de l'argent des uns et le donner aux autres; il fallait bien, puisqu'on n'avait ni mines, ni pierre philosophale, que ces actions, à la fin, portassent à faux,

et que le petit nombre se trouvât enrichi de la ruine entière du grand nombre, comme cela arriva ». (Saint-Simon.)

La terreur s'empara des brasseurs d'affaires, les possesseurs de titres voulurent réaliser — tel le prince de Conti. Il envoya trois fourgons à la Banque et les ramena pleins d'argent en échange de son « papier ». La caisse fut bientôt vide; le pouvoir eut recours à des moyens extrêmes : il ne fut plus permis de garder chez soi plus de 500 francs en espèces et de porter des diamants. Ce fut l'époque où l'on chantait dans les rues de Paris :

Lundi, j'achetai des actions,
Mardi, je gagnai des millions,
Mercredi, j'ornai mon ménage,
Jeudi, je pris un équipage,
Vendredi, je m'en fus au bal,
Et samedi, à l'hôpital.

Les rôles étaient renversés, des valets s'enrichissaient, de grands seigneurs mettaient leur hôtel à l'encan.

Un laquais avait gagné de quoi s'acheter un équipage; lorsqu'on lui eut amené le véhicule, il oublia qu'il en était le maître et monta derrière. Son domestique s'écria : « Oh! là, Monsieur, le carrosse est à vous! — Ah! c'est vrai, dit-il, je ne m'en souvenais plus. »

Quelques dames de qualité voyant une femme très parée, que personne ne connaissait, descendre d'une belle voiture, envoyèrent demander au cocher qui elle était. « C'est une dame, dit-il en ricanant, qui est tombée du quatrième étage dans ce carrosse. » Elle n'était autre qu'une parvenue, comme la servante de Mme Béjon. Cette bourgeoise et sa fille aperçurent à l'Opéra, dans une loge, leur cuisinière ; elles n'en croyaient pas leurs yeux. « C'est pourtant bien Marie, notre cuisinière », disaient-elles. Les jeunes gens qui étaient à l'amphithéâtre commençaient à répéter : « Marie, la cuisinière! Marie, la cuisinière! » Sur quoi le cordon-bleu se lève et apostrophe son ancienne maîtresse : « Oui, Madame,

je suis Marie, la cuisinière ; j'ai gagné de l'argent à la rue Quincampoix ; j'aime à me bien habiller ; je me suis acheté de belles robes, je les ai payées ; en pourriez-vous dire autant des vôtres ? »

La comédie est plaisante, mais il y eut des tragédies. Un jeune comte de Horn, d'une noble maison de Flandre, alliée à plusieurs familles princières d'Europe, assassina un commis de la Banque, au cabaret de « l'Épée de Bois », rue de Venise, près de la rue Quincampoix; il avait perdu une grosse somme à la foire de Saint-Germain, et s'était dédommagé en dévalisant ce commis. Horn, pensant céler son crime, courut tout ensanglanté chez le commissaire, et déclara qu'on avait voulu le tuer. « Monsieur, lui dit le commissaire, vous arrivez tout en sang, et vous n'êtes pas blessé, trouvez bon que je vous arrête. » Il avait deux complices qui, pris de remords, firent des aveux. Le jugement fut rendu sans tarder. Les proches du coupable tentèrent des démarches, non pour sauver sa vie, mais pour obtenir qu'il ne fût pas exécuté en public, et qu'on le décapitât en secret, dans la prison. Le Régent fut inflexible. Ce prince eut sans doute quelque peine à faire violence à sa bonté d'âme, mais on lui sut gré de n'avoir pas cédé. « Lorsqu'on a roué le comte de Horn, racontait-il à sa mère, les gens ont dit : « Si l'on fait quelque chose personnellement contre notre « Régent il pardonne tout, mais si l'on fait quelque chose « contre nous, il n'entend pas raillerie, et nous rend justice, « comme vous voyez par ce comte de Horn... » Le duc d'Orléans avait les yeux humides en rapportant ce propos.

L'agitation était à son comble à Paris : le 17 juillet 1720, la foule était si grande, rue Vivienne, à la Banque, où chacun réclamait son argent, qu'il y eut seize personnes étouffées. Law s'était aventuré dehors et, quand il passa au petit marché des Quinze-Vingts, une femme se jeta à la portière de son carrosse et lui demanda son mari qui venait d'être tué. Law, plus pâle que la mort, alla à pied jusqu'au Palais-Royal où il trouva refuge et resta plusieurs jours sous la garde du

duc d'Orléans. La voiture rentra; la foule croyait que le financier regagnait son hôtel, et assaillit le véhicule à coups de pierres ; le cocher fut blessé.

> « Messieurs, Messieurs, grande nouvelle,
> Le carrosse de Law est réduit en canelle ! »

aurait dit le président de Mesmes du ton tragique qu'il prenait sur le théâtre de Sceaux, chez la duchesse du Maine. Ses collègues demandèrent : « Et lui ? — Oh ! il n'était pas dedans. — Tant pis ! » répondirent-ils.

La lutte était assez vive entre le Parlement et la Régence; ce même jour, les magistrats refusaient d'enregistrer un édit tendant à accorder de nouveaux monopoles à la Compagnie du Mississipi, d'où lettres de cachet adressées à chacun des présidents et conseillers pour leur ordonner de sortir de Paris dans deux fois vingt-quatre heures et de se retirer à Pontoise. Mais cet événement ne produisit que peu d'émotion, les désastres financiers primaient tout. Les mousquetaires avaient été réquisitionnés, on n'eut pas besoin de leurs services, ils restèrent dans les salles du Palais à boire, et s'amusèrent à faire le procès d'un chat, avec plaidoirie et condamnation, renouvelant les exploits des *Plaideurs*.

Law fut obligé de fuir la haine des Parisiens qui, après avoir endommagé sa voiture, cassèrent les vitres de son hôtel. On protégea son départ. Il s'en alla mourir à Venise, pauvre et dénué (1729). Il aurait dit au Régent, lorsqu'il prit congé de lui : « Monseigneur, j'ai fait de grandes fautes ; je les ai faites parce que je suis homme ; mais vous ne trouverez ni malice, ni friponnerie dans ma conduite. » Au duc de Bourbon, il écrivait de son exil : « Ésope fut un modèle de désintéressement ; cependant les courtisans l'accusèrent d'avoir des trésors dans un coffre qu'il visitait souvent : ils n'y trouvèrent que l'habit qu'il possédait avant d'être dans la faveur du prince. Si j'avais sauvé mon habit, je ne chan-

gerais pas d'état avec ceux qui sont dans les premiers emplois ; mais je suis nu ; on veut que je subsiste sans biens et que je paye des dettes sans en avoir les fonds. » Law n'obtint pas l'habit qu'il réclamait. Il justifiait le mot de La Bruyère : « Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. »

Par une singulière ironie, au moment même de la banqueroute, on présente au Régent une vignette mise en tête de l'épître dédicatoire du Dictionnaire de Bayle (troisième édition), où l'on voit son portrait, d'après Rigaud, soutenu par Mercure et signalé à l'admiration de tous par Minerve. A gauche, la France, triste et affligée, porte une corne d'abondance vide, d'où sont sorties des pièces de monnaie; à droite est figurée la Banque Royale, triomphante, et l'on voit des génies tenant une conque pleine d'or et, près d'eux, un petit nègre avec une carte du Mississipi, source de toute cette prospérité ! On tourna l'éloge en satire, et l'on fit des gorges chaudes en lisant cette phrase de l'académicien La Motte, auteur de l'Épître dédicatoire : « Votre justice et votre bonté vous ont fait trouver, pour acquitter les dettes de l'État, et pour y répandre de nouveaux trésors, ces prodigieuses ressources qui étonnent les nations, et dont elles seraient jalouses si votre équité et celle que fait attendre le jeune monarque, qui s'élève sous votre exemple, ne les rassuraient contre votre puissance. » Ce dithyrambe arrivait bien à propos. Le Régent, qui était homme d'esprit, ne garda pas l'exemplaire dans sa bibliothèque.

Tout n'était pas perdu dans cette débâcle. Si Law a laissé le souvenir d'un financier aux abois, affolé par les spéculations, on ne peut oublier que, comme contrôleur général, il a fait de sages réformes, diminué les impôts, allégé les charges qui pesaient sur le peuple et qu'il a même, avant Turgot, cherché à faciliter le commerce des grains. Ne prépara-t-il pas les voies aux économistes ? Et par ses opérations, ne révéla-t-il pas la puissance du crédit?

Mais les conséquences immédiates de la banqueroute furent désastreuses ; aux heureux Mississipiens, favorisés par la chance et non par le travail, il fallait une vie factice, une vie de luxe et de plaisir, des fêtes qui souvent dégénéraient en orgies et qui, autant que les soupers du Régent et de ses *roués*, abaissaient le niveau moral du pays. On courut après la richesse, comme on courait jadis après la gloire et l'honneur, et, dans cette course effrénée, les différentes classes de la société oubliaient un peu de leurs traditions respectives.

Le problème financier n'était pas résolu, les affaires furent confiées aux frères Pâris qui pendant longtemps furent les banquiers de l'État; on en revint aux fermiers généraux, prenant à bail la perception des contributions. Mais, durant tout le XVIIIe siècle, la dette publique dépassera de beaucoup les fonds recueillis, et les embarras seront extrêmes.

En 1720 — c'est l'année néfaste de la Régence — paraissent les célèbres *Philippiques*, où, avec une exagération ridicule, un satiriste à gages, Lagrange-Chancel, fausse l'histoire, et traîne Philippe, duc d'Orléans, dans la boue.

Un fléau plus réel s'abat sur la Provence, et particulièrement sur Marseille : la peste durant plus d'une année désole ce beau pays. Alors naissent de grands dévouements : Mgr de Belzunce donne des exemples d'héroïsme, à la tête de son clergé, renouvelant la belle conduite de Charles Borromée à Milan; il est aidé par les échevins Estelle et Moustier, et par le chevalier de Roze. Nombre de gens virent dans cette calamité une punition céleste.

Principales sources :

Fénelon : *Écrits politiques*, *Télémaque*. — *Mémoires* du Président Hénault, autres mémoires et correspondances précédemment cités. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, éditée par Camille Rousset, 2 vol. in-8°, Paris, 1869.

Thiers : *Histoire de Law*, 1 vol. in-12, Paris, s. d.

CHAPITRE IV

LES DEUX CARDINAUX

(1716-1723.)

Dubois. — Le second mariage de Philippe V, roi d'Espagne. — Élisabeth Farnèse, son portrait. — Alberoni. — Son traité avec l'Angleterre. — George Ier et le Régent. — Mission de Dubois en Hollande. — Stanhope. — Le diamant de Pitt. — La Triple alliance. — Dubois à Londres. — Alberoni et l'expédition de Sicile. — Les intrigues de la duchesse du Maine et du prince de Cellamare. — Guerre déclarée à l'Espagne. — Les projets d'Alberoni; son renvoi. — La Quadruple alliance. — Les mariages espagnols. — Mariannita. — Apogée de Dubois. — Watteau.

Le Régent a un autre satellite : l'abbé Dubois, de qui l'impatiente ambition dirige, dans la coulisse, les affaires extérieures avec plus d'habileté, mais non moins de hardiesse, que Law n'en avait mis à diriger les finances. Ce fils d'un médecin de Brive-la-Gaillarde, venu à Paris aux frais d'un grand seigneur, était parti de rien. Chargé de l'éducation de Philippe d'Orléans, aux appointements de 500 écus, il se fera peu à peu une place au soleil ; il va recueillir les fruits des services, souvent peu délicats, rendus à son élève, et devenir son plus puissant ministre ; enfin il aura la suprême récompense des ecclésiastiques : la pourpre cardinalice.

Lorsque, le 2 septembre 1715, le duc d'Orléans, reconnu Régent le jour même, rentre à Versailles, il s'entretient avec sa mère qui l'embrasse avec effusion et lui dit : « Je ne me mêlerai jamais de rien, je ne désire qu'une chose, c'est que

l'abbé Dubois ne fasse pas partie du futur gouvernement, car c'est le plus grand coquin et le plus insigne fripon qu'il y ait au monde; pour peu qu'il puisse se pousser, il voudra aller à tout, et vendra son maître et l'État pour son plus léger intérêt. » Le Régent promit tout ce que lui demandait la princesse, mais ses paroles n'étaient que « des sons qui frappent l'air ».

Le règne de Dubois va commencer, et, par certains côtés, ce sera un règne glorieux; si coquin il y a, il y a aussi un politique habile. Le Régent pressentait les services que cette *bête noire* de Madame Palatine, de Saint-Simon et, après eux, de Michelet, pouvait lui rendre ; certains événements vont lui donner toute raison d'avoir eu quelque confiance en son ancien précepteur. Nous allons voir Dubois aux prises avec l'Espagne, où règne un Bourbon, petit-fils de Louis XIV, et avec l'Angleterre dont les intérêts sont intimement liés à ceux de la France, ou plutôt du Régent lui-même.

Philippe V a renoncé officiellement à la couronne de ses ancêtres, il devrait être satisfait de son trône d'Espagne, mais il n'a qu'une politique : obtenir la succession éventuelle de Louis XV, sinon pour lui-même, du moins pour sa postérité. Son ministre Grimaldo écrivait dès le mois de mai 1714, escomptant la mort du roi : « Si le Dauphin (Louis XV) venait à mourir, Sa Majesté Catholique, qui n'a jamais songé à posséder les deux couronnes, voudrait donner celle de France à l'un de ses fils et garder pour Elle la couronne d'Espagne. »

Cependant Philippe V, ayant perdu sa première femme, Marie-Louise de Savoie (14 février 1714), sœur de la duchesse de Bourgogne, se remariait avec une princesse de vingt-deux ans qui débute par un acte d'audace en renvoyant la princesse des Ursins, la toute-puissante camerera mayor ; elle montre ainsi qu'elle n'entend subir aucun joug. Cette reine, Élisabeth Farnèse, apporte avec elle en Espagne toute l'énergie d'une descendante de Charles-Quint, et toute

la hauteur d'une femme qui, par un coup du sort, parvient à une situation inespérée.

Elle était venue de Parme, par voie de terre, récoltant les hommages, le long de la côte ligurienne et à travers le midi de la France; elle allait à petites journées, malgré l'impatience de son mari. Partout, c'était le même jugement sur la princesse : peu jolie, fortement marquée de la petite vérole, elle avait grand air cependant et pouvait être fort gracieuse quand il lui plaisait. « Cœur de Lombarde, esprit de Florentine, elle veut très fortement », avait dit le prince de Monaco. Le duc de Saint-Aignan, envoyé par Louis XIV, pour la saluer à l'entrée en Provence, écrivait : « Elle a une volonté très absolue... je crois cependant qu'il y aura manière de la gouverner; si elle le peut être, ce sera par ceux de ses domestiques qui sauront lui plaire. » Saint-Aignan prévoyait Alberoni qui, on le sut plus tard, avait machiné le renvoi de la princesse des Ursins. L'ambition de Philippe V s'affermit sous l'influence d'Élisabeth et de son confident.

La carrière d'Alberoni ressemble étrangement à celle de Dubois; comme le précepteur du duc d'Orléans, il est de basse extraction. Fils d'un jardinier de Plaisance, il « avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès ». Il sut gagner les bonnes grâces du duc de Parme qui lui trouva de l'esprit et finit par le charger de le représenter à la Cour de Madrid. Comme Dubois, il réussit à se faire une situation exceptionnelle, surtout quand il eut négocié le mariage d'Élisabeth Farnèse, nièce de son maître, avec le roi d'Espagne. Comme Dubois, il devint cardinal, excitant les mêmes indignations lorsque l'on apprit qu'il faisait partie du Sacré-Collège.

Il eut la plus grande action sur l'esprit de celle qu'il avait faite reine, et par là sur l'esprit du roi qui se laissait mener. Ce fut lui qui inspira toute la politique de Philippe V, durant les premières années de la Régence; il poussa le roi à la conquête de l'Italie et il mit dans le cœur

d'Élisabeth cette haine de la France, laquelle devait persister, malgré les rapprochements qui se firent dans la suite, et survivre même à la déchéance d'Alberoni.

Il flatte l'Angleterre afin de porter un coup mortel à notre pays; il fait signer par Philippe V un traité (14 décembre 1715) par lequel il est accordé au roi de la Grande-Bretagne plus de privilèges en Amérique que notre pays n'en avait jamais obtenu, traité si avantageux « que l'ambassadeur de Hollande à Madrid s'en réjouissait comme de la ruine du commerce de la France ». Malgré tout, les Anglais n'en vinrent pas à l'alliance proposée par Alberoni, et la stupéfaction fut grande lorsqu'en mai 1716 on apprit à Madrid que George Ier et l'empereur venaient de conclure un traité qui garantissait réciproquement leurs territoires; — l'empereur, cet ennemi irréconciliable de Philippe et compétiteur malheureux de la succession castillane. Le roi d'Espagne était *puni* d'avoir rompu avec la France et de s'être séparé des Bourbons.

On ne saurait en vouloir au Régent s'il renversa les plans d'Alberoni, s'il s'assura à son tour de l'amitié de l'Angleterre, enfin s'il rétablit la paix menacée par les projets d'un intrigant habile, mais qui voyait trop haut et trop loin. Avait-il en effet les vraies qualités de l'homme d'État, cet Alberoni qui disait de lui-même : « Mon naturel est vif et la petite marmite bout aisément »? De son propre aveu, il n'avait pas cette possession de soi-même qui seule assure la victoire en diplomatie — il avait d'ambitieuses visées, mais le tempérament, le tact et la mesure lui firent toujours défaut.

Au fond l'Angleterre se joua de l'Espagne, elle n'avait aucun intérêt à soutenir Philippe V et à lui procurer la couronne de France.

George Ier et le Régent, au contraire, pouvaient se rendre de mutuels services. Ces deux princes, il ne faut point l'oublier, étaient très proches parents. Par leurs mères ils descendaient des Stuarts; leur aïeule et bisaïeule était Élisabeth,

sœur de Charles Ier, cette malheureuse reine de Bohême, dépossédée et exilée au début même de la guerre de Trente Ans. Avant le 1er septembre 1715, les deux cousins avaient échangé des lettres courtoises et même affectueuses, ils se ménageaient l'un l'autre en prévision des événements. George avait besoin du roi de France pour éloigner le Prétendant, fils de Jacques II, de qui il avait pris la place, et, de son côté, le duc d'Orléans comptait sur le roi d'Angleterre pour maintenir l'Espagne en respect. Ce fut entre eux un véritable pacte. Il y eut quelques hésitations de part et d'autre. Le Régent nageait entre deux eaux. Fort préoccupé d'établir ses nombreuses filles, il avait songé à marier Mademoiselle de Valois, qui fut duchesse de Modène, avec le chevalier de Saint-Georges; il soutenait le Prétendant en secret, tandis que George Ier laissait Alberoni se brûler aux marrons du feu. Malgré ces atermoiements la première entente cordiale se conclut, cimentée par des intérêts très vifs et très personnels. Ce pacte favorisait la Maison d'Orléans dont le Régent préparait le triomphe définitif, au cas où Louis XV viendrait à disparaître ; elle donnait aussi à George Ier l'appui et le soutien dont il avait besoin pour assurer sa situation d'usurpateur. En somme, toute la politique de cette époque est fondée sur le plus franc égoïsme ; à Versailles, à Londres, à Madrid, on défend, non pas une cause nationale, mais une cause dynastique.

Mais, du moins, dans cette lutte, les diplomates firent merveille et Dubois, non sans peine et sans sacrifices, tira le Régent de la situation fâcheuse où il se trouvait entre l'Angleterre mécontente de la conduite équivoque du duc d'Orléans, l'Espagne en lutte ouverte avec la France, et aussi la faction des légitimés qui, mis à l'écart, attendaient tout de l'intervention de Philippe V. Ces trois problèmes allaient se résoudre presque simultanément, grâce à Dubois, muni des pleins pouvoirs de son maître.

Le futur cardinal ne pouvait se fier qu'à lui-même pour une aussi délicate négociation. En juin 1716, il part pour la

Hollande, dans le plus strict incognito, sous un nom et sous un habit d'emprunt. Il s'appelle Saint-Albin, il a toute une garde-robe de costumes divers et de perruques variées ; un seul secrétaire l'accompagne, le sieur de Sourdeval, lequel passe pour le maître. Cette mission, qui devait aboutir à la Triple et à la Quadruple alliance, prend au début des allures de comédie et semble être confiée à Dorante et à Pasquin.

Arrivé à La Haye (5 juillet), Dubois guette le passage de George Ier qui doit débarquer, sur un point resté secret, pour se rendre dans ses États de Hanovre ; il est porteur d'une lettre du Régent dont voici le texte : « Si l'abbé Dubois, qui va en Hollande pour ses affaires particulières, s'y trouve lorsque Sa Majesté y passera, et s'il a l'occasion d'avoir l'honneur de lui rendre compte des sentiments qu'il connaît en moi pour la personne de Votre Majesté et pour l'union de la Grande-Bretagne et de la France, je la supplie d'avoir créance en lui, et d'être persuadée qu'il ne peut exagérer mon estime et mon respect pour Votre Majesté. » Lorsque, après quinze jours d'attente, Dubois apprend l'arrivée du roi, il adresse un billet au ministre Stanhope, lui disant : « Je n'ai pu résister, Milord, à la tentation de profiter de votre passage par la Hollande pour avoir l'honneur de vous embrasser. Je suis à La Haye à l'insu de tout le monde et entièrement inconnu ; je vous en demande le secret, et je vous supplie de bien vouloir me faire savoir en quel endroit vous jugerez à propos que je me rende, et en quel temps, pour pouvoir vous entretenir librement ; j'espère que vous voudrez bien accorder cette grâce à l'ancienne amitié dont vous m'avez honoré et à l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde. »

L'abbé voit Stanhope le 21 juillet, il ramène la confiance dans l'esprit du ministre au sujet de l'attitude du Régent qui abandonne toute idée de venir au secours du fils de Jacques II, et, après trois entrevues, il revient en hâte à Paris pour prendre langue. Une semaine se passe et Dubois repart pour Hanovre où s'était, sur ces entrefaites, discutée

l'entente à laquelle Stanhope mettait des conditions qui seront acceptées, non sans quelque peine.

Le ministre anglais avait été la cheville ouvrière de ces transactions ; c'était un diplomate avisé, fort activement mêlé aux grandes affaires ; son opinion se résumait en cette phrase : « J'espère bien faire perdre aux Anglais l'habitude de regarder les Français comme leurs ennemis naturels. » Il avait connu le Régent en Espagne et Dubois à Paris; il lui plaisait d'encourager une politique hardie, il ne se dissimulait pas sans doute le profit qu'il en pourrait retirer — profit moral toutefois. Car Stanhope eut à repousser, au cours des négociations, les offres d'argent que lui fit Dubois; l'abbé alla jusqu'à lui proposer 600 000 livres, qu'il refusa. Le cadeau se réduisit à l'envoi de soixante pièces des meilleurs vins de Champagne et de Bourgogne à la Cour d'Angleterre. Quant à Dubois lui-même, que Saint-Simon accuse de s'être vendu aux Anglais, comment aurait-il pu accepter et offrir une « gracieuseté » tout à la fois? Sa cupidité est bien connue, mais en cette circonstance il faut faire justice de la calomnie du mémorialiste. Un des derniers historiens de Dubois, M. Wiesener, a fait de minutieuses recherches au Record Office de Londres, et n'a trouvé nulle trace de sommes données à Dubois. Reste la question du diamant acheté à Pitt, beau-père de Stanhope, pour 2 500 000 francs, le fameux « Régent », aujourd'hui au Louvre; là encore, il s'agissait de gagner les Anglais ou plutôt un parti tout-puissant à la Chambre des Communes, jusqu'à ce moment fort opposé à l'alliance française. Que Dubois ait eu une commission de Pitt, c'est possible, mais ce n'est qu'une hypothèse fondée sur le caractère du personnage et sur de simples présomptions.

La Triple alliance fut signée le 4 janvier 1717 entre la France, l'Angleterre et la Hollande — sous les auspices d'une « paix véritable, ferme et inviolable ». Les conditions portaient que « celui qui a pris le titre de prince de Galles, pendant la vie du feu roi Jacques II, et, après la mort

du susdit roi, celui de roi de la Grande-Bretagne », serait à tout jamais expulsé du territoire français et irait séjourner « au delà des Alpes ». L'Angleterre ne voulait pas voir se recommencer l'expédition que le Prétendant venait de tenter, sans succès du reste, sur le territoire anglais, et poursuivait ainsi l'entier anéantissement du parti jacobite. Quant au canal de Mardick entrepris, on le sait, par Louis XIV afin de remplacer le port de Dunkerque, démoli de par le traité d'Utrecht, il devait être abandonné et ne servir qu'à « l'écoulement des eaux qui inonderaient le pays, et au commerce, nécessaire pour la subsistance de cette partie des Pays-Bas, qui sera seulement fait par des bâtiments qui ne pourront avoir plus de seize pieds de largeur ». On avait stipulé le maintien des clauses du traité d'Utrecht relatives à la succession de la ligne protestante de la Grande-Bretagne et à la succession à la couronne de France, desquelles clauses les Bourbons d'Espagne avaient été exclus. A la Hollande enfin la France concédait l'abolition du droit de quatre sous par livre que payaient ses marchandises à leur entrée en notre pays.

George Ier et le Régent sauvegardaient donc leur tranquillité dynastique, et la Hollande voyait grandir ses intérêts commerciaux. La France, il est vrai, sacrifiait Mardick, mais, ce faisant, elle se conformait à l'esprit du traité d'Utrecht ; c'était la guerre certaine si elle n'avait pas cédé.

On a beaucoup récriminé contre la politique de Dubois et du Régent; on n'accepte pas facilement les nouvelles idées qui renversent les traditions, on n'aime pas à remonter le courant ; mais cette politique est défendable quand on envisage l'attitude de l'Espagne, alliée naturelle de la France, devenue son ennemie, et que l'on compare cette attitude à celle de George Ier qui, de longue main, a poursuivi son idée d'alliance française. Avant la mort de Louis XIV, il écrivait à Stair, son représentant à Paris : « Nous trouvons à propos de vous ordonner d'une manière particulière de tâcher par tout moyen d'entretenir la plus

étroite et intime correspondance avec notre frère le duc d'Orléans... Vous l'encouragerez à s'appuyer sur nous et sur nos royaumes pour qu'il trouve, le cas échéant, l'assistance la plus efficace... » Dix-huit mois à peine s'étaient écoulés et George I[er] était victorieux : il avait eu l'air de faire le jeu de son futur allié, il avait fait le sien — c'était le comble de l'habileté diplomatique.

Les intérêts français, le « bien solide » du peuple, ne furent pas négligés, malgré tout. A la fin de 1716, Dubois disait au Régent : « Il est vrai que cette alliance déterminera le système de l'Europe pour longtemps, et donnera à la France une supériorité qu'elle ne pourra pas acquérir autrement. Cela posé, elle me paraît sans prix et, si j'étais le maître, j'aimerais mieux donner trente millions que de la manquer ». En regard de cette déclaration, le Régent écrivit de sa main : « Je pense comme vous sur tout cela. » Et le jour où l'on signa le traité, Stanhope disait à Dubois : « Votre voyage à La Haye, Monsieur l'abbé, a sauvé bien du sang humain, et il y a bien des peuples qui vous auront obligation de leur tranquillité, sans s'en douter. »

Mais Dubois entendait évidemment tirer profit de la conclusion de la Triple alliance. Quand elle fut signée, il prit position sans tarder : « Je m'estime heureux, écrit-il au duc d'Orléans, d'avoir été honoré de vos ordres dans une affaire si essentielle à votre bonheur, et je vous suis plus redevable de m'avoir donné cette marque de l'honneur de votre confiance *que si vous m'aviez fait cardinal.* » C'est là le premier jalon posé; en attendant, Dubois obtient la liste des bénéfices vacants et, sans nulle vergogne, se taille une large part de dignités rémunératrices; il s'octroie entre autres l'abbaye d'Alquier (23 000 livres de revenu) et siège comme conseiller d'État aux Affaires étrangères. Cette ascension de l'abbé est marquée par l'abandon des Conseils; c'est le retour aux anciennes formes et l'assurance pour Dubois d'être le maître absolu de son département.

Aussi n'est-ce plus en personnage de comédie, caché dans

une méchante auberge hollandaise, que Dubois poursuit sa carrière, mais en superbe ambassadeur, menant grand train à Londres. Avide d'honneurs, il va consacrer sa politique de façon définitive par la signature de la Quadruple alliance (2 août 1718). Il amènera l'empereur Charles VI à renoncer à l'espoir de réunir la couronne d'Espagne à celle de Hongrie, et annulera ainsi toute envie d'usurpation nouvelle. Philippe V aura, de son côté, la promesse de l'empereur de la cession du duché de Parme au bénéfice de son fils, Don Carlos. Mais le roi d'Espagne ne souscrira que malgré lui à ces conditions.

Tandis que Dubois négociait à la Cour d'Angleterre, Alberoni, devenu cardinal (12 juillet 1717), employait l'argent de la *Cruzada* contre les infidèles, prélevé sur le clergé d'Espagne et des Indes par autorisation papale, à fortifier la marine de Philippe V. Il faisait une descente en Sardaigne et rêvait de reprendre la Sicile que le traité d'Utrecht avait donnée au duc de Savoie. Cette autre *Armada* fut entièrement détruite par l'amiral anglais Byng (17 août 1718), à la hauteur de Syracuse et du cap Passaro.

Une défaite moins sanglante attendait encore le cardinal. On découvrit, le 5 décembre 1718, les intrigues menées à son instigation par le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, afin de créer des partisans français à son maître auprès des princes légitimés, mécontents de la situation très effacée qu'ils devaient à la Régence. Le mot pompeux, quoique consacré, de conspiration, est trop fort pour désigner un complot enfantin, ourdi fort maladroitement par la duchesse du Maine, petite folle qui trouvait dans ces imbroglios un remède à sa neurasthénie.

Mais l'on se plut à traiter les « conjurés » en coupables et à les prendre au sérieux, sachant fort bien qu'une poignée d'écervelés ne formait pas un parti. Qu'était ce comte de Laval qui, sous prétexte de parenté, avait *drapé*, c'est-à-dire porté le deuil, à la mort de Louis XIV, sinon un orgueilleux à l'affût de ce qui pouvait le mettre en relief ?

Et ce marquis de Pompadour, au nom si célèbre depuis, que poursuivait-il dans cette aventure? Rien qu'une occasion de sortir de la ruine où l'avait plongé le nouveau gouvernement dont il n'était point l'ami. Ces deux personnages avaient été chargés par Mme du Maine, l'un des relations avec l'Espagne, l'autre de la correspondance avec les provinces. Cellamare lui-même s'était rendu compte de la nullité des acolytes de la petite duchesse, et de la gaucherie de leurs démarches; aussi, quand on lui communiqua l'ordre signé d'Alberoni de ne pas quitter Paris avant d'avoir mis le feu à toutes les mines, « mines sans poudre ! » dit-il fort spirituellement. On relégua la duchesse du Maine au château de Dijon; le duc du Maine, qui n'avait pas eu la confiance de sa femme, et était resté à l'écart, fut néanmoins mené à la citadelle de Doullens et les comparses furent logés à la Bastille, à Vincennes et ailleurs; — mais on fit bientôt grâce à tout le monde, et l'on se contenta des aveux des coupables comme gage de leur liberté. En sa qualité d'ambassadeur Cellamare était intangible. Après avoir été retenu quelque temps à Blois il fut reconduit à la frontière espagnole.

Dubois se fit naturellement une arme de la prétendue conspiration pour déterminer le Régent à déclarer la guerre à l'Espagne et à poursuivre la politique anglaise. Si Philippe V, à ce moment, eût participé enfin à la Quadruple alliance, c'est-à-dire s'il eût abandonné ses prétentions et accepté pour son fils les duchés italiens que lui refusait le traité d'Utrecht, on n'aurait pas eu recours à ce moyen extrême et regrettable. Mais aucune démarche ne put réduire l'entêtement d'Alberoni, et, à vrai dire, c'était au cardinal qu'on voulait donner la leçon.

Le 9 janvier 1719, la rupture était consommée entre la France et l'Espagne; le chef de nos armées était le maréchal de Berwick, qui naguère avait gagné des batailles au profit du petit-fils de Louis XIV, et les hostilités éclataient au printemps (20 avril); ce ne fut qu'une suite de revers, pour la marine et les troupes de Philippe V : incendie des arse-

naux de Pasajes et de Santoña, prise de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Le roi d'Espagne comprit quel conseiller chimérique il avait écouté.

Tous les projets d'Alberoni sombraient, et cependant que de projets échauffaient cette tête en ébullition ! Le cardinal avait tenté (mars 1719) de secourir le prétendant Stuart, et la flottille qui faisait voile vers l'Écosse était dispersée par une tempête; en juin, il fait proposer par Philippe un démembrement de la France et de l'Angleterre avec promesse de réserver un trône au duc d'Orléans et un autre à Jacques. Après avoir ainsi, du fond de son palais, bouleversé la carte d'Europe, Philippe écrivait : « Voilà les conditions qui rétabliront la tranquillité publique, l'équilibre dans l'Europe, la paix et la satisfaction en Espagne et en France, et l'honneur dans notre auguste Maison, auquel l'Angleterre avait donné tant d'atteintes, et cette dernière recevra chez elle la loi du partage qui convient plus que celui qu'elle avait projeté pour toute l'Europe. L'on verra briller le lustre de la Maison de France par l'augmentation d'une couronne sur la tête d'un prince de son auguste famille. » (12 juin 1719.) A cette lettre, le duc d'Orléans ne fit aucune réponse.

Alberoni se tourna encore du côté des provinces de France et principalement du côté des Bretons ; il profita d'une agitation créée par les États généraux de Bretagne et envenimée par un groupe de gentilshommes, favorables à la cause espagnole, mais agissant de connivence avec le cardinal, en dehors de la duchesse du Maine. Une commission improvisée, dite Chambre royale, nommée par lettres patentes du 3 octobre 1719, jugea ces révoltés : quatre d'entre eux furent décapités, entre autres le marquis de Pontcallec; seize autres, réfugiés à Madrid et à Parme, se virent condamnés par défaut.

Bien avant, Alberoni n'avait-il pas encore compté sur les Turcs, alors que les Infidèles signaient avec l'empereur la paix de Passarowitz, et n'avait-il pas mis un nouvel espoir en Charles XII, roi de Suède, juste au moment où ce

capitaine tombait dans la tranchée devant Frederikshall ?

Il n'est pas permis à un ministre de n'avoir jamais raison des événements qu'il suscite et d'être ainsi poursuivi par la fatalité. Tous les rêves d'Alberoni s'évanouissaient un à un ; les complots qu'il tramait contre le roi d'Angleterre et l'empereur au Nord et en Orient, les menées sourdes qu'il dirigeait contre le Régent s'envolaient en fumée. Il avait donné la mesure de son tempérament, énergique sans doute, mais déséquilibré. Les yeux du roi d'Espagne furent dessillés, et quand Philippe chassa le cardinal comme un valet, en lui donnant l'ordre de sortir de Madrid dans les huit jours, et de ne plus jamais se représenter devant sa personne, ce fut un soulagement dans toute l'Europe (décembre 1719). Dubois écrivait à Stanhope : « Le roi et la reine d'Espagne ont enfin pris la résolution d'éloigner du ministère et de renvoyer hors d'Espagne, le cardinal Alberoni... On ne peut pas apprendre ce dénouement sans faire réflexion, Mylord, sur la justice qu'on doit à Votre Excellence d'avoir proposé de si grands projets et des mesures aussi justes pour les conduire à leur fin et pour épargner, par des soins et des dépenses médiocres et passagères, *les malheurs infinis qu'une guerre générale pouvait attirer*. »

Dans une lettre inédite des Archives de Naples (11 décembre 1719), Élisabeth Farnèse disait au duc de Parme : « Dieu soit loué ! le cardinal s'en va demain ; mais ayez l'œil sur lui, car il est capable de tout, c'est une cervelle diabolique, *un cervello diabolico*. »

Alberoni lui-même reconnaît qu'il était un obstacle à la tranquillité européenne. Il avoue à son ami Rocca (6 décembre 1719) : « *Dal nostro signor Marchese Annibale Scotti intenderà V. S. Illma quanto passa. Era il minore sacrificio che si potea fare per dare la pace all' Europa.* — V. S. apprendra du marquis Annibal Scotti ce qui se passe. C'était le moindre sacrifice que l'on pût faire pour donner la paix à l'Europe. » Est-ce résignation, orgueil ou ironie ? On peut lire tout ce qu'on veut entre les lignes.

Alberoni vivra jusqu'en 1752, et quand il mourra à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il aura la joie de voir Don Carlos et Don Philippe, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, possesseurs des royaumes de Naples et du duché de Parme, et l'Italie délivrée partiellement de la domination autrichienne, — joie un peu amère, car il ne sera pour rien dans ce résultat.

Le roi d'Espagne essaya, malgré sa défaite, d'exiger des sacrifices du vainqueur. — Voulait-il se faire payer le renvoi d'Alberoni lorsqu'il demandait, comme condition à la signature du traité, la restitution des pays occupés par les belligérants et la reconnaissance des droits de son fils Don Carlos aux successions de Parme et de Toscane, sans aucune investiture impériale ? Philippe V fut désarmé par l'excès même de ses revendications. Le 20 janvier 1720, il accéda enfin à la Quadruple alliance ; cette accession fut ratifiée à La Haye le 20 mai : la Sicile revenait à l'empereur, le duc de Savoie, roi de Sicile, devenait roi de Sardaigne ; le roi d'Espagne renonçait une fois encore à la couronne de France et acceptait le bon plaisir de l'empereur pour l'établissement de Don Carlos en Italie.

Les relations du Régent et de Philippe V ne tardent pas à être scellées par la promesse de mariages qui semblent ramener les jours les plus heureux pour l'une et l'autre Maison et satisfaire les plus hautes ambitions dynastiques. En 1721, Louis XV est fiancé à Anne-Marie-Victoire, sa cousine germaine, fille du roi d'Espagne et d'Élisabeth Farnèse ; le roi va entrer dans sa douzième année, l'Infante dans sa cinquième, on se hâte un peu, il faudra attendre encore longtemps la célébration du mariage, mais le Régent veut établir ses filles, Mlle de Montpensier qui, femme de Louis Ier, sera reine d'Espagne pendant quelques mois [1], et Mlle de Beaujolais, promise à Don Carlos, et il est décidé

1. En janvier 1724, Philippe V abdique en faveur du prince des Asturies qui régna, sous le nom de Louis Ier, et mourut au mois de juillet suivant. Philippe alors reprit la couronne.

qu'il y aura échange de princesses. Mariannita, comme l'appelle sa mère, fait son entrée solennelle à Paris le 2 mars 1722, au milieu de la joie populaire; on la trouve charmante, très vive, assez jolie, « blonde, blanche et incarnate ». La veille, elle était à Chartres, où le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, et Mme de Soubise étaient allés à sa rencontre. Par malice, on avait dit à l'Infante que le cardinal était fort laid et plus laid que l'évêque de Bazas dont elle avait eu peur. Quand elle vit au contraire M. de Rohan si beau (c'était la *belle Éminence*), elle se tint coite, mais, en dînant, une demi-heure après, elle lança cette phrase malicieuse : « *Il faut donner le fouet à Mme de Soubise parce qu'elle a menti.* » Le 24 mars, il y eut sur la Seine un superbe feu d'artifice; — c'était une fête donnée par le duc d'Ossone, ambassadeur d'Espagne. Louis XV et Anne-Marie-Victoire la virent d'une loggia installée au Louvre. L'Infante tira à plusieurs reprises le roi par sa manche, parce qu'il ne disait rien, et lui demanda : « Monsieur, ne trouvez-vous pas cela beau ? » Il répondit : « Oui », sur quoi elle fit cent signes avec ses mains à ceux qui étaient autour d'elle, et s'écria : « *Il m'a parlé ! Il m'a parlé !* » Le contraste était frappant entre cette « mirmidonne Infante » comme disaient les chansons, et ce jeune monarque mélancolique et taciturne. Les artistes nous ont transmis les traits de Mariannita, et c'est un des délices de Versailles de voir, au château, son gracieux portrait par Belle, où, souriante, elle tient une couronne de fleurs, une de ces couronnes qui se fanent, symbole même de la destinée de la petite princesse en France.

Le président Hénault raconte un peu brutalement ces combinaisons matrimoniales, mais il semble bien près de la vérité lorsqu'il dit dans ses *Mémoires* : « Le Régent, après une prompte délibération, dit à ses familiers : « J'entrevois « les motifs de l'Espagne ; mais l'intérêt présent est que ma « régence soit tranquille et je consens qu'on fasse venir « l'Infante. » Que n'ajoutait-il qu'il avait la même passion que le roi d'Espagne, avec des droits tout contraires et que,

comptant très bien faire valoir les renonciations, il ne devait pas souhaiter sitôt d'héritiers au roi ? »

Quel brillant avenir pour toutes ces princesses, et, à leur défaut, pour leurs parents ! Ce que la politique et la guerre n'avaient pu réaliser, ces mariages, croyait-on, allaient l'accomplir !

Tout était donc calme maintenant après les troubles qu'avaient amenés le système de Law et les rêves d'Alberoni. Au moment où son rival disparaît, Dubois peut satisfaire toute son ambition. Le 9 juin 1720, il est sacré archevêque de Cambrai ; le 16 juillet 1721, il obtient le chapeau de cardinal ; le 4 décembre, il est reçu à l'Académie française ; le 22 août 1722, il est nommé premier ministre. Il serait bien long de raconter, après le mémorialiste Saint-Simon et l'historien Lémontey, toutes les intrigues que représente cette marche à l'Étoile. Il suffit de rappeler que, pour devenir prélat et occuper le siège de Fénelon, Dubois dut être ordonné prêtre, et que, pour se vêtir de pourpre, il mit en mouvement le roi d'Angleterre, un luthérien, et le Prétendant, un catholique, les Cours de Madrid et de Vienne, les oratoriens et les molinistes, dirigeant au même but les plus irréconciliables ennemis et répandant à profusion l'or de la France, huit millions ! Il n'eut gain de cause qu'en faisant accepter par les parlementaires la fameuse Bulle *Unigenitus* de 1713, qui condamnait les cent une propositions extraites du livre du Père Quesnel, oratorien (*Réflexions sur le Nouveau Testament*), et qui avait suscité tant de querelles. Le duc d'Orléans s'était, au début de sa Régence, fortement opposé à cette soumission, voulant se montrer libéral et soutenir les jansénistes qui se réclamaient du Père Quesnel, mais il ne pouvait rien contre cette fièvre du chapeau qu'on a comparée à la *rabbia papale* des cardinaux en crédit.

Dubois ne jouit pas longtemps de sa situation étonnante ; il mourut le 10 août 1723 et son maître, le Régent, fut enlevé la même année (2 décembre) par une attaque d'apoplexie, au château de Versailles.

L'un et l'autre ont eu des défauts que l'histoire leur a cruellement et justement reprochés; mais ils s'en allaient, laissant derrière eux une tâche accomplie, une œuvre, il est vrai, encore impopulaire aujourd'hui auprès de quelques historiens et que devait compromettre la politique très différente d'un successeur de Dubois, le cardinal de Fleury.

La Régence, pour beaucoup, ne représente que les petits soupers, les mascarades, les bals de l'Opéra fondés alors, « un peu d'esprit et beaucoup de débauche » (Voltaire). Mais le Régent qui bouleversait l'ancienne étiquette de la Cour, la Cour pompeuse de Louis XIV, fit la part des travaux sérieux; — ce Don Juan n'oublia pas qu'il avait des devoirs publics. Sa vie d'homme d'État est aussi modérée que fut immodérée sa vie intime. On lui doit autre chose que de faire revivre les libelles, les calomnies et les légendes.

Il y eut en ce temps-là un poète prodigieux ; dans son *Embarquement pour Cythère*, il synthétise la fête galante de la Régence, avec quel art, quelle audace, quelle puissance de coloris ! Tenons-nous-en à ce témoignage esthétique, tâchons de ne voir que la beauté de cet épisode païen, et donnons un souvenir attendri à ce pauvre Watteau, mort si jeune, aimé des dieux, qui a su dégager la poésie de l'amour, et mettre un voile discret sur les bacchanales de cette époque effrénée.

Principales sources :

Archives de Naples, fascio 56 ; *Lettere confidenziali di E. Farnese al Duca di Parma.* Documents à nous communiqués par M. Glauco Lombardi. — *Mémoires* du maréchal de Berwick, de Mme de Staal, du président Hénault. — *Lettres intimes d'Alberoni à Rocca*, publiées par E. Bourgeois, 1 vol. in-8°, Paris, 1892. — Dumont : *Corps diplomatique*, VIII.

Voltaire : *Siècle de Louis XV.* — Michelet : *Histoire de France.* — Aubertin : *L'esprit public au XVIIIe siècle*, 1 vol. in-12, 1872. — A. Baudrillart : *Philippe V et la Cour de France*, vol. II, 1890. — Wiesener : *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, 3 vol. in-8°, 1891. — Glasson : *Le Parlement de Paris*, 2 vol. in-8°, Paris, 1901. — Bliard : *Dubois. cardinal et premier ministre*, 2 vol. in-8°, 1902.

DEUXIÈME PARTIE

LE DUC DE BOURBON ET LE CARDINAL DE FLEURY

CHAPITRE V

LE MARIAGE DU ROI

(1723-1725)

La Cour au moment de la mort du Régent. — Patience de Fleury. — Le duc de Bourbon et la marquise de Prie. — Le nouveau gouvernement. — Son impopularité. — Résultats de l'abdication de Philippe V. — Le mariage du fils du Régent. — Renvoi de l'Infante. — Les candidates au trône de France. — Les sœurs de M. le Duc. — Démarches de Catherine I. — Marie Leszczynska. — Son existence à Wissembourg. — Correspondance de la marquise de Prie et de Stanislas. — La *Polonaise*. — On parle de mésalliance. — Parodie de l'*École des Femmes*. — Vengeance de l'Espagne. — Portraits de Marie. — Le mariage est célébré à Fontainebleau. — Conseils de Stanislas Leszczynski à la reine de France.

Après la mort de Dubois, le duc d'Orléans, dont la Régence prenait fin à la majorité de Louis XV, avait accepté la place de premier ministre ainsi devenue vacante le 2 décembre 1723. La nomination de son successeur se fit le soir même ; Louis-Henri de Bourbon, appelé Monsieur le Duc, qui se trouvait à Versailles au moment où Philippe rendait le dernier soupir, n'eut aucune peine à se faire agréer du roi et de Fleury ; l'évêque recommanda la candidature du prince, Louis XV fit un signe de tête et le nouveau ministre prêta aussitôt le serment de sa charge. Cet arrière-petit-fils du grand Condé ne dut pas son élévation à son intelligence, ni à ses capacités,

mais il était la seule personne de la famille royale en état de se mettre sur les rangs. Les deux frères légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, avaient été tenus à l'écart ; on se méfiait du premier et surtout de sa femme ; quant au second, on disait qu'il était trop honnête homme pour devenir un bon ministre.

Restaient quelques princes du sang, presque tous nés après 1700, trop jeunes pour faire ombrage au duc de Bourbon. C'était le fils unique du Régent, Louis, duc de Chartres, qui, malgré ses partisans, sembla vouloir expier les excès de son père et se jeta dans la dévotion ; les deux frères puînés du nouveau ministre, le comte de Charolais, être brutal et farouche, et le comte de Clermont ; le prince de Dombes et le comte d'Eu, fils du duc du Maine ; et enfin le prince de Conti, de la branche cadette des Bourbon-Condé, né en 1695 ; il avait épousé une sœur de M. le Duc ; ni la femme, ni le mari, n'étaient bien en Cour.

Un seul homme comptait : Fleury ; mais le précepteur de Louis XV appartenait à la race des ambitieux patients, il savait que son heure viendrait, l'affection très sincère qu'il avait inspirée à son royal élève lui en était une sûre garantie.

Le duc de Bourbon est né en 1692, il a donc trente et un ans au moment où il arrive au pouvoir. Dans sa prime jeunesse il avait assez bon air, mais il fut éborgné à la chasse par le duc de Berri et resta défiguré. Peu à peu il perd sa prestance, devient maigre « comme un éclat de bois », trop grand il se voûte, et ses jambes de cigogne soutiennent mal son corps, ses yeux sont si rouges qu'on ne sait distinguer son mauvais œil du bon, en somme il est « d'une figure peu revenante ». Tel est le portrait physique que font de lui, et Madame Palatine et Toussaint.

Son humeur est brusque, ombrageuse ; aussi n'est-il pas aimé, sans compter qu'il s'est enrichi par le système de Law et que la foule des gens ruinés lui en garde rancune. Il mène grand train avec sa fortune immense, il a l'amour des choses rares et précieuses, il contribue à faire de Chantilly

un château digne d'un grand seigneur. Comme ministre, toutefois, il se révéla très borné et très ignorant, et cela ne surprit personne. Il n'eut que peu de crédit auprès du roi, avec lequel il ne travailla jamais en tête à tète : ce fut la condition expresse que posa l'évêque de Fréjus, lorsqu'il voulut bien proposer à Louis XV la nomination du duc. Faible de caractère, il devient un jouet entre les mains d'une jeune femme, la marquise de Prie, fille de Berthelot de Pléneuf, ce traitant que nous avons vu compromis à la Chambre de justice ; il va inaugurer au XVIIIe siècle le règne des ingérences féminines dans les affaires d'État, bien différent en cela du Régent qui avait fait deux parties distinctes dans son existence : les plaisirs et la politique, sans les confondre jamais, et qui gardait avec une réserve jalouse les secrets du gouvernement. Philippe d'Orléans avait suivi les conseils de sa mère qui écrivait en 1715 : « J'ai pris la résolution de ne me mêler de rien. Malheureusement la France, soit dit entre nous, a trop longtemps été gouvernée par des femmes [elle pensait à sa grande ennemie, Mme de Maintenon]... Je veux que mon exemple serve à mon fils, et qu'il ne se laisse mener par aucune femme. »

La marquise de Prie, Agnès Berthelot de Pléneuf, avait vingt-cinq ans en 1725. C'était une créature des plus séduisantes ; elle avait brillé à Turin, comme ambassadrice de France et, dès son retour, s'était signalée par le génie de l'intrigue ; elle avait cabalé contre Le Blanc, ministre de la Guerre, contre les Belle-Isle et contre sa propre mère. Elle va maintenant évoluer sur un théâtre plus vaste, elle gouvernera l'État et en récoltera de grands bénéfices ; toutefois acquérir du bien n'était pour elle que secondaire, elle se serait contentée d'une médiocre fortune, pourvu qu'elle eût dominé. Mais son ambition sera satisfaite à tous égards : son passage aux affaires, pour elle et non pour la France, deviendra une source de brillants revenus.

Le président Hénault s'est plu à tracer de la marquise un bien joli crayon : « Elle était d'une taille déliée et au-dessus

de la commune ; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais ; et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talents dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avait donnés ; elle avait une voix légère comme sa figure ; elle était grande musicienne, jouait très bien du clavecin... » Le marquis d'Argenson nous la montre « parée encore plus de grâce que de beauté » avec « un esprit délié et qui allait à tout... ». Certes ces portraits nous renseignent mieux sur la charmeresse que la toile de Vanloo dans laquelle la marquise est représentée tenant un oiseau, symbole même de l'attrait d'une aussi captivante personne. Les vers inscrits au bas de l'estampe ne laissent aucun doute, l'allusion est claire :

Sur votre belle main, ce captif enchanté,
De l'aile méprisant le secours et l'usage,
Content de badiner, de pousser son ramage,
N'a pas, pour être heureux, besoin de liberté.
Le cœur, né libre, Iris, n'a de plus chère envie
Que d'atteindre au plus tôt le temps de s'engager ;
Est-il coulé ce temps si doux, mais trop léger,
Ah ! que la liberté nous pèse dans la vie !

Et quand Trémolières peint M. le Duc et Mme de Prie sous les traits de Renaud et d'Armide, il ne fait que réaliser la galante allégorie de Vanloo.

On comparait la marquise à Agnès, mais de l'ingénue elle n'avait qu'une candeur d'emprunt, un voile de naïveté; sa grâce, sa jeunesse, sa taille de nymphe, dont Saint-Simon parle aussi, son air de modestie, son esprit qui semblait extrêmement cultivé, son habitude du monde et des Cours étrangères, tout donnait le change. Fine et rouée, elle comprend qu'il faut laisser des illusions au duc qui se croit habile et indépendant ; elle affecte de ne se mêler de rien et d'attendre que l'on vienne lui communiquer les affaires. Elle

choisit Pâris-Duverney, adversaire de Law, le met entre elle et le ministre, et lui confie le gouvernement des finances. Pâris-Duverney prend le contre-pied du système de Law ; il rejette le papier-monnaie et veut faire baisser le prix des denrées en diminuant la valeur des espèces monnayées. Il fait descendre le louis d'or de 27 livres à 14 et suscite des émeutes, en voulant fixer des tarifs pour les salaires et les marchandises, en dépit des lois économiques et des rapports de l'offre et de la demande. Le président Hénault dit que Pâris reportait au prince les délibérations dont il était convenu avec la marquise, et que la fine mouche poussait la ruse jusqu'à contredire le duc quand il venait la consulter. Aussi ne cessait-il d'admirer l'intelligence avec laquelle elle saisissait les questions dont il croyait qu'elle entendait parler pour la première fois. L'astucieuse finesse de Mme de Prie rend ce subterfuge très vraisemblable ; en tous cas nous savons avec quelle activité, secondée par deux secrétaires, elle prévient les décisions, apostillant de sa main les placets présentés au premier ministre.

Voilà les deux maîtres du royaume, une fausse Agnès et un grand seigneur niais et borné ; leur politique sera faite d'égoïsme.

Le grand événement de leur administration est le mariage de Louis XV. En dehors de cette entreprise hardie, le duc de Bourbon se signale, au début de son ministère, par quelques réformes fiscales, entre autres, une diminution des droits d'entrée à Paris sur les grains et le laitage, par les travaux du canal de Saint-Quentin, de la Somme à l'Oise, et par le tirage au sort des hommes de la milice qui fournissent 60 000 soldats appelés à rendre de grands services dans les guerres du XVIIIe siècle ; mais des mesures fort impopulaires furent inspirées par l'inexpérience et le despotisme, telles les persécutions contre les protestants et les jansénistes, laissés en paix sous la Régence, telles les lois contre la mendicité qui, des récidivistes, faisaient des galériens, tel enfin l'impôt du cinquantième sur tous les revenus du

royaume, décrété pour douze ans, impôt qui fut vertement chansonné :

> Prince, quelle misère extrême !
> Vous imposez le cinquantième
> Quand vous nous savez sans argent !
> Pour votre maudit ministère,
> Le cinquantième du bon sens
> Vous serait bien plus nécessaire.

Par bonheur, aucune complication étrangère ne surgit qui aurait pu montrer toute l'indigence de ce gouvernement, mais le duc de Bourbon l'échappa belle ; lors du renvoi de Mariannita, l'Espagne, dans sa fureur, fut bien près de mettre encore le feu aux poudres.

« Le mariage de l'Infante, avait dit Noailles en 1722, finira comme le système de Law. » Le maréchal avait payé sa prophétie de l'exil, et les événements lui donnaient raison. Le 5 avril 1725, la fille de Philippe V quittait le Louvre et ce jardin qui a conservé son nom, sans avoir reçu les adieux du roi ; elle retournait en Espagne, sous la conduite de la duchesse de Tallard, pour ne jamais revenir ; on avait eu du moins le tact de dire à la pauvre Infante que « ses parents demandaient à la voir ».

Que s'était-il passé ? Des intrigues sans nombre étaient menées depuis la mort du Régent pour défaire ce qu'il avait fait et pour rabaisser la Maison d'Orléans dont les avantages rendaient jalouse la Maison de Condé. Henri de Bourbon ne pouvait supporter l'idée que la couronne d'Espagne fût l'apanage d'une famille rivale : Philippe V ayant abdiqué, le 14 janvier 1724, en faveur de son fils, le prince des Asturies, qui devint roi sous le nom de Louis I[er], Louise-Élisabeth, fille du duc d'Orléans, était devenue reine.

D'un autre côté, le fils du Régent avait épousé Marie-Jeanne, princesse de Bade, le 13 juillet 1724, et devait assurer sa succession par la naissance d'un prince (12 mai 1725). Si Louis XV venait à mourir sans héritier, le trône de France

allait droit aux descendants de la branche cadette. Le premier ministre avait de nombreuses sœurs à établir; pourquoi ne profiterait-il pas de son élévation pour favoriser sa famille en faisant monter sur le trône Mademoiselle de Sens ou Mademoiselle de Vermandois?

Ces projets se poursuivaient dans le plus grand mystère et tout à coup la santé du jeune monarque donna des inquiétudes que l'on exagéra du reste pour les besoins de la cause. Le 18 février 1725, il s'était réveillé avec la fièvre, toute la journée il fut assoupi, vers le soir le mal céda; mais, tandis que les médecins se montraient préoccupés, les deux factions de la Cour tenaient des conciliabules pour parer à toute conjoncture. La duchesse douairière d'Orléans réunissait chez elle son fils et ses partisans, et M. le Duc et la marquise de Prie se concertaient avec le maréchal de Villars, ministre de la Guerre, et Morville, secrétaire d'État.

Le renvoi de l'Infante était déjà chose décidée avant cette alerte, on calculait que, étant donné son âge, il fallait attendre trop longtemps pour célébrer le mariage; la maladie du roi ne fit que hâter les nouvelles démarches matrimoniales. Le duc de Bourbon, hanté par le souvenir de la mort du jeune roi d'Espagne, Louis Ier, survenue en juillet 1724, désirait assurer l'avenir. Le choix devait se porter sur une princesse d'un caractère et d'une situation offrant à Mme de Prie tout repos pour mener le royaume à sa guise. Il y eut 99 candidates sur les rangs: 25 catholiques, 3 anglicanes, 13 calvinistes, 55 luthériennes et 3 grecques; on eut des renseignements sur toutes les Cours européennes dans lesquelles se trouvaient des princesses nubiles, de Lisbonne à Pétersbourg et de Londres à Athènes. Cette longue liste fut réduite à 17 noms, puis à 5; c'était Anne, fille du prince de Galles, quinze ans; sa sœur Amélie-Sophie-Éléonore, treize ans; Mlle de Vermandois, vingt et un ans, et Mlle de Sens, dix-neuf ans, sœurs de M. le Duc; et enfin Marie, fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas Leszczynski — telle est la véritable orthographe du nom — vingt et un ans. Pour les deux princesses anglaises

le grand obstacle était la religion; on craignait qu'elles ne restassent protestantes au fond du cœur, comme Élisabeth-Charlotte, seconde femme de Monsieur et mère du Régent; au vrai, George Ier se montra peu favorable à cette union. On s'en tint finalement à trois personnes et c'est la favorite qui allait triompher, faisant pièce à Henri de Bourbon, naturellement désireux d'établir l'une de ses sœurs et peut-être de se venger du fils du Régent qui avait refusé d'épouser Mademoiselle de Vermandois. Mais Marie Leszczynska semblait la reine souhaitée par la marquise : pauvre et simple, la fille de Stanislas n'oubliera pas celle à qui elle allait devoir un trône, se disait Mme de Prie, et je garderai mon influence.

Une histoire fut brodée sur de prétendues démarches tentées auprès de Mademoiselle de Vermandois, en son couvent de Fontevrault, près de Chinon, où elle avait fui le monde, sans entrer en religion toutefois. Les faits ont été rapportés par Voltaire et par Soulavie entre autres. On disait que la duchesse douairière de Bourbon et la marquise de Prie avaient rendu visite à Mademoiselle de Vermandois, que la seconde s'était déguisée au moment de paraître devant la princesse, afin de préparer un coup de théâtre. La conversation fut amenée sur Mme de Prie elle-même; aussitôt Mademoiselle de Vermandois, prenant le change, aurait parlé à cœur ouvert, ne tarissant pas en invectives contre « la méchante créature », qui était la cause de l'impopularité de son frère. La marquise aurait écouté ce discours sans broncher, mais, en sortant du parloir, elle se serait écriée :

— Va, tu ne seras pas reine de France !

Cette scène avait été inventée de toutes pièces, soit par la faction d'Orléans, soit par la faction de Lorraine, intimement liée au Palais Royal, puisque la princesse Élisabeth, fille du duc Léopold, rayée de la liste des dix-sept candidates, était la cousine germaine du jeune duc d'Orléans.

Les vraies raisons qui déterminèrent à écarter les deux princesses de Bourbon-Condé étaient autres : ces sœurs de

M. le Duc ne convenaient pas à Mme de Prie ; on donna différents prétextes : le roi ne pouvait épouser une de ses sujettes ; la duchesse douairière de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV, aurait pris un ascendant trop considérable sur son fils et sur sa fille, etc. Le certain c'est que, la reine de ses rêves trouvée, la marquise tint bon et n'en fit qu'à sa tête. Catherine, veuve de Pierre Ier, czar de Russie, intervint personnellement ; elle voulait, fidèle à la politique de son mari, s'allier avec Louis XV, et désirait lui donner sa fille Élisabeth, comme épouse, mais c'était trop tard, le siège était fait. Aucune considération politique ne touchait Mme de Prie, elle ne voulait voir sur le trône que Marie Leszczynska.

Étrange destinée que celle de cette pauvre fille de roi déchu ! Retirée avec son père et sa mère à Wissembourg, dans un hôtel mis à la disposition de sa famille par Philippe-Michel Weber, conseiller de l'Électeur Palatin, elle menait une vie précaire, partagée entre la dévotion et les œuvres de charité. Stanislas, dépossédé de son royaume par Auguste II, Électeur de Saxe, avait trouvé, grâce au Régent, un refuge dans cette ville d'Alsace, ayant grand'peine à vivre et à entretenir un simulacre de cour : sept ou huit fidèles gentilshommes, non rebutés par l'infortune de leur ancien roi, lui tenaient lieu d'escorte. Il attendait tout de la largesse des monarques d'Europe : pension accordée par le duc d'Orléans, mais fort irrégulièrement payée, secours d'Espagne, de Suède ou de Lorraine. Il avait été obligé de mettre en gage, chez un marchand de Francfort, les pierreries de sa femme, et, sans ce coup de fortune inespéré, Leszczynski n'aurait pu les dégager. La foule ne venait pas nombreuse dans cette maison, vrai château de la misère ; cependant Stanislas était en relations avec le cardinal de Rohan-Soubise (Armand-Gaston-Maximilien), évêque de Strasbourg, qui se plaisait à le recevoir dans sa belle résidence de Saverne, avec la famille d'Andlau, et avec le comte du Bourg, lieutenant général, commandant à Strasbourg, qui

était le « dépositaire de toutes les peines » du malheureux prince.

L'établissement de Marie le préoccupait beaucoup. Lorsque le duc de Bourbon fut devenu veuf en 1720, il songea à lui proposer sa fille, par l'intermédiaire du chevalier de Vauchoux, son agent diplomatique; mais Anne de Bavière, princesse Palatine, veuve du fils du grand Condé, vivait encore et s'opposa au mariage de son petit-fils d'une façon presque outrageante. Auprès d'autres personnes comme le prince Louis-Georges de Bade, frère de la duchesse d'Orléans, ou le comte de Charolais, les tentatives furent également vaines. Un gentilhomme prétendit à la main de Marie, c'était Le Tellier de Courtenvaux, alors chevalier de Louvois, commandant un régiment de cavalerie à Wissembourg, depuis le comte d'Estrées. Stanislas exigeait que Courtenvaux devînt duc et pair, et cette faveur ne lui ayant point été accordée, le chevalier dut se retirer. Les choses en étaient là, lorsque mourut le Régent.

Mme de Prie n'ignorait rien de ce qui s'était passé à Wissembourg ; grâce à son génie de l'intrigue, elle avait vu quel parti elle pouvait tirer de la situation ; elle s'était mise en rapport avec le chevalier de Vauchoux et, dès le début de 1724, entamait une correspondance avec Stanislas qui ne laissait pas d'en être surpris, mais très flatté. La marquise, sous le couvert de lettres de pure courtoisie, sans rien révéler de ses desseins, préparait ainsi son enquête. M. le Duc hésitait toujours. L'alerte donnée par la maladie de Louis XV allait vaincre ses derniers scrupules, et enfin, le 31 mars 1725, il écrivait à Stanislas pour lui demander, au nom de Louis XV, la princesse en mariage. Cette missive arriva à Wissembourg le 2 avril. On connaît la scène : l'ex-roi de Pologne réunit sa femme et sa fille, les fait mettre à genoux et adresse à Dieu une prière d'actions de grâces, sans s'expliquer autrement :

« Ah ! mon père, dit Marie, vous êtes donc rappelé au trône de Pologne?

— Non, le ciel nous est bien plus favorable, dit Stanislas, vous êtes reine de France. »

Pendant plus d'un mois, on n'ébruite pas la nouvelle, on attend que l'Infante soit arrivée en Espagne, mais voilà que circule la liste des dames appelées à faire partie de la Maison de la future reine, et les mauvaises langues, qui savaient le latin, comparent cette Maison à ce temple élevé à Rome avec cette inscription : DEO IGNOTO, *au dieu inconnu*.

Dès le 5 avril pourtant, Marais consigne dans son *Journal* les bruits de la ville et parle tout au long de la princesse Marie, il insiste sur son âge disproportionné avec celui du roi (vingt et un ans, le jeune roi en avait quinze), il la dit bien faite et bien élevée. Puis il cite les autres prétendantes et, expliquant pourquoi elles ne peuvent être agréées, conclut avec une certaine amertume : « Il faudra donc prendre la Polonaise et avoir une reine dont le nom est en *ski*. Il y a quelques mois qu'on chantait le duc d'Orléans parce qu'il avait épousé une princesse de Bade, qu'on ne croyait pas d'assez bonne maison, et nous prendrons pour reine une qui ne vaut pas tant. »

Le 27 mai, alors que Mariannita était dans sa vieille Espagne, auprès de ses bons parents, le roi déclare son mariage en ces termes : « J'épouse la princesse de Pologne. Cette princesse, qui est née le 23 juin 1703, est fille unique de Stanislas Leszczynski, comte de Leszno, ci-devant staroste d'Adelnau, puis palatin de Posnanie et ensuite élu roi de Pologne au mois de juillet 1704, et de Catherine Opalinska, fille du castellan de Posnanie, qui viennent l'un et l'autre faire leur résidence au château de Saint-Germain-en-Laye avec la mère du roi Stanislas, Anne Jablonowska. » Sur quoi Marais se lance dans une diatribe contre ce mariage qui a attristé la Cour « comme si on était venu dire que le roi était tombé en apoplexie » ; il prétend que les cœurs des Français ne peuvent aimer les Polonais, ces Gascons du Nord, et très républicains ; il voit une « guerre

affreuse » et toute l'Europe liguée contre la France. « Peut-être aussi n'arrivera-t-il rien, dit-il en terminant, tout cela est entre les mains du Dieu des armées. » Les esprits sont échauffés, mais tout se calme quand on voit la bonne grâce de la *demoiselle* Leszczynska, comme on l'appelle irrévérencieusement ; enfin la reine est la reine, et tout s'incline devant la couronne qui orne son front.

Les Cours gardèrent un silence diplomatique. Seul le roi de Sardaigne, en sa qualité de grand père de Louis XV, fit une opposition, inutile d'ailleurs, à cette « mésalliance », en se fondant sur des bruits calomnieux qui faisaient passer Marie pour avoir des défauts corporels : on disait qu'elle tombait du haut mal, qu'elle avait deux doigts palmés, des humeurs froides, etc.

La sœur du Régent, Élisabeth-Charlotte de Lorraine, était aussi fort dépitée de n'avoir pu faire valoir les droits de sa fille, elle déversait son cœur dans ses lettres à la marquise d'Aulède, disant : « Si le feu roi pouvait voir ce qui se passe en France, je crois qu'il ne laisserait pas d'en être surpris... Il me paraît que les mésalliances sont bien à la mode... puisqu'elles vont à présent jusqu'à la sacrée personne du roi ; je n'en dirai pas davantage... Il fera, en l'épousant, une grande nouveauté, car il sera, à ce que je crois, le premier de nos rois qui aura épousé une simple *demoiselle*... Tout le monde en rit... »

Voltaire, lui même, qui devait faire tant de courbettes à la reine et l'aduler comme il ne cessa d'aduler les favoris du jour, se permet d'écrire à la présidente de Bernières : « Les noces de Louis XV font tort au pauvre Voltaire. On ne parle de payer aucune pension, ni même de les conserver ; mais, en récompense, on va créer un nouvel impôt pour avoir de quoi acheter des dentelles et des étoffes pour la *demoiselle Leszczynska*. »

Les libellistes se mirent aux champs. La plus significative de ces satires fut une parodie de l'*École des Femmes* ; on faisait dire à la marquise de Prie, parlant à la reine :

« Notre roi vous épouse et, cent fois la journée,
Vous devez bénir l'heur de votre destinée.
Contemplez la bassesse où vous avez été,
Et du prince qui m'aime admirez la bonté,
Qui, de l'état obscur de simple demoiselle,
Sur le trône des lys par mon choix vous appelle...
Nous ne prétendons pas, en vous déclarant reine,
Que sur lui, ni sur moi, vous soyez souveraine;
Vous goûterez en paix les plaisirs les plus doux ;
Les affaires d'État n'iront point jusqu'à vous... »

Rien n'est épargné à Marie, on lui rappelle le projet de mariage avec Courtenvaux, le renvoi de l'Infante,

Preuve certaine
Qu'à rompre un autre hymen on n'aura pas de peine,

si elle n'est pas entièrement soumise à son « véritable maître », le duc de Bourbon.

L' « affaire » est devenue publique et par conséquent ceux qui voulaient la traverser sont déconcertés, écrit ce dernier à Stanislas, le jour de la proclamation ; il adresse aussi une lettre fort habile à la future reine, ne craignant pas de faire une allusion au mariage projeté entre Marie et lui : « Permettez-moi, avoue-t-il à la fin de son épître, de dire ici que Votre Majesté doit m'avoir d'autant plus d'obligation que je ne songe point sans regret au sacrifice que je lui fais d'une chose dont dépendait tout le bonheur de ma vie. Mais le respect que je dois à une princesse, qui sera incessamment ma reine et ma maîtresse, ne me permet pas d'en dire davantage sur cet article. »

Le mariage du roi — qui n'avait rien de politique — c'était le vrai reproche qu'on pouvait faire à Mme de Prie et au premier ministre, ne portait pas ombrage à la Cour d'Espagne ; Philippe n'en avait pas moins de sérieux motifs de mécontentement : les démarches tentées par M. le Duc auprès de la Cour d'Angleterre lui prouvaient que

George Ier avait connu le renvoi de l'Infante avant lui, c'était là un nouvel affront, vivement ressenti, et un nouveau sujet de violente colère. Le résultat immédiat fut le départ de Louise-Élisabeth d'Orléans, veuve de Louis Ier, reine douairière d'Espagne à seize ans, et de sa sœur Mlle de Beaujolais, promise à Don Carlos; elles étaient chassées de cette Espagne, — où leur père voyait pour elles un si bel avenir, — avec tant de précipitation qu'à Bayonne elles durent attendre une escorte pour continuer leur voyage.

Mais la Cour n'avait pas le temps de s'inquiéter du sort de ces princesses, elle était toute aux cérémonies qui se préparaient à Strasbourg et à Fontainebleau, et ne parlait que de Marie Leszczynska. On recueillait avec avidité les moindres renseignements sur ses défauts et sur ses qualités, sur ses défauts surtout.

Elle n'était point belle, sa figure avait pourtant quelque chose de très expressif et ce charme indéniable qui devait s'accentuer avec l'âge et permettre à La Tour, vingt ans plus tard, de peindre ce vivant portrait, aujourd'hui au Louvre encore dans toute sa fraîcheur ; on disait que Marie, à Wissembourg, était bourgeoise d'aspect et maussade de caractère pour qui la voyait dans ce que Montaigne appelait *l'à tous les jours*, mais comment le grand portraitiste de Saint-Quentin aurait-il pu tricher au point de nous donner l'effigie qu'on sent si ressemblante d'une femme, vêtue, il est vrai, comme une riche particulière, mais gracieuse et fine, avec son œil spirituel, son sourire plein d'indulgente bonté, lui qui était si sincère et qui rendait l'âme autant que la physionomie de ses modèles ?

De l'époque du mariage, nous avons à Versailles, un grand portrait de parade ; la Reine tient une large branche de lis, elle est suivie par un page vêtu à la polonaise, mais que cette peinture soit de Gobert ou de Belle, on ne peut guère s'y fier : la raideur apprêtée du personnage, le sourire factice, dénotent un artiste maladroit, visiblement gêné par la préoccupation d'imiter le por-

trait de la duchesse de Bourgogne qu'avait peint Santerre.

Restent les descriptions écrites; il y a d'abord celle du sieur Lozillière, dit le chevalier de Méré, créature de Mme de Prie, qui fut envoyé à Wissembourg, et, afin de donner le change, dans quelques Cours d'Allemagne; Lozillière a une tendance naturelle à l'éloge. Il ne fait grâce d'aucun détail, depuis le teint coloré — l'eau fraîche et, en hiver, la neige faisant tout le fard de Marie — jusqu'à la voix douce et agréable. Il se résume en ces mots : « Sans être belle, cette princesse est aimable par son esprit, sa sagesse, sa conduite : c'est un assemblage de toutes les vertus. » Ce dernier argument est le recours ordinaire, quand on parle d'une fiancée qui n'est point jolie. Il est donc certain que la future reine n'allait pas de pair avec « le plus bel adolescent du royaume », c'est l'avis de tous les contemporains. Marie, avec ses épaules assez fortes, avait de la carrure, et faisait ressortir la gracile jeunesse de Louis XV.

« Je conviens qu'elle est laide, écrivait le duc d'Antin à Morville, mais elle me plaît au delà de tout ce que je peux exprimer. » Les cabaleurs allaient bon train ; les racontars passaient de bouche en bouche, dénaturés ; bref on avait fini par représenter la reine comme un vrai monstre :

On dit qu'elle est hideuse,
Mais cela ne fait rien,
Car elle est vertueuse,
Et très fille de bien.

M. de Conflans, envoyé pour rendre compte au roi de la célébration du mariage à Strasbourg, mettait les choses au point : « Il nous rassura sur la personne de la reine, dit Villars, qu'il nous soutint être certainement aimable, point belle, mais très éloignée de cette laideur qu'on lui attribuait généralement. »

Toute la Cour se trouva réunie, le 15 août, dans la capitale de l'Alsace : le duc d'Antin, ambassadeur extraordinaire auprès de Stanislas, accompagné du comte de Beauvau et

du marquis de Dreux, grand maître des cérémonies ; Mlle de Clermont, surintendante de la Maison de la reine ayant auprès d'elle les dames du Palais, au nombre desquelles figurait la marquise de Prie elle-même, qui ne s'était point oubliée.

De son côté, Stanislas improvisa tant bien que mal une représentation digne des circonstances avec son parent et factotum, le comte de Tarlo, le baron de Meszek, maréchal du Palais ; une comtesse de Linange fit fonction de dame d'honneur de Marie, et, non sans peine, six pages furent réunis, grâce aux bons offices du maréchal du Bourg.

Le duc d'Orléans enfin était le personnage le plus important ; il devait épouser la reine par procuration, cet honneur lui revenait en sa qualité de premier prince du sang, mais le hasard ne manquait pas d'ironie qui confiait au fils le soin de détruire l'ouvrage du père.

Le cardinal-évêque de Rohan, entouré de tout son clergé. reçoit le cortège à la porte de la cathédrale. Marie pénètre dans l'église entre son père et sa mère; devant elle marchent le duc d'Orléans et deux ambassadeurs. Un noble discours du prélat est prononcé avant la messe et la bénédiction nuptiale ; des salves et un *Te Deum* annoncent la fin de la cérémonie.

La reine dîne en public, « servie par les officiers du roi, son époux », puis retourne à la cathédrale pour la procession du vœu de Louis XIII. Il y a dans l'après-midi des fêtes populaires, et, le soir, un merveilleux feu d'artifice; aux fontaines publiques, on fait des distributions de vin et de vivres.

Mme de Prie n'avait pas perdu son temps à Strasbourg ; elle avait remis à Stanislas une lettre de M. le Duc qui disait : « Votre Majesté me témoigne tant de bontés que j'ai cru qu'elle trouverait bon que je prisse la liberté de l'instruire de beaucoup de choses sur tout ce qui se passe dans le pays; mais, comme la prudence défend de les écrire et que je suis sûr du secret de Mme de Prie, je l'ai chargée d'en rendre compte à Votre Majesté et de ne lui rien cacher, croyant qu'il y a des choses que notre future reine serait peut-être bien aise de savoir. » Les filets étaient tendus et les pièges tout

prêts; Mme de Prie, on s'en doute, avait parlé avec autant d'éloquence que d'habileté. Mais elle apportait à la reine des présents et faisait étalage de son créditavec un manque de tact inconcevable; elle lui offrait des chemises, ne craignant pas d'humilier la pauvre fille de Stanislas qui acceptait en souriant...

Le 17 août, Marie se mit en route pour Fontainebleau par un temps épouvantable; la pluie ne cessa de tomber pendant tout le voyage, plusieurs fois le carrosse de la reine fut embourbé dans les fondrières ; les récoltes étaient compromises par ces inondations, et l'été de 1725 resta dans la mémoire des gens comme une époque dont les malheurs étaient accrus encore par la mauvaise administration de M. le Duc. Le pain manqua et devint si cher qu'il y eut, à Paris, et dans les provinces, nombre de révoltes et de pillages de boulangers; on accusa le premier ministre et la favorite de spéculer sur les grains, et de faire d'immenses bénéfices au détriment du peuple.

Fidèle à sa réputation, Marie, à chaque halte, faisait des aumônes, mais les quinze mille livres qu'on lui avait remises pour ses largesses furent vite épuisées. Partout on la fêtait, partout elle entendait de symboliques discours ; son bon sens et sa finesse l'empêchaient toutefois de perdre la tête, ainsi que le prouve cette charmante lettre à son père, citée par l'abbé Proyart : « Il n'est rien que ne fassent les bons Français pour me distraire. On me dit les choses les plus belles du monde; mais personne ne me dit que vous soyez près de moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt, car je voyage dans le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur empire magique. Je subis à chaque instant des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres ; ici, j'ai les vertus d'un ange; là, ma vue fait des bienheureux; hier, j'étais la merveille du monde; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influences. Chacun fait de son mieux pour me diviniser, et sans doute que demain je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je me mets la main sur la

tête et aussitôt je retrouve, mon tout cher papa, celle que vous aimez et qui vous aime aussi bien tendrement, votre chère Maruchna. »

La jeune femme qui écrit ces lignes n'avait-elle pas autant d'esprit que de cœur ? Elle va bientôt passer pour ennuyeuse et revêche, ses nouveaux entours sans nul doute auront changé son caractère ; elle n'en sera pas moins une personne aimable pour ceux qui sauront gagner ses grâces et vaincre sa timidité, mais n'anticipons pas...

La rencontre des deux époux eut lieu aux environs de Moret, à un endroit qui a conservé le nom de *Carrefour de la Reine* et où s'élève un petit obélisque commémoratif. Louis XV avait attendu quelque temps, parce que les voitures n'avançaient que difficilement dans les chemins défoncés ; il avait fallu mettre plus de trente chevaux au carrosse de Marie pour le retirer des ornières ; toute la Maison du roi, dit Barbier, n'était que boue. On jeta un tapis et un carreau par terre. La reine descendit, voulut se mettre à genoux, mais Louis XV « ne lui laissa faire que la façon », il la releva et l'embrassa avec une vivacité qu'on ne lui avait jamais vue. Il monta dans le carrosse avec la duchesse d'Orléans et conduisit l'épousée à Moret, où il resta une demi-heure à causer avec elle le plus aimablement du monde. Marie passa la nuit dans cette petite ville et, le lendemain matin, 5 septembre, arriva vers les dix heures à Fontainebleau où, dans la chapelle du palais, fut célébré le mariage. Quel cadre magnifique, et quels chatoiements d'habits brodés, de robes couvertes de pierreries, de tentures fleurdelisées d'or ! Le cortège, annoncé par les trompettes, les fifres et les tambours, part du grand cabinet du roi, traverse la galerie François Ier et arrive à l'escalier d'honneur, où les Cent-Suisses font la haie. C'est Louis XV d'abord, tout rayonnant de beauté et de jeunesse, précédé des princes du sang, les comtes de Charolais et de Clermont, et le prince de Conti ; puis, conduite par le duc de Bourbon et le duc d'Orléans, voici la reine dont le manteau violet, doublé d'hermine, est porté par la duchesse de Bour-

bon douairière, la princesse de Conti et Mlle de Charolais ; suivent la duchesse d'Orléans, Mlle de Clermont et Mlle de la Roche-sur-Yon, sœur du prince de Conti. Toute cette théorie royale est de place en place encadrée de dignitaires : officiers et chevaliers du Saint-Esprit, dames d'honneur, hérauts d'armes, gardes écossaises et gardes du corps aux armes resplendissantes.

C'est encore le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, qui officie et prononce une allocution. Il avait à Strasbourg tracé un touchant tableau des vicissitudes de Stanislas et célébré sa gloire ; ici, il s'adresse surtout à Louis XV, exalte la grandeur de ses aïeux et enfin lui présente une épouse que Dieu a formée suivant son cœur, « une femme prudente et sage ». La bénédiction nuptiale est donnée, et, tandis que l'on fait la distribution des médailles, frappées à l'occasion du mariage, la musique éclate et les chants d'actions de grâces remplissent la voûte de la chapelle.

Le cortège regagne les appartements royaux. Après le dîner, le duc de Mortemart remet à la reine un coffret de velours cramoisi brodé d'or, renfermant « toutes les bagatelles magnifiques qu'on appelle la corbeille » et que Marie distribue à sa Maison : « Voilà, dit-elle, la première fois que j'ai pu offrir des présents. »

La journée s'achève par un spectacle que donnent les comédiens ordinaires de la Cour ; on a décidé de jouer du Molière, afin de ne mécontenter personne ; aussi Voltaire, qui avait préparé un divertissement, trouve-t-il qu'*Amphitryon* et *le Médecin malgré lui* ne sont pas un choix convenable ; il critique tout, jusqu'au feu d'artifice tiré à onze heures et demie, après le souper, « avec beaucoup de fusées et très peu d'invention » ; il ne voit dans ces fêtes que bruit, presse, sabbat et tumulte. Quelques jours plus tard il verra tout en beau : Adrienne Lecouvreur joue sa *Marianne*, Mme de Prie le présente à la reine qui lui parle de *la Henriade*, encore inédite, et l'appelle son « pauvre Voltaire » ; une pension est accordée au poète, il sort de la foule des rimailleurs qui « se

sont donné rendez-vous à Fontainebleau », et qui assassinent la nouvelle mariée « d'odes pindariques, de sonnets, d'épîtres et d'épithalames ». Il faut avouer que Voltaire a raison et que tous ces meurt-de-faim ont dû sembler à Marie « les fous de la Cour ». Pour eux le roi est Alcide ou Adonis, la reine se change en Astrée, en Cypris, en Diane, même en Flore — qui rime si bien avec aurore! On ressuscite ainsi toute une mythologie à la mode d'alors. Voltaire dédie *Marianne* à la fille de Stanislas et n'évite pas, lui non plus, la comparaison avec les déesses de l'antiquité :

Du trône redouté que vous rendez aimable,
Jetez sur cet écrit un coup d'œil favorable;
Daignez m'encourager d'un seul de vos regards,
Et songez que Pallas, cette auguste déesse,
Dont vous avez le port, la bonté, la sagesse,
Est la divinité qui préside aux Beaux-Arts.

Et dire que ces vers sans poésie, ni éclat, furent les meilleurs de ceux qui accablèrent la reine!

Mais elle ne lut sans doute que les célèbres *Conseils* écrits par son père et commençant par ces souvenirs évangéliques : « Écoutez, ma fille, et voyez et prêtez l'oreille. Oubliez votre peuple et la maison de votre père... » Stanislas mettait sa fille en garde contre les écueils qu'elle allait rencontrer à la Cour : la grandeur, la prospérité et la flatterie; il développait ces trois sujets avec émotion et toute la tendresse qu'il avait pour sa fille. « La prospérité, disait-il, est d'autant plus dangereuse qu'elle vous est presque inconnue; vous avez participé depuis votre enfance à tant de mes adversités que vous savez qu'il n'y a que l'expérience du malheur qui nous peut garantir de ne pas abuser de notre bonheur. » La flatterie lui inspirait de sages préceptes : « Représentez-vous qu'entourée de tous ceux qui s'empresseront à vous faire la cour, il n'y en aura peut-être pas un qui ne soit prêt de vous obéir, de sacrifier son bien, sa vie pour votre service, mais personne qui vous dise la vérité et qui ne croie, en vous la disant, de

vous déplaire et de risquer sa fortune. Vous êtes donc, quoiqu'au milieu des personnes les plus attachées et les plus attentives à vous servir, abandonnée, sur cet article, à vous-même, et vous n'avez d'autre ressource que dans votre bon sens et votre raison. »

Stanislas cherche un appui, il ne le trouve que dans le roi, et dans « celui qui est dépositaire de toutes ses volontés », il veut dire M. le Duc, auquel la reine a « des obligations infinies ». C'était là le véritable écueil à éviter, mais le bonheur aveuglait le roi de Pologne; pouvait-il prévoir que sa fille versera ses premières larmes, justement parce qu'elle aura eu trop grande confiance dans le duc de Bourbon ?

Sources principales :

Archives nationales. Carton K, 139, 140. — Aff. étrangères, France, 314. — Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2107, in-4°.

Journal historique ou Fastes du règne de Louis XV, in-12, Paris, 1766. — *Mémoires* de Villars, de Luynes. — *Souvenirs du comte de Tressan*, in-12, Versailles, 1897, — Voltaire ; *Correspondance ; Épîtres*.

Vie privée de Louis XV, 4 vol. in-12, Londres, 1781 [par Moufle d'Angerville]. — Abbé Proyart : *Vie de Marie Leckzinska*, in-8°, 1794. — Paul de Raynal : *Le mariage d'un roi*, in-8°, Paris, 1887. — Marquise de Réaulx : *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*, in-8°, Paris, 1895. — P. Boyé : *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*, in-8°, Nancy, 1898. — P. de Nolhac : *Louis XV et Marie Leczinska*, in-12, Paris, 1902. — H. Thirion, *Madame de Prie*, in-8°, Paris, 1905.

CHAPITRE VI

UNE RÉVOLUTION DE PALAIS

(1725-1726).

Stanislas à Fontainebleau. — La lune de miel. — Caractère de Louis XV. — Manèges de Mme de Prie. — Entrevue de M. le Duc et du roi. — Fleury disparaît. — Conseils du maréchal de Villars à la reine. — Plaintes du public contre le Ministère. — Renvoi du duc de Bourbon. — Dissimulation du roi. — M. le Duc est exilé à Chantilly. — Les fureurs d'« Oreste ». — Maladie du roi et de la reine. — Froideur de Louis XV. — Le cardinal de Fleury.

La reine eut une grande joie au lendemain de son mariage: ce fut l'arrivée de ses parents qui venaient s'installer, non pas à Saint-Germain, mais au château de Chambord. Stanislas passa trois jours près de sa fille, « dans le ravissement », puis quelques semaines à Bourron, en attendant que sa résidence nouvelle fût aménagée.

Louis et Marie restèrent tout l'automne à Fontainebleau. Leur union parfaite donnait les plus belles promesses. Le roi est transformé : il est gai, causeur aimable et galant ; la reine se voit comparée à Blanche de Castille par son époux. A ceux qui voudraient lui faire admirer une femme de la Cour, Louis XV répond : « La reine est encore plus belle ! » Mais ce n'était qu'illusion et propos de jeune mari : cet enthousiasme n'est que reconnaissance tout instinctive du monarque pour Marie à laquelle il doit une existence inconnue et les premières émotions d'une vie nouvelle ; le cœur et l'esprit de Louis XV sont étrangers à d'autres sentiments plus

nobles. On a souvent dit que la fille de Stanislas ne sut pas profiter des circonstances, et, femme faite, prendre toute influence sur cet adolescent dont le caractère était encore indécis. Mais elle croyait bien faire en étant soumise au duc de Bourbon comme au roi lui-même, et ce parti, qui semblait le plus sage à l'ingénuité de la jeune femme, lui était le plus funeste. Par malheur, Stanislas ne voyait pas plus clair dans la situation, il prenait pour argent comptant les cajoleries de M. le Duc, et ne se doutait pas des cabales dont sa fille allait être le jouet. De son côté, Louis XV aurait-il jamais subi longtemps l'influence de la reine ? N'était-il pas de nature inconstante, et sa grande préoccupation n'était-elle pas de fuir l'ennui « qui commençait déjà à empoisonner ses jours les plus brillants » ? « Sire, lui dira le maréchal de Villars, en 1735, voir un roi de France de vingt-cinq ans triste et s'ennuyer est inconcevable... D'ailleurs vos affaires sont en si bon état, que ce ne sera jamais un ennui pour Votre Majesté d'y travailler... » Discours qui ne devait d'ailleurs pas toucher beaucoup Louis XV. Sa déplorable éducation ne lui avait donné ni le goût des choses sérieuses ou de l'étude, ni cette énergie qui avait fait de Louis XIV un si grand roi. Aussi fut-il toute sa vie un désœuvré, un grand chasseur, un non moins grand joueur; il s'habituera à ne se mêler de rien et, suivant Dufort de Cheverny, parlera des choses de l'État, comme si c'était un autre qui fût à la tête du royaume. Il aura la même insouciance dans sa vie privée et fera le malheur de la reine. En attendant, il devait subir le joug de quelqu'un, et, à défaut de celui de Marie, trop craintive et trop mal conseillée, ce sera un joug politique : Fleury, son précepteur, attendait avec une simplicité et une modestie apparentes l'heure de profiter de l'ascendant extraordinaire qu'il avait pris sur son élève. Par une maladresse inconsciente, la reine s'attaqua justement à la personne qu'il aurait fallu ménager et dont elle ne comprenait pas le rôle discret, mais prépondérant; elle mécontenta Fleury, poussée par le premier ministre et

par Mme de Prie. Celle-ci continuait ses manèges : elle obsédait la reine qui ne pouvait ni parler, ni écrire à qui elle voulait, elle entrait sans cesse dans les appartements royaux, abusait de sa charge de dame d'honneur!

Dès que la Cour rentre à Versailles, le 1er décembre, se prépare une révolution de palais qui va compromettre Marie et amener les premiers nuages, qui jamais plus ne se dissiperont.

On se rappelle qu'il n'avait jamais été permis à Henri de Bourbon de voir Louis XV seul, l'évêque de Fréjus prévoyait de loin. Il était même établi que le prélat entrait toujours dans le cabinet du roi une demi heure avant le premier ministre, qu'il faisait alors ce que l'on appelait le *travail*, c'est-à-dire la distribution des grâces, grandes et petites, des charges de guerre, etc., si bien que M. le Duc ne pouvait disposer des faveurs et les voyait toutes aller aux créatures de Fleury.

Le ministre, ainsi dupé, tente de sortir de cette sujétion; il s'adresse à la reine qui tâche de résister, mais cède enfin quand on lui déclare qu'il s'agit de secrets d'État. Il croit avoir trouvé une complice. Un soir, un conciliabule est ménagé, par la reine, entre Louis XV et le duc de Bourbon, lequel, en présence de Marie, exhale ses plaintes contre Fleury, critique son caractère et sa conduite. Le roi est fort impatient, quoiqu'il ne dise rien; sa colère va éclater.

« Ai-je déplu à Votre Majesté ? demande le duc assez naïvement.

— Oui.

— Votre Majesté n'a plus de bonté pour moi ?

— Non.

— M. de Fréjus a seul la confiance de Votre Majesté ?

— Oui. »

Alors le ministre se jette à genoux en fondant en larmes; la reine pleure aussi. Sur quoi Louis XV rentre chez lui très courroucé. Cependant Fleury veut voir son maître, il trouve les appartements fermés par ordre de M. le Duc,

et le lendemain il quitte la Cour et se retire dans le couvent des Sulpiciens, à Issy. Le jour suivant, il revenait, ayant reçu une lettre d'Henri de Bourbon lui-même qui lui demandait de rentrer à Versailles. Sur les conseils de M. de Mortemart, premier gentilhomme de la Chambre, le roi avait chargé son premier ministre de cette humiliante commission.

Le duc de Bourbon était perdu, Fleury n'attendait qu'une occasion pour lui faire donner son congé; la reine aussi ne devait pas tarder à s'apercevoir combien grande était la faute qu'elle avait commise. Elle se plaignit, toute en larmes, au maréchal de Villars, du changement qu'elle voyait dans l'amitié de son époux et attribuait ce changement à l'évêque, si jaloux de son crédit. Le maréchal la console de son mieux et lui adresse un discours qu'il faut citer afin de fixer la psychologie de tous ces incidents : « Je crois, Madame, dit-il, le cœur du roi bien éloigné de ce qu'on appelle amour ; vous n'êtes pas de même à son égard ; mais ne laissez pas trop éclater votre passion : qu'on ne s'aperçoive pas que vous craignez de la diminution dans ses sentiments, de peur que tant de beaux yeux, qui le lorgnent continuellement, ne mettent tout en jeu pour profiter de son changement. » On pouvait certes donner des conseils en meilleur langage; mais on ne pouvait y mettre plus de bon sens. Mais la reine ne comprit pas encore et quelques semaines plus tard, dans un entretien avec Fleury, elle prend encore la défense de ceux qui font son malheur.

« Quelle haine, disait Marie, avez-vous donc contre eux, pour insister si fort sur leur éloignement?

— Je ne leur en veux point, répondit Fleury, et si je presse M. le Duc, ce n'est qu'à cause du tort qu'ils (Mme de Prie et Pâris-Duverney) font au roi.

— Mais moi, comment me résoudre à éloigner des personnes dont l'une, secrétaire de mes commandements, demande des juges sur ce qu'on lui reproche, et l'autre, que l'on approfondisse les torts qu'on lui donne? J'avoue que la disgrâce

de ces gens-là, dont je suis très contente, me fera de la peine. »

Puis Marie parle de la froideur de Louis XV, à quoi l'évêque répond assez sèchement : « Ce n'est pas ma faute. »

Sur ces entrefaites, les plaintes contre Henri de Bourbon se précisaient, la Ville venait en aide au prélat, l'opinion publique poussait les choses à bout et faisait le jeu de Fleury. Fidèle à son programme, l'évêque reste dans la coulisse, se cachant sous son apparente douceur; sa patience proverbiale va lui assurer la victoire et la succession tant désirée de premier ministre, sans le titre il est vrai, mais omnipotent.

On réclamait des réformes qui ne venaient pas, on voulait voir abolir les lourds impôts, représentant 180 millions payés annuellement au roi, et organiser l'administration avec plus d'équité; ne pourrait-on pas mieux répartir l'argent des Fermes, — la ferme des tabacs par exemple, abandonnée à la Compagnie des Indes, — et trouver des ressources moins onéreuses pour une nation épuisée et appauvrie? Le roi ne disait rien, il suivait sans doute les avis de l'évêque de Fréjus, et faisait bonne mine à M. le Duc, tout en ayant l'air de lui pardonner ses erreurs. Le 11 juin 1726, Louis XV part à trois heures pour Rambouillet où il aime à chasser chez le comte de Toulouse, et dit au duc de Bourbon :

« Ne me faites pas attendre pour le souper. »

Quelques heures après, le duc de Charost, prévenu en secret dès la veille, demande à parler à M. le Duc et lui remet une lettre de cachet des plus sévères et ainsi libellée : « Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilly, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Louis. »

Le duc obéit sur le champ, non sans se plaindre de la façon si dure avec laquelle on le traite.

La dissimulation du roi fut vivement commentée : elle n'était point de son âge, disait-on, et annonçait à la fois « une âme faible et petite »; on y voyait l'influence de

Fleury. Quoi qu'il en fût, Louis XV, en pareil cas, ne montra jamais de franchise, ni de courage; ses défenseurs expliquent cette conduite invariable par la timidité.

Le triomphe de l'évêque de Fréjus était définitif. La reine eut aussi sa lettre de cachet qui lui fut apportée par Fleury lui-même : « Madame, disait le roi, ne soyez pas surprise des ordres que je donne. Faites attention à ce que M. de Fréjus vous dira de ma part; je vous en prie et je vous l'ordonne. » Dans la suite, des relations épistolaires entre le prélat et la reine s'établirent, mais, sous le couvert d'affectueuse confiance, ces lettres prouvent que Marie se leurrait et ne trouvait pas d'écho auprès de celui dont elle espérait tout pour conserver le cœur du roi. Fleury dupa aussi Stanislas, plus tard; à lire les lettres de l'exilé, on pourrait croire que le prélat s'intéressa vraiment au sort du roi de Pologne!

Les ministres d'État, Morville et Maurepas, reçurent pareils ordres, et Fleury, comme don de joyeux avènement, fit mettre Pâris-Duverney à la Bastille, chassa les trois frères de ce dernier, exila Mme de Prie en son château de Courbépine, en Normandie, où elle devait mourir l'année suivante. Il accepta la démission de Dodun, marquis d'Herbault, contrôleur général, que remplaça Desforts, et celle de Breteuil à qui l'on donna comme successeur Le Blanc, rentré en grâce. Un arrêt fut immédiatement rédigé pour changer l'imposition du cinquantième et l'on n'eut que sourires pour les ennemis de M. le Duc. La joie était extrême, le lieutenant de police avait été obligé de sévir pour empêcher le peuple de Paris d'illuminer le jour du départ pour Chantilly.

Henri de Bourbon chassait, pour se distraire, « dans le plus beau séjour du monde », mais « gêné par une peine naturelle à tous les hommes, qui est de ne pouvoir en sortir, ou du moins s'en éloigner ». Sa mère lui rendait de fréquentes visites, moins pour le consoler que pour lui adresser de continuels reproches de n'avoir pas marié Mlle de Sens au roi. Louis XV est malade en juillet; Mme la Duchesse

en profite pour demander que son fils vienne savoir des nouvelles. A ses instances, le roi répond qu'il ne veut rien entendre.

« Mais, Sire, vous m'accablez de la plus mortelle douleur; voulez-vous mettre mon fils et moi au désespoir ? Qu'il ait la consolation de vous voir, ne serait-ce qu'un moment.

— Non », dit le roi qui se retourne pour mettre fin à ce monologue.

Le duc de Bourbon rentrera en grâce lorsqu'il se remariera, en 1727, avec Charlotte de Hesse-Rheinfels; il mourra en 1740, ne laissant d'autres traces dans l'histoire que sa déplorable administration.

On parodia en son honneur un passage célèbre d'*Andromaque*. On lui faisait dire :

... Si j'ai réduit la France aux pleurs, à la misère;
Si j'ai frappé Le Blanc d'une injuste colère,
C'est que je voulais être un tyran accompli :
Hé bien, je suis content et mon sort est rempli...
Mais quelle épaisse nuit tout à coup m'environne ?
De Prie, où êtes-vous ? D'où vient que je frissonne ?
Quelle horreur me saisit ? grâce au ciel j'entrevoi...
Dieu ! ce sont les Pâris perdus autour de moi...
Viens, ma chère de Prie, à toi je m'abandonne.....
Je te réserve encor mon cœur à déchirer,
Après t'avoir donné l'Etat à dévorer.

Cette maladie du roi, laquelle avait servi de prétexte à Mme la Duchesse, pour venir à Versailles, n'était qu'une indigestion. Louis XV avait mangé beaucoup « de figues, de cerneaux, du lait et autres choses », et s'était trop fatigué à la chasse. L'alarme fut grande pourtant et bouleversa la reine à tel point qu'elle fut prise de fièvre. Mais, d'après une lettre de Stanislas, il y eut une autre cause encore à ce malaise : « Vous avez appris les incommodités du roi et de la reine. Dieu merci qu'elles sont passées... Leur sym-

pathie va jusqu'à ce qui leur donne des maladies, qui est de trop manger, puisque c'est une indigestion violente qu'ils ont eue, la reine surtout, après avoir mangé cent quatre-vingts huîtres et bu quatre verres de bière là-dessus... Ce qu'il y eut de charmant, et à quoi vous serez sensible, c'est l'assistance mutuelle qu'ils se sont prêtée pendant leurs incommodités. Vous ne le serez pas moins, quand je vous dirai que leur confiance et leur tendresse se fortifient... »

Stanislas, toujours optimiste, est loin de compte, cette *confiance* et cette *tendresse* n'existaient guère. Louis XV, après les quatre premiers jours passés — on craignait la petite vérole — alla bien voir la reine, mais ses visites n'étaient que de quelques minutes, et Villars dit que « la tendresse ne paraissait pas grande » chez le roi. Quand Marie fut remise, Louis XV passa trois quarts d'heure auprès de sa femme, l'évêque de Fréjus l'accompagnait; cette marque d'amitié répara un peu la peine causée par les froideurs, encore que la présence de Fleury donnât à cette démarche un air bien officiel. Le roi part pour Fontainebleau sans dire adieu à la reine; on annonce que Louis XV reviendra en poste à Versailles tous les samedis jusqu'à ce que Marie soit en état d'aller le rejoindre, mais le roi n'en fait rien. Il y a plus : lorsque la reine arrive à Fontainebleau au bout d'un mois, le chasseur l'emporte sur le mari, et Louis XV s'en va courre au lieu d'aller au-devant de sa femme... La reine ne peut garder d'illusions, mais sa passion durera; les gens de la Cour chuchotent; ils voient que le jeune monarque n'est qu'indifférence et égoïsme.

Ainsi la fille de Stanislas perdait tout à la chute de M. le Duc, la révolution de palais avait tourné contre celui qui en avait été l'auteur, et contre son innocente complice; Henri de Bourbon avait fait ce mariage, croyant travailler pour lui et pour Mme de Prie; il n'avait travaillé qu'au malheur de la reine qui allait vivre isolée entre un époux indifférent et un ministre, maître absolu et du roi et des destinées de la France, bien peu préoccupé en somme des tortures morales

qui faisaient saigner le cœur d'une femme. Placé à la tête du gouvernement, Fleury allait recevoir du Souverain Pontife la consécration suprême accordée aux prélats; de Rome, le neveu du cardinal Gualteri lui apporte la barrette cardinalice (5 novembre 1726); dès lors il a le pas sur les ducs dans le Conseil et il est le « cousin » de tous les rois et princes de la chrétienté.

Mêmes sources que pour le chapitre précédent auxquelles s'ajoutent les *Mémoires* de J.-N. Dufort, comte de Cheverny, 2 vol. in-8°, Paris, 1886.

CHAPITRE VII

LA DOT DE LA REINE

(1727-1737)

Les collaborateurs du cardinal. — Sa vie sans apparat. — Réconciliation avec l'Espagne. — Le traité de Séville. — Don Carlos, duc de Parme. — Mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne. — Les candidats au trône des Jagellons. — Influences anglaises. — Stanislas protégé par la France. — Départ de Leszczynski pour la Pologne. — Son élection. — Contre-élection d'Auguste III. — L'abandonné de Danzig. — Intervention du comte de Plélo. — Opérations sur le Rhin et en Italie. — Secours dérisoires envoyés à Stanislas par Fleury. — Mort de Plélo. — Stanislas en Prusse. — Victoires françaises. — Don Carlos, roi des Deux-Siciles. — Stanislas devient duc de Lorraine. — La cascade de Marly.

Le seul désir du cardinal de Fleury est de gouverner paisiblement, de faire de sérieuses économies et d'éviter la guerre. A son arrivée au pouvoir, il a soixante-douze ans, et il y a quelque analogie entre la manière dont ce vieillard traite sa belle santé et conduit l'État. Voltaire a raison de dire que Fleury considérait la France comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même.

Le prélat s'entoure de collaborateurs, mais il choisit des hommes qui doivent mettre ses capacités en relief et affermir sa faveur. Le plus connu, c'est Chauvelin; malgré l'opposition publique, en quatre jours on lui confie deux postes importants, sans qu'il ait fait ses preuves. Il devient Garde des sceaux (1727) et fait immédiatement fonction de secrétaire d'État et de ministre des Affaires étrangères, à la place

de Morville, qui prend la résolution de se retirer en même temps que son père, M. d'Armenonville, prédécesseur de Chauvelin.

Fleury resta parfaitement honnête et n'abusa jamais de sa haute situation; il n'eut pas le faste d'un Richelieu, il est vrai qu'il n'eut pas non plus ses talents; mais, après le règne d'un Dubois, il convient de signaler les mérites de cet homme intègre, c'était une nouveauté. La Cour et la Ville ne le ménagent pas, tant cet esprit d'économie semblait invraisemblable. On se moque de la simplicité du cardinal; le marquis d'Argenson en fait des gorges chaudes. « Un des spectacles les plus ridicules, dit-il, c'est le petit coucher du prélat. Toute la France (useurs de parquets ou gens affairés) attend à la porte; Son Éminence rentre, passe dans son cabinet, puis on ouvre, et vous voyez ce vieux prêtre ôter sa culotte qu'il plie avec soin; on lui passe une assez médiocre robe de chambre, on lui passe sa chemise; il peigne longtemps ses quatre cheveux blancs, il raisonne, il jase, il radote, il débite quelques mauvaises plaisanteries, entrelardées de discours mielleux et communs; le bonhomme s'imagine que c'est là une consolation pour ce pauvre peuple qui a empressement de le voir; il ne peut donner aux gens un moment plus propice, sans faire tort aux affaires. »

On trouve aussi à redire aux menus et au service mesquin du cardinal. Il était bien forcé de tenir table ouverte, mais il n'y avait que « quatre entrées énormes, un plat de rôti et quatre plats d'entremets ». C'était son étiquette, et jamais il n'en voulut changer. Quand les convives étaient trop nombreux, on se passait les plats sans la moindre façon. Un jour l'évêque de Rennes (Vauréal) ne trouvant pas assez à dîner, dit à l'amphitryon :

« Ma foi, Monseigneur, vous aurez beau faire, votre succession ne vaudra pas celle du cardinal de Mazarin. »

Le ministre en rit beaucoup, il mettait au premier rang des vertus la probité et l'économie. Il avait, lorsqu'il s'agis-

sait de défendre les finances, des phrases typiques comme celle-ci : « L'argent et l'or ne sont pas des feuilles qui tombent des arbres. »

Une des premières préoccupations de Fleury fut de réconcilier la France et l'Espagne. Philippe et Élisabeth boudaient toujours depuis le renvoi de l'Infante, et faisaient alliance avec l'empereur Charles VI, celui-là même qui, archiduc, avait prétendu à la succession de Charles II et dirigé la guerre en Catalogne contre les armées franco-espagnoles.

Un Congrès s'ouvrit à Cambrai en 1724, où étaient réunis les plénipotentiaires des États ayant participé à la Quadruple alliance, afin de régler les intérêts espagnols toujours fort compliqués; mais, dès que Mariannita fut sur la route de Madrid, Philippe V rappela ses représentants; le Congrès dissous, il chargeait Ripperda, son ministre à Vienne, de poursuivre secrètement les négociations. Ainsi, le 30 avril et le 1er mai 1725, se signaient quatre traités, un avec l'Empire et trois avec l'empereur.

Le corps germanique consentait, en retour des renonciations de Naples et des Deux-Siciles faites par le roi d'Espagne, à reconnaître les droits héréditaires des duchés de Parme et de Plaisance et de la Toscane en faveur de l'infant Don Carlos. Cet établissement tenait au cœur d'Élisabeth Farnèse dont toute l'habileté, en somme, se résume en ces revendications dynastiques en faveur de ses fils; avec une âpreté, une mauvaise humeur de virago, la reine arrive à ses fins, non sans menacer, injurier les ambassadeurs de France, comme s'ils avaient été des valets.

Les autres traités confirment la Quadruple alliance, garantissent à l'Espagne la succession établie à Utrecht, reconnaissent la Pragmatique Sanction impériale — c'est-à-dire le privilège accordé à la fille unique de l'empereur d'hériter de tous les biens et pouvoirs de son père, — assurent à Philippe V les bons offices de Charles VI, auprès du roi d'Angleterre, pour la restitution de Gibraltar et de l'île Minorque,

règlent le commerce des deux couronnes en accordant protection à la Compagnie d'Ostende, ce qui déplaît fort aux Anglais et aux Hollandais ; enfin, en cas de guerre, ces traités établissent une entente réciproque entre les contractants. Les Habsbourgs voyaient ainsi un Bourbon s'entendre avec eux et oublier la haine héréditaire des deux maisons.

Cette politique nouvelle bouleverse toute l'Europe. On répondit à ces négociations par le traité de Hanovre (23 septembre 1725) entre la France, l'Angleterre et la Prusse, auquel allaient bientôt adhérer la Suède, le Danemark et plus tard la Hollande (1726) ; c'était le maintien de la pacification d'Utrecht. Mais la Prusse ne tarde pas à se détacher de cette contre-ligue opposée à la ligue de Vienne, et, de concert avec la Russie, s'allie avec l'empereur. Les futurs copartageants de la Pologne préparaient l'avenir : durant tout le siècle, ils vont travailler au démembrement de la République du Nord.

Telle était la situation lors de la disgrâce de M. le Duc. Le cardinal comprit qu'il fallait amener Philippe V à de meilleurs sentiments. Il lui fut aisé de dégager sa responsabilité dans le renvoi de l'Infante, puis il eut recours au Père Bermudez, confesseur du roi d'Espagne. Dans une lettre du 1er septembre 1726 il insinue que Sa Majesté Catholique a renoncé à sa famille et à sa patrie et reste indifférente à ce qui se passe à la Cour de France ; enfin il met toutes voiles dehors et, dans un post-scriptum, dit textuellement : « Nous sommes entrés à la vérité dans des alliances suspectes au Roi Catholique, *mais nos alliés ne sont pas nos maîtres et Dieu veuille qu'il en soit de même de ceux d'Espagne*. Je vous demande pardon de ce mot qui m'a échappé... »

Un an plus tard la réconciliation était accomplie, non sans peine : on la devait à la chute de Ripperda, instigateur aventureux des traités de Vienne, à l'échec des Espagnols devant Gibraltar, à l'état de santé fort précaire de Philippe V,

autant qu'à la prudence de Fleury. Le 31 mai 1727, se signait le traité de Paris par lequel l'empereur consentait à suspendre pendant sept ans l'octroi de la Compagnie d'Ostende et à convoquer un nouveau congrès en vue de la pacification générale. Tout bruit alarmant cessait et les plénipotentiaires réunis à Soissons scellaient le pacte des deux branches Bourboniennes, préliminaires du traité de Séville (9 novembre 1729), qui mettait d'accord pour un moment l'Espagne et les alliés de Hanovre. Par ce traité, l'Espagne était autorisée à faire entrer 6 000 soldats dans le Parmesan et la Toscane, et à favoriser ainsi les droits de l'infant Don Carlos sur les duchés italiens ; le 10 mars 1731, disparaissait le dernier Farnèse, sans postérité ; le fils d'Élisabeth devenait duc de Parme et héritier présomptif du grand-duc de Toscane. Jusqu'en 1733 le calme règne en Europe, mais voici que, le 1er février de cette année, un événement crée de nouvelles complications : Auguste II, Électeur de Saxe et roi de Pologne, meurt d'une enflure à la cuisse, causée par un sang corrompu.

Auguste laissait vacante la succession à ce trône qui ne pouvait s'obtenir que par l'assentiment de la noblesse polonaise réunie en une diète. Parmi les compétiteurs se trouvaient : le fils du roi défunt, auquel l'Autriche et la Russie étaient favorables ; l'infant Emmanuel de Portugal, candidat de la Prusse ; et le père de la reine, Stanislas Leszczynski, soutenu par la France, mais sans aucun enthousiasme de la part de Fleury. La conclusion de cette lutte devait du moins être heureuse pour notre pays et, après cinq ans de guerre et de négociations, nous donner une province nouvelle.

Le cardinal, qui pouvait se flatter d'avoir mené à bien une tâche difficile : la réconciliation avec l'Espagne, fut moins heureux cette fois. Il eut une confiance trop aveugle en son grand ami, le ministre anglais Walpole, qui paralysait notre marine et notre commerce.

Puis il pensait que l'élévation de Stanislas eût donné à

Marie une certaine influence et diminué son crédit ministériel; enfin, d'autre part, si la France gagnait la Pologne par mer et portait un secours efficace au père de la reine, que dirait la Grande-Bretagne, jalouse de sa puissance maritime? Fleury prenait en secret les conseils — on pourrait dire les ordres — de Walpole. Il lutta non seulement contre les amis polonais de Leszczynski, mais contre les nombreux Français qui voyaient dans la victoire de Stanislas le maintien des traditions chevaleresques nationales.

Louis XV intervient lui-même au début ; ne se doutant guère de l'état d'esprit de son ancien précepteur, il fait son devoir sans arrière-pensée. L'ambassadeur de France à Varsovie était le marquis de Monti, il n'avait nul besoin d'être encouragé moralement, la cause de Leszczynski était la sienne. Aussi ce diplomate fut-il heureux de recevoir de son roi l'annonce d'un million de florins nécessaires pour s'assurer les électeurs, gâtés par l'élection fastueuse d'Auguste II qui avait jeté l'argent à poignées. Monti fut encore autorisé à distribuer aux seigneurs polonais les plus dévoués, des barrettes cardinalices, des charges, des cordons bleus ou rouges et jusqu'à des bijoux d'or, du clinquant pas cher, montres, étuis, flacons, boîtes à mouches — le cardinal n'était point étranger à cette idée.

Louis XV comprenait que son beau-père devait aller en Pologne et mener sa campagne électorale. « Son séjour à Chambord, écrivait-il à Monti, quoique convenable peut-être encore dans ce moment-ci, laisse cependant subsister des doutes peu honorables sur la réalité des mesures que je prends pour son rétablissement... Je sens la force des raisons qui vous font désirer la présence du roi Stanislas. Il partira de la manière et dans le temps que vous l'indiquerez; tout sera en état pour qu'il puisse partir d'un moment à l'autre, sur quoi l'on attendra les derniers avis que vous donnerez. »

Stanislas se mit en route, les secours d'argent affluèrent; — Fleury donna trois millions et plus, dans l'espoir que ce

sacrifice éloignerait la guerre ; le pacifisme l'emportait sur le souci d'économiser les deniers de l'Etat.

Il se joua une comédie qui allait tourner bien tragiquement. Leszczynski, vêtu d'habits de pinchina, grossière étoffe de laine, et coiffé d'une perruque noire, quittait Meudon le 22 août 1733, gagnait la frontière, dans le plus grand secret, et pénétrait en Allemagne, accompagné du jeune d'Andlau, fils de son ami, le lieutenant d'Alsace. L'un contrefaisait le commis, l'autre le marchand ; leurs passeports étaient aux noms de George Bawer et d'Ernest Bramback. Les deux voyageurs arrivèrent à Varsovie le 8 septembre.

Cependant sortait de Brest une escadre à destination de la mer Baltique, portant à son bord un seigneur français, le comte de Thianges qui ressemblait vaguement à Stanislas et qu'on avait affublé d'un habit de gala et ceint du cordon du Saint-Esprit afin de rendre le personnage plus authentique : stratagème suggéré à Fleury par Walpole.

Leszczynski fut reçu avec enthousiasme et nommé roi le 12 septembre au milieu des acclamations des électeurs réunis dans le camp de Wola, près de Varsovie. Le succès était extraordinaire et Narbonne peut dire : « La postérité aura peine à croire qu'un prince à 400 lieues d'éloignement se soit rendu à Varsovie avec un seul homme et se soit fait proclamer roi en quinze jours de temps. » La joie fut grande à Versailles quand, le 20 septembre, un courrier, le nommé Barthel, brûlant les étapes, après avoir fait 420 lieues en huit jours, apporta la nouvelle de l'élection. Barthel arriva entre onze heures et minuit ; le Garde des sceaux était encore à table, mais le cardinal se couchait et le roi s'était déjà retiré. Louis XV, après avoir ouvert le paquet et lu la missive, se jeta au cou de la reine qui l'embrassa aussi tendrement.

Cette allégresse ne devait guère durer ; le fils d'Auguste II préparait sa vengeance. Aidé des armées russes qui, menaçantes, se dirigeaient sur Varsovie et allaient se réunir aux forces saxonnes et autrichiennes, il se faisait des prosé-

lytes, semant l'or et achetant à son tour les électeurs infidèles. Devant cette invasion de troupes étrangères, Stanislas, qui voit la plupart de ses amis l'abandonner, s'enfuit vers Danzig, ville libre, protégée par la République polonaise et fort dévouée à ses suzerains, où il trouve l'hospitalité et quelques vaillants défenseurs.

Une nouvelle diète annule la première, élisant, cette fois, Auguste III (25 octobre). L'histoire se recommence et le fils suit l'exemple du père, détrônant à son tour le roi éphémère que les négociations françaises avaient fait nommer et que les Russes chassaient une seconde fois de sa patrie.

Stanislas ne se tenait pas pour battu. Il avait foi en son étoile et connaissait la bravoure et le dévouement de ceux qui l'avaient accompagné, entre autres Monti, et toute la fleur de la plus pure noblesse polonaise : Poniatowski, le héros des guerres de Charles XII, le primat Théodore Potocki, le prince Frédéric-Michel Czartoryski, le duc Ossolinski, le prince Georges Sapieha. Il comptait aussi sur les secours de la France. Fleury va se décider à la guerre, on attaquera l'empereur sur le Rhin et en Italie, d'accord avec le roi de Sardaigne et avec l'Espagne, mais on ne fera rien ou presque rien pour celui qu'on a justement appelé « l'abandonné de Danzig ».

Tandis que les Moscovites pénètrent dans Varsovie, sous la conduite de Lacy, les regards de Stanislas sont tournés vers la mer, cherchant à découvrir les navires français annoncés ; or, ces navires s'attardaient à Copenhague, Thianges rentrait en France, son rôle ridicule était terminé. « Le commandeur de Thianges, qui a fait le roi sur la flotte, écrit Marais au président Bouhier, est arrivé à Paris et a quitté tout ce théâtre. Je ne sais où il a laissé la flotte. » Le comte de Plélo, notre ambassadeur en Danemark, dont le nom est immortalisé, pressait La Luzerne, commandant de l'escadre, de gagner Danzig, mais cet officier avoua qu'il avait reçu la recommandation secrète de ne rester qu'un seul jour dans la rade de cette ville et de revenir au plus vite;

pourtant il céda aux instances de Plélo et, concession illusoire, laissa dans les eaux danoises trois de ses navires : l'*Argonaute*, l'*Astrée* et la *Méduse*. L'ambassadeur n'écoutait que son enthousiasme, mais il devait s'excuser d'avoir fait son devoir ! « J'ai pris le parti, écrivait-il au roi, de retenir ici les vaisseaux quelques jours... J'apprends que quelques personnes trouvent extraordinaire aujourd'hui que l'escadre n'ait point passé Copenhague, persuadées que, si elle avait paru sur les côtes de Pologne, sa présence seule aurait encouragé bien des esprits. »

Plélo reçut des reproches sévères ; on ne comprenait plus, à Versailles, les généreux sentiments. Le cardinal se contentait de faire écrire des dépêches aspergées d'eau bénite de cour, bonnes paroles qui n'étaient suivies d'aucun effet. La guerre, il avait été obligé de la déclarer ; l'injure faite à Stanislas en était bien la cause, mais le prélat gardait sa servilité envers les puissances maritimes et ne se laissait pas émouvoir par les malheurs de Leszczynski ; loin de comprendre, comme Marais, cet « intérêt de gloire et d'affection tendre de parenté », il disait plus volontiers :

Mais que nous chaut que le Nord s'entrepille ?

Stanislas servait donc de prétexte aux mouvements des armées sur un théâtre bien éloigné de Danzig. Les Français, commandés par le maréchal de Berwick, font la conquête de Kehl (28 octobre), et, en Italie, sous la conduite de Villars, entrent à Milan ; ce sera la dernière campagne du maréchal, qui part en vrai paladin, malgré ses quatre-vingts ans, acclamé partout sur son passage, en souvenir de ses exploits de jadis. Marie Leszczynska lui donne une cocarde, Élisabeth Farnèse lui en envoie une à Lyon, et la reine de Sardaigne lui en attache une troisième à Turin ; aussi peut-il dire : « Voilà mon chapeau orné d'un vol de reines, qui me rendra heureux dans mon entreprise pour les trois couronnes. »

Mais les opérations, en cette période hivernale, ne peuvent être décisives, et nos alliés se soucient surtout de leurs propres intérêts. Charles-Emmanuel, peu attentif à l'avis de Villars, s'assure du Milanais (29 décembre) et ne fait rien pour rejoindre les armées espagnoles au delà du Mincio; Don Carlos, de son côté, se dirige vers l'Italie méridionale et marche sur Naples, — ces deux princes, unis sur la foi des traités, se tournent le dos et guerroient chacun pour son compte, si bien que la route reste libre : les Impériaux, peuvent se retirer sur Mantoue et vers les défilés du Bas-Tyrol.

Tout était singulier dans cette campagne et, comme on l'a dit, elle « était le triomphe des fictions diplomatiques ». L'empereur se défend sur le Rhin et en Italie, mais il reste neutre en Belgique; le roi de Prusse ne se mêle point de l'affaire polonaise et interdit sur son territoire le passage de l'artillerie russe qui veut attaquer Danzig; sur le Rhin toutefois, en sa qualité de prince du Saint-Empire, il fournit un contingent de 6 000 hommes; George II, en tant que roi d'Angleterre, est neutre aussi, comme électeur de Hanovre il vient grossir les armées impériales; la Russie enfin, soi-disant en paix avec la France, aidera Charles VI comme puissance auxiliaire de l'Autriche. Voltaire se rendait compte de la bizarrerie de cette situation; il en parle à l'abbé de Sade : « Le fort de Kehl vient d'être pris; la flotte d'Alicante est en Sicile; et, tandis qu'on coupe les deux ailes de l'aigle impériale en Italie et en Allemagne, le roi Stanislas est plus empêché que jamais. »

Leszczynski espérait que l'on suivrait les conseils de Plélo et que 30 000 hommes seraient détachés de l'armée du Rhin, passeraient à travers la Saxe dont les forces étaient massées en Pologne, et viendraient à son secours; mais le cardinal ne voulut pas entendre raison. La reine recevait de son père des lettres décourageantes : « Je vous assure, disait il, que si le roi ne s'empare point de la Saxe, je serai obligé de quitter mon héritage et d'aller trouver mon an-

cienne ferme, et je serai votre locataire. Ainsi, si les traités et les conventions rendent l'invasion en Saxe absolument impossible, selon le dire de M. de La Roche (le cardinal), et de M. le Chauve (Chauvelin), il vaut mieux terminer dès à présent cette affaire à l'amiable que de risquer les frais inutiles dans sa poursuite, car je ne vois pas d'autre moyen de la gagner. » Stanislas se prenait à regretter l'aventure : « Je vous félicite, mes chers cœurs, écrit-il à sa femme Catherine Opalinska et à sa fille, je vous félicite d'être ensemble, comme vous me le mandez, et sur ce que vous avez dîné chez maman. Peut-être aurais-je consenti à jeûner une année entière au pain et à l'eau pour être de cette partie... »

Il était, du moins, sûr des habitants de Danzig qui, malgré le couronnement d'Auguste III, dans la cathédrale du Wavel, à Cracovie (17 janvier 1734), gardaient fidélité au roi dépossédé; mais que pouvaient les 800 défenseurs de cette vaillante cité contre le bombardement commencé par les Russes? 10000 confédérés polonais espéraient s'approcher de Danzig; ils furent bien vite dispersés sur la frontière de Poméranie. Un secours venu de France aurait pu encore tout racheter, mais décidément Fleury abandonnait Stanislas. Plélo écrivait à la Cour sans se lasser : « Envoyez-nous donc au plus vite une flotte, disait-il, nous ne devons plus compter que sur nous-mêmes. Je voudrais bien surtout que M. Duguay-Trouin eût ce commandement : son seul nom vaut une escadre. D'ailleurs il nous faut un homme audacieux qui n'ait pas envie de revoir Brest si tôt... Toute l'Allemagne et toute l'Italie enlevées à l'empereur ne relèveraient pas tant notre considération que la captivité du roi de Pologne et la chute de Danzig nous donneraient de honte et nous porteraient de préjudice. »

Tout en promettant une escadre, Fleury n'envoya qu'une flottille sans vivres ni munitions; les hommes, à leur arrivée en Danemark, durent être ravitaillés par les soins de notre ambassadeur qui s'aperçut que chacun des soldats disposait juste de sept balles! « A-t-on vu ne donner que sept

balles à des gens qui vont à l'ennemi, écrivait Plélo à Chauvelin ; quant aux pierres à fusil, il est honteux qu'on ose en fournir de pareilles ! » Le héros n'était pas au bout de son calvaire. La flottille ainsi appareillée arrive devant Danzig le 11 mai ; trois jours après, dans la nuit, les Français avaient rejoint leurs bâtiments et cinglaient vers Copenhague. La Motte, leur commandant, avait été effrayé du nombre des ennemis et de l'insuffisance de ses forces ; peut-être n'avait-il pas pris sa commission au sérieux. Les historiens modernes ont quelque raison de supposer que Fleury avait fait remettre à cet officier quelqu'une de ces instructions secrètes et contradictoires qui furent assez dans sa manière. Quelle qu'en puisse être la cause, cet abandon est un fait. « Le roi de Pologne, disait Monti, est plongé dans la plus vive affliction ; jugez de la mienne. Toute la ville est dans les larmes : un secours si longtemps attendu, qui faisait tant d'honneur au roi,... il ne part de France que pour devenir la risée de toute l'Europe,... jamais la Vistule n'avait vu de drapeaux français ; il faut qu'ils ne viennent que pour fuir. Plaignez-moi. » Et Plélo écrivait au roi : « Jamais, Sire, jamais les armes de Votre Majesté n'ont essuyé un affront plus honteux. »

Du moins ces tristesses s'éclairent de l'un des plus beaux faits héroïques de notre histoire. Plélo fait entendre raison aux fuyards, disant à La Motte qu'il agit au nom du roi, son maître, de qui il représente le pouvoir. Trois autres navires avaient mouillé à Copenhague, la flottille devient presque l'escadre désirée. Le 20 mai, l'ambassadeur informe la cour de France de sa décision, il va s'improviser commandant et conduire lui-même les marins au combat. « Vous ne me reverrez que victorieux, écrit-il à Louis XV, ou, si nous restons, ce sera du moins d'une manière digne de vrais Français et de fidèles sujets de Votre Majesté. » S'adressant à Chauvelin, il est plus explicite : « La résolution que je prends est des plus extraordinaires, mais l'événement qui la cause l'est encore davantage... La honte et l'infamie de

ce qui est arrivé ne peut s'effacer que par une pleine victoire ou par tout notre sang... »

Enfin il envoie aussi une lettre à sa femme qui ne savait rien de ses projets. « Je serais indigne, dit-il, du nom de Français et de votre amour, si je ne faisais ce que je dois en cette occasion. J'ai le cœur trop serré pour vous en dire davantage. Amour, devoir, gloire, que de maux vous me causez !... Il ne s'agit que de faire passer nos gens à Danzig... De là je viens vous retrouver pour ne plus vous quitter de ma vie. »

Le 23 mai, Plélo est à Danzig, et peu après il monte à l'assaut des retranchements ennemis. Sous le feu meurtrier de 15 000 Moscovites, la petite troupe bat en retraite ; on trouva le cadavre de l'ambassadeur, criblé de blessures, à l'entrée du camp des Russes.

Dans la chapelle de Saint-Bihi, près de Saint-Brieuc, se voit une inscription funéraire indiquant la place où fut déposé ce noble cœur : « *Sparge lauris sepulcrum, viator, et benedic nomini armorico*.... Passant, couvre de lauriers ce tombeau et glorifie le nom armoricain... » Ces vœux sont exaucés ; pour faire comprendre la grandeur du sacrifice, on ne saurait évoquer un plus éloquent témoignage que le souvenir laissé par ce vaillant Breton.

Les événements se précipitent. Stanislas, découragé, fuit la ville assiégée et l'abandonne à son triste sort ; il part déguisé en paysan, n'ayant pour toute arme qu'un bâton d'épine ; bravant mille dangers, il réussit à gagner la Prusse et à entrer à Marienwerder (3 juillet), sur un char boueux qu'il conduit lui-même. Cependant Danzig capitule, après cent trente-cinq jours d'un siège terrible, et les magistrats sont obligés de reconnaître l'élection d'Auguste III.

Le père de la reine trouve un refuge chez Frédéric-Guillaume, roi de Prusse ; à Kœnigsberg, il signe son abdication officielle, mais le cardinal hésite à lui donner la permission de rentrer en France. Les lettres de Stanislas débordent d'amertume : « Que les ministres triomphent, dit-il, tant

qu'ils veulent ; je triompherai à mon tour, quand, avec l'assistance divine et une patience angélique, je sortirai de mon abîme... Mais voilà un nouveau poignard dans le cœur, [c'est] ce que vous me dites de leur cruauté de vouloir m'empêcher de vous voir ; je vous réponds qu'ils ne seront pas les plus forts là-dessus et que je n'en démordrai pas. » Il disait vrai, dans le courant de cette année 1736, il revoit sa bien-aimée Maruchna.

Les campagnes du Rhin et d'Italie se poursuivent. Là, du moins, ni les troupes, ni les vivres, ni les munitions ne font défaut. Berwick tombe devant Philippsbourg, frappé d'un boulet de canon : ce qui fait dire à Villars : « Cet homme a toujours été heureux ! » Le maréchal enviait cette glorieuse destinée, lui, qui, à bout de forces, mourait peu après dans son lit, le 17 juin 1734, à Turin, en cette ville même où il était né.

Coigny gagne la bataille de Parme (29 juin 1734), vainqueur de Mercy, général des Impériaux, qui est tué ainsi que 8000 hommes ; Maillebois s'empare de Modène, mais le prince de Wurtemberg, successeur de Mercy, le venge et vient surprendre le comte de Broglie dans sa tente à Quistello, échec réparé par la victoire de Guastalla (19 septembre).

Don Carlos est à Naples en mai ; son général, le duc de Montemar, se signale à Bitonto, dans la Pouille ; le prince passe en Sicile où il fait reconnaître la domination des Bourbons d'Espagne. Partout les armées de Charles VI sont en déroute ; l'empereur a procuré un royaume à la Saxe, mais il en perd deux et une grande partie de l'Italie ; l'heure était venue de songer à la paix. Fleury écoute volontiers les insinuations de Charles, il envoie un agent secret à Vienne, M. de la Baune, gentilhomme ordinaire de la Maison du roi ; les préliminaires sont longuement discutés : les Deux-Siciles passent à Don Carlos ; Parme et Plaisance font retour à la maison d'Autriche ; Milan est le lot de Charles-Emmanuel. Quant à Stanislas, on était fort embarrassé. Le duc

François III de Lorraine venait d'être fiancé à l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée et héritière de l'empereur, mais la France ne pouvait admettre que ce duché devînt autrichien. Ce nouveau problème diplomatique offrit un moyen de tout arranger : la Lorraine serait donnée en viager à Stanislas et ferait ensuite partie du royaume, ce serait la dot rétrospective de la reine qui, comme Anne de Bretagne, enrichirait la France d'une belle et puissante province ; en échange, François III aurait la Toscane où Jean-Gaston, le dernier des Médicis, allait mourir sans postérité. Ces conditions furent signées à Vienne le 3 octobre 1735, mais ratifiées, après d'interminables pourparlers relatifs à la cession de la Lorraine, le 18 novembre 1738. C'était l'œuvre délicate de Chauvelin, qui, victime de la politique anglaise du cardinal, n'en fut pas moins sacrifié par Fleury.

La situation de Stanislas était réglée libéralement : il recevait de Louis XV une pension annuelle de deux millions, mais n'avait aucun droit d'impôts sur la Lorraine qui devenait une source de grande richesse pour la couronne. Il prit, en 1737, possession solennelle de son duché et, désormais, roi sans royaume, mais généreusement apanagé, il mènera une vie tranquille de philanthrope et de mécène, rêvant encore parfois au trône de Pologne ; il est lassé de ces grandes luttes pour lesquelles il n'est point fait, et trouve dans son affection pour Marie de quoi se consoler de ses tristesses politiques. Stanislas fut surtout un tendre père — sa correspondance en donne des preuves charmantes — et ce héros malgré lui reste pour nous le prince qui a su aimer Marie avec tant de reconnaissance.

Dans ses élans d'économie, le cardinal, afin d'épargner une dépense de mille écus, avait remplacé la magnifique cascade de Marly par des bancs de verdure. Un jour il s'entretenait avec la reine des événements qui avaient procuré à Leszczynski sa belle retraite :

« Croyez, Madame, disait-il, que le trône de Lorraine vaut mieux pour le roi votre père que celui de Pologne.

— Oui, répondit la reine, à peu près comme un tapis de gazon vaut mieux qu'une cascade de marbre. »

Marie Leszczynska a de l'esprit, mais elle se plaît à s'éloigner des courtisans ; aussi ne parle-t-on d'elle que comme d'une personne qui compte à peine. Nous allons voir pourquoi elle dut s'assigner un rôle secondaire et se contenter de vivre dans l'intimité d'amis fidèles qui savent, eux, tout ce que la « bonne reine » a de mélancolique philosophie et de ressources en elle-même.

Principales sources : *Journal historique ou Fastes du règne de Louis XV*, 1 vol. in-12, Paris, 1764. — *Journal* de Pierre Narbonne, 1 vol. in-8°, Paris, 1866.

Abbé Proyart : *Vie de Marie Leckzinska*, 1 vol. in-8°, Paris, 1794. — Rathery : *Le comte de Plélo*, 1 vol. in-8°, Paris, 1876. — Farges : *Recueil des Instructions aux ambassadeurs* (*Pologne*), 2 vol. in-8°, Paris, 1888. — Boyé : *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*, 1 vol., in-8°, Nancy, 1898, ouvrage auquel on est redevable de nombreux documents nouveaux qui mettent au grand jour l'attitude de Fleury dans la guerre de la Succession de Pologne et renseignent sur les événements de Varsovie, de Danzig, etc. — Lacour-Gayet : *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, 1 vol. in-8°, Paris, 1902.

CHAPITRE VIII

LA FAMILLE ROYALE

Dix naissances. — Les filles de Louis XV au musée de Versailles. — Le gendre du roi. — Madame Henriette et le duc de Chartres. — Les exilées de Fontevrault. — Madame Adélaïde. — Madame Victoire. — Madame Sophie. — La carmélite de Saint-Denis. — Le Dauphin et la Dauphine. — Comment la reine passait ses journées. — Existence oisive de Louis XV. — La Société de Rambouillet. — Les trois sœurs de Nesle.

De 1727 à 1737, naquirent dix enfants royaux. Ce furent d'abord deux jumelles (1727) : Louise-Élisabeth, la future duchesse de Parme, la seule des filles de Louis XV qui se maria, et Anne-Henriette; puis une princesse en 1728, morte en bas âge, et le Dauphin, en 1729, à la grande joie de toute la France Un second fils, le duc d'Anjou, vint au monde en 1730 et ne vécut que trois ans; et ce furent Adélaïde (1732), Victoire (1733), Sophie (1734), Thérèse-Félicité (1736-1744), et enfin Louise-Marie (1737), Madame « dernière », plus tard sœur Thérèse de Saint-Augustin, dame et prieure du Carmel de Saint-Denis.

Ces princesses, il faut les voir au musée de Versailles, dans ces salles du rez-de-chaussée où se passa une grande partie de leur existence; elles sont là en un milieu propice, devant les horizons que semblent encore contempler leurs jolis regards. On croit qu'elles revivent, grâce aux peintres qui surent fixer la beauté ou la fraîcheur de ces jeunes

modèles. Voici les deux sœurs aînées, Louise-Élisabeth, et Henriette, toutes mignonnes sous leur béguin, que Belle a peintes dans une attitude d'enfants bien sages. Voilà Adélaïde, vers la quinzième année, en somptueux habit rose « glacé de blanc et brodé d'étoiles », tenant une navette; c'est Nattier qui la représente ainsi. Mais pour être joli ce portrait n'en est pas moins surpassé par celui de Madame Victoire dans lequel ce peintre a mis tout l'éclat de son talent; l'artiste a rarement donné au sourire un naturel plus exquis et à une physionomie plus de rayonnement, plus d'expression; et que de noblesse inconsciente dans le port de la tête, cette tête au teint d'ambre, éclairée par de grands yeux de velours et couronnée par d'abondants cheveux noirs! La robe argentée que traverse une écharpe jaune, où souffle un peu de brise, complète l'harmonie chaude de ce magnifique portrait. Nattier nous offre enfin les figures moins heureuses de Mesdames Sophie et Louise: ici les artifices étaient nécessaires.

Ces princesses eurent parfois ce sourire sur les lèvres, et ressemblèrent à ces effigies, mais ce n'était pas là leur visage de tous les jours. Elles connurent des journées monotones à Versailles, comme à Fontainebleau, à Choisy ou à Compiègne; ces déplacements coûteux étaient leurs seules distractions, un peu factices, car partout elles étaient sur la sellette, à la messe quotidienne du roi, à leur dîner, au débotté de leur père, au jeu de la reine, vêtues de costumes d'apparat. Une dame d'honneur se plaignait à Madame Adélaïde d'être habillée et déshabillée quatre fois par jour et de n'avoir pas un quart d'heure « à sa volonté »

« Madame, lui répondit la fille de Louis XV, vous en êtes quitte pour vous reposer une semaine; mais moi, qui fais ce service toute l'année, permettez que je garde toute ma pitié pour moi-même. »

Les peintres, c'est leur métier, — pour les peintres royaux, c'est une raison d'être, — devaient nous transmettre le côté flatteur de cette incessante représentation en den-

telles; mais comment oublier tout ce que ces falbalas cachèrent de tristesse! On aime, il est vrai, à se leurrer soi-même, à se fier aux trompeuses apparences de ces effigies.... les visages, tout sourire et sérénité, de ces jeunes filles sont si attrayants! Il est probable toutefois que ces princesses tiennent plus de place maintenant au château de Versailles qu'elles n'en tenaient à la Cour de leur père; si leur biographie se résume en quelques lignes, si leur printemps fut morne, il faut s'en prendre à Louis XV qui, en dépit de son affection très réelle pour ses filles, ne sut jamais leur en donner une preuve bien efficace, ni par ses préceptes, ni par ses exemples.

L'aînée de Mesdames de France se maria donc en 1739, à l'âge de douze ans; son départ pour l'Espagne, où elle allait épouser l'infant Don Philippe, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, fut une désolation pour toute la famille royale, quoique ce fût un gage politique précieux de la bonne entente des deux couronnes.

On ne pouvait être plus mal mariée que Louise-Élisabeth: Don Philippe était l'homme le moins intelligent d'Espagne; tenu en lisières par Élisabeth Farnèse, sa mère, il n'avait aucune initiative, aucune volonté. Ce malheureux gendre du roi de France eut, du moins, le bonheur d'avoir une mère ambitieuse et une femme jalouse des intérêts dynastiques; il leur dut son duché de Parme en 1748. Louise-Élisabeth mène une existence fiévreuse, elle remplit le monde de ses démarches, remue ciel et terre, va de Madrid à Versailles, de Versailles à Parme, revient sans cesse à la Cour de son père, se tuant de fatigue et d'espoir déçu. Elle voudrait pour son mari et pour sa descendance autre chose que ce *trou* de Parme, comme elle appelle son domaine; elle rêve de régner à Milan, en Corse, en Pologne, dans les Pays-Bas, dans les Deux-Siciles, en Espagne même, faisant tous les jours un nouveau rêve que dissipent les événements dont elle n'est pas maîtresse; ses illusions résistent à tout. Si elle ne peut rien obtenir pour elle-même, elle croit pré-

parer des règnes glorieux à son fils Ferdinand et à ses filles, dont l'une fut archiduchesse d'Autriche, et l'autre, reine d'Espagne ; elle ne pouvait prévoir les catastrophes qui, d'une génération à l'autre, réduiront à néant les fortunes royales. Quoi qu'il en soit, elle a pu déclarer en toute sincérité que son *devoir* fut son *premier amour*, et ce devoir de princesse, plus que de mère, elle l'accomplit avec une énergie peu commune. Disons enfin qu'elle resta française de cœur.

On peut supposer que l'exemple de Louise-Élisabeth découragea Louis XV et que les luttes pénibles de la sœur aînée vouèrent au célibat les cinq autres filles de France ; — on sait aussi combien le roi était insouciant, sa famille l'inquiétait peu ; ne laissait-il pas aux siens un royaume, un trésor, des richesses qui semblaient intangibles ?

Il parut favoriser un instant le mariage du duc de Chartres, petit-fils du Régent, avec Madame Henriette ; mais le jeune prince, fort épris, chassant un jour en compagnie du roi, crut trouver le moment favorable pour faire, de cheval à cheval, sa petite harangue : « Sire, j'avais une grande espérance. Votre Majesté ne l'avait pas ôtée à mon père... Je contribuais au bonheur de Madame Henriette qui serait restée en France avec Sa Majesté. M'est-il permis encore d'espérer ? » Louis XV se penche vers le jeune prince et lui serre tristement la main par deux fois, c'est un refus..... Henriette est-elle victime de la politique du cardinal, ennemi juré de la Maison d'Orléans ? On ne saurait le dire avec autant de certitude que le marquis d'Argenson. La pauvre princesse mourut, en 1752, les uns ont dit de chagrin, les autres, avec plus de vraisemblance, d'une fièvre maligne qu'elle s'obstina à ne point soigner. Un mot de sa sœur Louise peint cette douce créature, affectueuse et sensible, enlevée à la fleur de l'âge : « Pourquoi, dit-elle, ne m'a-t-on pas laissée à Fontevrault, je n'aurais jamais connu Henriette! »

Fontevrault était une abbaye célèbre au Moyen âge par

la sépulture des rois d'Angleterre; elle se trouvait à 80 lieues de Versailles, aux confins du Maine et du Poitou. C'est là qu'en 1738 furent envoyées quatre des filles de Louis XV. L'idée venait du cardinal de Fleury; le prélat, toujours économe, disait que Mesdames « embarrassaient le château de Versailles et causaient de la dépense ». Cinq princesses devaient être exilées, mais Adélaïde se présenta devant son père, au retour de la messe, lui baisa la main, se jeta à ses pieds et se mit à pleurer. Le roi fut touché de cette scène, « il larmoya un peu, et toute la Cour en fit autant ». Adélaïde ne partit pas. Victoire, Sophie, Thérèse-Félicité (elle mourut à Fontevrault) et Louise, qui n'avait pas même un an, prirent le chemin de l'abbaye.

Personne ne défendait ces innocentes; elles ne savaient ni parler ni commander comme leur aînée, dont l'humeur impérieuse et autoritaire se révéla bien vite. Adélaïde portait très loin l'idée des prérogatives du rang : un de ses chapelains eut le malheur de prononcer le *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé ; elle l'apostropha rudement après le service divin, pour lui rappeler qu'il n'était pas évêque et qu'il ne devait pas s'aviser d'officier en prélat.

La beauté de cette princesse passa très vite ; elle prit un air masculin qui n'allait d'ailleurs pas mal avec sa voix de baryton. Elle eut un désir immodéré de tout apprendre, elle voulut jouer de tous les instruments de musique depuis le cor jusqu'à la guimbarde. Elle apprit italien, anglais, hautes mathématiques, horlogerie, sans rien approfondir. C'est le témoignage du duc de Luynes et celui de Mme Campan. Elle essaya de se mêler des affaires, mais elle n'eut en somme aucune influence, et comment en aurait-elle eu auprès de son père qui disait en parlant d'un ministre menacé par l'opinion publique : « Il faudra bien qu'il tombe, car il n'y a que moi qui le soutienne! »

Madame Adélaïde aura une vieillesse aigrie, et, tante de Louis XVI, se montrera revêche. Elle survivra, ainsi que sa sœur Victoire, à l'époque des orages : les deux princesses

mourront en exil, bien misérablement, à Trieste, l'une en 1799, l'autre en 1800.

Grâce à sa juvénile énergie, Adélaïde échappa donc au couvent, tandis que cette réclusion de Fontevrault dura dix ans pour Madame Victoire et douze pour Mesdames Sophie et Louise. Qu'ont-elles appris, ces jeunes filles, en ce lointain monastère, dirigé par Très haute et puissante Dame Claire-Louise de Montmorin de Saint-Hérem ? Madame Louise ne sait pas encore toutes ses lettres quand elle rentre à Versailles, dit Mme Campan; c'est aller loin, puisque l'on a des autographes de la future carmélite datés de 1746.

Mais quoi qu'il en soit, nous ne sommes plus à l'époque où les filles de roi avaient pour maîtres les philosophes et les écrivains les plus érudits, où, comme Élisabeth d'Angleterre, elles entendaient les langues classiques, et, comme Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, elles pouvaient répondre en latin aux discours des ambassadeurs.

Fontevrault n'avait pas trempé l'âme de Madame Victoire — elle restait très princesse, très dolente ; elle aimait la bonne chère (la table de Mesdames était renommée pour le maigre), elle aimait aussi ses aises. On lui demanda si, comme Louise, elle se retirerait dans quelque Carmel, sa réponse fut jolie : « Voici un fauteuil qui me perd », dit-elle, étendue avec délices dans une bergère à ressorts. Son rôle fut effacé, de même que celui de Sophie dont Madame Campan nous montre l'âme d'élite, mais aussi les ridicules ; Sophie avait toujours l'air de tomber des nues ; elle restait des mois sans ouvrir la bouche, et on ne la voyait jamais de face. Victoire et Sophie furent le reflet d'Adélaïde, elles subissaient passivement la tyrannie de celle qui voulait tout conduire.

Mais Louise se révolte et ne se laisse pas mener ; aussi cherche-t-elle un refuge à Saint-Denis ; elle ne tarde pas à se faire une situation indépendante ; elle a ainsi son influence à la Cour et en profite pour protéger les gens d'église. Elle avait de l'esprit et de la gaîté : la dot ordi-

naire des nonnes qui entraient au Carmel était de six mille livres, Madame Louise doubla cette somme, et dit à la prieure : « Je vous donne douze mille livres, six pour moi et six pour ma bosse. » On sait qu'elle avait une forte déviation de la taille. Jusqu'à la mort de son père, elle obtint de nombreuses faveurs, mais quand Louis XVI devint roi, on se lassa de ses demandes réitérées. « Voici encore une lettre de Louise, disait souvent Marie-Antoinette à Mme Campan ; c'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume. » Mot terrible qui, nous dit un historien, a la durée et l'inflexible sévérité d'une médaille de bronze antique. Ce jour-là Marie-Antoinette oubliait l'émotion qu'elle avait éprouvée, en septembre 1770, lors de la prise de voile de sa tante, en lui remettant le scapulaire, le manteau et le voile religieux, tout mouillés de ses larmes ; elle oubliait cette magnifique cérémonie où la princesse, avant de se vêtir du manteau de Sainte-Thérèse, parut, au milieu de sa Maison, « dans des splendeurs d'apothéose, couverte de perles et de diamants, dont les feux l'entouraient d'une sorte de nuée lumineuse, vraiment fille de roi dans sa robe de cour lamée d'argent et parsemée de fleurs d'or ». (Jules Soury.)

En sa jeunesse Madame Louise avait suivi les chasses avec frénésie; elle eut, à son lit de mort, comme un rappel de son existence princière ; ses ultimes paroles furent : « Au paradis, vite, vite, au galop ! » Elle croyait donner des ordres à son écuyer.

Louis XV voyait ses filles presque tous les jours, pendant quelques minutes ; c'était pour le roi un devoir de les aimer, — et de ce devoir il s'acquitta en toute conscience, — mais il ne sut les traiter qu'en jolies poupées. Entre leur mère et Mesdames il y eut toujours une certaine froideur provenant sans doute de l'abandon où Marie Leszczynska était laissée et aussi d'une étiquette que la reine n'osait rompre aussi facilement que le roi. La familiarité, vraiment un peu déconcertante, de Louis XV se révèle dans les

surnoms qu'il donnait aux princesses : Adélaïde était appelée *Torche*, Victoire (qui avait un certain embonpoint) *Coche*, Sophie *Graille* (sorte de corbeau) et Louise *Chiffe*. C'était le goût du temps. Il ne faut pas voir le XVIIIe siècle seulement dans les délicieuses élégances qu'il nous a laissées, dans les tableaux de Boucher, les vers parfumés des poéticules, les décorations exquises des appartements ; il y a dans les lettres de la duchesse de Parme, entre autres, des crudités et des mots dignes d'un corps de garde. Si nous avons perdu le sens artistique de ce temps-là, nous nous servons du moins d'un langage plus châtié...

Le roi descendait souvent par un escalier dérobé, dans la chambre de Madame Adélaïde ; il y apportait et y prenait du café qu'il avait fait lui-même, — Louis XV aimait aussi à cuisiner des plats de sa façon, et, les jours de grand gala, ne manquait pas d'aller inspecter les maîtres queux et surveiller les rôts. Aussitôt le roi venu, Madame Adélaïde tirait un cordon de sonnette qui avertissait Madame Victoire, laquelle, en se levant pour aller chez sa sœur, sonnait Madame Sophie, qui, à son tour, sonnait Madame Louise. Cette dernière logeait dans l'appartement le plus reculé, et, de petite taille, ne pouvait faire de grands pas ; elle avait beau courir à toutes jambes, elle n'arrivait que pour embrasser son père qui partait de là pour la chasse. Le soir, à six heures, c'était le débotté, et la visite de Mesdames à leur père était publique. « Les princesses, nous dit Mme Campan, leur lectrice, passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderie ; elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers portant de gros flambeaux, les accompagnaient chez le roi. En un instant tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement ; le roi baisait chaque princesse au front, et la visite était si courte, que la lecture, inter-

rompue par cette visite, recommençait souvent au bout d'un quart d'heure. Mesdames rentraient chez elles, dénouaient les cordons de leur jupe et de leur queue, reprenaient leur tapisserie, et moi ma lecture... »

Ce fut chez le Dauphin, leur frère, que Mesdames connurent vraiment la famille. Ce prince fut marié deux fois, d'abord à Marie-Thérèse-Raphaëlle, infante d'Espagne, qui le laissa veuf en 1746, et ensuite à Marie-Josèphe de Saxe, fille d'Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, le rival même de Stanislas Leszczynski.

Marie-Raphaëlle n'a pas eu le temps de se faire apprécier; Marie-Josèphe, au contraire, femme supérieure, ayant de l'instruction et le goût des belles choses, prend bien vite droit de cité à Versailles; elle a quelque peine à gagner l'affection du Dauphin, mais, grâce à Madame Henriette, qui la soutient par sa tendresse, elle connaît les joies de la vie conjugale ; forte moralement, très sincèrement chrétienne, elle sait se faire apprécier par tous; et le roi a pour elle une affection filiale très touchante. Marie-Josèphe a le mérite rare de s'occuper de ses enfants comme une simple bourgeoise, et cela avant que Rousseau ait mis les soins maternels à la mode, tout en demeurant princesse et fort jalouse des prérogatives attachées à son titre.

Le Dauphin, mis au second plan par son père, à jamais écarté de l'armée, malgré sa belle conduite à Fontenoy, et tenu éloigné des affaires, est très heureux d'avoir un coin tranquille où il peut se livrer à ses goûts pour l'étude sérieuse; il s'y console, auprès d'une femme attentive et soumise, des événements douloureux pour lui, auxquels il doit assister sans être à même d'y remédier. Et, dans ce petit cercle, Mesdames trouvent aussi les plaisirs inappréciables de l'intimité entre frère et sœurs ; il y règne une gaîté décente, et du meilleur ton.

On connut très mal le Dauphin de son vivant; il passait pour un gros garçon, apathique, indifférent. Il ressemblait beaucoup à la reine ; on peut s'en rendre compte, au Louvre,

devant les deux portraits de La Tour; et, comme Marie, il avait de l'esprit, saisissait les ridicules, et se montrait réservé. Il avait une conversation suivie, instructive, aimable; personne ne donnait mieux que lui audience aux ambassadeurs ; il mesurait la valeur de ceux à qui il parlait et avait l'adresse de rendre l'entretien général sans trop le prolonger. A sa mort (1764), les gens d'église et les philosophes : Voltaire, Diderot, louèrent tous ses grandes qualités. Sans distinction de parti, le public porta de lui un deuil sincère; il semblait que ce prince, ayant possédé toutes les vertus d'un homme, aurait possédé celles d'un roi. Il laissa des écrits qui témoignaient de sa profonde piété, et toute une série de maximes sur les lois, l'administration et les intérêts de l'État, qui proclamaient ses sentiments de justice, d'humanité, et d'amour pour le peuple.

Un jour, il était appuyé sur le grand balcon du château de Bellevue, les yeux fixés sur Paris; un de ses familiers s'approche, et lui dit : « Monsieur le Dauphin a l'air bien pensif. — Je songeais, répondit-il, aux délices que doit éprouver un souverain, en faisant le bonheur de tant d'hommes. »

Le Dauphin aurait sans doute montré sur le trône plus d'énergie que son fils Louis XVI, mais il n'aurait pu que retarder la marche inéluctable des événements...

La reine est isolée comme le Dauphin, aussi a-t-elle une vie fort active, ses journées sont très remplies ; bien que souvent seule, « elle est toujours gagnée par le temps ». La matinée se passe en prières, en lectures morales, puis, après une courte visite au roi, viennent quelques délassements, la peinture entre autres : la bonne reine n'a jamais eu de maître, et n'est guère douée ; les tableaux qu'on a d'elle, à Trianon et au Carmel de Sens, ont été retouchés par quelque artiste complaisant. Marie aime la musique, elle joue de la guitare, de la vielle, du clavecin, elle fait des fausses notes et en rit la première. A midi et demi c'est l'heure de la toilette, suivie de la messe quotidienne et du dîner, auquel assistent

une douzaine de dames de service. Le dîner fini, la princesse passe dans ses appartements privés, ce n'est plus la reine alors, c'est « une particulière » : elle brode et, tout en travaillant, raconte ses lectures qu'elle n'a pas toujours bien comprises, disent les méchantes langues. Vers six heures, la Cour se rassemble chez elle, pas très nombreuse, ensuite c'est à qui n'ira pas jouer à l'éternel cavagnole, chez la duchesse de Luynes, dame d'honneur, où Marie Leszczynska passe ses soirées et soupe ; le Dauphin, la Dauphine, Mesdames y font une apparition par devoir, mais il n'y a guère là que les intimes, le président Hénault, Moncrif, toutes les douairières, quelques vieux gentilshommes, des capitaines aux Gardes tel que le marquis de Razilly, fameux joueur de piquet. L'étiquette est bannie de cette société assez monotone; ni les intrigues, ni la politique ne font le sujet des conversations, parfois languissantes, privées qu'elles sont de ces éléments mondains ; la reine permet qu'on discute avec elle, il arrive même qu'on lui fasse la leçon, témoin l'anecdote suivante racontée par le comte de Cheverny.

Un certain M. de Flamarens, grand louvetier, était connu par « ses tours de force en gourmandise ». Il paria de manger tout un lapin après un dîner très copieux, et gagna ce pari. On parlait beaucoup de l'événement et, à son souper, la reine qui mangeait elle-même « avec une réflexion et un appétit bien soutenus », sans penser à mal interpelle l'homme du jour :

« Monsieur de Flamarens, dit-elle, est-il vrai que chez M. d'Ardore (c'était l'ambassadeur des Deux-Siciles), après avoir bien dîné, vous ayez mangé un lapin en deux bouchées ?

— Oui, Madame.

— Vous avez donc toujours un bon appétit, et qui se soutient bien ?

— Oui, Madame, et je fais tous les jours le même vœu pour Votre Majesté ; car je sais, Madame, exactement, que Votre Majesté a mangé ce matin *tel*, *tel*, *tel* plat ».

Et M. de Flamarens de faire une énumération de tout ce qu'il avait vu manger à la reine qui, s'impatientant, se lève de table et dit en s'en allant :

« Me voilà payée, mais je ne lui parlerai de ma vie. »

Le roi, lui, mène une vie oisive, la chasse et les bagatelles sont ses grandes occupations — le cardinal de Fleury encourage cette paresse en ne le consultant que pour la forme ; Louis XV a peur de s'ennuyer et, dans cet état d'esprit, il est voué d'avance aux pièges de ses courtisans. Avec la reine il est froid et indifférent, et cela depuis les premières années de leur union. En septembre 1727, le maréchal de Villars note dans ses mémoires ce fait assez caractéristique : « Le roi a soupé avec la reine. Il y avait là peu de personnes ; et comme il devait partir le lendemain pour Fontainebleau, on s'est dit à l'oreille qu'il était bien raisonnable de les laisser seuls, et tout le monde est sorti ; mais un instant après le roi a ouvert la porte. » La reine aime, elle n'est pas aimée, tout le lui prouve...

Louis XV assiste aux Conseils, mais ils sont suspendus à la moindre indisposition, or, la chasse, les courses de traîneaux en hiver, les repas exagérés à la Ménagerie, suivis de bals tardifs, compromettent souvent la santé royale ; ces divertissements annoncent une étape nouvelle dans l'existence du monarque. On commence à dire qu'il n'est pas impossible que quelque dame hardie ne mette la main sur ce jeune désœuvré. Les ambitieux sont là, escomptant à leur profit le pas à franchir et guettant l'heure propice ; ils poussent les familiers à tendre des pièges. Il y a deux factions : celle de Chantilly, où intriguent M. le Duc et sa mère, sans grande autorité, et celle de Rambouillet, où la comtesse de Toulouse, Sophie de Noailles, a beaucoup de prestige.

Louis XV va volontiers à Rambouillet se délasser de la représentation : il y trouve de la gaieté, il s'y sent libre et devient aimable causeur. Le comte de Toulouse est une manière de grand-oncle du roi. Entre deux intermèdes se placent de petits apartés où figurent, avec Louis XV, les maîtres

du château et Mademoiselle de Charolais, sœur de M. le Duc, brouillée avec lui; bien des faveurs sont accordées dans ces conciliabules, en particulier au fils du comte de Toulouse, le duc de Penthièvre, qui obtient la survivance des charges et des gouvernements de son père. C'est de Rambouillet, que vient l'idée de mettre sur le chemin du roi la comtesse de Mailly, née Mailly-Nesle, dame d'honneur de la reine. Cette amie fut discrète, et eut toujours à Versailles un air de pénitente. On la compare non sans raison à Mlle de La Vallière ; elle eut pour le roi une affection à toute épreuve.

Sa sœur, Mme de Vintimille, lui est un jour préférée, elle en souffre cruellement. Elle fait preuve d'une grande abnégation et quand Mme de Vintimille disparaît en 1741, Mme de Mailly revient auprès du roi pour le consoler; celui-ci, comme foudroyé par l'événement, est d'une tristesse dont il ne peut être arraché. Sa ferveur religieuse se réveille sous l'influence de cette émotion, la première en somme de sa vie, car il était trop jeune quand il perdit ses parents et son aïeul ; il avait abandonné les pratiques spirituelles, il y retourne et, parfois il lui arrive d'exprimer des regrets inspirés par le plus pur sentiment chrétien. Ces éclairs furent rares.

Mme de Vintimille ne ressemblait pas à sa sœur, elle était altière, entreprenante, curieuse, vindicative, aimant à gouverner et à se faire craindre, ayant peu d'amis et peu propre à s'en faire. Elle ne pensait qu'à ses intérêts, n'avait d'autre but que de tirer parti de sa faveur, et elle y serait parvenue, si elle en avait eu le temps ; c'eût été, en un mot, une « favorite dangereuse ». Parfois ses intentions furent bonnes ; n'essaya-t-elle pas de faire de Louis XV un guerrier en l'engageant à partir pour l'armée ? Mme de Vintimille était détestée du peuple de Versailles qui fut, à la nouvelle de sa mort, ravi de joie; on disait que c'était « une vilaine bête ». La foule lança derrière son cortège funèbre d'insultants quolibets.

Une seconde sœur de Mme de Mailly fut aussi présentée à

la Cour. Elle s'appelait Marie-Anne, était veuve du marquis de la Tournelle, et fut créée duchesse de Châteauroux par Louis XV, tout comme Antoinette Poisson, femme de M. Le Normand d'Étiolles, sera nommée marquise de Pompadour. Nattier peignit Mme de la Tournelle en victorieuse Aurore, soutenue sur un nuage. Ce portrait est conservé au musée de Marseille; il valut à l'artiste son premier succès. C'est un merveilleux document psychologique où apparaît dans toute sa beauté troublante celle de qui l'on a dit : « Ses grands yeux bleus avaient des regards enchanteurs, et tous les mouvements de sa personne une grâce infinie. »

La duchesse de Châteauroux avait de l'esprit naturel ; quoique fort ignorante, elle séduisait par la spontanéité de sa conversation. Mme de Mailly n'avait rien demandé qu'un peu d'affection; Mme de Vintimille disparaissait sans avoir pu obtenir tout ce qu'elle convoitait; la future duchesse, suivant le mot d'un chroniqueur, « fit acheter sa conquête », elle exigea le renvoi de sa sœur aînée, réclama des titres et des distinctions dont on n'avait eu qu'un exemple sous le règne de Louis XIV. Le roi accorde tout, le crédit de cette femme devient si puissant qu'on appréhende qu'elle ne réussisse à gouverner en maîtresse absolue; le cardinal tente d'arrêter cette intrigue, mais il échoue. C'est alors à Versailles une vraie révolution. Louis XV, qui n'aime pas le gouvernement, ne discute rien, et se contente de prendre des décisions, voit Mme de la Tournelle s'inquiéter de tout ce qui se passe, en France, à l'étranger.

« Elle ne se mêle des affaires de personne, dit Louis XV à Mme de Brancas, cela n'est pas digne d'elle; mais des ministres, du Parlement, de la paix, elle ne cesse de m'en parler; cela me désole. Je lui ai déjà dit plusieurs fois qu'elle me tuait. Savez-vous ce qu'elle me répond?

« Tant mieux, Sire, il faut qu'un roi ressuscite, et je vous ressusciterai.

« Je n'y comprends rien. »

Le roi n'y comprenait rien, mais il était entraîné, malgré

lui ;il faut être juste : la duchesse de Châteauroux, aidée de Noailles et de Richelieu, eut une influence excellente sur Louis XV. N'est-ce pas elle qui, plus heureuse que Mme de Vintimille, détermine le monarque à faire la campagne de Flandre?

La conduite du roi a des conséquences immédiates : les ruineuses dépenses vont grever le Trésor, les affaires passeront aux mains des favorites. Désormais la royauté est perdue, de grandes lames de fond la poussent, comme un vaisseau désemparé, contre les récifs, — mais le ciel garde une sereine apparence; le peuple, lui, ne voit aucun signe de menace à l'horizon, lorsqu'à Metz Louis XV échappe à la mort, il le surnomme *le Bien-Aimé*, tant étaient puissantes encore les traditions monarchiques qui avaient fait l'unité du pays.

Principales sources. — *Mémoires de la duchesse de Brancas sur Louis XV et Mme de Châteauroux*, édition Louis Lacour, in-16, Paris, 1865. — *Memoires* de Mme Campan, 3 vol., Paris, 1823. — Abbé Proyart : *Vie de Madame Louise de France*, in-12, Bruxelles, 1793. — Engerand : *Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des bâtiments du Roi* (1709-1792), in-8°, Paris, 1901.

H. Bonhomme : *Louis XV et sa famille*, in-12, Paris, 1873. — Jules Soury : *Portraits de femmes*, in-12, Paris, 1875. — P. de Nolhac : *Louis XV et Marie Leczinska*, in-12, Paris, 1902.

CHAPITRE IX

« POUR LE ROI DE PRUSSE »

(1740-1743)

Mort de l'empereur Charles VI. — Les candidats au trône impérial. — Projets de Frédéric II. — Louis XV soutient Charles-Albert, Électeur de Bavière. — Le parti de la guerre. — Le comte de Belle-Isle. — Son plan. — Élection de l'Empereur. — Frédéric victorieux en Silésie. — Traité de Nymphenburg. — Deux armées françaises passent le Rhin. — Surprise de Prague. — Une lettre de Maurice de Saxe. — Charles-Albert, roi de Bohême. — Défection de Frédéric II. — Voltaire félicite le roi de Prusse. — Prague est abandonné. — Mort du cardinal de Fleury. — Affaires religieuses et parlementaires. — Les Jansénistes et le parti du diacre Pâris. — Portrait de Fleury peint par Voltaire.

Le 20 octobre 1740, s'éteignait à Vienne l'empereur Charles VI, dernier descendant mâle de Charles-Quint, laissant un trésor épuisé, une armée affaiblie par la guerre de la Succession de Pologne. La Pragmatique Sanction, cet édit de Charles VI, qui donnait son héritage à sa fille Marie-Thérèse, épouse de Francois de Lorraine, neveu du Régent, avait été reconnu du vivant de l'empereur par les États de l'Empire et de l'Europe, sauf par la Bavière.

Aussi quand on vit Charles-Albert, l'Électeur de ce duché, convoiter le trône impérial des Habsbourg, en se réclamant de son aïeule, fille de Ferdinand Ier et nièce de Charles-Quint, d'autres candidats surgirent. C'était d'abord Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne : n'avait-il pas épousé Marie-Josèphe, fille de Joseph Ier, frère aîné de

Charles VI et empereur avant lui? Puis venait Charles-Emmanuel III de Sardaigne, mari d'Élisabeth-Thérèse, sœur de François de Lorraine; et enfin Philippe V d'Espagne et Frédéric II, le roi de Prusse qui, le 31 mai de la même année 1740, montait sur le trône à l'âge de vingt-huit ans; l'un et l'autre étaient désireux de profiter d'un si grand événement, celui-là pour l'un de ses fils, celui-ci pour lui-même.

Marie-Thérèse, contre laquelle s'élevaient ces nombreuses compétitions et ces convoitises, avait vingt-trois ans. Plus séduisante que belle, fort instruite, et sachant très bien plusieurs langues, pieuse, simple, aimant la vie familiale, elle égayait la Cour un peu morne de son père, comme une fleur délicate qui s'épanouit dans les fissures d'un vieil édifice, suivant l'heureuse expression d'un de ses biographes (Arneth). Reine de Hongrie et de Bohème, elle justifiera cette opinion d'un diplomate anglais : « Elle est si bien faite pour régner qu'on voit déjà qu'elle ne regarde son père que comme l'administrateur des États qui lui appartiennent. » (Robinson.)

Son plus redoutable adversaire était Frédéric II, jeune souverain, armé du véritable caractère des conquérants : beaucoup d'énergie et aucun scrupule. A la nouvelle de la disparition de Charles VI, il écrit à son ami Voltaire : « Cette mort dérange mes projets pacifiques et je crois qu'il s'agira, au mois de juin, plutôt de poudre à canon, de soldats et de tranchées que d'actrices, de ballets et de théâtre... C'est le moment du changement total de l'ancien système de politique... Je suis surchargé d'affaires. Je vais faire passer ma fièvre, car j'ai besoin de ma machine, et il en faut tirer à présent tout le parti possible. »

En novembre, Frédéric prend encore la plume et se confie cette fois à Algarotti, aimable Italien de son intimité : « Si vous me demandez ce que fait l'Europe, je vous dirai que la Saxe joue aux osselets; que la Pologne mange du bœuf salé et des choux à périr; le Grand-Duc (François de Lorraine, grand-duc de Toscane) a la gangrène dans le

corps, il ne saurait se résoudre à l'opération qui pourrait le guérir ; la France joue au plus fin et guette sa proie; on tremble en Hollande; on joue et on danse au Rheinsberg... » Le tableau était gaîment composé, le roi de Prusse donnait le change. Si l'on dansait au Rheinsberg, on y méditait aussi de redoutables projets. Cette gangrène du Grand-Duc avait besoin d'un chirurgien, et l'homme de l'art n'était autre que Frédéric qui avait l'intention formelle de s'emparer de la Silésie et de donner le bon exemple à tous les compétiteurs, ses rivaux. Il invoquait des droits caducs, prescrits depuis quatre-vingts ans; de fait ses troupes sont prètes à agir, ses économies solides, sa confiance est ferme, voilà quels sont ses vrais droits, il le déclare lui-même sans aller jusqu'à s'avouer encore qu'il veut spolier une faible femme. Il adresse à Marie-Thérèse un ultimatum et lui offre sa voix à l'Empire en faveur de François de Lorraine, plus cinq millions, en échange de la Silésie. La jeune reine répond qu'elle « défendait ses sujets et ne les vendait pas ». Mais en manière de réplique, le roi de Prusse envahit le territoire autrichien (22 décembre 1740). Il faut à Frédéric des appuis, il les obtient, leurrant ses alliés et les persuadant de collaborer au coup de main audacieux qu'il prépare. C'est à son profit surtout qu'il y aura tant de victimes et que, pendant près de huit ans, l'Europe centrale sera bouleversée.

Louis XV croyait de son devoir de soutenir l'Électeur de Bavière, dont l'aïeule était la grande Dauphine, Marie-Victoire, mère du duc de Bourgogne; mais il avait mieux à faire qu'à se mêler de cette guerre qui va enrichir le roi de Prusse d'une belle province et ne rapportera rien à notre pays. Le moment était venu d'abandonner la lutte séculaire contre les Habsbourgs et de se montrer satisfait des conquêtes qui, au siècle dernier, avaient élargi le domaine de la France et l'avaient débarrassée de l'étreinte autrichienne. Cambrai, Besançon, Strasbourg étaient de suffisantes garanties; la reconnaissance de la Pragmatique Sanction, si étrangement violée, avait affermi et consacré ces résultats. Mais Fleury,

que l'ironie de Frédéric appelle « un grand homme doué de tant de qualités singulières..., le plus grand homme que la France ait eu jusqu'à présent », Fleury était incapable de comprendre les avantages de cette volte-face. Le prélat, il faut être juste, était encouragé par l'impatience de la jeunesse militaire, inactive depuis si longtemps, et jalouse d'aller cueillir des lauriers. Peut-être y avait-il aussi, au fond des cœurs, un secret désir d'engager Louis XV à imiter ses ancêtres, alors qu'ils s'étaient conduits en rois et en soldats.

L'opinion publique en cette occasion fut irrésistible et toute-puissante. Ce fut l'une de ses premières victoires ; mais nous verrons si cette victoire fut heureuse.

Le porte-parole de cette jeune France guerrière était un petit-fils du célèbre surintendant Fouquet, Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, l'une des victimes de Mme de Prie : au lendemain de la mort du Régent, il avait été enfermé à la Bastille, compromis qu'il était dans une affaire de fournitures de l'armée, de concert avec le ministre Le Blanc. Il avait cinquante-six ans en 1740, c'était un homme très spirituel et non moins ambitieux et entreprenant : il savait tout des arcanes des chancelleries, ne négligeait rien de ce qui pouvait l'instruire du fort et du faible des différentes puissances de l'Europe. Il proposa au cardinal un grand projet, c'était de faire passer la couronne impériale sur la tête de l'Électeur de Bavière et de s'emparer des plus beaux états de Marie-Thérèse, — comme si toutes les provinces de l'archiduchesse étaient à l'encan, — afin d'en constituer un domaine au candidat bavarois, trop maigrement apanagé pour soutenir son rang d'empereur. Le prélat fut séduit, tout en lésinant sur les frais. On demandait 100 000 hommes pour Munich, il n'en accorda que 40 000; toutefois il accepte Belle-Isle, nouvellement promu maréchal, comme ambassadeur extraordinaire à la Diète élective de Francfort, où ce fastueux représentant des intérêts de la France va déployer un luxe vraiment royal, étonner la ville par ses dîners, ses réceptions, ses cortèges, rendre visite aux Élec

teurs de Trèves, de Cologne, de Mayence, de Saxe, payer grassement leurs ministres et secrétaires, dépenser sans compter, assurer en somme la victoire de l'Électeur de Bavière, nommé empereur le 24 janvier 1742. « Dans le moment, écrit Belle-Isle le 27 janvier, que l'empereur est venu à la fenêtre de l'hôtel de ville et s'est montré au peuple... il s'est élevé des acclamations infinies. J'avais l'honneur d'être à une fenêtre avec l'impératrice qui y était incognito. L'empereur, à une de ces acclamations et à ces cris de joie, tourna les yeux vers moi et, portant la main à la couronne de Charlemagne qu'il avait sur la tête, il me fit signe que c'était au roi de France seul qu'il devait l'éclat dont il jouissait. »

De graves événements, qu'il faut récapituler, avaient contribué à ce succès, et tout d'abord une victoire des armées du roi de Prusse sur les Autrichiens. Le 10 avril 1741, Frédéric, presque surpris dans son quartier général de Molwitz (Silésie) par le feld-maréchal Neipperg et obligé de fuir, avait dû au maréchal de Schwerin le succès de la journée. On prétend qu'il s'était réfugié dans un moulin où il avait passé une nuit d'émotions. A l'aube, Schwerin serait venu lui annoncer la défaite des ennemis et le rendre à son armée tout couvert, disaient les mauvaises langues, *de gloire et de farine*. Quoi qu'il en soit, Frédéric mit un peu les rieurs de son côté en annonçant fort spirituellement la nouvelle à Voltaire : « On dit les Autrichiens battus, écrit-il, et je crois que c'est vrai. »

Belle-Isle, d'autre part, était heureux sur le terrain diplomatique; il signait le 18 mai à Nymphenburg, jolie résidence électorale des environs de Munich, un traité entre la France, l'Espagne, la Bavière, puis la Saxe et la Sardaigne, traité par lequel les intéressés se promettaient de se partager la Haute-Autriche, la Bohême, la Moravie, les possessions italiennes des Habsbourgs. La Pragmatique Sanction était oubliée, Fleury croyait se justifier en disant qu'il ne l'avait garantie que sous réserve des droits des tiers.

Enfin Frédéric, après de longs pourparlers, s'était décidé, le 7 juin, à conclure une alliance avec Louis XV; il promet-

tait sa voix à Charles-Albert, obtenait, pour l'avenir, la garantie de la possession de la Silésie, et, pour le présent, l'envoi de troupes françaises en Allemagne. Fidèle à cette réponse qu'il avait faite à un ambassadeur anglais : « Ne me parlez pas de grandeur d'âme, un prince ne doit consulter que ses intérêts, » il avait louvoyé, mené à la fois des négociations avec le Nord et le Midi et accepté le plus offrant des candidats à son alliance. « S'il y a à gagner à être honnête homme, se disait-il, nous le serons ; s'il faut duper, soyons donc fourbes... » Il ne restait à Marie-Thérèse que l'appui de l'Angleterre ; mais elle pouvait compter sur la fragilité de la coalition qui s'organisait contre elle : chacun y cachait son jeu, gardait une arrière-pensée. Ces atermoiements, selon l'expression de Frédéric lui-même, furent le *miracle* qui sauva la Maison d'Autriche.

Sur ces entrefaites Marie-Thérèse était couronnée reine de Hongrie et recevait le serment de ses sujets à Presbourg (25 juin 1741), au milieu du plus bel enthousiasme. « La reine est la grâce même, écrivait un de ses admirateurs, le vieux ministre Robinson. Quand elle a levé son épée, en défiant les quatre parties du monde (c'est ainsi que les rois de Hongrie juraient de défendre leurs peuples contre tout ennemi, de quelque côté que vînt le péril), on a bien pu voir qu'elle n'avait besoin, ni de cette arme-là, ni d'aucune autre pour faire la conquête de ceux qui l'approchent. Le vieux manteau usé de saint Étienne lui seyait aussi bien que le plus riche vêtement. »

Ces fêtes ont de tristes lendemains pour la souveraine, et voici que s'accentuent encore les chances du candidat à l'empire, protégé par Louis XV. Les Français, dupes des roueries de Frédéric, passent le Rhin dans l'été de 1741 ; les uns sont commandés par le maréchal de Maillebois, qui tient en respect George II, Électeur de Hanovre et roi de la Grande-Bretagne, l'obligeant à garder la neutralité au profit du roi de Prusse et surveillant la Hollande et les Pays-Bas ; les autres ont pour chef nominal Belle-Isle et pour chef effectif

le maréchal de Broglie. Dans les rangs de cette seconde armée, qui doit soutenir les Bavarois dont Charles-Albert reste le généralissime, on compte Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II, Electeur de Saxe et roi de Pologne, le futur vainqueur de Fontenoy; il n'attend qu'une occasion pour se montrer merveilleux capitaine. Il y a aussi le lieutenant-colonel Chevert, célèbre officier de fortune qui avait gagné ses grades un à un, à une époque où la naissance les prodiguait, et Vauvenargues, le délicat penseur. Les Bavarois pénètrent dans la Haute-Autriche, et, réunis aux Français, campent devant Linz sur le Danube, à trois journées de Vienne (10 septembre), qu'ils n'osent assiéger. On espère avoir un secours de Frédéric, qui se contente du rôle de spectateur; il ne se montrera que lorsque l'on n'aura plus besoin de lui.

Charles-Albert vise la Bohême; c'est vers Prague que se dirige l'armée franco-bavaroise. Le siège de cette ville est fameux, ce fut une surprise ingénieusement combinée par Maurice de Saxe; à côté de lui se distinguent le comte de Broglie, fils du maréchal, et Chevert, lequel, avant l'assaut, échange avec un sergent du régiment d'Alsace, nommé Pascal, le dialogue héroïque bien connu :

« Tu veux monter le premier, camarade ?

— Oui, mon colonel.

— Quand tu seras sur le mur, la sentinelle va te crier : *Wer da* ? (qui va là ?)

— Oui, mon colonel.

— Tu ne répondras rien.

— Non, mon colonel.

— Elle tirera sur toi.

— Oui, mon colonel.

— Elle te manquera.

— Oui, mon colonel.

— Tu la tueras.

— Oui, mon colonel. »

La sentinelle ne fut pas tuée, elle prit ses jambes à son

cou. La ville capitula sans qu'il y eût de sang français versé, (25 novembre).

La lettre que Maurice de Saxe écrivit à Belle-Isle doit aussi être citée, elle a grande allure en dépit de l'orthographe fantaisiste :

« Monsieur.... vous avés désiré que Prague fût pri et il ait pri; le gouverneur sait rendus à moy et je vous écri de sa chambre : je ne saurès au demeurant assez vous faire delloge de la valleur des troupes et surtout de la bonne conduite de M. Chever lieutenamp colonel de Bosse (Beauce); je sui un peu occupé à maintenir l'ordre, se qui n'est pas aissé dans une ville prise l'épée à la main.

« MAURICE DE SAXE. »

Les portes s'ouvrirent solennellement quelques jours après pour recevoir Charles-Albert que l'on escorta jusqu'au Hradschin, en l'église cathédrale, où il fut couronné roi de Bohême. On a pu dire que ce n'était pas seulement la ville de Prague et la couronne de Bohême qui avaient été enlevées par escalade, mais bien la dignité impériale elle-même.

Ces nouvelles, arrivées en pleine diète de Francfort, décidèrent du succès; c'est ainsi que le protégé de la France, l'Electeur de Bavière, devint l'empereur Charles VII, au détriment de la descendance de Rodolphe de Habsbourg qui, depuis tant de générations, se transmettait l'orbe et le sceptre du Saint-Empire.

Mais ces insignes tombent dans des mains bien débiles. Charles-Albert n'est point préparé à cette nouvelle existence; il n'a aucune énergie, aucune initiative, il n'a même pas l'argent ou les troupes nécessaires pour résister aux représailles que méditent les Autrichiens. Les sujets de Marie-Thérèse, animés par la fière attitude de leur reine, vont se ressaisir, et se venger de la défection de Prague : Kheven-

hüller enlève le passage du Danube, les Hongrois et les Croates envahissent la Bavière et sont à Munich, le lendemain du couronnement de Charles VII, devenu *Jean sans Terre*; l'empereur est à Francfort avec sa famille, n'ayant aucun État où il puisse exercer son illusoire souveraineté; il ne possède guère que Prague, sa capitale d'un jour, et des armées lui barrent le passage de la Bohême, conduites par François de Lorraine, son frère Charles-Alexandre, Lobkowitz, Neipperg, Kœnigseck. Les chansons, les quolibets, n'épargnent pas l'infortuné empereur ; un distique latin les résume d'une façon assez heureuse :

Aut nihil aut Cæsar, Bavarus dux, esse volebas,
Et nihil et Cæsar factus utrumque simul.

On peut le traduire ainsi :

Tu voulus n'être rien ou César, Bavarois,
Et te voilà César et rien tout à la fois.

Frédéric, notre allié, contribue à ce désastre; il tire profit de la faiblesse de Charles VII et négocie avec lui pour s'assurer non seulement la Haute-Silésie, mais encore le comté de Glatz qui dépendent de la couronne de Bohême; il parlemente aussi avec Vienne; afin de donner plus de poids à ses arguments et avoir l'air de tenir ses promesses officielles, il ferme la route de Prague à l'armée autrichienne (bataille de Czazlau, 17 mai 1742). « Songez à vous, dit-il alors à Valori, ministre de France à Berlin, j'ai gagné ma partie et je fais ma paix. » C'est ainsi que fut préparé le traité de Berlin (27 juillet) qui garantit au roi de Prusse presque tous les territoires convoités et fait passer dans son camp l'Electeur de Saxe. La France était jouée et Belle-Isle pouvait se rendre compte de la vaine audace de ses projets, renversés avec tant de désinvolture par un jeune roi de qui il n'avait point prévu les sourdes menées. Nous étions isolés au milieu de l'Europe, effectivement et moralement.

Se joignant à l'Allemagne, l'Angleterre attendait un moment propice pour se signaler dans la lutte. Le roi de Sardaigne se retournait contre les troupes espagnoles massées dans le nord de l'Italie, et on pouvait craindre qu'Élisabeth Farnèse, abandonnée par Fleury, n'entrât dans une coalition dont le prix serait un établissement pour Don Philippe; les Électeurs du Rhin s'éloignaient de nous les uns après les autres, et Charles VII lui-même pouvait faire défection à son tour et céder la Bohême, afin de reconquérir un toit où abriter sa misère, — nous laissant toutefois peu de regrets et le souvenir d'une amitié lourde à porter.

Paris était dans la consternation; Voltaire pourtant trouva moyen de féliciter le roi de Prusse. Sa lettre s'aggrave de plaisanteries et même d'un calembour; en voici quelques passages : « Le *saigneur* des nations, Frédéric le Grand, a exaucé nos vœux... j'ai appris que Votre Majesté avait fait un très bon traité, très bon pour vous sans doute, car vous avez formé votre esprit à être grand politique. Mais si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont l'on doute à Paris; la moitié du monde crie que vous abandonnez nos gens à la discrétion du dieu des armes ; l'autre moitié crie aussi, et ne sait ce dont il s'agit..... Vous n'êtes donc plus notre allié, Sire? Mais vous serez celui du genre humain ; vous voulez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage (la phrase est cruelle, adressée au spoliateur de la Silésie), et qu'il n'y ait point de troubles; ce sera la pierre philosophale de la politique, elle doit sortir de vos fourneaux. Dites : « Je veux qu'on soit heureux », et on le sera; ayez un bon Opéra, une bonne comédie. Puissé-je être témoin, à Berlin, de vos plaisirs et de votre gloire! ».

Et Frédéric de répondre : « Je m'embarrasse très peu des cris des Parisiens; ce sont des frelons qui bourdonnent toujours... Si toute la France me condamne d'avoir fait la paix, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre. » Suit toute une justification trop grossière

pour qu'elle puisse être citée ici. Voltaire, sous peine de retourner à la Bastille, fut forcé de désavouer sa lettre qui avait été interceptée et publiée.

Ces deux hommes, qui tiennent une si grande place au XVIIIe siècle, l'un dans la politique militaire, l'autre dans la république des lettres, se montrent à leurs débuts sous un jour fâcheux. Frédéric persifle ceux qu'il vient de tromper, Voltaire revêt de pensées philosophiques et humanitaires les hommages indiscrets qu'il croit devoir mettre aux pieds de Sa Majesté Prussienne; tous deux sont mesquins; ils feront oublier leur petitesse d'esprit par la grandeur de l'œuvre que l'un et l'autre vont accomplir — ici c'est vraiment la fin qui justifie les moyens.

Pour comble de malheur les maréchaux français, Broglie et Belle-Isle, ne s'entendent pas sur les ordres à donner aux armées, et Fleury ajoute encore à la défaite en écrivant à Kœnigseck (11 juillet 1742) une épître où il fait acte de repentir, s'excusant d'avoir soutenu la Bavière et de s'être laissé entraîner par les plus funestes conseils. Marie-Thérèse qui, quelques mois auparavant, avait en vain essayé d'attendrir le cardinal, fit imprimer cette lettre dans les gazettes de Hollande; — ce fut là toute sa réponse. Le ministre de Louis XV releva cette injure en appelant au secours des Français de Bohême les troupes de Maillebois, cantonnées en Westphalie depuis 1741, mais la jonction ne se fit pas.

Broglie passe en Bavière sans pouvoir maintenir ses positions jusqu'à l'hiver. Belle-Isle abandonne Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre avec 14 000 hommes et arrive à Egra, à mi-chemin de Munich; de là il gagne Francfort, annonce à Charles VII la défection de Frédéric, et lui conseille de négocier avec la reine de Hongrie. Cette retraite d'Egra fut terrible en cette saison rigoureuse. On « força nature » suivant l'expression de Belle-Isle : les troupes se mettaient en marche « au lever de la lune » pour gravir des montagnes où jamais soldats ne s'étaient aventurés. Nous

avons l'écho des souffrances endurées par les nôtres, dans une oraison funèbre d'une des trop nombreuses victimes; Vauvenargues dit dans l'*Éloge* de son ami Paul de Seytres : « Pleure, malheureuse patrie, pleure sur les tristes trophées. Tu couvres toute l'Allemagne de tes intrépides soldats, et tu t'applaudis de ta gloire!... à grande peine quelques débris d'une armée si florissante reverront tes champs fortunés. Avec quels périls! j'en frémis. Ils fuient. La faim, le désordre marchent sur leurs traces furtives; la nuit enveloppe leurs pas, et la mort les suit en silence. Vous dites : Est-ce là cette armée qui semait l'effroi devant elle? Vous voyez; la fortune change : elle craint à son tour; elle presse sa fuite à travers les bois et les neiges. Elle marche sans s'arrêter. Les maladies, la faim, la fatigue excessive accablent nos jeunes soldats. Misérables! on les voit étendus sur la neige, inhumainement délaissés. Des feux allumés sur la glace éclairent leurs derniers moments. La terre est leur lit redoutable. »

On rappela à propos de ces tristes exploits la retraite des Dix mille, piètre consolation. — Quels avantages la France retira-t-elle de ces sacrifices d'hommes et d'argent?

A ce tournant désastreux pour nos armes, disparaît celui qui, affaibli par ses quatre-vingt-dix ans, s'était laissé entraîner à ces luttes stériles; le 29 janvier 1743, meurt le cardinal ministre, dans sa retraite d'Issy; c'était un événement depuis longtemps attendu et désiré. « Enfin! » s'écrie le marquis d'Argenson : « Il est sûr qu'il est mort le plus grand ennemi que nous ayons pu avoir », dit Élisabeth Farnèse à Don Philippe, ajoutant : « Je lui pardonne de tout mon cœur le mal qu'il nous a fait, et Dieu donne la paix à son âme »! Seul, Louis XV eut quelques paroles attendries à l'adresse d'un « bon ami » et d'un « bon serviteur » qui lui « était infiniment attaché ».

L'histoire de ces deux guerres, Succession de Pologne et Succession d'Autriche, nous a fait voir quelle fut la conduite de Fleury comme ministre des affaires européennes,

mais nous ne pouvons quitter le cardinal sans dire un mot des événements intérieurs auxquels il se trouva mêlé.

Louis XIV et Mme de Maintenon laissaient sans solution une grave affaire qui mettait en conflit l'Église de France et la Papauté, les libertés gallicanes et la suprématie romaine. C'était l'affaire de la Constitution ou Bulle *Unigenitus*. Par cette bulle célèbre, Clément XI dénonçait, en 1713, cent une propositions extraites de l'*Augustinus* de Jansénius et citées par le Père Quesnel, oratorien, dans son *Abrégé de la morale de l'Évangile*; la publication de ce manuel de piété datait déjà d'une vingtaine d'années et n'avait soulevé de doutes que le jour où les Jésuites, en haine des Oratoriens et, forts de l'appui de Mme de Maintenon, avaient éveillé les susceptibilités de la curie pontificale.

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et sept autres prélats refusèrent de se soumettre aux exigences de Rome et envoyèrent au Saint-Siège une protestation; le Régent, tout d'abord, ne fut pas disposé à prendre parti, mais lors des intrigues qui valurent à Dubois le cardinalat, il intervint en faveur du Vatican, du reste sans avoir gain de cause. Le Concile de Latran (1725) ne réussit pas non plus à ramener le calme entre les ennemis en présence : d'un côté les jansénistes ecclésiastiques et parlementaires ou *appelants*, de l'autre les molinistes et les jésuites ou *acceptants*. La condamnation du Père Soanem de l'Oratoire, évêque de Senez, par le Concile provincial d'Embrun (1727), convoqué par Fleury, fut le point de départ d'une agitation générale, que va rendre plus vive encore la mort du diacre Pâris, en 1727.

François de Pâris, frère d'un conseiller de Grand'Chambre, possédait une dizaine de mille livres de rente, faisait de nombreuses aumônes, vivant de la manière la plus sainte et la plus simple. Barbier note que Pâris « ne mangeait que des légumes », « couchait sans draps » et qu'il « était janséniste dans toutes les formes ». Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard, faubourg Saint-Marcel. Tout aussitôt

sa tombe devint le rendez-vous des disciples de Jansénius, et, à leur suite, d'une « affluence de monde étonnante ». Quelque éloignée que soit cette église du centre de Paris, on y voit nombre de carrosses amenant des gens de qualité, et jusqu'à des princes du sang comme le comte de Clermont, frère de M. le Duc, et même des évêques. Les malades viennent en foule, se couchent sur la pierre tombale, ont des convulsions, et s'en retournent parfois guéris. Mais ces scènes étranges dégénèrent en extases, la fraude s'en mêle, et les véritables jansénistes sont discrédités. Le plus connu d'entre les prélats appelants, le cardinal de Noailles, après de longues hésitations, finit par se soumettre à la bulle (1728); mais les évêques de Troyes, d'Auxerre, de Montpellier, et les Parlements de Paris et des provinces résistent. Fleury fait fermer le cimetière Saint-Médard, les convulsionnaires continuent leurs pratiques à huis-clos.

De leur côté, les Parlements font du jansénisme une arme politique, empiètent sur le pouvoir ecclésiastique, fomentent, sous le couvert des libertés gallicanes, une opposition qui menace le pouvoir royal. En 1731, ils condamnent certains prêtres du diocèse d'Orléans qui avaient voulu obliger les fidèles à se ranger parmi les *acceptants*. Fleury exile de nombreux magistrats, leurs collègues refusent alors de siéger, mais tout à coup le roi cède et laisse impunis les arrêts les plus fulminants de la Grand' Chambre. Les hostilités n'en reprennent pas moins; et cette lutte ne devait se terminer qu'en 1756, après maints conflits qui continuent à exaspérer les mêmes adversaires.

Fleury mourait sans avoir vu la fin de ces troubles européens et de ces troubles religieux et parlementaires, laissant aux mains de son élève un gouvernement difficile. Si les finances étaient un peu prospères, grâce à l'économie proverbiale du prélat, c'était au détriment de la marine et du commerce, fort négligés depuis la mort de Louis XIV; pour des raisons personnelles et dont il ne rendait compte

qu'au roi, dit Maurepas, Fleury ne se prêtait pas à l'augmentation de nos forces navales. Il craignait, paraît-il, de déplaire aux Anglais qui vont maintenant entrer en lice et montrer de façon cruelle combien aveugle avait été la confiance de leur allié.

Voltaire a tracé du cardinal un joli portrait. Il nous le montre « haïssant tout système, parce que son esprit était heureusement borné ; ne comprenant absolument rien à une affaire de finance, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'État ». Voltaire ne se vengeait-il pas du dédain de celui auquel il avait recommandé le *Télémaque*, et a-t-il jamais enveloppé ses paroles d'une plus fine ironie ?

Principales sources des chapitres IX, X, XI : Vauvenargues : *Éloge de Paul-Hippolyte-Emmanuel de Seytres, officier au régiment du Roi*. — Frédéric II : *Histoire de mon temps*. — *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, 2 vol., 1869.

Duc de Broglie : *Frédéric II et Marie-Thérèse*, 2 vol., 1883 ; *Frédéric II et Louis XV*, 2 vol., 1885 ; *Marie-Thérèse impératrice*, 2 vol., 1888.

Ajouter les mémoires consultés déjà pour les chapitres précédents et particulièrement ceux de Barbier, Argenson, Luynes, Noailles.

TROISIÈME PARTIE

LOUIS XV

CHAPITRE X

LOUIS LE BIEN-AIMÉ

(1743-1744)

Les favorites. — Belle-Isle. — Le maréchal de Noailles. — Ses conseils sont suivis. — Retraite de l'armée de Bohême. — Intervention de George II. — La journée de Dettingen. — Visite de Noailles à l'empereur. — Décision de Louis XV. — Traités de Worms et de Fontainebleau. — Tentative de débarquement en Angleterre. — Déclaration de guerre à George II et à Marie-Thérèse. — Départ de Louis XV pour Lille. — Visites des places frontières. — Siège de Menin, d'Ypres et de Furnes. — Traité avec Frédéric II. — Le roi se rend à Metz. — Les voitures mystérieuses. — Mme de Châteauroux chansonnée. — Nouvelles d'Italie. — Maladie du roi. — La reine et toute la Cour à Metz. — Journée néfaste du 24 août. — Frédéric en Bohême. — Entrée de Louis XV à Paris. — Mort de Mme de Châteauroux.

« Le cardinal est mort, vive le roi ! » Tel fut le sentiment public, confirmé par l'intention de Louis XV de n'avoir pas de premier ministre et de gouverner par lui-même.

Mais la situation du monarque n'en est pas plus indépendante, soumise qu'elle est à une autre tyrannie, plus dangereuse et plus néfaste, la tyrannie des favorites. Le sort de la France va se décider dans des boudoirs remplis d'une foule d'intrigants et d'ambitieux. Les ministres et les généraux voient-ils leur faveur monter ou descendre, les questions diplomatiques les plus graves trouvent-elles une solution, il faut s'en prendre à l'humeur ou au caprice d'une femme.

Entre le choix d'une pierre précieuse ou d'un nouveau colifichet, quand elle a trouvé la place de la mouche assassine ou caché la ride naissante, à l'aide d'une pâte infaillible, la favorite a le loisir de donner son avis sur les affaires ; choses futiles ou sérieuses, tout se traite comme en riant, à une table de toilette ennuagée de dentelles, en cette heure triomphante pour la femme, où les madrigaux et les fadeurs parfumés d'ambre sont assurés de la victoire, où sourire est le plus bel argument. Pendant que chante une guitare ou que crie un perroquet, au milieu du brouhaha des conversations, les alliances sont renversées, les colonies sont perdues, l'Europe entière est en bouleversement.

Cette période, qui deviendra aiguë sous le règne de Mme de Pompadour, est heureusement précédée d'une belle éclaircie. Louis XV s'essaie au métier de roi avec conscience, sans se faire aucune illusion sur la difficulté de la tâche ; il travaille, étudie, il écrit des lettres personnelles qui ne sont vues que de son correspondant. On aime à rappeler ce moment trop court où les Français, ravis de la métamorphose, eurent l'occasion de faire preuve du plus sincère loyalisme devant l'attitude du monarque, alors vraiment digne de quelques-uns de ses ancêtres. Le marquis d'Argenson peut se demander sans ironie : « Aurions-nous un roi ? »

Louis XV se donne un mentor. On peut craindre un instant que ce soit le maréchal de Belle-Isle qui vient à la Cour sonder le terrain, « extrêmement incommodé de sa sciatique », ne marchant « que soutenu par deux hommes ». Le maréchal avait mené à bien une partie de son programme, l'empereur ne lui devait-il pas sa couronne, à l'exclusion du grand-duc de Toscane ? Était-il responsable de la trahison du roi de Prusse ? Non certes, mais il revenait pour rendre un compte désastreux des conséquences de ses trop vastes projets, et sa poitrine avait beau être couverte des grandes décorations de prince de l'Empire, de la Toison d'Or, du Cordon bleu, il avait pour le moment perdu tout prestige ;

il se retire de lui-même en sa terre de Vernon, près de Gisors, et des couplets accompagnent sa retraite :

Belle-Isle, fameux empirique,
Grand novateur en politique,
Homme de guerre sans pratique,
Dans ses projets vrai frénétique,
Chargé de la haine publique,
Porte à Gisors sa sciatique.

L'heure du maréchal de Noailles était venue, c'est lui qui fut choisi. Prévoyant la fin de Fleury, Louis XV avait écrit à ce fidèle serviteur, en novembre 1742 : « Le feu roi, mon bisaïeul, *que je veux imiter autant qu'il me sera possible,* m'a recommandé, en mourant, de prendre conseil en toutes choses et de chercher à connaître le meilleur pour le suivre toujours ; je serai donc ravi que vous m'en donniez : ainsi je vous ouvre la bouche, comme le Pape aux cardinaux, et vous permets de me dire ce que votre zèle et votre attachement pour moi et mon royaume vous inspireront. » Louis XV tint parole pendant quelque temps et reçut du maréchal les plus sages avis, fondés sur les avis mêmes de Louis XIV dont Noailles, on s'en souvient, avait été le dépositaire. C'est ainsi qu'allait être supprimé le poste de premier ministre. « Cette maxime, Sire, écrivait le maréchal, de n'avoir ni favori, ni premier ministre que Votre Majesté lira dans l'instruction de son auguste bisaïeul, était, comme j'ai eu l'honneur de l'apprendre de lui-même, le fruit de sa longue expérience, de son habileté dans le gouvernement, de ses profondes réflexions sur les gouvernements précédents, et de celles qu'il a aussi faites en particulier sur le ministère du cardinal Mazarin. » Dans ce long mémoire, Noailles rappelait les exemples de Henri III que ses favoris gouvernèrent pour le plus grand malheur de l'État, de Henri IV qui ne voulut jamais avoir d'autres conseillers que sa tête et ses bras, de Louis XIII, de qui la minorité avait été si orageuse et le règne si troublé. Mais, si

comme jadis Fleury, le maréchal n'avait pas le titre de premier ministre, il en avait toutes les prérogatives.

L'élève paraît docile aux préceptes, et le public se réjouit de cette transformation. Louis XV, dit Barbier « est accessible, il parle à Versailles, il rend justice, et il travaille avec connaissance de cause. Je ne suis point étonné de cela, il y a longtemps que j'ai entendu dire qu'il a de l'esprit... Ce qui m'étonne, comme quelque chose de surnaturel, c'est que l'ascendant du cardinal de Fleury sur un roi de trente ans passés fût au point de l'empêcher de faire valoir tous ses talents et de le dominer sur tout ».

La première question qui se posa fut celle de l'armée française de Bohême; la cause de Charles VII, l'empereur-fantôme, était perdue; n'avait-elle pas coûté assez cher à la France et n'avait-elle pas été défendue avec assez de chevaleresque abnégation? Il aurait fallu envoyer des renforts à cette armée épuisée qui, depuis un an, sans batailles proprement dites, avait perdu plus de 60 000 hommes, la plupart de maladie ou de surmenage. L'évacuation est décidée; le maréchal de Broglie essaie de ramener ses troupes des frontières bavaroises, à temps pour rejoindre celles du maréchal de Noailles qui, de France, se dirige sur le Rhin; mais cette jonction ne peut se faire.

La lutte se concentre dans les provinces rhénanes et flamandes où Noailles à la tête de 40 000 hommes va se mesurer avec l'armée dite *pragmatique* de George II, qui se porte au secours de Marie-Thérèse et rassemble ses troupes dans son Électorat de Hanovre. Nous sommes au printemps de 1743. La bataille se livre le 27 juin, à Dettingen, village du cercle de Basse-Franconie, alors que Broglie est encore à Donauwerth aux confins du Wurtemberg. Cette journée fut malheureuse pour nous, quoique le but de Noailles eût été atteint : il avait empêché les Anglais de pénétrer en Bavière. La bataille était perdue par la faute, non du maréchal, mais de son neveu, le duc de Gramont qui, au lieu d'attendre l'attaque, avait follement couru sus aux ennemis avec ses gardes françaises,

dérangé tout le plan défensif de Noailles, et empêché l'artillerie de faire feu : on craignait de tirer sur des Français. Les soldats désemparés avaient traversé le fleuve à la nage, le sobriquet de *Canards du Mein* leur resta pendant longtemps. Dans la mêlée, le roi d'Angleterre avait failli rester prisonnier. Depuis le matin il chevauchait à la tête de ses troupes, armé d'un énorme pistolet et d'une épée d'une prodigieuse longueur, qu'il tirait de temps à autre en disant : « Sus au roi de France ! il est mon ennemi ; vous allez voir comme je le combats. » Pendant qu'il se livrait à ses vanteries, son cheval, effrayé par la canonnade, le jeta à terre et il se vit entouré d'un gros de cavaliers français qui allaient l'emmener, s'il n'eût été secouru à temps. Cet incident fut révélé, non sans méchanceté, par le roi de Prusse qui prit un malin plaisir à ridiculiser son oncle.

Il n'en est pas moins vrai que l'armée anglaise, surtout l'infanterie, sut résister « comme une muraille d'airain », suivant l'expression de Noailles. George II dîna sur le champ de bataille, mais il se retira ensuite, laissant même ses blessés, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles. « Les deux généraux, nous rappelle Voltaire, s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre. » Les pertes avaient été égales, plus de 2 000 hommes furent tués ou blessés de part et d'autre. Mais ce résultat de la journée de Dettingen fut absolument négatif. De l'aveu de lord Stair, les Français avaient fait une grande faute et les Anglais deux : « La vôtre, disait-il, a été de ne pas savoir attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir su profiter de la victoire. »

En somme, c'était moins une victoire qu'une fuite heureuse (*a fortunate escape*), suivant le mot de Pitt.

Noailles, peu de jours après, par courtoisie et par bonté, alla trouver Charles VII qui, d'Augsbourg, s'était réfugié à Francfort ; sachant combien précaire était la situation de

cet empereur errant, il lui offrit un généreux subside de 40 000 écus, c'était tout ce que pouvait faire la France en ces tristes conjonctures ; et Charles ne venait-il pas d'obtenir une suspension d'armes, en promettant à l'Autriche la neutralité absolue des troupes impériales ? C'était le signal pour nos armées, de quitter l'Allemagne ; l'allié dont elles n'avaient été que les auxiliaires désarmait, elles se retiraient.

Le coup fut très douloureux pour le prince : « Je suis extrêmement sensible, écrivait-il à Noailles, de ce que le roi est touché de la situation où je me trouve, et réponds sur ceci à peu près ce que la duchesse aimée et estimée de Louis XIV [Marie Mancini] a répondu à ce monarque lorsqu'elle se vit abandonnée : « Vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars », disait-elle. Je dirai à mon tour : « Vous êtes roi, vous êtes touché de mon sort, vous êtes le roi le plus puissant de mes alliés, et vous m'abandonnez, et je perds, par cet abandon, tout ce que je puis perdre... Ma situation est la plus affreuse que jamais on aura vue dans l'histoire. »

Louis XV répondit lui-même et s'excusa de son mieux : il exprimait « la plus vive douleur » à la pensée que l'empereur avait donné « les mains à un accommodement avec la Cour de Vienne », mais il lui promettait de ne jamais le laisser seul dans une extrémité aussi fâcheuse, de l'aider encore par d'autres subsides et enfin de continuer la guerre jusqu'à ce que Sa Majesté Impériale fût « rétablie dans l'entière possession de ses États ». Le roi était très sincère. Il tint le même langage à Noailles, tout en ajoutant : « Il est bien vrai de dire qu'actuellement nous n'avons plus de guerre, puisque l'empereur a fait sa neutralité et que nous ne l'avons [la guerre] que par lui ; cependant, nous l'avons. Je ne crois pas que cela soit jamais arrivé, ni que cela arrive jamais ; mais nous sommes dans le siècle des choses extraordinaires. »

Dès ce moment, Louis XV est résolu de se montrer à l'armée, et c'est dans son entourage intime un concert de louanges méritées. On se plaît à reconnaître en lui le sang

de Louis XIV et de Henri IV. Sous l'apparence d'un armistice, les chancelleries sont, à cette époque, fort actives. Le traité de Worms (23 septembre 1743) ne venait-il pas d'augmenter les chances de la coalition austro-anglaise? Charles-Emmanuel s'était joint à George II et à Marie-Thérèse; il avait leurré la France, laquelle, jusqu'au dernier moment, avait espéré voir le roi de Sardaigne s'unir à elle, oubliant que le proverbe italien servait de guide à ce prince, et qu'il voulait toujours *avoir son pied chaussé de deux souliers à la fois*. Les troupes espagnoles, soutenues en Italie par quelques détachements français, allaient donc combattre, non seulement les Autrichiens, mais les Sardes, et leur disputer les territoires appartenant à la reine de Hongrie, le Milanais entre autres, objet d'ardentes convoitises.

La réponse de Louis XV fut le traité secret de Fontainebleau (25 octobre), signé entre l'Espagne et la France, et garantissant Naples à Don Carlos, la Lombardie à Don Philippe, la Bavière à l'empereur, sans compter d'autres dédommagements. Nous nous engagions, dit Argenson, à faire les plus grandes et les plus impossibles conquêtes en Italie. Philippe et Élisabeth profitèrent des dispositions favorables de Louis XV qui, pour leur complaire, allait porter ses armes sur deux théâtres différents, déclarer la guerre à George II, à Marie-Thérèse, et payer enfin de sa personne.

A ces projets grandioses vint se mêler un complot.

L'Angleterre était toujours menacée d'une restauration des Stuarts; et, parmi ceux qui pouvaient favoriser le rétablissement de la branche catholique sur le trône de Guillaume de Normandie, les Français se trouvaient au premier rang, à cette heure où l'entente cordiale n'était plus qu'un souvenir historique. Charles-Édouard, fils aîné du Prétendant, vivait à Rome, auprès de son père, mais dans l'espoir de se signaler par quelque action d'éclat : « Il faut que ma tête tombe, disait-il, ou qu'elle soit couronnée. » Réussissant à tromper la vigilance des espions aux gages de l'Autriche, qui épiaient ses moindres faits et gestes, Charles-Édouard gagna Livourne

sous un déguisement et débarqua au port d'Antibes. Il venait offrir aux ministres de Louis XV ses services pour tenter une diversion en Angleterre contre la Maison de Hanovre, alors fort occupée des affaires continentales. La tentative échoua, encore qu'elle eût été ébauchée, et que Maurice de Saxe fût investi du commandement à exercer, le cas échéant, en Angleterre, au nom de Jacques III. Le comte de Saxe alla même à Dunkerque, au début de 1744, pour surveiller les préparatifs de l'expédition ; en rentrant à Versailles, il trouva sa nomination de maréchal de France qui allait être justifiée de façon si éclatante à la journée de Fontenoy.

C'est sur ces entrefaites, et après la bataille de Toulon (février 1744), où le commandant anglais Mathews avait été repoussé de nos côtes par les escadres combinées de la France et de l'Espagne, que se fit la déclaration de guerre à la Grande-Bretagne (15 mars), afin d'arrêter les « pirateries » et les pillages commis, malgré le droit des gens et les traités les plus solennels. Pareil message fut adressé à la reine de Hongrie (26 avril), lorsque les Autrichiens eurent essayé d'entrer en Alsace et fait précéder ces tentatives « *de déclarations aussi téméraires qu'indécentes* ». Menzel, le chef audacieux de cette armée, se faisait fort, par exemple, de reconquérir l'Alsace et de rendre la Lorraine à ses anciens maîtres. Le roi est résolu d'attaquer Marie-Thérèse dans ses possessions des Pays-Bas ; en dépit des réclamations de la Hollande, il passe outre.

Il y eut ainsi, au printemps de 1744, une véritable levée de boucliers ; tandis que le prince de Conti portait secours à Don Philippe et, après avoir franchi le Var, faisait merveille au delà des Alpes, Louis XV partait pour Lille.

En somme, quatre armées françaises se trouvaient sur pied ; outre cette armée d'Italie, commandée par le prince de Conti, il y avait l'armée défensive d'Alsace, confiée au vieux maréchal de Coigny ; enfin l'armée royale, divisée en deux corps distincts, se mettait en marche, l'une pour pénétrer en Flandre avec Louis XV, l'autre, formant réserve, pour aller

protéger notre territoire sur la rive gauche du Rhin, sous la conduite de Maurice de Saxe.

La nation suivait ces mouvements avec fierté. Aucun murmure ne s'éleva, lorsque des impôts très lourds furent réclamés pour subvenir aux frais de cette guerre, où 300 000 hommes étaient engagés. La Cour eût voulu, suivant la tradition de Louis XIV, faire escorte au jeune monarque ; la Cour, c'est-à-dire la reine, le Dauphin et, surtout, la favorite d'alors, Mme de la Tournelle qui, au comble des honneurs, venait d'être créée duchesse de Châteauroux (28 octobre 1743), ce qui représentait la possession réelle de ce duché-pairie, avec toutes les prérogatives et revenus (85 000 livres annuelles) y attachés.

La reine fait une démarche pour obtenir ce congé, mais avec quel embarras ! Le duc de Luynes nous le dit, et nous montre où en étaient arrivés, à cette époque, les rapports de Marie et de Louis. La reine n'ose pas parler, elle écrit; le roi est à Choisy, elle a peur qu'une lettre d'elle ne paraisse étrange, elle attend le retour, et remet elle-même sa missive, au moment où elle sort du petit lever. « Je n'ai point vu cette lettre, ajoute le duc, mais j'ai ouï dire qu'elle [la reine] lui offrait de le suivre sur la frontière, de quelle manière il voudrait, et qu'elle ne lui demandait point de réponse. Vraisemblablement, ce dernier article sera le seul qui lui sera accordé. » Le roi répond, au contraire, par un refus, objectant la trop grande dépense d'un pareil déplacement.

Le Dauphin, qui allait avoir quinze ans, disait :

« Vous ne pouvez être fâchée, maman, que je sois affligé de rester avec vous ; je ne sais effectivement pourquoi le roi m'a laissé ; le jeune de Montauban, qui est petit et faible, y est bien allé, et moi, qui suis grand et fort, j'aurais bien pu y aller. »

Le Dauphin demandait à faire ses premières armes ; le roi, du moins, trouva la vraie réponse :

« Je loue votre désir, mais votre personne est trop chère

à l'État, pour l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage. »

Quant à la duchesse de Châteauroux, elle s'adresse au maréchal de Noailles, qui, pour lui barrer la route, prétexte aussi la pénurie du trésor.

Louis XV partit donc sans la Cour, et assez mystérieusement, dans la nuit du 4 mai 1744, après avoir assisté au grand couvert, où il y avait un monde prodigieux. Il n'avait fait d'adieux ni à la reine, ni à ses filles, se contentant de leur écrire ; à ses filles, il disait qu'il craignait un « attendrissement réciproque ». Seul, le Dauphin eut un entretien avec son père, qui lui parla « en présence de M. de Châtillon [son gouverneur] avec beaucoup de tendresse ».

Le roi visite, en compagnie de Noailles, les places de Condé, de Valenciennes, de Maubeuge, de Douai, donnant des ordres, passant des revues ; il est très populaire : « il parle avec bonté et de façon à faire tourner toutes les têtes en sa faveur » ; partout il est acclamé, on le salue des cris de : « Vive le roi ! Enfin, nous avons donc un roi ! » Il « attirait tous les regards, dit Besenval : cette figure si belle et si noble, ces yeux si fiers et si doux en même temps, tous ces avantages, quelque impression qu'ils fissent à Versailles, étaient encore relevés par la circonstance. » A Lille surtout, la réception, organisée par Maurice de Saxe, est des plus enthousiastes. Le 17 mai, l'armée se porte sur la Lys, du côté de Menin ; le 23, le roi va la rejoindre, il reconnaît la place « à la portée du pistolet », et donne, lui-même, les principaux points d'attaque ; il surveille l'investissement ; la ville se rend après sept jours de tranchée (4 juin). Cette « première conquête » est suivie de la prise d'Ypres (24 juin), et de celle de Furnes (11 juillet), due au comte de Clermont.

Un ancien allié s'intéresse fort à cette marche victorieuse, et se décide enfin à tendre la main à Louis XV ; c'est le roi de Prusse, qui cède à la nécessité et à l'égoïsme ; le moment n'est-il pas bien choisi pour une diversion de sa

part, et ne doit-il pas profiter de la présence des armées autrichiennes, sur le Rhin et en Italie, pour attaquer Marie-Thérèse, du côté de la Bohême? Les négociations durent depuis plusieurs mois et, parmi les correspondances échangées, il faut au moins citer cette lettre, écrite par Frédéric à Mme de Châteauroux ; on y verra, bien au clair, l'influence de la nouvelle duchesse et la part qu'elle a su prendre dans les affaires les plus délicates. « Il m'est bien flatteur, Madame, écrit le roi de Prusse, que c'est en partie à vous que je suis redevable des bonnes dispositions dans lesquelles je trouve le roi de France, pour resserrer entre nous les liens durables d'une éternelle alliance. L'estime que j'ai toujours eue pour vous se confond avec le sentiment de la reconnaissance. Il est fâcheux que la Prusse soit obligée d'ignorer l'obligation qu'elle vous a ; ce sentiment restera cependant profondément gravé dans mon cœur, c'est ce que je vous prie de croire, étant à jamais votre affectionné ami. — FRÉDÉRIC. »

Les choses, quoique fort avancées, à dire vrai, traînent encore, et c'est devant l'attitude guerrière du roi de France, que Frédéric se décide enfin à faire signer, à Paris, un traité secret, par son plénipotentiaire Rottenburg (5 juin). Sans se douter le moins du monde de ce qui se prépare, le prince Charles de Lorraine passe le Rhin ; il est chassé par Coigny, mais il revient en force, et lance ses détachements jusqu'en Alsace. C'est l'invasion. Louis XV, alors, laisse à Maurice de Saxe le soin de continuer une campagne défensive en Flandre, et se rend à Metz, avec vingt-six bataillons et trente escadrons, commandés par le maréchal de Noailles. Il entend être là au premier rang, pour la défense du royaume.

A la suite du roi, mais à un jour de marche, on remarque des voitures qui n'ont rien de militaire : ce sont celles de la duchesse de Châteauroux et de sa sœur, Mme de Lauraguais. Ces dames se morfondaient à Plaisance, dans une propriété de Pâris-Duverney, et se démenaient fort pour obte-

nir la permission de suivre les opérations. Une intrigue fut habilement menée par la princesse de Conti, mère du général qui faisait si belle figure en Italie, pour faire donner satisfaction à la favorite. La duchesse de Chartres, toute jeune mariée, fille de la princesse de Conti, voulait aller rejoindre son mari qui, disait-on, avait fait une chute de cheval et s'était un peu blessé « à cause de sa pesanteur ». Les deux princesses partirent avec agrément du roi ; ainsi que le remarque Barbier, c'était le commencement d'une « Cour de femmes à l'armée », et l'on vit bientôt arriver à Lille, Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, la comtesse d'Egmont, douairière, Mmes du Roure et de Bellefond, la duchesse de Modène, alors en France tandis que ses États étaient envahis. Tour à tour, ces dames furent obligées de demander à la reine l'autorisation de quitter Versailles, ainsi le voulait l'étiquette ; Marie fut patiente pour les premières ; mais, quand Mme de Modène se présenta, la reine perdit patience un moment, et dit, non sans vivacité :

« Qu'elle fasse son sot voyage comme elle voudra, cela ne me fait rien. »

La favorite avait eu gain de cause ; mais elle allait payer cher ce « sot voyage », et le plaisir de jouer le rôle de « vivandière ». Le mécontentement fut unanime ; des chansons décochaient les plus virulents sarcasmes à l'adresse de Mme de Châteauroux, et, sur le passage des deux sœurs, ce n'étaient que huées et vociférations. Cependant la favorite plane au-dessus de ces contingences terrestres, et voici avec quel orgueil elle écrit à son oncle, le duc de Richelieu, après la prise d'Ypres : « Assurément cher oncle, que voilà une nouvelle bien agréable, et qui me fait grand plaisir. Je suis au comble de la joie : prendre Ypres en neuf jours, savez-vous bien qu'il n'y a rien de si glorieux ni de si flatteur pour moi, et que son bisaïeul, tout grand qu'il était, n'en a jamais fait autant ? Mais il faudrait que la suite se soutînt sur le même ton et que cela allât toujours de cet air là. Il faut l'espérer, et je m'en flatte, parce que vous

savez, qu'assez volontiers, je vois tout en rose et je crois que mon étoile, dont je fais cas (et qui n'est pas mauvaise), influe sur tout. » Elle se pose en Égérie martiale, non sans quelque noblesse, il faut bien en convenir, mais cette étoile, dont elle est si fière, va bientôt perdre son éclat.

Voici donc Louis XV à Metz, s'apprêtant aux grandes actions, et abandonnant les conquêtes faciles. Nous sommes au 4 août 1744, et, la veille, Schmettau, envoyé de Frédéric II, est arrivé, porteur des félicitations de son maître, qui admire, peut-être avec sincérité, l'empressement avec lequel Louis XV vole au secours de ses peuples. Le 7, est offert à l'officier prussien un splendide souper, durant lequel on célèbre d'avance les exploits qui doivent, en Alsace et en Bohême, mettre fin au conflit. L'allégresse est d'autant plus vive, que les gazettes des armées d'Italie annoncent une nouvelle victoire : la prise de Château-Dauphin par le bailli de Givry.

Mais, le 8 août, le roi se réveille avec la fièvre; — est-ce la fatigue du voyage, la chaleur excessive, ou les abondantes libations de la veille? On ne sait. Le mal empire ; le 11, on considère le prince comme perdu. Qui est au chevet du mourant ? Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais qui prétendent imposer le silence à tous et défendent jalousement l'entrée de la chambre royale. Bientôt il faut céder aux princes du sang (le duc de Chartres, le comte de Clermont), aux dignitaires (le duc de Bouillon, grand chambellan, l'évêque de Soissons, premier aumônier). Le roi lui-même comprend la gravité des circonstances, Mme de Châteauroux est obligée de s'éloigner. Il se confesse au Père Pérusseau, et, quand il s'agit d'apporter le viatique, l'évêque de Soissons (Fitz-James) exige le départ immédiat de la favorite ; Louis XV n'hésite pas un instant, il ordonne à la duchesse de quitter Metz. La cérémonie de l'extrême-onction est faite, en présence des princes du sang et des grands officiers, avec une pompe extraordinaire, par le premier aumônier. Fitz-James se fait le porte-parole du mourant, et déclare que le roi demande pardon à tous du mauvais exemple qu'il a donné.

La route de Versailles à Metz est sillonnée de berlines qui amènent Marie Leszczynska, le Dauphin, Mesdames; à Sainte-Menehould, ce cortège rencontre les voitures de Mme de Châteauroux qui fait le voyage inverse, poursuivie des invectives de la populace...

La reine est au chevet du malade, elle est seule avec Louis.

« Je vous ai donné, Madame, dit-il en l'embrassant, bien des chagrins que vous ne méritez pas ; je vous conjure de me les pardonner.

— Eh ! ne savez-vous pas, Monsieur, répond-elle, que vous n'avez jamais eu besoin de pardon de ma part ? Dieu seul a été offensé ; ne vous occupez que de Dieu, je vous prie. » Et la reine éclate en sanglots ; mais (elle l'écrit à Mme de Maurepas) elle se trouve « la plus heureuse des créatures » : le roi se porte mieux et que ne peut-on attendre d'une conversion aussi fervente ?

Aux alarmes qui bouleversent la France entière succède la joie, quand on apprend que Louis XV est hors de danger, qu'il se repent et a fait amende honorable. A Paris, le peuple embrasse le cheval du courrier qui publie la nouvelle de la convalescence, et un méchant poète, Vadé, peut vraiment dire : c'est *Louis le Bien-Aimé*, expression même des sentiments de la nation. L'enthousiasme est tel que le roi s'écrie : « Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ? »

Il est alors, pour un moment trop court, le monarque selon le cœur de ses sujets chrétiens et dévoués ; le peuple est heureux de voir que Louis XV mérite son affection, et il lui fait crédit, tout prêt à le suivre dans cette voie nouvelle.

Bientôt le roi parle de rejoindre ses troupes ; en attendant, il fait dire à Noailles, suivant Voltaire, de ne pas oublier que, lorsqu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait la bataille de Rocroi. Le maréchal, hélas ! n'avait rien du grand capitaine, et c'était trop demander à cet homme, timide et temporisateur, qui ne sut jamais rien faire que la plume à la main.

Noailles est en Alsace à la poursuite de Charles de Lor-

raine, qui a reçu l'ordre de se replier et de venir au secours de la Bohême, menacée par le roi de Prusse. Le prince abandonne ses positions : Saverne, Haguenau, soucieux d'éviter les combats et de ne pas diminuer son armée ; il faut à tout prix l'empêcher de passer le Rhin, mais il est poursuivi mollement et réussit à traverser le fleuve brûlant derrière lui les ponts afin de gêner ses ennemis qui n'essayent même pas de l'atteindre (24 août). Le maréchal fut traité sans ménagement par l'opinion publique ; le bruit courait qu'il avait décidément peur du canon, qu'il avait donné jusqu'à trente-cinq ordres différents dans un jour, qu'il ne savait quel parti prendre, etc. On attacha, la nuit, une épée de bois à la porte de son hôtel, à Paris, et l'on fit des chansons cinglantes :

Amis, débaptisons Noailles :
Tout autre nom mieux lui convient.
Comment, le sien rime à batailles !
Eh ! morbleu ! c'est rimer trop bien !

Il rentra à Metz et fut reçu froidement. Son rôle était terminé. Louis XV n'eut plus recours à ses conseils et ne lui demanda désormais que des services d'apparat, si l'on peut dire, comme d'aller l'année suivante en Espagne auprès de Philippe V, en ambassade extraordinaire. Il n'y aura plus d'intimité entre le roi et Nestor.

Frédéric, pendant ce temps, entrait en Bohême (23 août) avec quatre-vingt mille hommes, et apprenait les événements du jour. Il écrit à Louis XV une lettre où perce sa mauvaise humeur et dit en propres termes à Schmettau : « Je ne sais ce que je dois penser d'un tel procédé du maréchal de Noailles (il n'était pas loin de l'accuser de trahison)... aussi veux-je que vous en fassiez des plaintes amères au roi de France. »

Il eût désiré que nos troupes allassent le rejoindre en Bohême, mais on s'arrêta à des demi-mesures : le comte de Clermont tenta, avec un petit corps de troupes, de se réunir à l'armée de Charles VII et de s'avancer en Allemagne ; il

prit Constance en septembre, et Munich, le mois suivant; quant au gros de nos forces, il fut dirigé de l'autre côté du Rhin, au-dessus de Strasbourg, pour envahir l'Autriche antérieure et mettre le siège devant Fribourg-en-Brisgau, chef-lieu de cette province. Le roi, encore faible et convalescent, arrive près de cette ville, et c'est en sa présence qu'on se rend maître de la place (8 novembre).

Frédéric, lui, s'était emparé de Prague (15 septembre), d'où il fut délogé environ deux mois après par Charles de Lorraine. L'hiver arrête les opérations, et c'est sur de nouveaux frais que se continuera la campagne.

Louis XV rentre à Paris le 13 novembre, reçu et salué par un grand concours de peuple, malgré une soirée froide et pluvieuse et un vent si fort qu'il éteignait les illuminations. Le roi est amaigri et changé, cela ajoute à la ferveur des acclamations.

Mais le converti de Metz a-t-il tenu les promesses faites si solennellement? Reste-t-il fidèle à sa foi et aux égards dus à la reine? La France entière se le demande, et avec elle Frédéric : l'une escompte son espoir, l'autre fait des vœux pour que la favorite reprenne son influence et puisse le servir. Jusqu'ici Louis XV n'avait écouté que la duchesse de Châteauroux, et le roi de Prusse comptait sur elle pour faire agir son allié, le déterminer aux partis de vigueur, le décider, entre autres choses, à nommer un ministre des Affaires étrangères prêt à accepter des conseils intéressant la politique prussienne (depuis le 27 mars 1744, date du départ d'Amelot, successeur de Chauvelin, le poste était vacant).

Deux faits donnaient à penser : la disgrâce du duc de Châtillon, précepteur du Dauphin, qui avait hautement applaudi au renvoi de la favorite et avait tiré de cet exemple une instruction morale pour l'édification de son élève ; et la disgrâce de M. de Balleroy, secrétaire intime du duc de Chartres, apparenté aux Fitz-James, dont le tort était d'appartenir au parti religieux. On avait frappé ces deux personnes, n'osant frapper plus haut. Au milieu des fêtes de Paris qui durèrent

cinq jours, on ne parlait que des victimes de Mme de Châteauroux, et de réconciliation probable, mais on parlait bas, dit Barbier.

Dès que le roi rentre à Versailles, ces bruits se précisent ; on apprend que Mme de Châteauroux a été reçue en secret par Louis XV, qu'elle a lieu d'être contente : tout est oublié, les avanies de Metz sont rétractées, et le rang de dame d'honneur qu'on avait repris à la duchesse lui est rendu. C'est une stupéfaction à Paris où les dames de la Halle, exprimant le cri public, disent : « Puisqu'il reprend la favorite, nous ne dirons plus un *Pater* pour lui. »

Le surlendemain de sa visite au roi, on apprend qu'à son tour la duchesse est prise de fièvre, elle est vite au plus mal. Pendant la quinzaine que dure la maladie, on en suit les progrès et les incidents avec plus de curiosité que d'émotion, sans cacher que ce mal étrange est venu fort à propos. C'est rue du Bac, chez Mme de Lauraguais, où demeure la duchesse, une suite de messagers qui viennent aux nouvelles de la part du roi, de la reine et de toute la Cour. La mourante est confessée par le Père Segaud, jésuite, et reçoit les derniers sacrements ; elle meurt le 8 décembre.

Elle fut enterrée trois jours après, à sept heures du matin, sous la chapelle de Saint-Michel, à Saint-Sulpice ; on choisit à dessein le moment où il y a peu de monde dans les rues : on avait peur du déchaînement de la populace, comme aux obsèques de Mme de Vintimille.

L'affliction du roi est très vive, la joie du peuple se calme, car l'on craint pour la santé du monarque. Mais, en attendant de nouvelles campagnes, on est tout aux préparatifs du prochain mariage du Dauphin avec l'Infante, fille de Philippe V. On verra qu'aux fêtes données à l'occasion de cet événement, Louis XV ne se souviendra plus de sa douleur, de même qu'à Noël il oublie sa contrition du mois d'août : il ne s'est pas, suivant l'usage de la Cour, approché de la Sainte Table.

CHAPITRE XI

« BÊTE COMME LA PAIX »

(1745-1749)

Mariage du Dauphin. — Mme Lenormant d'Étiolles au bal masqué de Versailles. — Rôle de Mme de Pompadour. — Mort de l'Empereur. — Le marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères. — Défection de l'Électeur de Bavière. — Bataille de Fontenoy. — Paroles de Louis XV à son fils. — Lettre d'Argenson à Voltaire. — Nouvelles victoires. — Événements militaires en Italie (1745-1746). — Conditions de la paix. — Louis XV et Marie-Thérèse sont dupés. — Mécontentement du peuple. — La publication de la paix.

Le Dauphin, en 1745, est svelte et gracieux, tel que nous le représente La Tour dans le pastel du Louvre ; il ressemble à sa mère, et, sur son visage de seize ans, passe le sourire fin et résigné de la bonne reine. La Dauphine, l'infante Marie-Thérèse-Raphaëlle, a quatre ans de plus que son mari : elle est laide, rousse et sévère, mais inspire au Dauphin un profond amour. On mariait le fils de Louis XV par raison d'Etat, il fallait assurer la succession du trône, et par intérêt de famille, afin de cimenter la réconciliation des deux couronnes ; du même coup on rendait le fils du roi heureux, chose rare dans ces unions diplomatiques. Ce bonheur devait durer moins de deux ans ; Marie-Thérèse-Raphaëlle mourait en juillet 1746, après avoir donné naissance à une fille qui disparut en bas âge.

Les fêtes du mariage furent splendides à Versailles et à Paris ; les mémorialistes, les dessinateurs nous en ont con-

servé le souvenir et nous permettent d'assister à ces journées de réjouissances publiques. C'est au bal masqué donné à Versailles, le 25 février 1745, et célèbre par la gravure de Cochin, que Louis XV remarque une jeune femme déjà entrevue assez fréquemment aux chasses royales de la forêt de Sénart : la dame, élégante, gracieuse et fort jolie, s'appelle Antoinette Poisson ; elle est mariée à Lenormant d'Etiolles, neveu de Tournehem, directeur des Bâtiments ; elle sera, par la grâce du roi, marquise de Pompadour et même duchesse ; elle apparaît alors dans tout l'éclat de ses vingt-quatre printemps. Mme de Châteauroux est déjà bien loin de la pensée de Louis XV, la petite bourgeoise se prépare vingt années de puissance absolue.

Mme de Pompadour se présente à la postérité entourée des écrivains et des artistes qu'elle a protégés avec la plus gracieuse intelligence; elle eut la tête et le cœur d'une vraie patriote, et cependant l'histoire doit dire que après tout, l'influence exercée par la favorite sur les affaires politiques, durant un quart de siècle, a été malheureuse. Son règne, à la surface, n'est que ris et délices; l'atmosphère où elle vit semble teintée de rose et de bleu, on la voit à travers les tableaux de Boucher dont elle aime à s'entourer ainsi que d'un symbole; auprès de la marquise on entend le susurrement des causeries légères et les bravos qui l'accueillent en souveraine lorsque, sur le théâtre des « Petits appartements », elle vient de roucouler les ariettes d'un opéra, en digne élève de Jélyotte; on respire le parfum des madrigaux... toutes ces futilités ne riment-elles pas avec Pompadour? Mais cet Eldorado de féerie s'évanouit pour qui sait comprendre, et voilà l'heure des catastrophes. Et qui aurait pu retenir au rivage le navire qu'emporte la tempête? Personne moins que Louis XV. Aucun homme d'Etat, pas même Choiseul, ne fut assez fort, ni assez désintéressé, pour détrôner cette favorite ou faire la leçon à ce roi si heureux d'être dispensé de régner.

Du moins, avant ces heures douloureuses, est-il encore

une belle passe dans les annales du XVIIIe siècle. En la journée du 11 mai 1745, autour du roi et de son fils, se pressent les vaillants petits-neveux des héros de l'ancienne France. Alors tout ce que la noblesse du pays garde de chevaleresques sentiments se synthétise à Fontenoy, et si Louis XV, qui assiste à ce triomphe de nos armes, en reçoit une sorte d'auréole, quelles couronnes faut-il tresser pour les véritables vainqueurs ?

Quelques mois auparavant on fut sur le point de signer la paix. Une nouvelle grave avait surpris les belligérants dans leurs quartiers d'hiver : le 20 janvier était mort à Munich, d'une goutte remontée, Charles VII, ce fantôme d'empereur, laissant un fils trop jeune pour prendre le gouvernement de l'Électorat de Bavière et, à plus forte raison, pour prétendre au trône impérial. La cause même de la guerre disparaissait. C'était affaire aux chancelleries à prendre des décisions et à régler les intérêts de chacun.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, le marquis d'Argenson, trouvait une tâche difficile pour ses débuts. Esprit spéculatif, il avait longtemps étudié la politique dans le silence de sa studieuse retraite, il se croyait tout prêt à l'action. Mais il connaissait fort mal les hommes : se fiant à Voltaire, son intime ami, ne croyait-il pas à la bonne foi de Frédéric ? Il ne sut pas prévoir les événements et négocier tout de suite avec Marie-Thérèse une paix dont le prix eût été d'assurer la couronne impériale à François, grand-duc de Toscane ; et il n'eut pas ensuite le courage de provoquer une concentration de forces au cœur de l'Allemagne, afin de barrer le chemin à l'Autriche et de couper court à ses revendications. La politique du marquis d'Argenson était faite d'incertitudes, de tâtonnements. On perdit deux ans pour arriver au résultat qu'on aurait dû obtenir dès 1745.

Le roi de Prusse aurait pu nous aider de ses conseils, mais il louvoyait : tout en ayant l'air de nous consulter, il tentait de s'allier avec l'Angleterre et la Hollande. Tandis que se poursuivaient ces vaines démarches, un incident se produisit

qui mit fin aux incertitudes de notre ministre. Le jeune Électeur de Bavière avait capitulé, se mettant à la discrétion de l'Autriche et lui livrant toute suprématie sur l'Allemagne méridionale. Il avait souscrit à l'ultimatum dicté par Marie-Thérèse, et voici à quelles conditions il obtenait de conserver son Electorat : renonciation à l'Empire et à la moindre parcelle de la Succession d'Autriche ; adhésion pure et simple à la Pragmatique ; promesse de la voix électorale de Bavière pour le Grand-Duc ; rupture immédiate de toute alliance avec Louis XV et Frédéric (traité de Füssen, 22 avril.)

Le roi de Prusse nous demanda secours en ces conjonctures, on fit la sourde oreille à Versailles. Aussi Français et Prussiens ne furent-ils plus alliés qu'en apparence ; ils se détachèrent les uns des autres et se défendirent chacun de leur côté, sans concerter leurs desseins. Louis XV résolut donc de reprendre la campagne de Flandre et de poursuivre les conquêtes de 1744. Durant l'hiver, le maréchal de Saxe avait préparé le terrain et lorsque, le 8 mai, le roi et le Dauphin arrivèrent au quartier général, Maurice, après avoir investi Tournai, fut en état de se mesurer avec les ennemis localisés : Anglais, Hollandais, Hanovriens, Autrichiens, au nombre de 65 000 et tous confiés au commandement du jeune duc de Cumberland, second fils de George II.

L'action se déroule trois jours après, au sud-ouest de Tournai, vers Antoing, et jusqu'au village de Fontenoy. A cette journée mémorable se rattachent plusieurs faits, fort précieux ; ils nous montrent l'enthousiasme dont firent preuve les combattants, ils doivent être rappelés.

Quelques semaines avant Fontenoy, on crut que Maurice de Saxe ne pourrait se mettre en route, — il souffrait d'une hydropisie qui le minait. Voltaire, le rencontrant dans une galerie de Versailles, lui demanda si son départ n'allait pas compromettre ses jours.

« Il ne s'agit pas de vivre, dit Maurice d'un ton indifférent, mais de partir. »

Et, après avoir subi une ponction, ce fut d'une chaise rou-

lante en osier (dont chaque cahot lui arrachait un gémissement) que le maréchal de Saxe dirigea et gagna la bataille.

Les Anglais étaient pleins de confiance et se voyaient déjà à Paris ; Cumberland avait déclaré :

« J'y serai, ou je mangerai mes bottes.

— Voilà un Anglais un peu gascon, observa Maurice, mais s'il tient à manger ses bottes, nous nous chargerons de les lui apprêter. »

Les officiers britanniques n'avaient-ils pas même assurance ? A la première rencontre qu'ils firent des Français, ils les saluèrent comme s'ils se voyaient dans une promenade publique ; puis il y eut une halte tandis que lord Charles Hay, capitaine aux gardes, s'avançait hors des rangs et venait dire au comte d'Auteroche, lieutenant des grenadiers.

« Monsieur, faites tirer vos gens.

— Non, Monsieur, à vous l'honneur ! »

La version populaire donne une autre forme à ce dialogue et fait dire à d'Anteroche : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » Quoi qu'il en fût, sous le voile de la courtoisie, les Français obéissaient aux ordres de Maurice : la tactique du maréchal était de ne pas abuser de la *tirerie* ; il disait « qu'une troupe ne doit jamais se presser de faire feu la première, attendu que celle qui a tiré en présence de l'ennemi est une troupe défaite, si celle qui lui est opposée conserve le feu ». Les Anglais firent des prodiges ; leur colonne d'infanterie impénétrable rendit pendant quelques heures le succès douteux. Il y eut un moment où Dettingen revint à l'esprit de tous, mais la charge dernière fut terrible et rien ne résista à la « vivacité française », qui fit merveille. Le Dauphin « par un mouvement naturel mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde » et voulut suivre cette charge, on eut quelque peine à l'arrêter.

C'est à Fontenoy que mourut le jeune duc de Gramont qui avait tout compromis à Dettingen ; un boulet vint frapper son cheval.

« Prenez garde, Monsieur, votre cheval est tué, lui dit-on.

— Et moi aussi, Monsieur », répondit-il.

Il avait la cuisse fracassée, il expira une heure plus tard.

La tuerie fut affreuse ; à la fin de la journée, Louis XV quittait la colline de Notre-Dame-aux-Bois avec son fils et passait devant le front des régiments vainqueurs, salué par un cri d'enthousiasme, tandis que les soldats se jetaient à ses pieds pour les baiser. Il dit alors au Dauphin en lui montrant les cadavres amoncelés :

« Regardez, mon fils, ce que coûte une victoire ; apprenez à ménager le sang de vos sujets. »

Le marquis d'Argenson écrit de son côté à Voltaire et développe la pensée royale : « Le triomphe est la plus belle chose du monde : les *Vive le Roi*, les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers..., la joie, la gloire, la tendresse ! Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine... »

« Je crois que cet échec va rabattre un peu le caquet de la fierté anglaise, écrivait Maurice de Saxe... L'affaire a duré neuf heures et, quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette fatigue comme si je me portais bien. Le roi et son fils unique ont absolument voulu y être, de l'autre côté d'une rivière et presque sans retraite... Je ne puis vous faire assez d'éloges de la fermeté d'âme du roi et de sa tranquillité. Il n'a troublé nos opérations par aucun ordre opposé aux miens, c'est ce qui est le plus à redouter de la présence d'un monarque, entouré d'une Cour, qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. »

Voltaire nous devait une consolation qui fît oublier ses tendresses intempestives pour le roi de Prusse ; il nous la donne, non pas dans son poème de *Fontenoy*, qui sent l'huile et la fatigue, mais dans ce court billet adressé à son ami Argenson : « Ah ! le bel emploi pour un historien ! [Il venait d'être nommé historiographe.] Depuis trois cents ans les rois

de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie. Bonsoir, Monseigneur. »

Par une pensée généreuse, le marquis d'Argenson voulut faire suivre cette glorieuse bataille d'une proposition de paix ; il manda à l'abbé de La Ville, plénipotentiaire à la Haye, de faire une démarche auprès des États généraux de Hollande. « Au moment d'une victoire si complète, disait-il, les Pays-Bas ouverts par des conquêtes presque assurées, offrir la paix par des moyens si sincères est le trait d'un héros et d'un législateur. » Il parlait au nom de Louis XV.

Il en fut décidé autrement ; on dut chercher la paix les armes à la main. Frédéric avait, suivant son expression, acquitté la lettre de change que Louis XV avait tirée sur lui à Fontenoy par les victoires de Friedberg en Silésie et de Kesseldorf en Saxe ; il signait avec l'Autriche le traité de Dresde qui lui reconnaissait la Silésie et le comté de Glatz (25 décembre 1745). En Italie, l'infant Don Philippe gagnait la bataille de Bassignano, mais perdait celle de Plaisance. A la mort de Philippe V (juillet 1746), son successeur Ferdinand VI faisait cesser l'intervention des troupes espagnoles en leur donnant un rôle purement défensif.

La France restait donc seule à lutter, en Flandre contre les alliés vaincus à Fontenoy, en Italie et dans le midi de la France contre les Autrichiens, dégagés des préoccupations prussiennes. Elle tint tête bravement. Raucoux (1746) et Lawfeld (1747) furent deux brillants lendemains de Fontenoy, où l'habileté de Maurice de Saxe éclata encore. Il faut citer aussi la prise de Berg-op-Zoom par Löwendal, et l'investissement de Maestricht. La Flandre redevenait française et la Hollande voyait son territoire envahi.

En Provence, Maillebois, assisté de Chevert, culbute les Autrichiens et les Sardes qui occupent Cannes et Antibes et qui, poussés par les Anglais, veulent faire le siège de Toulon. La conséquence de ces faits d'armes fut le soulèvement de la République de Gênes qui réussit à secouer le joug étranger, grâce aux ducs de Boufflers et de Richelieu, et aussi

grâce à la diversion malheureuse tentée par Belle-Isle, au col de l'Assiette, contre le roi de Sardaigne qui rappelle toutes ses troupes du littoral,

Mais les préliminaires de paix étaient entamés à Bréda et l'on rédigeait le traité qui devait être signé à Aix-la-Chapelle (30 octobre 1748).

Que gagnait la France ? Elle avait héroïquement défendu l'empereur ; à la mort de Charles VII, elle s'était désintéressée de l'élection qui faisait monter sur le trône impérial François de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse, et assurait ainsi les vœux de son ennemi. Frédéric, notre allié, prenait du moins possession de la Silésie... Mais que dire de Louis XV qui ne garde aucune de ses conquêtes de Flandre, désireux, selon sa parole, d'agir en « roi » et non en « marchand » ? Il se contente des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla pour le mari de sa fille aînée, l'infant Don Philippe, qui était devenu le prétexte de la guerre, après la disparition de Charles VII. En Amérique, la France recouvre Louisbourg et le cap Breton. Mais que de sommes dépensées pour cette mesquine conclusion et que de soldats anéantis !

Le roi de Sardaigne, comme Frédéric, voit son territoire s'agrandir ; la République de Gênes gagne son indépendance ; le duc de Modène, gendre du Régent, rentre dans son duché, qu'il avait perdu pour avoir secondé les intérêts de la France.

Et, malgré ses défaites, c'est encore, en somme, l'Angleterre qui triomphe : au point de vue commercial, qui lui est cher, elle obtient pour quatre ans le droit d'importer les nègres (*asiento*) et de trafiquer avec les colonies espagnoles ; au point de vue politique, elle renouvelle la stipulation d'Utrecht, c'est-à-dire la démolition de Dunkerque, et fait chasser de France les Stuarts.

Édouard, appelé aussi le chevalier de Saint-Georges, que nous avions défendu et qui était notre hôte à Paris, est arrêté en plein Opéra, conduit à Vincennes et renvoyé hors des frontières. Cet outrage fut sévèrement jugé et le roi

n'échappa point aux satires et aux libelles ; on disait à Louis XV :

Il est roi dans les fers : qu'êtes-vous sur le trône ?

Marie-Thérèse était dupée comme nous. Il sembla aux esprits perspicaces que le traité d'Aix-la-Chapelle était la victoire des protestants contre les deux plus anciennes monarchies catholiques de l'Europe. On voit poindre le rapprochement des Habsbourgs et des Bourbons, et ce renversement des alliances qui a trouvé en plusieurs des historiens modernes de si fermes défenseurs.

Le peuple est fort mécontent de la conclusion de la guerre, bien que, les hostilités cessant, les impôts soient moins lourds. Les dames de la Halle donnent la note juste : en se querellant, elles se lancent ce mot, bien vite devenu dicton : « *T'es bête comme la paix* ! » L'ignorance des dessous diplomatiques excuse cette façon simpliste de juger les choses. Toujours est-il que le populaire ne se trompait pas beaucoup. L'aventure du prétendant Stuart lui avait déplu et le poussait au mécontentement. Il se demandait aussi pourquoi toutes ces villes de Flandre, où s'étaient épanouies les fleurs de lis du drapeau royal, avaient été prises pour rien. Enfin on trouvait que la fille aînée du roi de France méritait mieux que trois mesquins duchés d'Italie : on espérait qu'elle serait reine et porterait une vraie couronne.

La publication de la paix ne s'en fit pas moins, le 12 février 1749, avec toute la pompe accoutumée.

Le cortège, formé de plus de huit cents personnes, comprenait le Prévôt des marchands (c'était Bernage) vêtu de son grand costume, « robe de velours mi-partie, de couleur cramoisie et tannée », rehaussée de broderies d'or. Le premier magistrat municipal était accompagné des échevins, des procureur et avocat du roi, et des greffier et receveur, du roi d'armes, de six hérauts, d'un maître de cérémonies, de Mes-

sieurs du Châtelet, et du lieutenant général de police. Une fanfare (trompettes, tambours, hautbois et cromornes de la Chambre et des écuries du roi) prêtait son concours à la cérémonie.

Ces imposants fonctionnaires partirent de la place de Grève où « un peuple innombrable » attendait depuis le matin pour voir « ce spectacle magnifique ». Le roi d'armes surtout attirait tous les regards, il était monté sur un cheval blanc et marchait seul « en pointe », précédé de ses hérauts ; il tenait de la main gauche l'ordonnance du Roi qu'il devait « publier » et avait un sceptre de la main droite ; ses hérauts d'armes portaient leurs caducées.

Après trois chamades sonnées par les trompettes, accompagnées des graves sonneries des cloches, le cortège se met en marche, suivant un long itinéraire ; il s'arrête treize fois aux principaux carrefours de Paris, entre autres à la place du Carrousel, au grand Châtelet, aux Halles, vis-à-vis le pilori, à la place des Victoires, au Pont-Neuf, vis-à-vis la statue équestre de Henri IV, à la place Saint-Michel, à la place Maubert, etc. A chaque station le roi d'armes se découvre et dit « à haute et intelligible voix : *De par le roi !* » puis il met l'ordonnance de Sa Majesté entre les mains d'un des hérauts en lui disant : « *Vous, héraut d'armes de France, faites votre charge !* » Et lecture est donnée de l'ordonnance publiant la paix. Cette communication est précédée et suivie de trois fanfares et des cris de « Vive le roi ! » poussés par les archers, mais auxquels les spectateurs ne répondaient point. La foule était curieuse, et nullement enthousiaste. C'est l'impopularité de Louis XV qui commence.

Mêmes sources que pour le chapitre précédent. Pour la description de la Publication de la paix, nous avons consulté la relation officielle inédite qui figure dans les *Registres du Bureau de la Ville* (Archives nationales, H. 1863, f° 59-85).

CHAPITRE XII

LOUIS XV DEVIENT IMPOPULAIRE

(1749-1757)

Pamphlets et libelles. — Situation de Mme de Pompadour. — Son portrait. — Licence des grands seigneurs. — Mécontentement des ecclésiastiques, des parlementaires, des courtisans, etc. — Livres séditieux. — Émeutes de 1750. — L'École militaire et la noblesse d'épée. — Mort de Maurice de Saxe. — Naissance du duc de Bourgogne. — Cherté du pain à Paris. — Mort de Madame Henriette. — Maladie du Dauphin. — Le *tabouret* accordé à Mme de Pompadour. — Querelles du clergé et du Parlement. — La conversion de la marquise. — Attentat de Damiens. — La Cour en 1757. — Omnipotence de la favorite. — Renvoi de Machault et du comte d'Argenson.

On espérait que le traité d'Aix-la-Chapelle amènerait une réduction sérieuse des impôts, mais elle fut illusoire et insignifiante. Les plaintes se formulèrent plus vives quand on sut que les dépenses royales n'étaient point diminuées, que les fêtes de Versailles, les constructions sans nombre, à Choisy, à Bellevue, à Fontainebleau, grevaient le Trésor. De toutes parts se publièrent contre le roi des chansons, des pièces de vers, des estampes satiriques. « Louis, disait-on dans un de ces pamphlets, si tu fus un temps l'objet de notre amour, c'est que tous tes vices ne nous étaient pas encore connus ; dans ce royaume, dépeuplé par ta faute et livré comme une proie aux histrions qui règnent avec toi, c'est pour t'abhorrer qu'il reste des Français. » Le roi trouvait jetés sur les parquets de Versailles des billets contenant ces mots : « Tu vas

à Choisy ; *que ne vas-tu à Saint-Denis !* » et au Louvre, au Pont-Neuf, on placardait ce libelle :

> Crains notre désespoir : la noblesse a des Guises,
> Paris des Ravaillac, le clergé des Clément.

C'est alors que paraît une brochure intitulée : *Les Cinq plaies de la France*, dans laquelle on attaque tout le règne : la *Constitution*, les *Convulsions* qui en étaient un des déplorables effets, le *Système de Law*, le *Ministère du cardinal de Fleury* et la *Paix d'Aix-la-Chapelle*. On maugréait encore contre la réforme des troupes, contre la suppression de douze régiments, sans compter la diminution générale des effectifs.

Mais c'est la nouvelle favorite qui rend surtout Louis XV impopulaire. On apprend bientôt, dans le public, que toutes les charges, tous les emplois sont dispensés par les soins de Mme de Pompadour. Quand le ministre de la Marine, le comte de Maurepas, est renvoyé, on attribue cette disgrâce, non sans raison, à la favorite qui se venge ainsi de l'esprit satirique de ce courtisan. La reine du moins fait bon visage à la marquise, elle sait que, si parfois son époux est gracieux, elle en est redevable à sa rivale.

Il faut bien dire que Mme de Pompadour est très séduisante. Elle cherche à faire plaisir, ou du moins à *paraître* aimable ; son adresse est extrême, jamais comédienne n'a mieux joué son rôle. Elle a plus de charme que de réelle beauté ; son visage rond, ses traits réguliers, son teint magnifique, ses mains et ses bras superbes, ses yeux spirituels ne valent en somme que par l'aisance qui se dégage de sa personne. Sa conversation est gaie, allègre, et révèle un goût et un savoir au dessus de l'ordinaire; nul ne sait comme elle traiter chacun ainsi qu'il convient. Elle a un tact exquis : afin d'éviter tout embarras protocolaire, elle reçoit à sa toilette. Et puis elle comprend Louis XV et possède le grand art de distraire l'homme du royaume le plus difficile à amuser. Elle

se rend compte que ce Bourbon est né pour l'intimité plus que pour la représentation, elle transforme la Cour au gré du caprice royal, multipliant les petits soupers, les voyages, les cercles discrets, où ne pénètrent que les familiers.

Tandis que l'on vivait ainsi à Versailles, il se créait une atmosphère de révolte parmi les ecclésiastiques, — qui voulaient échapper aux charges de l'État et ne pas payer des impôts réguliers, — et parmi les parlementaires, dont les prérogatives et bénéfices étaient affaiblis. Les courtisans eux-mêmes qui se pressaient chez Mme de Pompadour récriminaient très haut, une fois sortis du sanctuaire. Partout, dans les salons, dans les cafés, dans les promenades, sans se soucier d'être entendu, on déblatérait contre le gouvernement ; la police se bornait à espionner et n'arrêtait personne, parce qu'il aurait fallu arrêter tout le monde. Un souffle révolutionnaire passait sur la nation et gagnait « comme la gangrène ». L'*Esprit des lois* de Montesquieu, en exposant parallèlement le régime monarchique et le régime républicain, fournissait des arguments aux ennemis du pouvoir.

Jusqu'ici les querelles religieuses avaient divisé les Jésuites et les Jansénites; vers 1749, la guerre commence entre le scepticisme et la foi, et des écrits audacieux se montrent à la lumière. Diderot est envoyé à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*. Le livre intitulé : *Les Mœurs,* par Toussaint, est condamné au feu, à cause de son impiété ; le Parlement reproche à l'auteur « d'établir la religion naturelle sur les ruines de tout culte extérieur », et de blâmer « même les supplices dont la justice humaine punit le vol et l'homicide ». Toussaint est avant-coureur de Jean-Jacques Rousseau et de Beccaria. Un abbé de Prades soutient en Sorbonne une thèse dans laquelle il compare les miracles de Jésus-Christ aux guérisons d'Esculape ; la Sorbonne le dénonce, sous l'influence des Jésuites, après l'avoir accueilli ; il s'exile à Berlin, mais il est appelé à faire une rétractation authentique de sa thèse.

En 1750, il y eut à Paris des émeutes provoquées par

des enlèvements de filles et de garçons, destinés, disait-on, à être embarqués pour l'Amérique, afin de les faire travailler aux établissements de vers à soie qu'on voulait installer au Canada. Des exempts trop zélés, et poussés par l'appât du gain, au lieu de se saisir d'enfants abandonnés, avaient arrêté des enfants d'ouvriers « qu'on laisse aller dans le voisinage, qu'on envoie à l'église, ou chercher quelque chose ». Le tumulte fut grand, parmi le peuple, au faubourg Saint-Marcel, au faubourg Saint-Antoine ; et le 22 mai, rue de Clichy, on saccagea à coups de pierres la maison du commissaire Desnoyers où un homme de la police s'était réfugié ; pareille scène se produisit chez un rôtisseur de la Croix-Rouge qui avait donné asile à un archer. Le lendemain, la sédition est plus forte encore, à la butte Saint-Roch ; des coups de fusil sont tirés, la populace met à mort un espion nommé Parisien et traîne son cadavre jusqu'à la maison de Berryer, lieutenant général de police, en lançant des imprécations épouvantables contre ce fonctionnaire. On fit le procès des coupables, et l'on sut qu'il fallait compter avec la force populaire. Quand, au mois de juin de cette même année, le roi partit de Versailles pour Compiègne, il gagna Saint-Denis sans traverser la capitale, par crainte des cris séditieux, et depuis fut tracé un chemin qui porte encore le nom de *Route de la Révolte*.

Ainsi membres du clergé, parlementaires, courtisans, écrivains, gens de lettres, hommes du peuple, tous se sentent lésés, tous se croient victimes, poussés par le vent de fronde qui emportait la France vers de nouvelles destinées. Le marquis d'Argenson peut écrire à la date de septembre 1751 ces mots vraiment prophétiques : « Tous les ordres sont mécontents. Les matières étant partout combustibles, une émeute peut faire passer à la révolte, et la révolte à une *totale révolution*, où l'on élirait de véritables tribuns du peuple, des comices des communes, et où le roi et les ministres seraient privés de leur excessif pouvoir de nuire. » Il est vrai qu'à l'époque où il était au pouvoir, le même marquis d'Argenson

ne trouvait rien d'excessif à l'autorité qu'il avait été appelé à exercer.

Quelques tentatives heureuses font diversion à ces plaintes. Le 1[er] janvier 1751, est fondée sur l'instigation de Mme de Pompadour, l'École militaire où doivent être élevés gratuitement cinq cents jeunes gentilshommes, choisis surtout parmi ceux dont les pères seront morts en activité. Cet établissement, dont les constructions existent encore et sont un beau spécimen de l'architecture du XVIIIe siècle, fut installé non loin des Invalides, à l'extrémité du Champ de Mars. Le public s'y intéressa beaucoup. « On verra, dit Barbier, deux hôtels voisins, l'un le berceau et l'autre le tombeau des militaires. » Quelques mois auparavant, un édit établissait une noblesse nouvelle, acquise de droit, non seulement par ceux qui parvenaient au grade d'officier général, mais aussi par ceux qui avaient servi au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul avaient servi dans la même qualité, *patre et avo militibus*. C'était créer une élite, redevable de ses immunités, non pas au pouvoir de l'argent, comme cela arrivait pour les charges de Cour, mais à des services personnels souvent glorieux.

Ces justes faveurs accordées aux militaires les consolaient dans leur deuil : le héros de Fontenoy venait de mourir, extrêmement regretté de ses compagnons d'armes, qui sentirent qu'un siècle ne compte pas deux héros. Il s'éteignit au château de Chambord que Louis XV lui avait donné à vie, en récompense de ses exploits ; il y menait une vie somptueuse et avait fait de cette résidence un second Versailles.

Maurice de Saxe mourut avec fermeté; il dit à Sénac, le médecin de la Cour, que le roi lui envoya : « Mon ami, vous venez trop tard; c'est ici la fin d'un beau songe! » Il était protestant, aussi la reine s'écria-t-elle : « Il est bien fâcheux qu'on ne puisse réciter un *De profundis* pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum!* »

On transporta son corps à Strasbourg dans une chapelle luthérienne et, plus tard, Pigalle fit un monument qui célèbre

ce grand guerrier, en tout comparable à notre Turenne. Sa physionomie était vive, intelligente. La Tour nous l'a conservée dans un merveilleux pastel que l'on voit au Louvre et dont le musée de Dresde possède une belle réplique. Maurice honorait la Maison de Saxe, puisqu'il était fils naturel d'Auguste II, Electeur, et roi de Pologne ; il honorait aussi la France qu'il avait servie avec tant d'éclat.

La Cour est attristée en 1751 par cet événement et aussi par les rumeurs qui grondent autour du monarque, du haut de la chaire. Le Père Griffet prêche le carême à Versailles, il fait des allusions à la conduite royale, il tonne contre les habitudes mondaines, et cela devant Louis XV, qui est son auditeur assidu. Les Jésuites, et, avec eux, la reine et le Dauphin, espèrent que les fêtes du jubilé universel vont ramener le roi aux sentiments religieux... Mais le prince suit les exercices du carême en dilettante, tandis que, dans les coulisses du théâtre de la marquise, se répètent les ballets et les comédies que l'on doit jouer en petit comité. Louis XV s'amuse des sermons, comme si ces paroles de vérité ne pouvaient l'atteindre, et ne s'adressaient qu'à son entourage.

Quand, le 12 septembre, naît au Dauphin un premier fils, le duc de Bourgogne, la joie publique ne se manifeste nullement. Les fêtes que l'on ordonne demeurent sans entrain. Le pain est à quatre sous la livre, la cherté et la misère augmentent, les impôts deviennent plus lourds, les affaires du clergé et du Parlement désolent le pays, les braves gens n'ont guère le cœur aux réjouissances : c'est à tel point que, chez le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, on jette de l'argent à la foule et qu'il n'y a pas dix personnes pour en ramasser. Les artisans, les marchands boudent, non sans raison. Le Dauphin et la Dauphine sont, le 26 novembre, accueillis par des acclamations sinistres lorsqu'ils viennent à Notre-Dame à un *Te Deum*. Plus de 2 000 femmes assemblées près du pont de la Tournelle leur crient : « Donnez-nous du pain !... Nous mourons de faim ! » Le fils du roi fait

distribuer quelque menue monnaie, mais les femmes reprennent de plus belle :

« Monseigneur, nous ne voulons pas de votre argent! C'est du pain qu'il nous faut. Nous vous aimons bien ; qu'on renvoie cette Pompadour qui gouverne le royaume et qui le fait périr ; si nous la tenions, il n'en resterait bientôt rien pour en faire des reliques. »

Au retour, Louis XV demanda à la Dauphine si elle n'avait pas reçu bien des bénédictions :

« Des bénédictions, répondit-elle en sanglotant, on m'a demandé du pain ! »

A la mort de Madame Henriette (10 février 1752), — ce fut un coup terrible pour Louis XV, — le peuple lance de nouvelles imprécations : « Voilà, dit-on, ce que c'est d'offenser Dieu et de rendre ses sujets misérables! Dieu lui retire sa fille bien-aimée. » Louis XV était bourrelé de chagrin et de remords; le parti de la reine espère être victorieux cette fois. Mais, au bout de deux jours, tout dit qu'il n'y a pas de changement et que la marquise est plus puissante que jamais.

Quelques mois plus tard, la Cour est encore alarmée; le Dauphin a la petite vérole et semble en danger. Louis XV ne paraît point dans la chambre du malade ; la reine, moins craintive, vient voir son fils. La Dauphine s'installe au chevet de son mari et recommande à ceux qui l'assistent de bannir tout protocole et de ne pas faire attention à elle.

« Je ne suis plus Dauphine, dit Marie-Josèphe, je ne suis que garde-malade. »

Pousse, un médecin que l'on avait fait venir de Paris, ne connaissait ni la Cour, ni ses usages. Il voyait la princesse, mise avec la plus grande simplicité, vaquant à toutes les besognes dans la chambre du malade.

« Qu'on suive exactement, dit-il un jour, ce que cette petite femme ordonnera, car elle entend à merveille tout ce qu'il faut. » Et s'adressant à Marie-Josèphe, il ajouta : « Comment vous appelle-t-on, ma bonne ? »

L'erreur est charmante.

Le mal fut enrayé ; le roi ne put se dispenser de se montrer aux Parisiens, et de venir, avec toute sa famille, à Notre-Dame pour un service d'actions de grâces. On avait fait baisser le prix du pain au marché afin que Sa Majesté fût mieux reçue. Cependant, un pauvre hère s'attacha au carrosse de la reine, vers le Point-du-Jour, et cria en montrant du pain noir : « Voilà, Madame, ce qu'on nous fait payer trois sous la livre. » Louis XV changea de chevaux au Petit Cours, où quelques comparses l'acclamèrent, mais, dans Paris, personne ne cria : *Vive le Roi!*

Ce fut cette époque pourtant que Louis XV choisit pour donner entière satisfaction à Mme de Pompadour en lui accordant le tabouret et les honneurs de duchesse. La favorite est présentée en grande pompe par Mme la princesse de Conti, douairière, et excite de nouvelles jalousies. N'a-t-elle pas droit désormais aux prérogatives des femmes des ducs et pairs ? Ce tabouret, c'est-à-dire la permission de s'asseoir au grand couvert et dans toutes les assemblées de la Cour, c'est la suprême consécration ; jamais bourgeoise n'avait atteint cette sublimité. Le Dauphin a un vif ressentiment de cette faveur inopportune ; il y eut ce que l'on appelait alors des chiffonnages de Cour à propos de cet événement, et des paroles aigres échangées entre le père et le fils. L'héritier de la couronne, ayant demandé la permission de dîner chez l'archevêque de Paris, s'attira cette réponse du roi :

« Mon fils, vous devez souhaiter que je vive longtemps, car vous n'êtes pas encore en état de vous conduire. »

Le Dauphin, profondément attaché à ses devoirs, fera, par nécessité, quelques concessions à la marquise, mais il n'aura plus pour son père qu'un respect de commande.

Cependant l'antagonisme du clergé et du Parlement s'avivait. Un prêtre janséniste, nommé Le Mère, était mort sans sacrements, Bouettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, les lui ayant refusés faute d'un billet de confession signé d'un ecclésiastique soumis à la bulle *Unigenitus*. Ce fut dans Paris une agitation générale : 10 000 personnes avaient fait cor-

tège à l'enterrement de Le Mère. Le Parlement n'osa sévir contre l'archevêque de Paris (Christophe de Beaumont) qui avait mené toute l'affaire, « mais décréta le curé de Saint-Etienne de prise de corps. » Le roi intervint et cassa le décret « comme attentatoire à son autorité ».

Le mal se propagea dans les provinces, et ce fut comme un renouveau de la Ligue. Le Parlement porta au roi des remontrances comparables « aux harangues que faisaient les Romains à la tribune ». Les magistrats représentèrent combien de désordres avaient été introduits dans l'Église et dans l'Etat par la Constitution, rappelèrent que, sous Louis XIV, la bulle n'avait été enregistrée qu'avec des restrictions assurant le respect des libertés gallicanes. « L'impiété, disaient-ils, s'est servie des dissensions qui régnaient entre les ministres de la religion, pour attaquer la religion même;... le philosophe superbe qui, follement jaloux de la divinité même, voit à regret les hommages qui lui sont rendus, a jugé que c'était le moment de produire un monstrueux système de l'incrédulité. » Allusion aux premiers volumes de l'*Encyclopédie*. « Il était réservé, continuaient-ils, à nos jours de voir soutenir sans réclamation, dans la première Université du monde chrétien, une thèse publique [celle de l'abbé de Prades] où l'on établit par système tous les faux principes de l'incrédulité. »

Le Premier Président, dans un entretien particulier, dit encore à Louis XV : « Sire, on vous trompe, il est temps de le voir ; le schisme détrône les rois avec moins de monde que les nombreuses armées n'en peuvent soutenir. »

Une commission de prélats et de parlementaires fut nommée pour discuter la question, mais elle ne siégea pas. Les troubles continuent de plus belle, les ultramontains refusent toujours les sacrements, les jansénistes protestent. On discute idées et doctrines. Des arrêts contraires, émanant du Parlement d'un côté, et du Conseil du roi de l'autre, sont publiés à la même heure, et c'étaient « deux puissances presque égales qui se croisaient dans leurs opéra-

tions ». L'anarchie est complète. « Tout tombe par morceaux, écrit Argenson. Pendant ce temps-là, l'opinion chemine, monte, grandit, ce qui pourrait commencer une révolution nationale ».

Coup sur coup le Parlement multiplie des remontrances, que le roi s'obstine à ne point écouter. La mesure est à son comble en mai 1753 ; et, dans la nuit des 8 et 9, les mousquetaires vont de porte en porte remettre des lettres de cachet à tous les présidents et conseillers, leur enjoignant de se rendre dans les résidences qui leur sont assignées. La Grand' Chambre était exceptée du châtiment, mais elle voulut subir le sort de tous, on l'envoya à Pontoise, comme en 1720. Les « *Grandes Remontrances* », celles qui avaient mis le feu aux poudres, furent publiées le 23 mai, bien qu'elles n'eussent pas été lues officiellement. C'est un manifeste politique et religieux d'une haute portée qui résume l'état des esprits parlementaires, et fait déjà entrevoir la Révolution. Ces *Grandes Remontrances* font le procès du clergé, retracent les empiètements de l'Église sur les pouvoirs temporels. On y lit des phrases comme celles-ci : « L'autorité des successeurs des Apôtres est un ministère et non pas un empire. » La royauté est prise à partie : « Si les sujets, disait le Parlement, doivent obéissance aux rois, les rois, de leur côté, doivent obéissance aux lois. » La conclusion était particulièrement émouvante : « Non, Sire, nous ne laisserons pas triompher un schisme fatal à la religion et capable de porter le coup le plus funeste à votre souveraineté et à l'État. En vain, voudrait-on nous obliger à devenir les spectateurs inutiles des maux de notre patrie, et par là-même à en devenir les complices. Si ceux qui abusent de votre nom prétendent nous réduire à la cruelle alternative, ou d'encourir la disgrâce de Votre Majesté, ou de trahir les devoirs que nous impose un zèle inviolable pour votre service, qu'ils sachent que ce zèle ne connaît point de bornes, et que nous sommes résolus de vous demeurer fidèles jusqu'à devenir les victimes de notre fidélité ».

Tous les Parlements de province firent cause commune avec le Parlement de Paris, et on prononça les mots de convocation des Etats généraux.

Les répressions furent nombreuses, mais elles ne faisaient qu'enflammer la résistance. Une idée domine, c'est que la Nation est au-dessus du Monarque, *comme l'Eglise est au-dessus du Pape* (Argenson). Le parti ultramontain s'en saisit et s'en fait une arme. L'évêque de Montauban publie un mandement dans lequel il rappelle le sort de Charles Ier et insinue que le Parlement de Paris, à l'exemple de celui de Londres, *est capable de condamner le Souverain à l'échafaud.*

Nous avons là un exemple de ces courageuses libertés de l'ancienne France où les premiers corps du royaume, indépendants de l'État, et dans leur origine et dans leur destin, adressaient directement au pouvoir de pareilles réprimandes, mais, il faut le dire, sans nulle efficacité.

On crée, sous le nom de *Chambre royale*, un Parlement « postiche », timide ébauche du Parlement Maupeou; mais le Châtelet, dernier reste de juridiction (c'était un tribunal de première instance), refuse de le reconnaître. On veut aussi supprimer le Châtelet. « Je sais, écrivait Argenson à ce propos, d'un des premiers magistrats de Paris, que les Parisiens sont en grande combustion intérieure. L'on y prend des précautions militaires, le guet monte double chaque jour, l'on voit dans les rues se promener des patrouilles, des gardes suisses et françaises. Ce même magistrat m'a dit qu'à la suppression du Châtelet, il ne doute pas que l'on ne fermât les boutiques, qu'il n'y eût des barricades, et que c'est par là que la Révolution commencerait (décembre 1753). »

La réaction ultramontaine devint très violente en 1754. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, ôta les pouvoirs à tous les confesseurs qui ne montraient pas assez de zèle à la Constitution. Le Père Laugier, jésuite, prêcha devant le roi contre le Parlement et conclut « dans le goût d'un avocat général », à l'anéantissement de cette institution

impie et destructrice de la religion. On menaça les protestants des Cévennes de nouvelles dragonnades. En mars 1754, 5 000 huguenots sortirent de Nîmes et quittèrent le royaume.

Cette querelle des jansénistes et des ultramontains est comme la préface des cahiers des États généraux de 89. En 1754, la fièvre de l'opposition fait prévoir la Révolution. Et si la tempête n'éclata point, ce ne fut pas, comme nous le dit Rousseau, à cause de la publication de sa *Lettre sur* (ou plutôt *contre*) *la musique française*... « Quand on lira que cette brochure, dit-il, a peut-être empêché une révolution dans l'Etat, on croira rêver ! » Ce fut encore moins, ainsi que le voudrait le duc de Luynes, l'arrivée à Paris d'une troupe d'*opera buffa* et de l'acteur Manelli, qui mit aux prises les partisans de la musique italienne et ceux de la musique française. Non, c'est que la Cour eut le sentiment du péril et changea de politique. En juin, elle fit répandre le bruit du rappel des exilés parlementaires et de l'expulsion des Jésuites ; la première mesure seule était vraie. Le 30 août, des lettres patentes supprimaient la Chambre royale, et le 4 septembre, le Parlement rentrait en grâce, en même temps à peu près que naissait le duc de Berry, le futur Louis XVI (23 août). On dit que ces mesures étaient l'œuvre de la marquise, on voulait calmer la haine qui la poursuivait et les insultes dont elle était accablée.

Les magistrats se virent imposer la *loi du silence* ; Louis XV leur enjoignait de ne pas réveiller les querelles religieuses et de maintenir la paix publique. Cette loi ne plaisait guère au clergé et surtout aux évêques, qui proclamaient avoir reçu du Seigneur la mission « de prêcher son nom jusque sur les toits », et être soumis à Dieu et non aux hommes. Des refus de sacrements se produisirent encore à Boulogne et à Paris. Les magistrats demandèrent des explications à l'archevêque, qui fit la sourde oreille, et portèrent plainte au roi. Louis XV, résolu à maintenir la paix, exila Mgr de Beaumont à Conflans (3 décembre). La réconciliation était complète entre le roi et son Parlement. Mais l'arche-

vêque de Paris résistait et faisait continuer la guerre ; il se vit obligé d'aller à Lagny, un peu plus loin de ses fidèles. C'est alors que le Parlement déclara en mars 1755 que la bulle n'était pas règle de foi, et défendit à tous les ecclésiastiques de lui en attribuer le caractère. La *loi du silence* n'était guère observée et la Constitution était anéantie *nationalement*, c'est le mot du marquis d'Argenson. A cette passe, prévoyant une guerre prochaine, le roi cassa cet arrêt, dans le désir de faire voter quelques millions par l'assemblée du clergé ; il y eut entente tacite entre les magistrats et le monarque, mais, dès que ce *don gratuit*, comme s'appelait cet impôt ecclésiastique, fut acquis, à toutes les réclamations des évêques, Louis XV opposa un refus. Il se produisit une vraie détente : on laissa reparaître l'*Encyclopédie*, et l'on fit preuve de tolérance envers les protestants qui purent construire quelques temples. Mais l'archevèque de Paris, secondé par les Jésuites, ne se tint pas pour battu, et finit par obtenir du roi que la Constitution fût respectée comme décision de l'Eglise (lit de justice du 13 décembre 1756) ; son exil se trouva adouci jusqu'à son retour, en octobre 1757. Cette fois encore il faut chercher auprès de l'omnipotente favorite l'explication de cette brusque volte-face.

La marquise avait des raisons particulières de supposer que son règne pourrait finir : Louis XV n'avait plus pour elle qu'un sentiment d'habitude en attendant que survînt une rivale ; les ennemis de Mme de Pompadour ne se faisaient pas faute d'intriguer contre elle, et de chercher à mettre sur le chemin du roi des pièges ; elle-même jouait un jeu dangereux et ne craignait pas de dresser des « trébuchets ».

Le souvenir de Mme de Maintenon la hante : elle se prépare une retraite avec une habileté toute féminine, mêlant les roueries de Tartuffe aux astuces de Dorimène ; elle songe à se convertir, et n'hésite pas à avoir recours à un jésuite, le Père de Sacy, « compère de bonne foi » et très saint homme, pour démêler l'écheveau fort embrouillé de sa situation. Ces menées avaient lieu à la fin de 1755. La marquise

alors donnait l'exemple de la plus fervente piété, allait tous les jours à la messe, faisait maigre le vendredi, ne recevait plus à sa toilette, mais à son métier de tapisserie; on crut même qu'elle ne mettrait plus de rouge.

Soudain Mme de Pompadour fut déclarée dame du Palais de la reine (8 février 1756). L'événement étonna tout le monde; Marie Leszczynska l'apprit par une lettre du roi et répondit : « Sire, j'ai un roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux, et un roi sur la terre à qui j'obéirai toujours. » Le lendemain, Mme de Pompadour fit son service, « avec un air tranquille, comme si elle n'avait jamais fait autre chose ».

Telle fut la récompense de ce retour à la foi, de ce « quart de conversion ». « Les personnes qui allaient à l'extrême, écrit le duc de Croÿ, disaient déjà que l'on n'attendait que la mort de Mme de Luynes pour faire revivre, au bénéfice de Mme de Pompadour, la charge de surintendante de la reine; qu'elle allait continuer son grand crédit, en l'augmentant encore, s'il était possible, et qu'elle égalerait ou surpasserait Mme de Maintenon, qu'elle imitait depuis longtemps, soigneusement. »

La marquise devait bien aux Jésuites une compensation. Elle avait fait croire au Père de Sacy que son exemple entraînerait sans doute le roi à revenir aux pratiques religieuses, elle ouvrait tout un horizon de Cour dévote, ferme soutien de l'Église,... aussi décida-t-elle Louis XV à faire enfin accepter la Constitution, en attendant que, revenue à sa vie d'autrefois, elle consommât la ruine des religieux qui l'avaient fait nommer dame du Palais...

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Encore une fois la justice était suspendue, de nombreux parlementaires avaient donné leur démission; les esprits s'échauffaient, lorsque, le 5 janvier 1757, un fanatique, Damiens, tenta d'assassiner le roi, au moment où Louis XV

allait quitter Versailles pour se rendre à Trianon. On ne pensa plus aussitôt qu'à la santé du monarque ; les inquiétudes ne furent pas longues, la blessure était légère, mais une nouvelle agression était à craindre. On eut cependant bientôt la certitude que Damiens n'avait aucun complice.

L'émotion des bourgeois parisiens fut très grande, et rappelait ce qui s'était passé en 1744, lors de la maladie de Metz, mais le peuple resta muet, il était tout entier au ressentiment qu'avait excité en lui le renvoi des parlementaires.

La Cour est curieuse à étudier en ce moment critique.

Le roi fait bonne contenance, et, quand les chirurgiens le rassurent, il n'est pas plus joyeux en se voyant hors de danger. qu'il n'avait été inquiet lorsqu'il se croyait perdu. Il dit à l'un de ses courtisans :

« La blessure n'a pas été profonde, pourtant elle a été jusqu'au cœur. »

Sa conduite envers le Dauphin est très touchante, il lui parle longuement, avec tendresse, et témoigne de ses regrets du scandale qu'il a donné ; il recommande à son fils de s'occuper du bonheur de ses peuples.

Il voulut se confesser : le Père Desmarest, son confesseur attitré, qui, à vrai dire, n'avait pas une charge bien lourde, se trouvait à Paris ; on lui amena l'abbé Soldini qui resta « trois quarts d'heure avec le roi, sous son rideau ».

Le Dauphin voyait tous les regards tournés vers lui, c'était le soleil levant; il fut, dès le 5, traité en roi et le même soir présida le Conseil des ministres. Il fit preuve, dit Argenson, d'une intelligence, d'une dignité et d'une éloquence insoupçonnées, tant il est vrai qu'il faut mettre les hommes *à même*, pour connaître leur valeur.

La reine, Mesdames, ne songeaient qu'à la conversion du roi, « qui leur aurait donné plus d'autorité », remarque Cheverny, et aurait éloigné à tout jamais la marquise. Une tentative fut faite par la comtesse de Toulouse, de la part des enfants du roi, auprès de Bernis. On demandait à ce courtisan de conseiller à la marquise de se retirer, ajoutant que cette

retraite ne diminuerait rien de la confiance et de l'amitié du roi, lui assurerait la protection de M. le Dauphin dans tous les temps et la couvrirait de gloire aux yeux de l'Europe.

Le sort de Mme de Pompadour était le sujet de toutes les conversations et, s'il faut en croire Bernis, on se préoccupait plus de ce qui devait arriver à la favorite que de l'accident funeste du roi. Toutes les avenues lui étaient fermées, la famille royale suffisait à remplir l'appartement. Les amis de la marquise n'étaient plus très nombreux. « A la Cour, dit Cheverny, la disgrâce fait envoler les courtisans, comme les pigeons d'un colombier quand un émouchet y entre. » La plupart des gens qui allaient chez elle venaient surtout « voir la mine qu'elle faisait, sous prétexte d'intérêt » (Du Hausset). Il y avait pourtant des fidèles : Bernis et le prince de Soubise surent déjouer les intrigues du comte d'Argenson, ministre de la Guerre, et les incertitudes de Machault, ministre de la Marine, et obtinrent que Mme de Pompadour attendît à Versailles de pied ferme.

Pendant onze jours, elle ne sut à quoi s'en tenir, n'ayant eu aucun message du roi, « qui était observé par toute sa Cour et par toute sa famille ». Enfin les courtisans remarquèrent, le 16 janvier, un changement chez Louis XV. Au lieu d'un regard triste et sévère, il avait un air calme, enjoué ; un sourire passait sur ses lèvres, et la joie éclairait son beau visage. Ses familiers surent ainsi qu'il avait rendu visite à Mme de Pompadour. « On s'était attaché indirectement, dit Cheverny, à lui prouver que c'était à lui qu'on en voulait, que c'était peut-être une conspiration... Mme de Pompadour avait fait tout le contraire ; elle lui avait montré que Damiens était un scélérat, fou et enragé, et qu'il n'y avait aucune conspiration. Elle lui fit voir l'alarme générale qui s'était produite dans le royaume, et combien tous les Parlements avaient détesté cette action. Elle lui avait dit que cet accident le mettait à l'abri de tout autre pareil... Enfin elle avait versé tant de baume dans ses plaies que, le soir, il s'habilla et le lendemain reprit la chasse et les soupers des Petits

Appartements. La cabale dévote fut déjouée, et la marquise devint plus forte que jamais. »

Elle profita de cette omnipotence pour faire renvoyer Machault et le comte d'Argenson, dont elle avait à se plaindre personnellement et auxquels elle reprochait leur attitude lors de l'attentat de Damiens. Ces deux ministres, qui avaient de l'expérience et de la valeur, Machault surtout, s'en allaient au moment où éclatait la guerre et où leurs services eussent été inappréciables. Ils furent sacrifiés, malgré le roi et malgré l'opinion publique. Cheverny, en ses *Mémoires*, parle d'eux en ces termes :

« M. le comte d'Argenson était ministre de la Guerre. Né avec une belle figure, une mémoire prodigieuse, une éloquence fine de courtisan, se croyant sûr de sa place, il suivait les intrigues en grand, et espérait obtenir de l'insouciance de Louis XV la place de premier ministre. M. de Machault... avait aussi ses vues, plus profondes, plus suivies. »

Louis XV, en cette circonstance, fit preuve de cette dissimulation qui lui était habituelle : il traita les deux victimes « également bien en public et en particulier ». Bernis se souvient que, deux jours avant son renvoi, Argenson lui disait : « Vous faites le mystérieux, mais vous savez bien que Machault fait son paquet; la marquise ne veut plus le voir : c'est une affaire de huit jours au plus. »

Machault et Argenson furent exilés le 1er février 1757, à la même heure, ne se doutant ni l'un ni l'autre de leur disgrâce. Le libellé des lettres que leur adressait le Roi était bien différent ; on sent combien Louis XV est désolé d'obéir à la marquise quand il dit à Machault : « Quoique je sois persuadé de votre probité et de la droiture de vos intentions, les circonstances présentes m'obligent à vous redemander mes sceaux et la démission de votre charge de Secrétaire d'État de la Marine; *soyez toujours sûr de ma protection et de mon amitié*. » Une pension de 20000 livres était assurée à ce ministre. Le billet que reçut le comte d'Argenson était sec et impératif : « Monsieur d'Argenson, votre service ne m'étant

plus nécessaire, je vous ordonne de me remettre la démission de votre charge de Secrétaire d'État de la Guerre et de vos autres emplois, et de vous retirer à votre terre des Ormes. »

De l'aveu même de Bernis, dévoué à Mme de Pompadour, ce fut « une faute capitale ». Le marquis de Paulmy, qui succédait à son oncle d'Argenson, et Moras qui remplaçait Machault amenèrent « la confusion et la licence » dans leurs départements respectifs. La marquise, « avec sa confiance d'enfant », crut qu'avec son secours tout irait bien... ni Bernis, ni nos nouveaux alliés ne se faisaient aucune illusion là-dessus. De vrais désastres allaient fondre sur la France et donner plus de vigueur à l'impopularité déjà si grande de Louis XV et de son amie.

Quant à Damiens il fut condamné au supplice de l'écartèlement. Nous ne donnerons pas ici les détails de cette atroce exécution. Qu'il suffise de rappeler que, au témoignage de Barbier, le criminel resta « plus d'une demi-heure assis vis-à-vis de l'échafaud, tandis que l'on préparait tout pour son supplice et qu'il regardait tranquillement. » On mit cinq grands quarts d'heure à le faire mourir. « Beaucoup de personnes, raconte Mme du Hausset, et des femmes même, ont eu la curiosité barbare d'assister à cette exécution, entre autres Mme P..., femme d'un fermier général, et très belle... Cela fut raconté au roi, et il mit les deux mains sur les yeux en disant : *Fi, la vilaine !* » On m'a dit qu'elle et d'autres avaient cru faire leur cour par là... »

1. Principales sources : *Mémoires* ou *Journaux* du marquis d'Argenson, de Barbier, du duc de Luynes, de Dufort de Cheverny, du président Hénault, de Mme du Hausset, de Bernis. — *Correspondance* de Mme de Pompadour (Malassis). — *Journal historique ou Fastes du règne de Louis XV*. 1766. — *Vie privée de Louis XV* (Moufle d'Angerville).

Glasson : *Histoire du Parlement de Paris*, 2 vol. in-8°, 1901. — Rocquain : *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, in-8°, 1878. — Aubertin : *L'esprit public au XVIIIe siècle*, 3e édition, in-12, 1889. — E. et J. de Goncourt : *Mme de Pompadour*, in-12, nouvelle édition, 1899. — P. de Nolhac : *Louis XV et Mme de Pompadour*, in-12, 1904. — C. Stryienski : *La Mère des trois derniers Bourbons*, in-8°, 1902.

CHAPITRE XIII

LA GUERRE DE SEPT ANS

(1756-1763)

Rivalité de la France et de l'Angleterre. — Dupleix aux Indes. — Événements d'Amérique. — Prise de Port-Mahon. — La guerre éclate. — Les propositions de Marie-Thérèse. — Rôle de Frédéric. — Envahissement de la Saxe. — Le maréchal d'Estrées. — Richelieu. — Mme de Pompadour fait donner le commandement des armées françaises au prince de Soubise. — Le comte de Clermont. — Rapines des Anglais sur nos côtes. — Bernis. — Choiseul. — Élisabeth de Russie. — Contades. — Broglie. — Saint-Germain. — Le chevalier d'Assas. — Mort d'Élisabeth. — Défection des Russes. — Le Pacte de famille. — Préliminaires de la paix. — Traités de Paris et de Hubertsbourg. — La statue de Louis XV, par Bouchardon.

Le cardinal de Fleury avait accepté de continuer la politique anglaise du Régent, et s'était laissé berner par son prétendu ami Walpole. Depuis lors, le gouvernement britannique guettait le moment propice pour nous disputer les colonies des Indes et d'Amérique, et anéantir notre flotte.

Nos établissements en Asie, créés par Colbert, fondés par Lenoir, Dumas, et développés par Dupleix, furent compromis par la rivalité de ce dernier et de La Bourdonnais. Au moment de la paix d'Aix-la-Chapelle, nous dûmes rendre Madras aux Anglais et ne conserver que Pondichéry, Mahé, Chandernagor, Karikal. Dupleix continua pourtant à conquérir l'empire Mogol, avec l'intention d'y fonder une suprématie européenne. Actif et intelligent, Dupleix comprit que, pour exercer dans l'Inde une autorité victorieuse, il devait

s'assurer un ascendant sur quelqu'une de ces vaines marionnettes honorées du titre de *nizam* ou de *nabab*, dont il dirigerait les mouvements et par la bouche desquelles passeraient ses ordres. « En un mot, dit un historien anglais, Macaulay, les artifices guerriers et politiques qu'employèrent avec tant de succès, quelques années plus tard, les hommes qui menèrent à bien la conquête de l'Inde, furent compris d'abord et pratiqués par ce Français ingénieux, hardi, plein d'ambition. » Et dire que ce fut le gouvernement même de Louis XV qui arrêta l'élan de cet admirable précurseur de notre colonisation. Dupleix était maître d'un territoire qui allait de la rivière Narbada jusqu'au cap Comorin, c'est-à-dire d'une étendue de pays égale à la France, lorsqu'il eut à lutter contre Clive, jeune Anglais aventureux, doué des talents militaires qui manquaient à son rival, et soutenu par de sérieux contingents, tandis que notre compatriote avait pour armée le rebut des galères. Au lieu de s'imposer quelques sacrifices qui eussent pu, malgré tout, assurer la victoire, le roi, cédant aux injonctions du cabinet britannique, en véritable élève de Fleury, rappela Dupleix (1754). Quelques jours avant de mourir (1763) cet incompris publiait un mémoire dont la lecture est un déchirement : « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie, à combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie... Je suis dans la plus déplorable indigence. Le peu de biens qui me reste est saisi ; j'ai été obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour n'être pas traîné en prison... »

Le colonel Malleson a dit de Dupleix : « Les rivaux auxquels a profité sa disgrâce le placent sur un piédestal [son buste figure en effet à Calcutta parmi ceux des grands Européens] à peine moins élevé que ceux où se dressent Clive, Warren Hastings et Wellesley. »

En Amérique les événements ne se présentent pas pour la France sous un jour plus heureux. La paix d'Aix-la-Chapelle n'avait pas déterminé les limites du domaine colonial anglais et français. Les Canadiens défendaient leur ter-

ritoire, ils se fortifiaient dans la vallée de l'Ohio, protégeaient le Saint-Laurent et le Mississipi, afin de maintenir les Anglais entre les Alleghanies et la mer. Certaines îles des Antilles restaient en litige. Notre commerce néanmoins prenait une grande extension, un renouveau était donné à la marine par deux grands ministres : Rouillé et Machault. L'Angleterre, jalouse de notre puissance maritime, avait juré notre perte. En juin 1755, sans qu'il y ait eu aucune déclaration de guerre, l'amiral Boscawen, alors à Terre-Neuve, se saisit de deux frégates françaises : l'*Alcide* et le *Lys*. C'était le prélude d'hostilités que les Anglais ouvraient ainsi par le plus honteux guet-apens. La chasse continua, et plus de trois cents vaisseaux tombèrent dans les filets des Anglais. Le duc de Mirepoix, ambassadeur de France à Londres, et Bussy, notre ministre à Hanovre, eurent l'ordre de partir sur-le-champ, sans prendre congé des cours auprès desquelles ils étaient accrédités.

Une revanche était nécessaire ; elle fut complète. Une flotte française, commandée par le marquis de la Galissonnière, transporta des troupes à Minorque, sous les ordres du maréchal de Richelieu. Après un brillant assaut, la forteresse de Port-Mahon fut prise (20 mai 1756). Nous étions maîtres des eaux méditerranéennes; la réponse donnée à Boscawen était éloquente. La joie fut grande à Paris. En Angleterre, on rendit l'amiral Byng responsable de cette défaite, il fut « arquebusé » sur son propre vaisseau.

Les déclarations de guerre se firent durant ces opérations : celle de l'Angleterre le 17 mai, celle de la France le 16 juin. Malheureusement Louis XV ne pouvait songer à lutter contre les Anglais, sans s'assurer de la paix continentale.

Il devait tenir compte de la défection de son allié Frédéric II qui, par le traité de Whitehall (16 janvier 1756), s'engageait à soutenir les intérêts britanniques et à défendre l'Électorat de Hanovre, appartenant toujours à George II, et éventuellement menacé par les armées françaises. Ici intervint Marie-Thérèse. Le désir évident de l'impératrice-

reine était de reprendre la Silésie à la Prusse ; aussi dès 1750, par son ministre Kaunitz et ensuite par Starhemberg, se ménage-t-elle une possibilité d'alliance avec Louis XV. Le moment semble propice en 1755. Kaunitz qui connaît à fond la Cour de France, il y a passé deux ans à tout voir et à tout comprendre, sait à qui il faut s'adresser en ces graves conjonctures ; de Vienne, où il poursuit auprès de Marie-Thérèse sa brillante carrière, il écrit à Mme de Pompadour : « M. le comte de Starhemberg a des choses de la dernière importance à proposer au roi, et qui sont de nature à ne pouvoir être traitées que par le canal de quelqu'un que Sa Majesté Très Chrétienne honore de son entière confiance et qu'elle assignera au comte de Starhemberg. » L'homme d'entière confiance est Bernis qui revient de son ambassade de Venise et se prépare au ministère. Louis XV discute avec lui et avec la marquise. Il est décidé qu'on entendra les propositions autrichiennes (réunion de Babiole, septembre 1755). C'est Starhemberg qui, plus tard, révèle à Louis XV les négociations du roi de Prusse depuis longtemps entamées entre la Cour d'Angleterre et le duc de Brunswick, représentant Frédéric II, négociations dont on ne sait rien à Versailles, l'ambassadeur de France à Londres ayant été rappelé. La nouvelle est un atout considérable dans le jeu du ministre autrichien ; ainsi Frédéric, lié avec la France par un traité qui n'expire que le 5 juillet 1756, signe avec George II, le 16 janvier de la même année, un traité contre nous. Devant ce fait brutal Louis XV n'hésite pas : le renversement des alliances est décidé. Le 1er mai, la France signe le premier traité de Versailles avec l'Autriche ; les deux puissances se promettent garantie réciproque et un secours de 24 000 hommes contre tout agresseur. A la fin de l'année, la czarine Elisabeth accède à ce traité, renonçant à une alliance anglaise que son entourage eût désirée.

Mais quelle perspective ! Il faut venir à bout de la rivalité que l'Angleterre nous oppose sur mer et aux colonies, et engager la lutte sur le continent. Louis XV est peut-être

soutenu par l'idée que ses adversaires appartiennent à une autre religion que lui, mais il se lance dans une double entreprise, la plus désastreuse du XVIII[e] siècle.

Frédéric ne tarde pas à imiter les Anglais, et, sans déclaration de guerre, envahit la Saxe, en août 1756, avec l'intention bien claire d'arriver aux confins de la Bohême et de menacer Marie-Thérèse. C'est à Versailles une consternation surtout dans l'entourage de la Dauphine; les premières victimes des hostilités sont Auguste III, son père, qui s'enfuit à Varsovie, et sa mère, qui reste à Dresde à supporter les avanies des émissaires du roi de Prusse.

En dehors de cet intérêt de famille, il y a les engagements pris envers l'Autriche. Pouvait-on, devant cette agression prussienne, se contenter des stipulations du 1[er] mai? La guerre était venue, ne fallait-il pas la faire avec quelque chance de la terminer vite et utilement? Louis XV qui disait, en parlant de son union intime avec Vienne : « C'est mon ouvrage, je le crois bon et je veux le soutenir », était prêt à tous les sacrifices. Il envoya le comte d'Estrées auprès de Marie-Thérèse pour concerter les plans et les opérations militaires ; plus de 100 000 Français furent mis à la disposition de l'impératrice ; c'était l'armée du Rhin et l'armée du Mein, l'une devait envahir le Hanovre, l'autre devait seconder les armées de Marie-Thérèse. Cette nouvelle convention fut signée à Vienne le 28 février 1757 et ratifiée par le second traité de Versailles (1[er] mai 1757).

Le comte d'Estrées, à son retour, fut nommé maréchal, et, malgré de vives compétitions, obtint le commandement de la grande armée du Bas-Rhin. Mme de Pompadour eût voulu que ce poste allât à son ami, le prince de Soubise...

Cependant Frédéric s'avance jusqu'à Prague, s'empare de la ville (6 mai) ; une sanglante défaite lui est infligée à Kollin (18 juin) par le maréchal Daun. « La fortune, écrivait le roi de Prusse, me tourne le dos ; elle est femme et je ne suis pas galant. J'aurais dû m'y attendre : elle s'est décla-

rée pour les dames qui me font la guerre ». Ces dames n'étaient autres que Marie-Thérèse, la czarine Elisabeth, de qui les armées veillaient aux frontières poméraniennes, et Mme de Pompadour. Frédéric évacua la Bohême.

D'Estrées entre en lice, pourchasse les Anglo-Hanovriens à travers la Westphalie jusqu'au Weser, qu'il franchit à Hameln. Le 26 juillet il remporte, sur le duc de Cumberland, la victoire de Hastembeck, aidé de Chevert, du duc d'Orléans, petit-fils du Régent, du prince de Condé et du comte de la Marche, tous trois princes du sang. Dès cette première rencontre se manifeste la désastreuse rivalité des officiers généraux. On ne savait pas encore à Paris le succès de Hastembeck que partait un courrier avec une lettre du roi à d'Estrées, qui lui mandait : « Vous êtes remplacé par le maréchal de Richelieu ». Un ami de d'Estrées, au courant de cette manœuvre, l'avait averti pour le presser d'engager une action, espérant ainsi le sauver; on n'oserait pas sans doute rappeler un général après le gain d'une bataille... Le public est outré. Une estampe paraît où l'on voit le maréchal d'Estrées fouettant le duc de Cumberland avec une branche de lauriers; les feuilles tombent et le maréchal de Richelieu les ramasse. D'Estrées trouva des défenseurs à la Cour même; le comte de Maillebois, fils du vieux maréchal, qui avait cabalé et dont la conduite avait été assez ambiguë à la journée de Hastembeck, fut incarcéré à Doullens.

Mais les intrigues de Versailles compromettent ce premier succès. Après Richelieu, qui accumule fautes sur fautes, qui signe à lui seul la vaine convention de Closter-Seven (8 septembre 1757), hautement désapprouvée à Versailles, il y a Soubise. C'est, devant l'ennemi, la lutte égoïste de ces deux généraux. Richelieu semble aller au secours du protégé de Mme de Pompadour, alors qu'il n'a qu'un but : faire échouer un rival. Il excède ses troupes par des marches forcées, décourage ses soldats ; il favorise le pillage et s'alloue la plus belle part du butin, témoin ce pavillon de Hanovre,

encore debout sur nos boulevards, qu'il fait bâtir au retour de sa campagne avec le produit de ses rapines. « Le désordre, écrit le maréchal de Belle-Isle, l'insubordination et le brigandage de l'armée de M. de Richelieu ont été portés au delà de toutes les bornes. Je n'ai rien vu qui à beaucoup près en approche, depuis cinquante-six ans que je vais à la guerre. C'est certainement la faute du général, car il doit être le maître, sans quoi il n'est pas digne de commander. Il est vrai que pour cela il faut commencer par être intact et donner l'exemple du plus parfait désintéressement. » De Versailles partent journellement de nouveaux officiers que la faveur lance dans la mêlée ; ils arrivent avec de nombreuses suites, et ce sont autant de bouches inutiles à nourrir au détriment des soldats, fatigués et privés de subsistance. A Gotha, où le camp franco-impérial, commandé par Soubise et Hildburghausen, tombe entre les mains des ennemis, on trouve une foule de secrétaires, de cuisiniers et de valets, de la vaisselle précieuse, des objets de toilette, de la parfumerie, des parasols et jusqu'à des singes et des perroquets!

Ces militaires de boudoir se lassent bien vite des camps et ce sont de nouvelles sollicitations à la Cour. « Forme-t-on une armée, écrit le général de Fontenay, ambassadeur de Saxe, les femmes se démènent jusqu'à ce que ceux pour qui elles s'intéressent soient nommés. A-t-on fait trois mois de campagne, elles font le même manège pour les faire revenir. »

Il courut à cette époque un quatrain qui met en présence Marie-Josèphe de Saxe et la marquise, — la Dauphine souffre doublement comme Française et comme Saxonne des malheurs qui s'accumulent :

Delphine à Pompadour a tenu ce propos :
Madame, désormais, si vous voulez m'en croire,
Vous vous contenterez pour votre propre gloire
De faire des fermiers et non des généraux.

Le roi de Prusse est au milieu de l'Électorat de Saxe, il n'a guère plus de 20 000 hommes. Soubise est devant lui, commandant une partie de l'armée des cercles impériaux ; Richelieu, à Halberstadt, pourrait attaquer Frédéric de flanc, ayant 60 000 hommes à sa disposition ; le général autrichien Marschall tient la Lusace avec 14 000 hommes. Mais chacun hésite. Marschall se dit trop faible et n'a pas l'ordre d'avancer, Soubise attend des renforts et manque de vivres ; Richelieu prétend que la saison est trop rude pour entreprendre quelque chose avec une armée aussi harassée que la sienne. Le roi de Prusse se retire, mais avec beaucoup de lenteur, pourquoi se presserait-il devant la mollesse de ses ennemis ? Il n'est point rassuré pourtant. Besenval rapporte à ce propos une anecdote bien caractéristique. Un soir d'octobre 1757, le prince était couché et dormait sur la paille. Un de ses grenadiers le réveille en lui disant :

« Frédéric, voilà un de tes hommes qui avait déserté et qu'on te ramène.

— Fais-le avancer. »

Le roi lui demande quelle raison il avait eu de l'abandonner.

« Tes affaires, répond le déserteur, sont dans un tel état. que je t'ai quitté pour aller chercher fortune ailleurs.

— Tu as raison, dit le roi, mais je te prie de rester encore avec moi cette campagne, et si les choses ne vont pas mieux, *je te promets de déserter avec toi.* »

Et ce fut Rosbach (5 novembre). Les 20 000 hommes de Frédéric défirent les 60 000 franco-allemands, par surprise. Le prince de Hildburghausen battit en retraite à la première mitraillade et Soubise perdit la tête. Le roi de Prusse écrit : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer le 5 de ce mois. Mais elle ne m'a pas fait cet honneur s'étant enfuie, sans que je pusse la joindre, dès la première décharge de nos troupes. » L'armée de France ! Frédéric oublie nos alliés, et, avec lui, les libellistes les ont oubliés ; ils préféraient chansonner notre général et se venger de Mme de

Pompadour. Soubise mandait au roi : « J'écris à Votre Majesté, dans l'excès de mon désespoir. La déroute de votre armée est totale... » On se demande si le prince de Hildburghausen eut la même franchise.

En Silésie, les armées autrichiennes enlevaient Liegnitz et Schweidnitz au maréchal de Bevern, et l'enfermaient dans Breslau; mais Frédéric accourt, reprend Breslau et gagne la bataille de Leuthen (Lissa). Daun, le général autrichien, ne ramène que 30 000 hommes sur 80 000 (décembre 1757). Le roi de Prusse avait reconquis tout le terrain perdu, et sa griffe de fer enserrait cette Silésie que jamais plus il ne lâchera. La victoire de Leuthen, a dit Napoléon, « est une des plus complètes qui aient jamais été remportées. Elle suffirait, à elle seule, à immortaliser Frédéric II ». De général à général, ces compliments sont permis; mais que dire de Voltaire, qui ceint de fleurs le front de son ami de Postdam !

Les chansons qui pleuvent sur les généraux de Mme de Pompadour amusent le public, et rien de plus. La marquise garde tout son prestige. C'est à elle que les ministres soumettent les questions les plus graves, avant de les discuter au Conseil. Elle se mêle des opérations militaires, trace des plans de campagne, marque sur les cartes, avec des *mouches*, les lieux qu'elle conseille d'attaquer ou de défendre. Les nominations de généraux seront toujours à sa merci et toujours amèneront les mêmes plaintes. Louis de Bourbon, comte de Clermont, prit la place de Richelieu. Il était l'arrière-petit-fils du grand Condé ; il avait alors une cinquantaine d'années. Quoique abbé de Saint-Germain-des-Prés, il avait servi en 1737 et s'était distingué dans de nombreuses campagnes, en particulier à Lawfeld, sous les ordres du maréchal de Saxe. Il ne désirait pas se marier, bien qu'il ne fût que clerc tonsuré : il aurait dû abandonner ses multiples bénéfices, il préférait mener une vie d'indépendance. Il était académicien, mais se dispensa de prononcer le discours d'usage. Le commandement, qu'il sollicitait avec tant d'ardeur, depuis le début de la guerre, n'était point son fait; il y a loin de l'of-

ficier, qui obéit à des ordres et sait les exécuter, au général en chef qui doit faire preuve d'initiative. Les quolibets ne lui manquent pas, on le traite de « moitié plumet, moitié rabat », et on lui décoche ce huitain célèbre :

Est-ce un abbé ? L'Église le renie.
Un général ? On l'a bien maltraité ;
Mais il lui reste au moins l'Académie ;
N'y fut-il pas muet par dignité ?
Qu'est-il enfin ? Que son mérite est mince ?
Hélas ! j'ai beau lui chercher un talent ;
Un titre auguste éclaire son néant,
Pour son malheur, le pauvre homme est un prince.

Sur Clermont, il y a une lettre du comte de Gisors à son père, le maréchal de Belle-Isle. C'est un témoignage sérieux venant de ce jeune militaire, de qui les qualités supérieures étaient appréciées, même de ses adversaires. Le ton de l'épître prouve qu'il n'y avait aucun parti pris de dénigrement chez Gisors ; on sent qu'il souffrait d'avoir à faire d'aussi cruelles confidences : « Je n'ai pu jusqu'ici vous parler à cœur ouvert... M. le comte de Clermont, dépourvu de toute connaissance du pays, incapable de former aucun projet par lui-même, ne veut être constamment gouverné par personne, et cependant se rend toujours à l'avis du dernier. Il ne prévoit rien, et est peu affecté des dangers présents, s'amuse d'une bagatelle et perd le temps à des promenades inutiles. Voilà quel est notre général. »

En cette année 1758, les ennemis de Frédéric agirent chacun de leur côté : les Français, les Autrichiens et les Russes essayèrent de résister au roi de Prusse sur le Rhin, en Moravie et en Prusse orientale. Clermont fut battu à Crevelt par Ferdinand de Brunswick (23 juin), renouvelant les tristesses de Rosbach, et écrivant, comme Soubise : « Nous n'avons plus que le souffle d'une armée... » A Crevelt fut blessé mortellement le comte de Gisors, qui périssait à l'âge de vingt-six ans, vrai Marcellus de notre dix-

huitième siècle. Un de ses amis (M. de Vignoles) écrivait, au lendemain de la mort de ce jeune héros : « Nous venons de perdre le meilleur sujet du royaume et la plus belle âme ; il était doué de trop de vertus pour vivre dans un siècle aussi corrompu... Ce pauvre seigneur a toujours eu sa connaissance ; il a mis ordre à sa conscience de lui-même. Il a été pleuré à l'armée des ennemis comme dans la nôtre. »

On fonde du moins de grandes espérances sur le maréchal Daun et sur les Moscovites qui avancent, et menacent Frédéric, à la fois, au midi et au nord, mais la journée de Zorndorf (25 août), fut indécise ; les Moscovites et les Prussiens couchèrent sur leurs positions, après un affreux carnage de onze heures, et le lendemain, Fermov, le général russe, se retirait et se repliait sur la Vistule, tandis que, sur le Rhin, Chevert, au nom de Soubise, remportait la victoire de Lutternberg (7 octobre). Chevert avait la gloire, Soubise eut le bâton de maréchal. Frédéric, libre du côté des Russes, s'attaque aux Autrichiens ; Daun le défait à Hochkirchen (14 octobre), mais, ne sachant profiter de l'avantage, est refoulé en Bohême. Frédéric, encore une fois, triomphait de la plus critique des situations, tout en souffrant de voir une partie de ses États aux mains des armées de la czarine Élisabeth.

L'Angleterre profita de nos désastres, et continua sur nos côtes et aux colonies à attaquer nos vaillantes garnisons et nos escadres, vouées fatalement à périr, faute de secours. La guerre continentale nous épuisait. Le commodore Howe descend à Cherbourg (16 août), lève des contributions, brûle vingt-sept navires, fait sauter, avec la mine, les chaussées qui protègent le port, et se retire, emportant canons et drapeaux. Les Anglais font même tentative, près de Saint-Malo, à Saint-Cast (11 octobre), mais sont repoussés, cette fois, par les volontaires de Bretagne, que commandait le duc d'Aiguillon. Au Canada, Montcalm faisait des prodiges, avec sa poignée d'hommes. Il écrivait au ministre qui l'abandonnait : « Nous combattrons, et nous nous ensevelirons, s'il

le faut, sous les ruines de la colonie. » Quand Louisbourg fut pris (20 juillet), Montcalm tâcha de fermer la route ; mais laissé toujours seul, à la tête de sa petite troupe. grossie, il est vrai, des vaillants Canadiens, il mourra, en héros, à Québec (13 septembre 1759), abandonnant le commandement au marquis de Vaudreuil, lequel ne peut rien contre le nombre de ses ennemis, et doit livrer Montréal... C'en était fait de nos colonies et de notre commerce sur mer.

A Versailles, Bernis, nommé ministre des Affaires étrangères, en juin 1757, prêche la paix ou une trêve, tout au moins. Il a fait « un beau rêve », il veut l'interrompre et ne le reprendre qu'avec « de meilleurs acteurs et des plans militaires mieux combinés ». Il se heurte à Mme de Pompadour, qui veut la guerre et qui l'aura ; tout fléchit devant elle ; il a aussi contre lui Marie-Thérèse, plus que jamais désireuse de venger ses défaites. Bernis donne sa démission ; le comte de Stainville, récemment créé duc de Choiseul, le remplace. Ce diplomate vient de faire ses preuves à Rome et à Vienne, comme ambassadeur ; il justifie tout à la fois la confiance et la faveur du roi.

Choiseul était fort laid, mais son esprit fin et mordant ne faisait-il pas oublier sa figure? Il appartenait à une excellente famille lorraine, et, par son mariage avec la fille du financier Crozat, disposait d'une fortune immense, qui lui permettait de vivre en grand seigneur. Sa femme, charmante, douce et charitable, contribua à son élévation, non seulement par sa richesse, mais par son aménité et ses réelles qualités de cœur et d'intelligence. Jamais ministre n'eut un train de maison comme celui de Choiseul. Tous les étrangers « présentés », tous les courtisans, étaient admis chez lui ; il recevait vers une heure, on dînait à deux heures, et, quel que fût le nombre des personnes, elles étaient retenues. Il y avait toujours une grande table de trente-cinq couverts et, sans qu'il y parût, une autre était toute prête. Un valet de chambre comptait les entrants, et, dès que le nombre dépassait trente-cinq, la seconde table était dressée.

Le président Hénault nous a laissé un portrait de ce ministre fastueux, supérieur et intelligent, qui « parmi les pygmées du règne, fut une manière de grand homme » et, après avoir énuméré ses qualités : la franchise, la vivacité, le tact, le courage, Hénault se demande : « Mais quoi ! n'a-t-il donc point de défauts ?... Oh ! que si fait ! L'amour du plaisir, il ne s'en contraint point ; il y donne du temps, ainsi qu'à faire sa cour au roi dans le particulier, soit à souper, soit à jouer ; et l'on comprend que c'est autant de perdu pour les affaires. Mais ses amis répondent que M. de Choiseul met cette distraction à la place que d'autres ministres emploieraient à comprendre ou à se décider. Son esprit et ses talents lui économisent des heures qui sont trop courtes pour des esprits moins actifs et moins pénétrants. »

La première manifestation diplomatique de Choiseul fut le troisième traité de Versailles (30 décembre 1758), qui donnait toute satisfaction à Marie-Thérèse, lui assurait 100 000 Français comme auxiliaires, lui accordait un subside double, et lui promettait que la paix serait signée seulement lorsque Frédéric aurait restitué la Silésie. Choiseul avait oublié de réclamer en retour quelques bons offices, et quelque soutien dans la lutte contre l'Angleterre ; il était, du reste, d'accord en cela avec Louis XV, qui se montra ridiculement désintéressé. La czarine Élisabeth souscrivit à ce nouveau traité, engagée par les démarches de Choiseul à réduire les adversaires de la France et de l'Autriche « aux termes d'un accommodement juste et raisonnable ».

Choiseul a bientôt une situation exceptionnelle : il mène de front trois départements : les Affaires étrangères, la Guerre et la Marine ; il les occupe les uns après les autres, mais il se choisit toujours pour successeurs des personnages de second plan sur lesquels il garde la haute main. Il n'attend pas de diriger tel ou tel ministère pour donner sa mesure : c'est à lui que l'on doit, en 1759, le projet d'une nouvelle descente en Angleterre, entreprise plus audacieuse que pratique, dans l'état où se trouvait notre flotte et sous

l'œil vigilant de nos ennemis britanniques. Notre escadrille du Havre est bombardée et brûlée, nos vaisseaux de Toulon, après avoir franchi les passes de Gibraltar, sont arrêtés à la hauteur de Lagos ; ceux de Brest, commandés par le marquis de Conflans, s'enlisent, en partie, dans les bancs de sable de Belle Isle-en Mer, et leurs débris sont réduits à rien par l'amiral Hawke ; ce dernier effort nous coûte nos derniers navires, sans compter que Berryer, ministre de la Marine, disperse à l'encan tout ce qui nous reste d'appareils de guerre dans nos arsenaux. Choiseul eut alors la pensée de négocier avec l'Angleterre par l'entremise de la Russie ; il trouva quelque opposition auprès de Louis XV, et ses démarches furent arrêtées par un événement considérable ; toutes ses combinaisons étaient bouleversées. Frédéric venait d'être vaincu à Künersdorff, à quelques lieues de Francfort-sur-l'Oder (13 août 1759), par l'armée russe, conduite par Soltykoff. Le roi de Prusse s'était enfui du champ de bataille, il écrivait quelques jours après : « Quel malheur ! je n'y survivrai pas. Les suites de la bataille sont pires que la bataille. Je ne vois plus aucune ressource, et, pour dire la vérité, je considère que tout est perdu. » D'une armée de 48 000 hommes, il lui restait à peine 3 000 hommes ; il songea alors au suicide. C'était bien le moment de dicter la paix : les Russes la voulaient, mais les Autrichiens désiraient toujours reconquérir la Silésie. Soltykoff attendit Daun cinq semaines, et finit par se replier sur la Prusse orientale. « Pendant que je croyais qu'ils marchaient sur le Rhin, écrit Frédéric, tout ragaillardi, ils prennent le parti contraire..... Je vous annonce le miracle de la Maison de Brandebourg. » Ce miracle était dû à la temporisation de Daun, qui prit sa revanche en faisant capituler Dresde et en chassant les Prussiens du territoire saxon. C'était le plus grand gain de la campagne.

Nos armées du Rhin et du Mein n'avaient pas fait merveille en cette année : l'une était dirigée par le marquis de

Contades, nommé, par la marquise, à la place du comte de Clermont ; l'autre, par le duc de Broglie, qui infligea un échec à Ferdinand de Brunswick à Bergen (13 avril), et s'empara de Cassel et de Minden. Contades vint rejoindre Broglie et lui disputa le commandement ; il s'ensuivit des brouilles et des rivalités, qui compromirent ces premiers succès. Brunswick en profita ; il reprit Minden (1er août). Le seul avantage fut le renvoi de Contades, qui fut honteusement souligné par la nomination de Broglie au maréchalat : « ce dernier passa sur le corps de plus de cent de ses anciens ». La *Gazette d'Amsterdam* annonçait la nouvelle en ces termes : « Cette dignité a prévenu en lui le nombre des années et l'ancienneté du rang... Si elle avait été la récompense immédiate de la brillante victoire de Bergen, l'ennemi n'aurait certainement pas à nous objecter la funeste journée de Minden. » Marie-Thérèse, de son côté, donnait à Broglie le titre de prince du Saint-Empire Romain.

Les tristesses se poursuivent ; c'est, en 1760, une autre rivalité entre le maréchal de Broglie et le comte de Saint-Germain qui se séparent. Saint-Germain rentre à Paris après sa victoire de Korbach (10 juillet), laissant derrière lui de sincères regrets. Celui qui le remplace, le chevalier de Muy, est battu à Warburg ; il perd de nombreux soldats, en se retirant, ce qui fait dire que « la retraite de M. de Saint-Germain avait fait couler beaucoup de larmes, et celle de M. de Muy beaucoup de sang ». Le marquis de Castries, chargé par Broglie de défendre Wesel, arrête le fils de Ferdinand de Brunswick à l'abbaye de Clostercamp (15 et 16 octobre), bataille célèbre par la mort héroïque du chevalier d'Assas et du sergent Dubois. Ces deux officiers se trouvaient à l'extrême gauche de leur régiment qui se repliait tout en tirant. Un camarade leur dit qu'on se trompait et qu'on faisait feu sur les Français. D'Assas et Dubois s'avancent pour vérifier la chose. Aussitôt les Anglais les entourent, les menacent de leurs baïonnettes, leur promettant

la vie sauve s'ils se taisent. Ils crient : « Tirez, ce sont les ennemis ! » et tombent, victimes de leur beau courage.

Du côté des Russes et des Autrichiens, il y eut les quelques journées glorieuses de Landshut et de Glatz ; les troupes de Tottleben, de Tchernychef et de Lacy entrèrent dans Berlin et restèrent, trois jours, maîtres de la capitale. Mais Frédéric prit sa revanche à Torgau (3 novembre) ; il se maintenait en Saxe.

L'année suivante, mêmes alternatives, en attendant qu'une défection de nos alliés précipite la conclusion. Soubise vient à bout des cabales, et se fait nommer généralissime, au grand mécontentement du public. Le comte de Broglie se signale à Cassel, mais son père, le maréchal, est défait à Villinghausen (16 juillet), pour avoir engagé l'action avant l'arrivée de Soubise, duquel il est jaloux. Et ce ne sont plus qu'allées et venues autour de Cassel, Ferdinand de Brunswick cherchant à séparer nos deux armées et à les empêcher de rien entreprendre. En Silésie, le général autrichien Laudon prend Schweidnitz, les Russes s'emparent de Kolberg et de la Poméranie, jusqu'à Stettin. Frédéric est « aux abois », suivant sa propre expression, lorsque tout à coup meurt, le 5 janvier 1762, la czarine Élisabeth. Cette catastrophe a pour conséquence immédiate la cessation des hostilités, de la part des Moscovites. Le nouveau czar, Pierre III, neveu d'Élisabeth, est un prince de Holstein, plus allemand que russe. Son premier acte est d'offrir à Frédéric une alliance ; la trêve, puis la paix, sont signées coup sur coup. L'armée de Tchernychef occupait encore la Silésie, elle fit feu sur les Autrichiens, ses alliés de la veille : « la défection de la Russie eut le caractère d'une désertion ». Ces amis, si vite conciliés, sauvent Frédéric dont le royaume « se relève par la mort d'une femme, et se soutient par le secours de la puissance qui avait été la plus animée à sa perte. . A quoi tiennent, ajoute le roi de Prusse, les choses humaines ? Les plus petits ressorts influent sur le destin des empires, et le changent ! »

Dès 1759, Choiseul entreprit de secrètes négociations, pour obtenir un traité de paix avec l'Angleterre, mais il se heurta aux exigences de Pitt, qui voulait la guerre à outrance. Le ministre anglais fut renié par ses propres compatriotes et renversé. Ces négociations avaient été menées avec l'aide de Charles III, roi d'Espagne, et il en résulta l'alliance célèbre, connue sous le nom de *Pacte de famille*, signé par tous les princes régnants de la dynastie bourbonienne, en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme (15 août 1761). Depuis longtemps, malgré des brouilles passagères. les intérêts des deux couronnes, suivant l'expression consacrée, étaient effectifs ; les traités de Madrid et de Fontainebleau avaient scellé d'intimes accords, mais depuis 1748, et depuis l'avènement de Charles, roi des Deux-Siciles, au trône d'Espagne (1759), la puissance des Bourbons s'était étendue. Choiseul eut le mérite de donner une forme définitive à ce pacte auquel avaient travaillé les générations précédentes et, plus que toute autre, la fille aînée de Louis XV, Louise-Élisabeth, duchesse de Parme, qui était morte à la Cour de son père en décembre 1759.

Le Pacte de famille intéressait l'Autriche ; la politique de Marie-Thérèse était liée à la politique de Louis XV. La France, l'Espagne et l'Italie d'un côté, l'Autriche de l'autre, réalisaient donc la grande pensée d'une ligue catholique, due à Louis XIV ; mais les Jésuites, qui eussent été tout-puissants au XVII[e] siècle, n'entrèrent pour rien dans cette combinaison ; ils furent, au contraire, chassés presque simultanément des différentes monarchies alliées et même dissous par Clément XIV (1773).

L'heure était aux négociations, et le Pacte de famille, dans la pensée de Choiseul, devait rendre la paix moins onéreuse ; le ministre allait diriger le département de la Marine, lui donner une vie nouvelle, s'efforcer de réparer les pertes subies par nos escadres et montrer à l'Angleterre que nous n'abandonnions pas notre pouvoir maritime ; l'effet, hélas ! fut plutôt moral.

La campagne de 1762, menée au milieu des démarches diplomatiques, ne saurait nous retenir, les belligérants gardaient l'expectative. Les préliminaires de la paix furent signés à Fontainebleau (3 novembre 1762), et suivis du traité de Paris (10 février 1763) qui mit fin à la guerre coloniale entre la France et l'Angleterre. La France, dans l'Amérique septentrionale, ne gardait que la ville de la Nouvelle-Orléans; aux Antilles, elle cédait trois des îles contestées et ne recouvrait que Sainte-Lucie; du Sénégal elle n'avait plus que l'île de Gorée, et dans l'Indoustan, les cinq comptoirs qu'elle possède encore aujourd'hui. Elle rendait Minorque.

Parmi les pertes les plus importantes il y avait tout notre empire du Canada et ses dépendances; de la suprématie française il ne reste dans ce beau pays que le doux parler des premiers colons du XVIIe siècle.

Le traité de Hubertsbourg (13 février 1763) réglait les affaires continentales, et octroyait à Frédéric la Silésie — il n'y avait pas d'autre changement dans la carte de l'Europe, seul le roi de Prusse avait ce qu'il convoitait; en retour il promettait sa voix à la diète de l'empire au fils aîné de Marie-Thérèse, l'archiduc Joseph, abandonnant l'idée de faire passer le trône impérial à une dynastie protestante.

L'Autriche se consolera en traitant les affaires d'Orient avec la Prusse et la Russie, elle participera au partage de la Pologne, et se dispensera de consulter son alliée de la guerre de Sept ans.

La France restera donc seule, appauvrie, ayant perdu ses armées, sa marine et son empire colonial; elle avait précédemment travaillé pour le roi de Prusse, elle aura cette fois travaillé pour la reine de Hongrie et l'impératrice d'Allemagne!

Peu après la conclusion de la paix, fut placée sur un piédestal la statue de Louis XV, devant le pont tournant des Tuileries; la fête fut morne, compromise par le mauvais temps et par les quolibets frondeurs qui allaient tout droit

à ce monarque si peu digne, en un pareil moment, d'une apothéose.

Principales sources :

Mémoires de Duclos, Bernis, Rochambeau ; Frédéric II, *Mémoires de mon temps* et *Correspondance* ; *Correspondance du général-major de Martange*, publiée par Charles Bréard, in-8°, Paris, 1878 ; *Le comte de Gisors*, d'après les papiers de Clermont et les archives de la Guerre, par Camille Rousset, in-12, Paris, 1888 ; *Correspondance secrète de Louis XV* publiée par M. E. Boutaric, 2 vol. in-8°, Paris, 1866, etc.

Macaulay : *Essay on Clive* ; Rambaud : *Histoire de Russie*, Paris, 1879 ; Albert Vandal : *Élisabeth de Russie et Louis XV*, in-8°, Paris, 1882 ; Soulange-Bodin : *Le Pacte de famille*, in-12, 1894, etc.

CHAPITRE XIV

CHOISEUL

(1764-1770)

Mort de Mme de Pompadour. — Les partis. — Expulsion des Jésuites ; l'affaire du Père La Vallette. — Le Dauphin et Choiseul. — Mort du fils de Louis XV. — Portrait du Dauphin. — Influence de Marie-Josèphe de Saxe. — Mort de la Dauphine. — Tristesse des dernières années de la reine. — Mme du Barry. — Affaires de Bretagne. — Procès du duc d'Aiguillon. — Résistance et exil du Parlement. — Le parlement Maupeou. — Choiseul et Mme du Barry. — La cabale. — L'Espagne et les îles Malouines. — La lettre de cachet. — Choiseul est exilé à Chanteloup.

La succession va être bien lourde de ce monarque insouciant, lassé, doué certes d'intelligence, mais ne poursuivant que des choses vaines ou futiles. Un diplomate, le baron Jean Le Chambrier, qui fut le chargé d'affaires de Frédéric à la Cour de Versailles durant de longues années, nous a laissé un portrait très remarquable de Louis XV. Il nous montre le roi se défiant de lui-même pour tout ce qui regarde le gouvernement, « persuadé qu'il n'y entend rien, et que ses ministres, pour bien s'acquitter de leurs emplois, ne doivent point être gênés par son avis, ni contredits dans aucune de leurs résolutions. » Ce qui était vrai en 1751, date de ce jugement, l'était encore davantage vingt ans plus tard, quand une femme qui, elle, n'avait aucune défiance de soi-même, gouvernait la France et voyait les Cours étrangères lui demander appui et protection.

On supposait que, Mme de Pompadour disparaissant, Louis XV, destiné à se laisser conduire, se soumettrait enfin à un joug plus noble...

En mars 1764, les affaires sont suspendues, ministres et courtisans s'agitent, ne sont occupés que de la maladie de la marquise. Qui va l'emporter du parti de la reine ou du parti du roi ? Le Dauphin, aidé de sa mère, aura-t-il quelque influence ? Louis XV sera-t-il rendu à sa famille ?

Le 15 avril, Mme de Pompadour meurt en pleine connaissance, avec une fermeté admirable. Le général de Fontenay, ambassadeur du roi de Pologne, a laissé un très intéressant récit de la dernière journée de Mme de Pompadour : « Cette dame n'a pas eu le plus petit mouvement d'humeur ou d'impatience pendant sa maladie. Deux heures avant d'expirer, ses femmes de chambre voulurent la changer; elle leur dit : « Je sais que vous êtes très adroites, mais je suis si faible « que vous ne pourriez vous empêcher de me faire souffrir, et « ce n'est pas la peine pour le peu de temps qui me reste à « vivre. » Elle dicta ce même jour à son intendant [Collin] un écrit de quatre pages, qu'on dit très bien conçu; s'apercevant du trouble avec lequel il écrivait, elle l'exhorta à ne point s'affliger... Beaucoup de gens dont elle a fait la fortune pleurent avec raison sa mort ; mais elle est surtout respectée par tous les pauvres de Paris, de Versailles, de ses terres, et généralement de tous les endroits qu'elle a habités. »

Le roi fut très affligé; on croyait qu'il demeurait insensible, alors qu'il se contraignait avec tout le monde et cachait son immense douleur sous un masque; il s'était fait « un calus », nous dit le duc de Croÿ. Louis XV a-t-il prononcé les paroles souvent citées : « La marquise aura un bien vilain temps », alors qu'il regardait de ses fenêtres de Versailles s'éloigner le carrosse emportant à Paris la dépouille de Mme de Pompadour ? Si l'anecdote est vraie, elle ne prouve nullement l'indifférence du roi, elle nous le montre célant encore son chagrin sous cette phrase banale, et suivant des yeux jusqu'à la dernière minute celle qui

pendant près de vingt années avait rempli son existence.

Le parti dévot comptait donc sur la mort de la marquise pour gagner du terrain; mais voici qu'un coup, bien prévu pourtant, lui était porté par l'expulsion définitive des Jésuites (novembre 1764).

Depuis longtemps ces religieux étaient en butte aux attaques des jansénistes ; ils avaient eu, sous Louis XIV, des détracteurs comme Pascal, Saint-Simon et Noailles. On leur reprochait de gouverner en secret la plupart des pays catholiques; ils s'étaient rendus maîtres de l'éducation de la jeunesse en fondant de nombreux collèges, qui portaient ombrage à tous autres; ils s'étaient introduits dans les Cours en qualité de confesseurs des familles royales, et avaient eu une influence indéniable dans d'importantes négociations diplomatiques. Leur puissance s'étendait jusque dans les contrées d'Amérique et de l'Extrême-Orient où, avec autant de zèle que d'habileté, ils poursuivaient tout à la fois une conquête religieuse, politique et commerciale.

Ils donnèrent prise aux attaques judiciaires; le Père La Vallette, supérieur des Jésuites de la Martinique, avait été victime des pirateries des Anglais en 1755, avant la déclaration de guerre. Ses vaisseaux furent capturés et l'établissement industriel qu'il dirigeait fut ruiné. La faillite était de trois millions. Parmi les créanciers du Père La Vallette se trouvaient des négociants de Marseille. Il y eut procès et condamnation du missionnaire; La Vallette s'adressa à ses collègues, lesquels refusèrent de venir à son secours et réprouvèrent ses opérations comme défendues par les statuts de l'Ordre. Le Parlement de Paris intervint, exigea que le général des Jésuites (le Père de Sacy) payât ce qui était dû, c'est-à-dire un million cinq cent deux mille livres, aux créanciers marseillais; et, non satisfaits de cette première victoire, les magistrats, toujours jansénistes de cœur, firent le procès de la Société elle-même, examinant ses règles, y trouvant des théories irréconciliables avec les lois monarchiques, et même avec la morale chrétienne. Par un

premier arrêt de 1761, les doctrines de Loyola sont condamnées et une ordonnance ferme les collèges des Pères. L'année suivante, malgré l'intervention de puissants défenseurs, tous les meubles et immeubles des Jésuites sont mis sous séquestre et, en 1764, la suppression est un fait accompli. Louis XV longtemps indécis avait cédé aux instances de Choiseul. Les nouvelles du recueil Bachaumont notent « la joie excessive, presque indécente » de la bourgeoisie et du peuple, lors de ces événements, mais les Jésuites eux-mêmes avouaient que le public les lapidait avec les pierres de Port-Royal dont la destruction était leur œuvre.

Ce fut une consternation chez la reine, chez la Dauphine, chez le Dauphin, chez les filles de Louis XV qui durent avoir recours au clergé séculier pour y choisir des directeurs de conscience. Quant au roi, il se contenta de faire de l'esprit, et, parlant de celui qui avait charge de son âme, il dit en riant : « Je ne serai pas fâché de voir le Père Desmarets en abbé. » Cette insouciance et cette désinvolture restent l'un des traits saillants de la physionomie de Louis XV ; elles apparaissent dans les plus graves occasions.

Le Dauphin avait pris une part active à la défense des Jésuites, mais que pouvait-il contre un ministre irrité de son insistance? Choiseul ne lui avait-il pas dit dans la chaleur de la discussion : « Peut-être, Monsieur, serai-je assez malheureux pour être un jour votre sujet; mais certainement je ne serai jamais à votre service. » Le propos fut rapporté à Louis XV qui répondit au Dauphin : « Mon fils, vous avez tellement blessé M. de Choiseul, qu'il faut lui tout passer. » On peut comprendre d'après ce dialogue quel abîme séparait le roi, et ce fils qu'il allait perdre prématurément. Les dernières années du règne vont être en effet assombries par une succession de deuils.

Ce fut d'abord le Dauphin, qui expira à Fontainebleau à l'âge de trente six ans, le 20 décembre 1765. Atteint de tuberculose pulmonaire, il mit six mois à mourir, entouré des soins de sa fidèle compagne, Marie-Josèphe de Saxe, mère

des trois derniers Bourbons. Le fils de Louis XV était peu connu, mais, après avoir passé toute sa vie dans la retraite, il fut obligé, suivant le mot de Proyart, « d'être malade en public ». Il voyait tous les soirs les premiers gentilshommes de la chambre, les grands officiers et ses menins ; il s'entretenait avec eux et se montrait plein de gaîté. Le matin, après la messe, il faisait entrer tout le monde, même les ambassadeurs; il leur demandait pardon du dérangement qu'il leur causait, en les obligeant à rester à Fontainebleau.

Ses paroles, ses actions, ses sentiments, tout prouvait combien étaient solides ses qualités de cœur et d'esprit. Il était d'une bonté extrême pour tous ceux qui le soignaient. Au premier médecin de la reine, qui l'avait veillé, il disait :

« Ah ! mon pauvre Lassone, je suis désolé de la mauvaise nuit que je vous ai fait passer ; allez vous coucher, vous devez être bien fatigué. »

Il trouvait des formes plaisantes pour s'excuser. Au duc d'Orléans il déclarait :

« Je dois vous importuner, car de temps à autre je vous régale d'une petite agonie. »

Le Dauphin avait dû disparaître pour montrer ce qu'il était. Aussi le public, sans distinction de parti, témoigna-t-il des regrets sincères. Les philosophes insistaient sur les idées libérales de ce prince, dont la politique se résumait en cette phrase favorite : *Ne persécutons pas*. Ils aimaient à répéter cette maxime ; oubliant qu'ils ne l'avaient guère suivie, ils ne pensaient qu'à eux-mêmes. Diderot se plaît à rappeler que le Dauphin avait désapprouvé l'expulsion de Rousseau, en disant que l'auteur de l'*Émile* était un homme à plaindre et non à persécuter. Voltaire est tout heureux de penser que le fils de Louis XV lisait Locke dans sa dernière maladie, et savait par cœur sa tragédie de *Mahomet*. « Si ce siècle, conclut-il, n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés. »

On savait enfin que le prince avait coutume de dire, lorsqu'il parlait de ce qu'il ferait plus tard : « *Si j'ai le mal-*

heur de monter sur le trône », et que, pour lui, le peuple serait une famille dont il voulait être le chef.

Neuf jours après la mort de son mari, la Dauphine écrivait à son frère Xavier : « Ce 29 décembre 1765. — Le Bon Dieu a voulu que je survive à celui pour lequel j'aurais donné mille vies ; j'espère qu'il me fera la grâce d'employer le reste de mon pèlerinage à me préparer, par une sincère pénitence, à rejoindre son âme dans le ciel, où je ne doute pas qu'il demande la même grâce pour moi. »

La pauvre femme ne survit qu'une année à son époux, elle est victime de son dévouement, emportée par le même mal. Elle laisse trois fils qui régneront, et deux filles, Clotilde, qui deviendra reine de Sardaigne, et Elisabeth, la malheureuse sœur de Louis XVI. Pendant son veuvage, elle prend soin de l'éducation de ses enfants, écrit des instructions pour le Dauphin, se préoccupe particulièrement de l'avenir de ce prince, à qui elle donne à méditer cette phrase des *Mémoires* de Louis XIV : « Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. » Marie-Josèphe devinait-elle combien son fils aîné aurait besoin de semblables conseils ?...

La Dauphine, par sa fermeté, inspire les plus tendres sentiments à son beau-père ; Louis XV admire dans les autres les vertus qu'il ne possède pas ; en cette année 1766 il est tout à la bienfaisante influence de la Dauphine. La princesse aurait pu avoir le crédit de la marquise, et ramener le roi à sa famille, si elle avait consenti à se réconcilier avec Choiseul, mais sur ce chapitre elle est inébranlable, elle sacrifie tout plutôt que de faire affront à la mémoire de son mari. Elle obtient cependant des grâces ; entre autres pour son confesseur, l'évêque de Verdun (Nicolay), nommé survivancier du cardinal de Luynes, archevêque de Sens, malgré l'attitude nettement hostile de ce prélat à la politique de Choiseul. Peu à peu la Dauphine aurait exercé un véritable pouvoir et gagné le cœur du roi qui se serait laissé subjuguer par cette nouvelle Egérie. Mais Marie-Josèphe

mourut le 13 mai 1767.... aussitôt Choiseul regagne toute la faveur qu'il a perdue et Louis XV n'a plus personne des siens qui puisse le guider. Ses filles sont trop maladroites pour reprendre le rôle de Marie-Josèphe ; quant à la reine, qui n'a jamais compté, elle est toujours reléguée dans son oratoire, où elle se prépare à s'en aller chrétiennement comme elle a vécu.

Marie Leszczynska avait eu la douleur de perdre son père en février 1766 ; Stanislas fut vraiment le seul être au monde qui eût de la tendresse pour la reine, ses lettres adressées à cette fille bien-aimée sont peut-être des chefs-d'œuvre d'amour paternel ; citer un de ces courts billets ce serait les citer tous, le sujet en est le même, à peine les expressions en diffèrent-elles, venant toutes du cœur et chantant les louanges de l'incomparable *Maryneczka*. Tel un refrain toujours renouvelé, dans chacune de ces lettres se lisent des phrases comme celles-ci : « Vous êtes un autre moi-même et mes pensées sont autant unies aux vôtres que mon cœur, puisque je ne vis que par vous. — Au nom de Dieu, conservez votre chère santé, car je ne tiens qu'à cela dans le monde. — Je ne suis pas jeune, je voudrais cependant être plus vieux de trois mois pour me rajeunir par le plaisir de vous voir. — Je baise les larmes que vous versez, ces petites perles qui sont des bijoux d'un prix infini pour moi. » C'est ainsi que naît la poésie, inconsciente d'elle-même. On aurait fort étonné Stanislas en lui disant que ces feuillets, jaunis par le temps, seraient ce qu'il y eut de plus sincère et de plus harmonieux dans son existence.

La mort de son père (23 février 1766), suivant de si près celle de son fils, fut pour la reine un cruel chagrin. « Pour moi, écrit Marie, je suis triste et le serai toute ma vie : je n'ai de consolation que de penser que ceux que je pleure ne voudraient pas revenir dans cette vallée de larmes, comme dit le *Salve*. » Peu après, la reine languit, elle est malade pendant de longs mois, dépérit, fait pitié ; comme une pauvre fleur délaissée elle s'éteint le 24 juin 1768. « Cette

respectable princesse, dit le duc de Croÿ, qui n'avait jamais fait que du bien, méritait les regrets de la nation : la bonté de son caractère se peignait sur sa physionomie qui était des plus gracieuses. » Ne reconnaît-on point là le modèle de La Tour dont le savoureux portrait du Louvre immortalise ce sourire discret et nous dit tout ce qu'il y avait de résigné en cette femme et en cette épouse ?

Le roi, à cette époque, pouvait encore laisser croire à ses filles qu'il ne subirait plus aucun joug ; durant ces deux dernières années il témoigne à la reine quelques égards, il est pris d'un semblant de remords. Quand Lassone vient lui apprendre que Marie n'est plus, Louis XV se fait conduire dans la chambre mortuaire, il s'approche du lit et met un baiser sur le front de la triste abandonnée... Il oubliera bientôt la leçon qu'il se faisait à lui-même. Viendra Mme du Barry...

Sans comprendre la gravité des révoltes qui vont menacer le pouvoir royal, il se retranchera derrière son droit divin, ne se doutant pas combien ce droit est ébranlé.

Il laisse, par exemple, le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, recevoir des ordres incohérents et se mettre dans la plus fâcheuse posture ; il permet que les magistrats de Rennes soient mécontentés par l'arrestation, mal justifiée, de La Chalotais, procureur général, fameux par sa lutte contre les Jésuites, et son opposition à la politique flottante qui réglait les affaires de Bretagne. Aussitôt, de province en province, les divers États revendiquent les prérogatives de tous et réclament la liberté des gens. Le Parlement de Paris se déclare solidaire de la cause bretonne. Par un coup d'autorité Louis XV lui impose silence, disant qu'il ne peut tolérer la formation « d'un corps imaginaire » qui se croit l'organe du pays et le gardien des principes. Mais le duc d'Aiguillon est contraint de se retirer devant le refus des parlementaires de Bretagne de délibérer, tant que La Chalotais n'aura pas de juges ; il vient à la Cour pour se disculper et sollicite lui-même la juridiction de ses pairs (avril 1770). Sur l'ordre de Louis XV, le procès est instruit.

Va-t-on livrer au public des pièces qui justifieront peut-être l'accusé et montreront combien contradictoires ont été les instructions à lui données ? Le Parlement siége en présence du roi, à Versailles même, mais il n'y a que deux séances, après lesquelles Louis XV annule les procédures, fait disparaître et anéantir les papiers, déclarant le duc d'Aiguillon affranchi de toute poursuite. Le Parlement rentré à Paris décrète le duc « privé des droits et des privilèges de la pairie, jusqu'à ce qu'il soit purgé des soupçons qui entachent son honneur ». Le roi casse cet arrêt et, à l'instigation du chancelier Maupeou, lance un édit foudroyant qui constitue un véritable réquisitoire contre les Parlements, leur hardiesse, leurs illégales revendications ; il signifie « qu'il ne tient sa couronne que de Dieu », que la puissance législative ne relève que de lui seul « sans dépendance et sans partage », que les remontrances ont des bornes et que les magistrats « n'en peuvent mettre à son autorité » (7 décembre 1770). L'édit est enregistré, mais le Parlement refuse de reprendre ses fonctions. Il est exilé. Dans les provinces on fait cause commune avec Paris et c'est partout une agitation extrême. « Toutes les têtes se tournèrent, écrit Besenval, et l'on entendait, jusque dans les rues, crier à l'injustice, à la tyrannie. » Les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes remplacèrent les anciens magistrats et représentèrent l'ancien Parlement.

Maupeou, auteur de l'édit, ne tint pas compte de l'effervescence des esprits, de l'animosité que fit naître ce coup d'Etat, de l'opposition des princes du sang : Orléans, Chartres, Conti. Il était fort de sa victoire, il n'avait cure d'être l'objet du mépris public et d'avoir pour complice un monarque devenu tout à fait odieux à la nation. Les idées de Maupeou sont défendables en elles-mêmes, mais elles étaient inspirées plutôt par la haine des parlementaires que par un véritable amour de la justice, et cela explique et justifie les sévérités de l'histoire.

Telle est l'origine de ce nouveau Parlement soutenu par

le célèbre triumvirat composé de Maupeou, de l'abbé Terray, contrôleur général, du duc d'Aiguillon, qui va bientôt remplacer Choiseul, tous trois dévoués à Mme du Barry.

Choiseul avait eu la succession de Bernis parce qu'il avait fait le jeu de Mme de Pompadour, il fut renversé parce qu'il n'avait pas pris au sérieux celle qui avait remplacé la marquise : il ne croyait pas qu'une femme de cette origine arriverait à se faire présenter, à s'implanter à la Cour et jusque dans le Conseil. Mme du Barry n'ignorait pas avec quel dédain Choiseul et son entourage la traitaient ; aidée par Aiguillon, elle résolut de le perdre. La cabale trouva facilement des griefs contre le ministre. On lui reprocha une malheureuse tentative : cette dépense de 30 millions pour fonder des établissements à la Guyane, où en 1766 il avait envoyé 12 000 Alsaciens et Lorrains qui succombèrent presque tous aux fièvres ; il avait à cœur les pertes de nos colonies et voulait essayer de les réparer, il n'était qu'à moitié responsable du résultat.

Choiseul avait dirigé et accompli la conquête de la Corse, devenue française en 1769, au prix de grandes dépenses, il est vrai, et cela dans un temps où l'on criait misère. Ses ennemis n'oublièrent pas de lui en faire un grief, ne songeant pas que l'Angleterre, sans la promptitude de Choiseul, nous eût enlevé cet inappréciable territoire méditerranéen. On ne tenait aucun compte des douze années pendant lesquelles ce ministre avait mené à bien la nouvelle politique austro-française, essayé de fortifier l'armée et la marine, secouru la Pologne, menacée par les invasions russes, et proposé peut être la revanche de la guerre de Sept ans ; il avait du moins tenu nos voisins d'Outre-Manche en respect.

Cette idée, qui lui était chère, l'avait déterminé, en juin 1770, à prendre une initiative personnelle et à pousser l'Espagne à provoquer l'Angleterre, à propos d'une altercation entre le commandant anglais des îles Malouines et le commandant de deux frégates espagnoles, qui était venu protester contre l'occupation illégale de cet archipel. Une guerre de cette

importance eût été une diversion, Choiseul devenait indispensable et échappait à ses ennemis. Mais l'Espagne se mit bientôt en demeure de le seconder ; il fut obligé de révéler une partie de son secret, de parler de l'affaire au Conseil et de demander des crédits. Terray les lui accorda, voulant mettre le ministre au pied du mur et le forcer à se démasquer complètement. Choiseul déclara que, tout en espérant le maintien de la paix, il se préparait à toute éventualité. Terray avait l'intention ferme de ne pas payer les 8 millions promis ; quel ne serait pas alors l'embarras de Choiseul ! La cabale était triomphante, elle disait que le ministre était non pas seulement l'instigateur de la guerre devenue imminente, mais la cause des résistances inconcevables du Parlement. Il se défendit de ces accusations (moins facilement de la première que de la seconde) et parvint à ébranler Louis XV, qui ne savait à quoi se résoudre entre Choiseul affirmant que l'exil de Maupeou et de Terray rendrait les parlementaires très souples, et Maupeou assurant qu'il délivrerait à tout jamais le royaume de ces faiseurs de remontrances. Or les plaintes de la favorite, bien secondée par ses partisans, devinrent plus vives à ce moment décisif. Louis XV cède aux sollicitations de la « dame », comme on l'appelait dans les dépêches diplomatiques, mais non sans hésiter longtemps ; il garde sur lui la lettre de cachet destinée à Choiseul pendant trois jours, dans la crainte qu'elle ne soit expédiée par surprise... il savait ce dont son entourage était capable.

La veille de Noël, le 24 décembre 1770, au matin, le duc de la Vrillière qui, sous le nom du comte de Saint-Florentin, s'était, depuis quarante ans, chargé bien souvent de pareilles missions, entra chez le duc de Choiseul et lui donna ce billet de l'écriture du roi : « J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre la démission de sa charge de Secrétaire d'État et de Surintendant des Postes entre les mains du duc de la Vrillière et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part. » Les instructions données à la Vrillière contenaient ceci : « Sans Mme de Choiseul,

j'aurais envoyé son mari autre part, à cause que sa terre est dans son gouvernement ; mais il en usera comme s'il n'y était pas ; il ne verra que sa famille et ceux que je permettrai d'y aller. » C'était une délicatesse.

L'événement fit sensation en France et à l'étranger. Cette disgrâce avait été acceptée par le duc avec courage, sans nulle affectation ; ses amis, ils étaient nombreux, l'entouraient, et ce fut bientôt à la porte de l'hôtel de Choiseul, rue de Richelieu, une foule de carrosses ; les gens venaient se faire inscrire pour donner un dernier témoignage d'estime et d'affection « au grand ministre que la France perdait ». Jamais disgrâce ne fit plus d'honneur à celui qui en était victime.

Cette chute décida Charles III, roi d'Espagne, à faire les sacrifices demandés par l'Angleterre pour le maintien de la paix, mais le Parlement était sacrifié : Maupeou était le maître.

Principales sources : *Correspondances des agents diplomatiques en France avant la Révolution* publiées par Jules Flammermont, in-8°, Paris, 1896. — *Mémoires* de Mme du Hausset. — *Journal inédit* du duc de Croÿ (1718-1784) publié par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, 4 vol. in-8°, Paris 1906-1907. [Cette importante publication m'a permis de contrôler et de vérifier bien des faits.] — *Mémoires* de Bachaumont et leur suite. — *Lettres inédites du roi Stanislas à Marie Leszczynska* (1734-1766), publiées par Pierre Boyé, in-8°, Paris, 1901. — *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, publiées par le chevalier d'Arneth et M. A. Geoffroy, 3 vol. in-8°, Paris, 1875. — *Correspondance secrete inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, publiée par M. E. Boutaric, 2 vol., in-8°, 1866. — *Mémoires* de Besenval, Georgel, Dumouriez, Hardy. — *Mémoires sur la mort de Louis XV* par le duc de Liancourt (dans Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, III).

Sorel : *La question d'Orient au XVIIIe siècle*, Paris, 1878. — *Gustave III et la Cour de France*, par A. Geoffroy, 2 vol., Paris, 1867. — Duc de Broglie : *Secret de Roi*, 2 vol., Paris, 1888. — Flammermont : *Le chancelier Maupeou et les Parlements*, Paris, 1883. — P. de Nolhac : *Marie-Antoinette Dauphine*, Paris, 1878. — Maurice Boutry : *Autour de Marie-Antoinette*, Paris, 1906. — Claude Saint-André, *Madame du Barry*, Paris, 1908.

CHAPITRE XV

LA MORT DU ROI

(1770-1774)

Marie-Antoinette, Dauphine. — Le Dauphin. — Fermeté de Marie-Antoinette. — Madame du Barry. — La princesse de Lamballe. — Le « Secret du roi ». — Le Partage de la Pologne. — Intervention de Choiseul. — Comment Marie-Thérèse cède aux nécessités politiques. — Indifférence de Louis XV. — Les réformes de Maupeou. — Goëzmann et Beaumarchais. — Conversation de Louis XV et de Maupeou. — Le roi tombe malade. — Les intrigues de la faction de Mme du Barry. — Les quatorze représentants de la Faculté. — Louis XV jugé par le duc de Liancourt. — Intervention de l'archevêque de Paris. — Renvoi de la favorite. — Les derniers sacrements. — Les deux cortèges.

Dans la dernière année de son ministère, Choiseul avait vu se réaliser un mariage auquel il n'était pas étranger : le 16 mai 1770, le Dauphin épousait Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche ; l'un avait seize ans, l'autre quatorze ans et demi.

C'est un prosateur anglais, Edmond Burke qui, dans ses *Réflexions sur la Révolution française*, nous fait peut-être comprendre le mieux la poétique impression que produisit à la Cour cette charmante princesse : « Il y a maintenant, dit Burke, seize ou dix-sept ans que je vis la reine de France, alors Dauphine, à Versailles, et certes jamais n'était descendue sur cet orbe qu'elle semblait toucher à peine une vision plus délicieuse. Je la vis au-dessus même de l'horizon, fai-

sant la beauté et la joie de cette sphère élevée où elle commençait à entrer... »

Burke ne pouvait voir que la surface des choses. Un courtisan, très au fait de ce qui se passe à Versailles, le duc de Croÿ, se rend compte des éclipses qui vont troubler bien vite la sérénité de ce ciel. « Mme la Dauphine, écrit le duc dans son *Journal*, réussit de plus en plus. Sa physionomie embellissait par ses politesses, elle disait un mot à chacun avec tant de grâce, faisait de si jolies révérences, qu'elle enchanta tout le monde en peu de jours. Chacun disait qu'il fallait lui conseiller de rester comme elle était, de ne rien écouter de ce qui pouvait l'en éloigner ; mais on craignait qu'on ne lui dît qu'elle en faisait trop, et que, si elle changeait, on ne s'en prît à ce qui l'entourait. » Ces craintes, si gauchement exprimées par Croÿ, qui n'est pas un écrivain, mais qui est psychologue, n'étaient que trop justes.

Il eût été naturel que le Dauphin, malgré sa jeunesse, fût le mentor, mais il accueillit Marie-Antoinette avec froideur ; il était maussade, lourd, engoncé au moral comme au physique. Caraccioli, ambassadeur de Naples, écrivait à sa Cour, où régnait Marie-Caroline, sœur de la Dauphine, que ce prince n'était pas beau de figure, n'avait rien de la superbe prestance de son grand-père, et qu'il se montrait « sauvage et rustique à tel point, qu'on l'eût dit élevé dans un bois, *selvaggio e rozzo, a segno che sembra nato ed educato en un bosco* ». Ce jugement est celui de tous les contemporains bien informés ; Caraccioli n'en rendait pas moins justice aux qualités morales du Dauphin. Il le disait simple et naturel en ses discours, ennemi du mensonge et de la flatterie, dépourvu de vanité et d'orgueil, sévère par principe pour lui et les autres, ami de la justice, ayant un cœur excellent, quoique d'apparence dure et épineuse. Et là encore le diplomate ne se trompait point. Restait à savoir s'il y avait en Louis l'étoffe d'un roi et d'un homme d'État... En attendant, Marie-Antoinette ne trouva pas le soutien qu'elle cherchait, elle se plaignait que son mari n'eût qu'un goût dominant : la chasse, auquel

il sacrifiait aussi bien la vie intime que la vie officielle, — il n'était pas un époux aimable, et ne se préparait point encore à régner.

Louis XV avait reçu sa petite-fille avec bonté ; Marie-Antoinette répondait à ces sentiments affectueux par un respect de commande. Elle n'aimait pas son grand-père, elle était blessée de voir à la Cour une Mme du Barry occuper la première place et en exiger les prérogatives. Mesdames tantes engageaient naturellement la jeune Dauphine à humilier l'amie du roi, à ne pas condescendre à lui parler. Marie-Thérèse, d'après les rapports de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, suppliait la Dauphine d'être moins intraitable et de faire quelques concessions. C'était habile politique au moment où le sort de la Pologne allait se décider, dans le plus grand secret, et où Marie-Thérèse trahissait son allié et ami le roi de France ; mais cette reine, dans sa haute vertu, se rendait-elle compte du scandale de Versailles ? On se demande aussi si elle connaissait bien sa fille.

Entre ces deux avis, Marie-Antoinette n'hésite pas, elle n'en suit aucun à la lettre. Par fierté autant que par pudeur, elle se fait une ligne de conduite qui ne devait satisfaire personne qu'elle-même. Elle dit une ou deux fois devant la favorite des choses banales, mais sans lui adresser la parole directement, sans provoquer une réponse. La Dauphine a du caractère, elle le montre dans ces délicates circonstances; son attitude envers Mme du Barry prouve son honnêteté et sa franchise. Elle fit ce que sa mère et Louis XV lui demandaient, mais aucune tache de boue ne vint ternir sa robe d'hermine, aucune souillure ne la salit.

Le vide se faisait autour de Marie-Antoinette, son bon cœur pourtant avait besoin d'affection, — ce n'était malheureusement pas dans les lettres de sa mère qu'elle trouvait de quoi se consoler; impérieuse, rigide, Marie-Thérèse effarouchait sa fille par ses exigences lointaines, ses gronderies perpétuelles, ses demandes de lectures, de travaux intellec-

tuels, qui ne cadraient pas avec l'existence de la Cour, où les bals, le jeu, les promenades, les chasses, les chevauchées étaient des distractions indispensables pour la jeune princesse, ainsi isolée. Marie-Antoinette ressentit bien vite une tendre amitié pour Mme de Lamballe, veuve du fils du duc de Penthièvre, et oublia, dans la société de cette femme aimable, la tyrannie de l'étiquette et les soucis déjà naissants de la politique, pour laquelle elle avait peu de dispositions. On lui en voulut beaucoup de ne pas se livrer plus complaisamment aux partis qui se l'arrachaient, et dès cette époque, ses tantes la désignaient sous le nom d'*Autrichienne*... Bien vite commença la guerre de calomnies qui poursuivit Marie-Antoinette jusqu'au pied de l'échafaud. Ce fut de son entourage familial que partirent les premières flèches.

Marie-Thérèse dut prendre son parti de l'*entêtement* de sa fille, qui n'entendait pas se laisser conduire. L'impératrice se consolait en se félicitant de la nullité du nouveau ministre, le duc d'Aiguillon, qui, incapable d'apprécier ou de juger les affaires, permettait à la Cour de Vienne de poursuivre ses secrètes négociations avec la Russie et la Prusse, sans être molestée. Louis XV s'était toujours intéressé à la Pologne; on pouvait croire qu'il défendrait ce pays dont le sort se décidait; mais il resta indifférent.

Longtemps le roi avait eu son *Secret* et conduit activement une correspondance occulte qui avait pour but de faire échec aux empiétements des czars. Ces affaires, ignorées de tous, même des favorites, l'avaient captivé, amusé, peut-on dire, mais il abandonnait la partie, comme un joueur lassé. Durant près de vingt années, il poursuivit cette tâche, se plut à contredire les instructions officielles de ses ministres, envoya des sommes souvent considérables à ses clients de Pologne, afin de favoriser les élections royales, d'abord en faveur du prince de Conti, puis, lorsque ce dernier se brouilla avec Mme de Pompadour, en faveur de la succession saxonne; il en arriva à souhaiter simplement la liberté des Polonais et le retour aux rois nationaux, sans

s'inquiéter des projets qui anéantissaient tous ses sacrifices d'argent et toutes ses manœuvres parfois très habiles. « Nous ne saurions nous dissimuler, écrit l'un des hommes de confiance de Louis XV, que le partage de la Pologne n'a été effectué que par notre négligence à en prévenir l'origine, ou par la faiblesse des moyens employés pour en arrêter le cours. »

L'idée première de cette spoliation revient à Frédéric II. Voyant que, poussés par la France, les Turcs avaient déclaré la guerre à la Russie (1769), il s'inquiète des progrès des Russes, et propose à l'empereur Joseph II de s'allier à lui, pour maintenir la neutralité en Allemagne. L'Autriche, de son côté, prend peur quand les armées de Catherine envahissent la Moldavie et la Valachie et s'apprêtent à aller au secours de la Turquie. C'était la guerre générale du Nord, car le roi de Prusse, engagé tacitement avec la czarine, disait qu'il ne pouvait abandonner son alliée. A l'entrevue de Neustadt (3 septembre 1770), Frédéric et Joseph se concertent, décident qu'une médiation est utile, et se proposent d'être les intermédiaires entre la Russie et la Porte. La France est mise de côté, Marie-Thérèse désapprouve la politique de son fils, mais finit par céder, malgré les traités qui la lient à Louis XV.

Cependant la France envoie en Pologne de l'argent, et même quelques officiers aventureux, comme Dumouriez et Vioménil ; mais ces hommes de bonne volonté n'y trouvent que des troupes indisciplinées : ils ont grand'peine à se mesurer avec les Russes ; sous prétexte de protéger les dissidents orthodoxes, Catherine a fait envahir le territoire polonais et le traite déjà en pays conquis. Sur ces entrefaites, Choiseul favorable à la cause polonaise, est renvoyé et son successeur, le duc d'Aiguillon, se fait un plaisir de ne pas suivre la ligne de conduite de son prédécesseur, — il tente un rapprochement avec la Prusse qui fait semblant de l'écouter afin de donner le change ; il devient la risée des diplomates européens et passe pour « cheminer dans les ténèbres. »

Les négociations des trois puissances s'accentuent. Marie-

Thérèse hésite encore. Sur quoi Frédéric dépêche un de ses confidents à Vienne pour gagner le confesseur de l'impératrice ; elle se laisse persuader qu'elle doit céder « pour le bien de son âme ». « Alors, écrit le roi de Prusse, elle se mit à pleurer terriblement. En attendant, les troupes des trois co-partageants entraient en Pologne et s'emparaient de leurs portions, elle toujours pleurant; mais tout à coup nous apprîmes, à notre grande surprise, qu'elle avait pris beaucoup plus que la part qu'on lui avait assignée, car elle pleurait et prenait toujours, et nous eûmes beaucoup de peine à obtenir qu'elle se contentât de sa part de gâteau. Voilà comment elle est. » L'ambassadeur de France à Vienne, le prince Louis de Rohan, qui jouera plus tard un rôle si funeste pour Marie-Antoinette, — bien que la pauvre reine n'ait été mêlée en rien à ses aventures, — confirme l'attitude de l'impératrice. « J'ai vu, disait-il, Marie-Thérèse pleurer sur les malheurs de la Pologne opprimée ; mais cette princesse, exercée dans l'art de ne point se laisser pénétrer, me paraît avoir les larmes à son commandement ; d'une main, elle a son mouchoir pour essuyer ses pleurs, et de l'autre elle saisit le glaive pour être la troisième partageante. » Cette lettre aurait été confiée par Aiguillon à Mme du Barry qui, pendant un souper, l'aurait fait lire comme à elle adressée. Marie-Antoinette ne devait pas pardonner à Rohan de s'être moqué de sa mère et d'avoir choisi, du moins le crut-elle, la favorite pour une pareille confidence.

Le traité définitif de partage fut signé le 5 août 1772, alors que chacun des spoliateurs avait déjà pris possession des provinces polonaises qu'il s'était attribuées. L'événement fut accueilli avec indifférence à la Cour de Versailles ; on n'en comprit pas la portée, malgré les mémoires du comte de Broglie, chef de la diplomatie secrète, qui disait entre autres : « La position respective de la Pologne à l'égard de la France et de toutes les autres puissances de l'Europe est donc celle d'un membre retranché de la société, d'un citoyen privé de ses droits naturels, réduit à l'esclavage, mort civilement, et

par conséquent n'ayant plus dans l'ordre moral ni propriété, ni personnalité. Tel est, en effet, dans l'ordre politique, le sort d'une nation autrefois appelée illustre, qui avait fait proclamer czar le fils de son roi dans Moscou, reçu dans Varsovie l'hommage de la Prusse, et sauvé sous les murs de Vienne l'Autriche orgueilleuse et humiliée. »

Louis XV répondait : « A cinq cents lieues il est difficile de secourir la Pologne. J'aurais désiré qu'elle fût restée intacte, mais je ne puis y rien faire que des vœux. » Il tenait, malgré tout, à l'alliance autrichienne, et ne voulait pas la guerre.

« Il ne faut pas parler des affaires de Pologne devant vous, avait-il dit à la Dauphine, parce que vos parents ne sont pas du même avis que nous. » Et c'est avec cette désinvolture que le roi prend son parti de voir l'influence française annulée ainsi par ce démembrement inique, où le plus fort avait triomphé au mépris du droit des gens. Certes, la décadence de la Turquie et l'anarchie de la Pologne avaient excité les convoitises des puissances, qui aimèrent mieux s'accorder que de combattre. « Leur rivalité, dit Albert Sorel, fit leur alliance, mais l'alliance ne fit point disparaître les causes de la rivalité ; elle y donna, au contraire, un nouvel aliment, et tout l'effet des traités de Pétersbourg et de Varsovie fut d'ajouter à la question d'Orient une question plus urgente, plus grave et plus menaçante encore : la question polonaise. S'il avait été possible de s'arrêter aux traités de 1772, l'opération du partage aurait pu passer non seulement pour lucrative, mais pour habile et politique; mais l'histoire ne s'arrête point; les faits, une fois posés, portent inévitablement leurs conséquences, et, pour l'éternelle revanche du droit contre la force, les entreprises mal conçues et les traités abusifs trouvent leur sanction dans les inextricables embarras qui en sont les résultats. »

Le démembrement de la Pologne importait peu à Louis XV, les affaires intérieures qui troublèrent la fin du règne le

laisssèrent aussi impassible. Le Parlement Maupeou excitait les dédains, la risée, et révoltait nombre de gens fidèles aux antiques libertés parlementaires. « Le roi, au milieu de sa propre Cour, disait avec raison un diplomate (le chevalier d'Eon), avait moins de pouvoir qu'un avocat au Châtelet. » Le malheur fut que les ministres d'alors étaient des hommes qui se trouvèrent au-dessous de la lourde tâche qui leur incombait, tels l'abbé Terray, le duc d'Aiguillon et le duc de la Vrillière.

Maupeou établit les conseils supérieurs, ou tribunaux purement judiciaires, à Paris et dans quelques villes de province ; les plaideurs pouvaient de cette façon trouver des juges ailleurs que dans la capitale et s'épargner bien des frais. Le chancelier décréta aussi l'abolition de la vénalité des charges, la gratuité de la justice, mais ces réformes produisirent de nouveaux abus : si les fonctions ne s'achetaient plus, elles s'obtenaient trop souvent par des compromis. Cependant les publications satiriques accablaient Maupeou ; mais rien ne fit plus pour ébranler son autorité que les attaques de Beaumarchais, dans ses fameux démêlés avec Goëzmann, conseiller au nouveau Parlement : ce dernier était accusé d'avoir cédé à des tentatives de corruption, lors d'un procès qu'avait intenté le futur auteur du *Barbier de Séville* au comte de la Blache, héritier de Pâris-Duverney. Mme Goëzmann avait accepté une somme et, le procès perdu, avait refusé de la rendre intégralement. Dans quatre mémoires étincelants d'esprit, de verve, mais par malheur aussi remplis de mauvais goût, Beaumarchais avait porté sa cause devant l'opinion publique. Il obtint la condamnation de Goëzmann et de sa femme, mais lui-même fut condamné au blâme, et, le jour où la sentence fut rendue (26 février 1774), princes, gentilshommes, dames de qualité vinrent s'inscrire chez le brillant polémiste. Cette affaire passionnait tout le monde; un jeu de mots, qui fit fortune, courait Paris : « Louis Quinze a établi le nouveau Parlement, quinze louis (c'était la somme, objet du litige) le détruiront. » Le roi lui-même finit par s'amuser de

l'incident ; selon son habitude, il parla de cette déconvenue comme si c'était un autre qui gouvernait, en dilettante désabusé. On colportait partout la conversation qu'il avait eue avec le chancelier.

« Eh bien ! votre Parlement fait parler de lui ; il paraît que ce Goëzmann est un mauvais sujet qu'il faudra expulser.

— Sire, celui-là ne roule pas sur mon compte, il vient de M. le duc d'Aiguillon.

— Oui, mais il y en a d'autres à ce qu'on prétend.

— Cela se peut, Sire ; cela doit être même : le nouveau Parlement est un enfant qui jette sa gourme ; il se portera à merveille ensuite.

— Effectivement on disait que ce Parlement ne prendrait pas ; il prend bien, il prend de toutes mains. »

C'était par des plaisanteries que Louis XV remédiait au mal ; il conservait Maupeou, si habile à déjouer les attaques. Mais un événement des plus graves va peut-être décider du sort du chancelier.

Vers la fin d'avril 1774, le roi, étant en villégiature à Trianon, « se sentit incommodé de douleurs de tête, de frissons, de courbatures. La crainte qu'il avait de se constituer malade, ou l'espérance du bien que pourrait lui faire l'exercice, l'engagea à ne rien changer à l'ordre qu'il avait donné la veille. » Il part pour la chasse, rentre le soir à Trianon et se confie aux soins de Mme du Barry et de Laborde, son valet de chambre ; la nuit est mauvaise ; Lemoine, premier médecin ordinaire, suppose que le monarque, toujours disposé à s'effrayer de la mort, exagère ses souffrances. La Martinière, premier chirurgien, décide, non sans brusquerie, le retour à Versailles et fait avertir la famille royale qui, un instant, peut enfin voir le malade dont l'état empire tout à coup. On saigne Louis XV une première fois, puis une seconde, on parle même d'une troisième saignée (celle des sacrements, suivant le dicton), — c'était le renvoi certain de Mme du Barry. Soutenue par

ses ministres, la jeune femme cherche à éloigner ce moment. Ce sont mille intrigues dans ce palais où les gens en place ménagent leur situation et cachent la vérité.

Louis XV enfin ne s'occupe plus que de lui-même et des quatorze représentants de la Faculté. « Il aurait voulu, raconte le duc de Liancourt, en voir augmenter le nombre. Il se faisait tâter le pouls six fois par heure par les quatorze; et, quand cette nombreuse Faculté n'était pas dans la chambre, il appelait ce qui en manquait pour en être sans cesse environné, comme s'il eût espéré qu'avec de tels satellites la maladie n'oserait pas arriver jusqu'à Sa Majesté. »

Les médecins constatent bientôt des rougeurs sur le visage du roi, c'était la petite vérole (29 avril). Le Dauphin et ses frères ont défense d'approcher du malade. Les filles du roi ne veulent pas abandonner leur père, faisant preuve d'une piété filiale qui déjoue les intrigues, et qui est stupidement tournée en ridicule. Le duc de Liancourt, l'inexorable narrateur de ces dernières journées royales, auxquelles il assiste en qualité de grand-maître de la garde-robe, donne une terrible raison du peu d'effet que produisait sur l'esprit de la Cour et de Paris « la conduite vraiment respectable de Mesdames » ; il dit en propres termes que « l'objet de leur sacrifice ne valait pas tant d'abnégation », oubliant qu'il parlait d'un père. « Le roi était tellement avili, ajoute-t-il, tellement méprisé, particulièrement méprisé, que rien de ce qu'on pouvait faire pour lui n'avait droit d'intéresser le public. Quelle leçon pour les rois ! Il faut qu'ils sachent que, comme nous sommes obligés malgré nous de leur donner des marques extérieures de respect et de soumission, nous jugeons à la rigueur leurs actions, et nous nous vengeons de leur autorité par le plus profond mépris, quand leur conduite n'a pas pour but notre bien et ne mérite pas notre admiration ; et, en vérité, il n'était pas besoin de rigueur pour juger le roi comme il l'était par tout son royaume. »

Le lendemain, il y avait foule à Versailles. Le 1[er] mai, l'archevêque de Paris, encore que très souffrant, se présente

chez le roi, il y trouve Mme du Barry laquelle s'évanouit à cette apparition. Louis XV, à qui l'on n'a pas révélé la nature de son mal, fait entendre au prélat qu'il doit se retirer. Les jours suivants, ce fut une lutte pour empêcher l'archevêque, établi à demeure à Versailles, de pénétrer dans le palais. Le roi du reste semblait mieux, il avait conservé toute sa présence d'esprit et parlait « d'un ton de voix ordinaire ». Il était si bien « qu'il y avait toujours apparence qu'il s'en tirerait à merveille et que cela ne ferait aucun changement, au grand scandale de Paris ». La cour de Mme du Barry triomphait. Mais bientôt toutes les espérances sont dissipées. Besenval nous fait voir « la multitude de fripons, d'intrigants et d'espions », dont l'entourage du roi avait peuplé Versailles, éprouver « les plus vives alarmes ». On n'avait pu cacher plus longtemps à Louis XV que c'était la petite vérole. A soixante-quatre ans, il devait se rendre compte que la chose était grave. Il parla enfin à la favorite. « A présent que je suis au fait de mon état, il ne faut pas recommencer le scandale de Metz; si j'avais su ce que je sais, vous ne seriez pas entrée. Je me dois à Dieu et à mon peuple. Ainsi, il faut que vous vous retiriez demain. Dites à d'Aiguillon de venir me parler, demain à dix heures. » Le roi arrangea le départ avec le ministre, et, dans l'après-midi du 4 mai, Mme du Barry se rendait à Rueil, accompagnée par la duchesse d'Aiguillon qui lui offrait l'hospitalité dans sa maison des champs. Vers six heures, ce dialogue fut échangé entre Louis XV et Laborde :

« Allez chercher Mme du Barry.

— Elle est partie.

— Où est-elle allée ?

— A Rueil, Sire.

— Ah ! déjà ! »

Il ne songeait qu'à cette femme dans ses moments lucides ; il n'avait voulu, dit le duc de Croÿ, « que la mettre à couvert pour la retrouver au besoin ; lui éviter l'affront de Mme de Châteauroux à Metz, et, en cas qu'il fallût en venir au sacre-

ment, n'avoir plus d'obstacle ». Il oubliait d'appeler son confesseur, qui attendait dans une chambre voisine, et attendit encore deux jours. L'archevêque de Paris et le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier, veillaient aussi ; le 6 mai, ils purent glisser quelques mots au roi qui répondit : « Je ne peux pas à présent, je ne peux pas rassembler deux idées. » Mesdames étaient dans une cruelle situation, elles avaient peur d'effrayer leur père et n'osaient intervenir.

Enfin, dans la nuit du 7 au 8, Louis XV demande l'abbé Maudoux (son confesseur), avec lequel il a plusieurs entretiens ; puis il fait appeler ses petits-enfants, et prévoit toute l'ordonnance de la cérémonie eucharistique : Mesdames doivent rester à la porte de la chambre, la Dauphine et ses belles-sœurs dans le cabinet du Conseil, le Dauphin et ses frères au bas de l'escalier ; le service seul est admis autour du mourant avec le clergé. Le cardinal fait une exhortation, le roi communie, puis, s'approchant de la porte du cabinet, le grand aumônier adresse la parole à toute la Cour disséminée dans les appartements : « Messieurs, Sa Majesté me charge de vous dire qu'il demande pardon à Dieu de l'avoir offensé, et du scandale qu'il a donné à son peuple ; que si Dieu lui rend la santé, il s'occupera de faire pénitence, du soutien de la religion, et du soulagement de ses peuples. » Sur quoi Louis XV dit : « J'aurais voulu avoir la force de parler moi-même. »

Il y eut une légère accalmie ; aussitôt les protégés de la favorite coururent à Rueil pour lui donner des nouvelles et s'assurer de ses bonnes grâces…

Tout à coup les souffrances redoublèrent, le roi étouffait. L'abbé Maudoux ne quittait plus le malade, et l'exhortait à la patience : « Offrez vos peines à Dieu en expiation », disait-il, et Louis XV de répondre : « Ah ! si cela y pouvait suffire, ce serait bien peu de chose ! Je voudrais souffrir davantage ! »

Combien ces sentiments avaient été oubliés ! ils revenaient sur ces lèvres mourantes comme un rappel des mots prononcés au début du règne. Entre ces deux périodes, Louis XV

s'était endormi dans les plaisirs, fuyant l'ennui qui l'enserrait comme la robe de Nessus, oubliant ses devoirs, surtout ceux de Roi Très Chrétien.

Le lundi 9 mai, ce fut, entourée d'une pompe extraordinaire, l'Extrême-Onction. La chambre, avec son petit lit de camp, tous les rideaux ouverts, était éclairée par des cierges que tenaient des prêtres en surplis. On entendait le roi prononcer *amen* d'un ton ferme. Au milieu de cet étincellement de lumières, Louis XV, anéanti par son mal, avait comme un énorme masque cuivré sur le visage. On aurait dit « une tête de mort ».

Parmi les assistants, les uns affectaient « plus de fermeté qu'il n'était nécessaire », personne presque ne pleurait et, en général, il y avait « plus d'étiquette que de sentiment ». Dans la cour de marbre, sur laquelle donnait la chambre royale (celle des Petits Appartements), quelques personnes passèrent la nuit à attendre « la proclamation ». Le temps était fort beau; le parc, le jour suivant, fut rempli de monde, on se promenait « à l'ordinaire », les cabarets étaient animés. A Paris l'indifférence était plus grande, si c'est possible.

Le 10, Louis XV parle encore; puis viennent l'agonie et la mort, à trois heures après-midi. Seize grands carrosses d'apparat, à huit chevaux, mènent presque aussitôt la famille royale à Choisy, suivant le protocole. Dans l'avenue de Paris un peuple innombrable poussait des acclamations en l'honneur du nouveau roi. Et pour ceux qui avaient assisté au triste spectacle, c'était un contraste qui faisait « bien voir le songe des grandeurs ».

Il fut impossible d'exposer le corps à Versailles ou au Louvre, comme c'était l'usage. Dans la nuit du 12 au 13, un autre cortège, composé de trois voitures de chasse qu'accompagnaient des gardes et des pages, flambeaux en main, se dirigeait vers Saint-Denis. L'une de ces voitures funèbres emportait la dépouille mortelle de Louis XV, entourée de chaux vive, enfermée dans trois cercueils, tant l'infection en était grande... Ce convoi, dit Besenval, ressemblait « plus au transport d'un

fardeau dont on a été empressé de se défaire qu'aux derniers devoirs rendus à un monarque ». Sur la route des ivrognes chantaient et lançaient des cris indécents.

Louis XV s'est jugé lui-même; on lit dans son testament :

« J'ai mal gouverné et administré, ce qui provient de mon peu de talent et de ce que j'ai été mal secondé. »

Que pourrait-on ajouter à ces clairvoyantes paroles?

Mêmes sources que pour le chapitre précédent.

QUATRIÈME PARTIE

LOUIS XVI

CHAPITRE XVI

LE SACRE

(1774-11 juin 1775)

Accueil fait à Louis XVI. — Largesses du roi et de la reine. — Maurepas revient au pouvoir. — Renvoi du duc d'Aiguillon. — Agissements du parti Choiseul. — Vergennes. — Renvoi de Maupeou et de son Parlement. — Plaintes de la Cour de Vienne. — Opinion de Beaumarchais. — Turgot, contrôleur général des Finances. — Son premier entretien avec le roi. — La guerre des farines. — L'émeute à Versailles. — Le Sacre. — Cérémonie de l'intronisation.

Louis XVI fut accueilli comme un sauveur. Tout semblait sourire à ce monarque de vingt ans que l'on savait honnête, simple, charitable, prêt à réformer les abus, à sauvegarder les finances, à réduire les charges inutiles. Il n'avait eu jusque-là aucune part aux affaires, et son goût ne l'y portait pas. L'annonce de la mort de son aïeul lui arracha des cris de désespoir, il avait peur de sa jeunesse et de son inexpérience : « Il me semble que l'univers va tomber sur moi, disait-il... Je suis l'homme le plus malheureux !... Dieu ! quel fardeau j'ai là, à mon âge, et on ne m'a rien appris ! » Cependant, sans le connaître, on lui donnait un immense crédit, en dehors même de son royaume. « Vous avez un très bon roi, mon cher D'Alembert, écrivait Frédéric II, et je vous félicite de tout mon cœur. Un roi sage et vertueux est plus redoutable

à ses rivaux qu'un prince qui n'a que du courage. » Et le philosophe répondait : « Il aime le bien, la justice, l'économie et la paix... Il est celui que nous devrions désirer pour roi, si la destinée propice ne nous l'avait donné. »

On apprit que le 20 mai il avait fort mal reçu un des plus importants dignitaires de l'ancienne Cour.

« Qui êtes-vous? dit-il à ce personnage.

— Sire, je m'appelle La Ferté.

— Que voulez-vous?

— Sire, je viens prendre vos ordres.

— Pourquoi?

— C'est que... que... je suis intendant des Menus...

— Qu'est-ce que les Menus?

— Sire, ce sont les Menus Plaisirs de Votre Majesté.

— Mes menus plaisirs sont de me promener à pied dans le parc. Je n'ai pas besoin de vous. » Sur quoi, Louis XVI lui tourna le dos.

Le nouveau roi avait envoyé 200 000 livres aux pauvres de Paris et renoncé au joyeux avènement qui avait été affermé 20 millions sous Louis XV ; il ne pensait qu'à l'intérêt public, et nullement à ses intérêts particuliers, comme ses courtisans; dans le préambule de la première ordonnance du règne, il disait : « Il est des dépenses nécessaires qu'il faut concilier avec la sûreté de nos États ; il en est qui dérivent de libéralités peut-être susceptibles de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la justice, par une longue possession, et qui, dès lors, ne présentent que des économies graduelles ; *il est enfin des dépenses qui tiennent à notre personne et au faste de notre Cour ; sur celles-là nous pourrons suivre plus promptement les mouvements de notre cœur* ».

La reine renonça aussi au droit de ceinture (c'est-à-dire de la bourse, au temps où la bourse se portait à la ceinture), bien moins important, il est vrai, que celui de joyeux avènement. Ce droit de ceinture se levait à Paris de trois ans en trois ans, et fut d'abord de trois deniers sur chaque muid de

vin. Il fut ensuite augmenté, et s'étendit à d'autres denrées, comme le charbon.

Louis XVI et Marie-Antoinette étaient acclamés dès qu'on les voyait. Ils s'installèrent à la Meute (La Muette) et faisaient des promenades quotidiennes au Bois de Boulogne, où tout Paris accourait en foule. Un jour que la reine, « jolie comme le jour, et remplie de grâce », y vient à cheval, elle rencontre le roi qui cheminait à pied, au milieu de son peuple, sans aucune escorte ; elle descend, Louis XVI court à elle et l'embrasse au front. On bat des mains, puis enhardi, le roi lui donne « deux bons baisers ». Alors les applaudissements redoublent. « On m'a assuré, dit le duc de Croÿ, que c'était une des scènes les plus touchantes qu'on ait vues, d'autant plus qu'il y avait bien du temps que la nation n'avait pu dilater son cœur tendre. »

C'était un enthousiasme loyal et sincère. Louis XVI essaie de le mériter de la meilleure foi du monde. Il « se barricade d'honnêtes gens », il veut auprès de lui des hommes qui aient le courage de l'avertir de ses devoirs. Et cette idée le guide lorsqu'il s'agit de choisir ses ministres. Il songe à Machault que Louis XV avait toujours regretté de sacrifier à la rancune de Mme de Pompadour; mais il n'est pas libre, on pense pour lui. Si ses intentions sont parfaites, elles ont peu de solidité. Dès cette première circonstance grave, il est pris au piège, c'est le comte de Maurepas qui revient au pouvoir.

Maurepas, disgracié en 1749 pour avoir rimé des vers insolents à l'adresse de la marquise, était né en 1701, et avait occupé la charge de secrétaire de la Maison du roi depuis 1718, ce qui fit dire qu'il avait été « ministre dès l'enfance ». Il ne manquait ni d'esprit — il en avait même trop — ni d'intelligence; mais il s'en servait pour résoudre les questions les plus sérieuses par des bons mots et des épigrammes. Son plaisir était de se moquer des gens. Il avait un grand usage de la Cour, ce n'était pas suffisant pour diriger les affaires de la monarchie. Il faisait illusion. Louis XVI crut

avoir trouvé l'honnête homme qu'il cherchait, alors qu'il avait mis la main sur un véritable désorganisateur de l'État.

Rien pourtant ne désignait particulièrement ce vieillard, sinon les démarches du duc de Richelieu et du duc d'Aiguillon (dont il était parent), lesquels, aidés de l'abbé de Radonvilliers, ancien jésuite et sous-précepteur du Dauphin, gagnèrent à leur cause Mme de Narbonne, dame d'honneur de Mme Adélaïde. Celle-ci, en qualité de « fille chérie du feu roi et tante du nouveau monarque pouvait influer sur les premiers instants ». Elle se prêta avec joie à cette intrigue et dicta fort probablement cette lettre que son neveu écrivit à Maurepas : « Dans la juste douleur qui m'accable, avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi : ce nom renferme bien des obligations, mais je n'ai que vingt ans et je n'ai pas les connaissances qui me sont nécessaires... La certitude que j'ai de votre probité, et de votre profonde connaissance dans les affaires, m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible. »

Les ministres en place, qui avaient assisté aux derniers moments de Louis XV, étaient, par prudence, en quarantaine, les menées n'en furent que plus faciles. Maurepas revient de son exil de Pontchartrain, il est reçu à Choisy le 13 mai. Il se contente du titre de ministre d'État, sans portefeuille, et du rôle de mentor.

Le duc d'Orléans et avec lui Monsieur (le comte de Provence), le comte d'Artois et tous les princes du sang avaient cru qu'ils seraient admis au Conseil. Il n'en fut rien. Cet ostracisme mécontenta les frères du roi et fit craindre un instant que le duc d'Aiguillon ne se maintînt au pouvoir. Mais la reine veut la chute de ce ministre qui est forcé, malgré Maurepas, de donner sa démission (2 juin). Mercy avait supplié Marie-Antoinette de vaincre son animosité. Elle résiste aux instances de l'ambassadeur qui aurait vu avec plaisir Aiguillon diriger les Affaires étrangères, jusqu'à la conclusion définitive des hostilités turques. On craignait aussi

à Vienne le retour de Choiseul de qui les partisans agissaient auprès de la reine ; il se serait mêlé de la nouvelle politique autrichienne ; sa « tête inquiète et turbulente, disait Joseph II, aurait pu jeter le royaume dans le plus grand embarras ». Marie-Antoinette sur ce point ne gagne point sa cause, elle se console en recevant Choiseul à la Cour avec cette grâce et cette amabilité délicieuses dont nous parlent les mémorialistes.

« Monsieur de Choiseul, je suis charmée, dit-elle, de vous voir ici. Vous avez fait mon bonheur, il est bien juste que vous en soyez témoin. »

Le roi, embarrassé, ne trouve rien d'autre à dire que: « Vous avez bien engraissé, vous avez perdu vos cheveux, vous devenez chauve. »

Il ne pouvait pardonner au ministre d'avoir cabalé contre son père, le Dauphin.

Choiseul comprit que sa faveur ne renaîtrait pas; il regagna bien vite Chanteloup, non sans avoir joui de sa popularité persistante; il reçut des visites par milliers pendant les trois jours qu'il passa à Versailles et à Paris.

Ces deux événements, auxquels la reine avait eu part, faisaient dire à Marie-Thérèse : « J'ai très bien remarqué que, malgré la déférence qu'elle (sa fille) témoignait avoir pour vos remontrances, elle n'en suivait pas moins sa marche lorsqu'il s'agissait des objets pour lesquels elle était prévenue. Je suis frappée de sa façon d'agir dans l'affaire d'Aiguillon et dans celle de Choiseul, et surtout de l'esprit de vengeance qu'elle a fait paraître contre le premier. »

Le duc d'Aiguillon fut remplacé aux Affaires étrangères par le comte de Vergennes, qui s'était distingué à l'ambassade de Constantinople et se trouvait alors à Stockholm. Prudent, sûr, respectueux des bonnes traditions, Vergennes offrait de sérieuses garanties. On le savait un peu lent à se décider, mais plein de zèle et de dévouement. « Le comte de Vergennes, disait Choiseul quelques années auparavant, trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, mais

jamais de difficultés pour l'exécuter. Si nous lui demandions demain la tête du Grand-Vizir, il nous écrirait que cela est dangereux, mais il nous l'enverrait. »

Maurepas se félicitait de ce choix inspiré par Maupeou qui, toujours sur la défensive, suivait avec anxiété les changements de ministres. Le chancelier n'eut pas à se plaindre non plus de voir le comte du Muy prendre la succession du duc d'Aiguillon au département de la Guerre : cet ancien ami du père de Louis XVI était l'un des chefs du parti dévot, soutien du nouveau Parlement. Maupeou savait aussi que Turgot, nommé ministre de la Marine, s'était toujours montré hostile aux parlementaires d'autrefois. Restait enfin à remplacer La Vrillière et Bertin, qui n'avaient aucune influence, et Terray, bien qu'il fût tout disposé à se rallier à n'importe quelle cause.

Mais la lutte s'engageait pour Maupeou du côté du Palais-Royal, où le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres (nommé plus tard Philippe-Égalité) faisaient une opposition très vive. Ces princes avaient refusé d'assister à la cérémonie du « catafalque », à Saint-Denis, et d'entendre prononcer l'oraison funèbre de Louis XV, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas se rencontrer avec le nouveau Parlement. Ils furent éloignés de la Cour. La nouvelle de cette disgrâce excita une grande émotion chez les Parisiens, toujours fort attachés aux anciens magistrats.

Le 26 juillet, au soir, le roi, la reine, accompagnés de Monsieur, de Madame et de la comtesse d'Artois, revenant de Saint-Denis, où ils étaient allés voir leur tante Madame Louise, traversèrent Paris. Ils furent très froidement accueillis et piqués au vif de cette réception glaciale.

Maurepas veillait ; en cette occurrence il fit preuve de son habileté à cabaler sournoisement. En dépit de Louis XVI, qui tenait à Maupeou, il réussit à persuader au roi que le maintien du chancelier et de ses tribunaux lui ferait perdre l'amour de ses sujets. La reine, poussée aussi par Maurepas qui lui avait présenté Maupeou comme le principal

auteur des calomnies répandues contre elle dans l'intention de la brouiller avec le roi, dit son mot; elle usa de tout son pouvoir, déjà fort bien établi, et Maupeou fut exilé (24 août 1774). Le chancelier aurait dit en s'en allant: « Le roi veut perdre sa couronne; il en est bien le maître. » Terray fut renvoyé le même jour. C'est la Saint-Barthélemy des ministres, criait-on partout, et on prêtait à l'ambassadeur d'Espagne cette réponse: « Oui, mais ce n'est pas le massacre des Innocents. »

Le lendemain, jour de la Saint-Louis, il y eut de bruyantes réjouissances à Paris, et Maurepas put dire à son maître que jamais le peuple n'avait fêté le 25 août aussi loyalement. Les manifestations continuèrent le 26; au sortir de l'audience, les parlementaires furent hués, et le soir on pendit les effigies de Maupeou et de Terray à la Justice de Sainte-Geneviève.

Hue de Miromesnil, premier président du Parlement de Rouen, prit les Sceaux; Turgot passa au Contrôle général et céda son ministère à Sartine. Lenoir accepta les fonctions de lieutenant de police. Le retour des anciens magistrats était décidé en principe, malgré l'opposition du clergé et de presque tout le ministère, sauf Maurepas et Miromesnil. Le 21 octobre, le roi signa les lettres de rappel et convoqua le vieux Parlement pour le 9 novembre. Trois jours après, Louis XVI tint un lit de justice à Paris: « Messieurs, dit-il, le roi, mon très honoré seigneur et aïeul, forcé par votre résistance à ses ordres réitérés, a fait ce que le maintien de son autorité et l'obligation de rendre justice à ses sujets exigeait de sa sagesse. Je vous rappelle aujourd'hui à des fonctions que vous n'auriez jamais dû quitter: sentez le prix de mes bontés et ne les oubliez jamais... Je veux ensevelir dans l'oubli tout ce qui s'est passé, et je verrais avec le plus grand mécontentement des divisions intestines troubler le bon ordre et la tranquillité de mon Parlement... »

En cette séance, le nom d'États généraux fut prononcé par l'avocat général; le roi lui jeta un regard foudroyant; et de son côté le Parlement accepta avec morgue et dédain la grâce

qu'on prétendait lui faire. Il conservait le droit de remontrances, mais perdait quelques autres de ses privilèges. La foule, qui gardait rancune à Maupeou, applaudit frénétiquement le roi et la reine au sortir de cette assemblée ; les jeunes monarques avaient besoin de ces acclamations populaires, ils y voyaient un gage de sentiments de gratitude ; ils ne se doutaient pas que cette reconnaissance serait bien éphémère et que, de concession en concession, ils perdraient leur royaume. Ce rappel du Parlement est un acte de faiblesse auquel le roi est amené par des conseillers intéressés et par les supplications de la reine qui veut reconquérir Paris ; durant le règne entier toute la politique consistera ainsi à « faire plaisir » aux uns ou aux autres. Louis XVI aura des pensées d'homme d'État, mais ne pourra jamais les réaliser. Il cédera toujours à Marie-Antoinette, autour de laquelle se forment peu à peu de véritables coteries : on se jouera de l'inexpérience de la jeune princesse et du caractère faible de son époux.

Les contemporains, et parmi eux les royalistes mêmes, déplorent cette triste situation. « Le plus malheureux, dit Croÿ, est qu'on voyait qu'avec mille bonnes choses et bien du bon sens et de la justesse même dans l'esprit, le roi se laisserait mener, n'apprendrait pas à gouverner, ni travailler lui-même, et que tout s'annonçait, à bien des égards, absolument tout comme du temps du feu roi. »

De Vienne, où l'on suit les événements avec intérêt et anxiété, Marie-Thérèse écrit qu'il « est incompréhensible que le roi et ses ministres détruisent l'ouvrage de Maupeou » et un diplomate autrichien ajoute : « Rien n'est plus beau assurément que de rétablir l'ordre dans l'administration de la justice ; mais l'impératrice paraît persuadée que le roi de France pourrait parvenir à ce but salutaire sans rétablir cette ancienne autorité des parlements qui a si souvent ébranlé celle des Rois Très Chrétiens. » Au point de vue monarchique la faute de Louis XVI est immense ; si le roi avait pris la ferme résolution de maintenir l'ouvrage de son aïeul, observe

le duc de Lévis, cette résolution seule eût suffi pour le consolider. Les tribunaux se seraient épurés, ils auraient repris leur ancien lustre; la nation leur aurait rendu sa confiance entière, et le gouvernement se serait trouvé dégagé à jamais de cet obstacle renaissant qui aggravait ses fautes sans les corriger et qui finit par l'entraîner dans sa chute ; Louis XVI, en faisant rentrer en grâce les magistrats d'autrefois, créait le pouvoir moderne, celui qui fera la Révolution et qui, peu à peu, conduira la France. Beaumarchais le voit bien; il écrit à Sartine le 14 novembre 1774 : « *Il est inouï qu'un roi de vingt ans, auquel on peut supposer un grand amour pour son autorité naissante, ait assez aimé son peuple pour se porter à lui donner satisfaction sur un objet aussi essentiel.* » Le brillant polémiste entrevoit les doubles conséquences de ce rappel des parlementaires : la perte de l'autorité royale et la naissance d'un nouveau souverain.

Turgot, « l'honnête Turgot », blâmait ce retour en arrière, il pressentait l'opposition du Parlement aux réformes utiles et saines qu'il allait proposer.

« Ne craignez rien, lui dit Louis XVI, je vous soutiendrai toujours ».

Le roi était sincère, il se croyait le maître. Il avait en Turgot la plus grande confiance; c'est en vain qu'on le prévenait contre cet ancien intendant de Limoges, contre ses liaisons avec les philosophes et les économistes. Louis XVI s'inspirait des idées de son père, le Dauphin, qui disait : « Les devoirs de l'Etat et les devoirs de la religion ne doivent pas se confondre ». Il se rappelait cette réflexion du fils de Louis XV, à propos de l'animosité de Mme de Maintenon contre Catinat : si M. de Catinat ne connaissait pas Dieu on avait à le plaindre, mais, puisqu'il savait son métier, on devait lui confier une armée.

« Turgot est honnête homme, avait répondu Louis XVI dans le même esprit, cela est suffisant » Et il l'avait nommé contrôleur des finances, à la place de l'abbé Terray.

Le premier entretien du roi et de Turgot est noté dans

une lettre de Mlle de Lespinasse à Guibert (29 août 1774) :

« Vous ne vouliez donc pas être contrôleur général?

— Sire, j'avoue que j'aurais préféré conserver le ministère de la Marine... Mais ce n'est pas au roi que je me donne, c'est à l'honnête homme.

— Vous ne serez pas trompé, répondit le roi en lui prenant les deux mains.

— Sire, je dois recommander à Votre Majesté la nécessité de l'*économie*, et Elle doit la première donner l'exemple. M. l'abbé Terray l'a sans doute déjà dit à Votre Majesté.

— Oui, il me l'a dit, mais il ne me l'a pas dit comme vous. »

Turgot représente l'énergie morale que n'a point Louis XVI, mais cette énergie n'est pas soutenue par la force d'action et par le sentiment de la mesure. Comme tout son siècle, Turgot se réfugie volontiers dans la thébaïde des idées généreuses, sans se préoccuper des contingences humaines. Il passe pour être trop dédaigneux de l'opinion publique; il connaît mal les hommes et ne fait état ni de leurs passions, ni de leurs vanités. Il veut le bien, mais il le voit trop aveuglément dans son seul système. Ses amis prennent sa défense, tout en laissant échapper des aveux involontaires qui justifient quelques uns de ces reproches : « On le croyait susceptible de prévention, dit Condorcet, parce qu'il ne jugeait que d'après lui-même, *et que l'opinion commune n'avait sur lui aucun empire*. » Dupont de Nemours nous révèle aussi le côté faible du caractère de Turgot : il nous le montre ne réussissant bien qu'avec ses amis intimes, et paraissant froid et sévère au reste des hommes ; entre ceux-ci et Turgot, il y avait « gêne réciproque », et cela dut lui nuire plus d'une fois.

Turgot sentit que la tâche dont il se chargeait était lourde. Dans la lettre célèbre qu'il écrit, en sortant tout ému du cabinet du roi à Compiègne, il déclare qu'il ne veut ni banqueroute, ni augmentation d'impôts, ni emprunts. Ce premier document officiel du contrôleur nous donne la note dominante de la nouvelle administration ; le problème que ce ministre se pose est de trouver un remède à l'indigence du

peuple : « Il faudra, Sire, dit-il, vous armer contre votre bonté de votre bonté même; considérer d'où vous vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux auxquels on est parfois obligé de l'arracher, par les exécutions les plus rigoureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités. » Turgot ne connaît-il pas les hommes mieux qu'on ne l'a dit lorsqu'il ajoute : « J'aurai à lutter contre la générosité de Votre Majesté et des personnes qui lui sont le plus chères. Je serai craint, haï même de la plus grande partie de la Cour, de tout ce qui sollicite des grâces... Ce peuple, auquel je me serai sacrifié, est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine... Je serai calomnié et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté ».

Cette « ligue contre les abus » devait le renverser. Il est confiant toutefois, car il est profondément royaliste, et il croit encore à la volonté de Louis XVI; il se livre au travail avec ardeur. Choisissons quelques faits qui mettent en relief le nouveau contrôleur. La guerre des farines nous fera voir l'économiste ; le sacre du roi, le politique.

Le 13 septembre, fut signé au Conseil l'arrêt déclarant la liberté du commerce intérieur des grains, lequel existait dans les lois depuis Machault (1749), mais n'était pas appliqué. Un paysan était tenu de vendre son blé au marché, il ne pouvait traiter directement avec son voisin ou son seigneur, il devait subir les frais inutiles de transport, de hallage, d'emmagasinage ; ces exactions offensaient le bon sens et la justice, ne profitaient qu'aux intermédiaires et aux accapareurs, et rendaient le gouvernement maître de la disette ou de l'abondance. Le mal ne céda pas sans entraves, il y eut encore des abus, mais il faut savoir gré à la monarchie qui trouva le remède. L'arrêt eut une popularité immense, Sully et Colbert furent évoqués, on disait à Turgot :

Ton nom vole avec eux vers l'immortalité...

Les mots de *propriété* et de *liberté* donnaient une éloquence particulière à cet édit.

Les moqueurs pourtant se faisaient entendre. C'est au refrain ironique de *chansons, chansons,* que l'on tournait Turgot en ridicule :

> Le grand Ministre de notre France,
> Doué d'esprit, d'intelligence
> Et de raison,
> En réformant notre finance,
> Répandra pourtant l'abondance.
> Chansons, chansons.

Il fallait un soutien au contrôleur ; mais entre les divers États, qui pouvait lui venir en aide ? La noblesse, le clergé, le Parlement, les financiers ? Comment demander à ces privilégiés un tel sacrifice ? Turgot n'avait pour lui que le peuple et le roi.

Le peuple, aveuglé par les ennemis du ministre, l'abandonne bientôt. En avril et en mai 1775, la cherté des grains provoque des émeutes, ce fut la guerre dite des farines. Turgot est la victime des accapareurs qui, réduisant les agronomes à la misère, les excitent à la révolte. Les premières scènes de désordre ont lieu à Dijon. Aussitôt le contrôleur accorde de nouvelles franchises au commerce des grains et facilite l'importation, en dépit de ses principes d'économiste ; il prend là une mesure d'assistance publique. Cependant l'émeute s'organise, de Pontoise elle gagne Versailles ; on sent qu'il y a une direction, et le garde des Sceaux peut dire au Parlement : « La marche des brigands semble être combinée ; leurs approches sont annoncées ; des bruits publics indiquent le jour, l'heure, les lieux où ils doivent commettre leurs violences. Il semblerait qu'il y eût un plan formé pour désoler les campagnes, pour intercepter la navigation, pour empêcher le transport des blés sur les grands chemins, afin de parvenir à affamer les grandes villes, et surtout la ville de Paris. » Les émeutiers saccagent les

maisons, jettent le blé dans les rues ou à la rivière; ils se transportent paisiblement d'un lieu à un autre, comme s'ils obéissaient à un ordre. Beaucoup d'entre eux ont de l'or et de l'argent dans leurs poches. Suivant le mot d'un contemporain, on créait évidemment une disette factice au milieu de l'abondance.

Le 2 mai, l'armée des « Jean-Farine » est aux portes et jusque dans la cour du château de Versailles. Le roi, protégé par sa maison militaire, défend qu'on tire un seul coup de fusil ou qu'on emploie la force. Le capitaine des gardes lui propose de fuir à Choisy ou à Fontainebleau, Louis XVI veut rester. De ses fenêtres il regarde la foule menaçante pour la première fois ; il paraît au balcon, essaye de parler, mais en vain; il rentre désolé, versant des larmes. Il cède aux cris de la populace et fait proclamer que le pain sera à deux sous la livre. Turgot et ses réformes étaient désavoués. « En voyant la douleur du roi, disent les nouvellistes, les gens de Cour se sont mis à l'unisson; mais on en a pu remarquer beaucoup qui, intérieurement, n'étaient pas fâchés de cet événement. » Dès le lendemain, Louis XVI fait savoir à Turgot « qu'il craignait d'avoir fait une faute politique et qu'il voulait la réparer. » Une ordonnance de police défendit de vendre le pain au-dessus des cours.

Les meneurs sont à Paris le jour suivant, les mêmes scènes de pillage se renouvellent, il y avait des carrefours où l'on se serait cru dans une ville prise d'assaut. Vers onze heures du matin, tout est calmé. On reprend confiance dans l'activité de Turgot et dans son entente avec le roi; mais on les disait l'un et l'autre « inexperts dans l'astuce des cours », on craignait aussi que Louis XVI n'eût point « le courage de ses vertus ».

Un exemple, malgré tout, était nécessaire. Messieurs du Châtelet, après avoir interrogé les personnes arrêtées dans la matinée du 3 mai, rendirent un jugement prévôtal qui condamnait un « ouvrier en gaze » et un perruquier chamberlan (en chambre, établi à son compte), à être pendus en

place de Grève pour avoir pris part à la sédition. On aurait dû frapper plus juste et plus haut, livrer au tribunal ceux qui avaient « organisé » cette guerre des farines; mais le roi ne révéla point le nom des coupables ; l'affaire fut étouffée par ordre. Le plus violent de ces organisateurs était peut-être le prince de Conti, ennemi personnel de Turgot; à en croire Marmontel, il aurait eu intérêt à « ruiner dans l'esprit du roi le ministre importun dont il n'attendait rien ». On citait aussi le nom de Terray ; on parlait des Jésuites, du clergé, des gens de finances, des Anglais ! La cause directe de cette révolte est encore un problème à résoudre. Ce que l'on sait bien, c'est que de puissants adversaires se dressaient devant Turgot, accusé par eux d'en vouloir à leurs prérogatives. La victoire n'en restait pas moins au roi qui avait compris et soutenu son ministre.

Fort de cet appui, Turgot essaya de réformer la coûteuse cérémonie du Sacre, qui devait avoir lieu à Reims, le 11 juin 1775. Le contrôleur était effrayé des dépenses et présenta quelques observations : il eût désiré que le sacre se fît à Paris. Henri IV ne s'était-il pas fait sacrer à Chartres ? On ne voulut pas priver Reims de ces fêtes traditionnelles. Dans le serment royal, Turgot désirait qu'on modifiât cette phrase : « Je jure... d'exterminer entièrement de mes États tous les hérétiques, condamnés nommément par l'Église. » Louis XIII et Louis XIV lui-même, avaient éludé cette formule en déclarant qu'ils n'entendaient pas comprendre les calvinistes parmi les hérétiques. Il est vrai que la révocation de l'Édit de Nantes, très ébranlée par l'indifférence du Régent et de Louis XV, mais ravivée en de rares occasions, subsistait dans les archives du royaume. Louis XVI semble un instant séduit par cet esprit de tolérance, mais il cède au clergé et à Maurepas. A Reims, toutefois, le monarque balbutiera des paroles inintelligibles quand il en sera à cette phrase du serment.

Cependant certaines formules furent abolies, et dans une intention bien contraire à celle de Turgot. « Ce qui a indi-

gné les patriotes, disent les nouvellistes, ç'a été la suppression de cette partie du cérémonial où l'on semble demander *le consentement du peuple*... Quelque vaine que soit cette formule dérisoire, on trouve mauvais aujourd'hui, on trouve très mauvais que le clergé, pour qui semble fait ce pieux spectacle, se soit avisé de retrancher de son chef l'autre partie, et de ne conserver que ce qui le concerne spécialement. » C'était l'éternelle lutte entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux ; dans son *Essai sur la Tolérance*, Turgot insistera pour demander que ces deux pouvoirs ne soient pas confondus et restent chacun dans son domaine ; il déplorera qu'une même doctrine ait produit la Saint-Barthélémy et la Ligue, « mettant tour à tour le poignard dans la main des rois pour égorger les peuples, et dans la main des peuples pour assassiner les rois ».

Ces considérations, utiles pour faire comprendre le *mouvement philosophique* et les avant-coureurs révolutionnaires, ne sauraient nous laisser supposer que la nation eût oublié sa fidélité monarchique, encore bien sincère et bien vivante en dehors des réformateurs, comme Voltaire ou D'Alembert. Le spectacle auquel le peuple assiste réveille en lui les sentiments qu'il a pour son roi. Les vivats et les applaudissements qui, d'après un usage récent, accueillent les souverains au théâtre et dans la rue, se font entendre dans l'intérieur même de la basilique et sur la place du parvis, au moment de l'intronisation, alors que, vers la fin de cette longue cérémonie, la grande porte s'ouvre, et que l'on aperçoit, même du dehors, le roi monter sur un trône dressé au milieu du jubé de l'église. Le peuple entre en foule, on lâche des oiseaux qui s'élèvent en vols harmonieux et jettent des cris que couvrent bientôt les sons éclatants des trompettes, les salves des fusils, les joyeux carillons de la ville.

Louis XVI, que cette interminable représentation obsède, qui trouve la couronne lourde et gênante, partage enfin cette émotion de tous, lorsqu'il entend ces clameurs et ces bruits.

Il est maintenant vêtu de toute la splendeur royale; il a le grand manteau violet fleurdelisé, doublé d'hermine, il tient le sceptre et la main de justice; — c'est un étincellement d'ors et de joyaux sous la lumière des cierges innombrables. La Majesté est tout à la fois symbolique et réelle en cet instant où l'on acclame celui qui la représente. « Je sais bien, dit le duc de Croÿ, que je n'ai jamais eu d'enthousiasme pareil; je fus étonné de me trouver en pleurs... La reine eut un tel saisissement de plaisir que ses yeux coulèrent en torrents... » Marie-Antoinette, dans une lettre à sa mère, nous fait assister à cette journée; elle parle de ces larmes versées, et de l'élan de tous les sujets, « grands et petits », à cette minute sublime où Louis XVI monte sur le trône de ses ancêtres.

Sources : Outre la plupart des ouvrages cités au chapitre xiv, ont été consultés les *Mémoires* ou *Correspondances* de Voltaire, Marmontel, Mlle de Lespinasse, Jacob-Nicolas Moreau, Augeard, Weber, Dupont de Nemours, Mme Campan. — Correspondance dite de Metra. — Abbé Baudeau : *Chronique secrète de Paris sous Louis XVI*, dans Revue rétrospective, III. — *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis.

Abbé Proyart : *Louis XVI, jugé par ses vertus*. — Droz : *Histoire du règne de Louis XVI*, 1859. — Condorcet : *Vie de Turgot*. — Foncin : *Essai sur le ministère de Turgot*, 1877. — P. de Nolhac : *La reine Marie-Antoinette*.

CHAPITRE XVII

LES ENTOURS DE LA REINE

(1775-1776)

Marie-Antoinette et Choiseul. — Affaire du comte de Guines. — La princesse de Lamballe, surintendante de la Maison de la reine. — Reproches de Joseph II à sa sœur. — Le ménage royal. — Les frères du roi. — Leurs femmes. — Mesdames tantes. — Les amies de la reine. — Mme de Lamballe. — Mme de Polignac. — Le trio Besenval, Adhémar et Vaudreuil. — Largesses aux Polignac. — Chansons et satires. — Portraits de la reine par Walpole et Tilly. — Cabale contre Turgot. — Les Édits. — Départ du contrôleur général. — Démission de Malesherbes. — Le comte de Saint-Germain et ses ordonnances. — Manœuvres de Maurepas. — Crise monarchique.

La reine avait encore essayé de ramener Choiseul au pouvoir pendant les fêtes du Sacre ; elle se vantait d'avoir imposé au roi une entrevue avec l'ancien ministre, et en faisait la confidence au comte de Rosenberg : « Vous aurez peut-être appris l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims. On en a tant parlé que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai point vu sans en parler au roi, mais vous ne devinerez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander la permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul, et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le *pauvre homme* m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pouvais le voir. Je crois que j'ai usé du droit de femme dans ce moment. » Cette lettre célèbre passa sous les yeux

de Marie-Thérèse, qui la fit copier et l'envoya à Mercy avec ce commentaire : « Quel style, quelle façon de penser ! Cela ne confirme que trop mes inquiétudes ; elle [ma fille] court à grands pas à sa ruine, trop heureuse encore si, en se perdant, elle conserve les vertus dues à son rang. Si Choiseul vient au ministère, elle est perdue ; il en fera moins de cas que de la Pompadour, à qui il devait tout. » Le frère de Marie-Antoinette, l'empereur Joseph II, lui adresse à ce propos une mercuriale si violente que Marie-Thérèse en arrête l'envoi, mais ce documeut a été conservé. Les reproches de ce grondeur farouche portent sur des faits qu'il faut citer.

La retraite du duc de La Vrillière était chose décidée. Ce ministre, généralement méprisé, n'était soutenu que par sa sœur, la comtesse de Maurepas ; dernier représentant de la Cour de Louis XV, il était en place depuis cinquante-cinq ans. C'est la reine qui avait pressé Louis XVI de le renvoyer : elle eût désiré que Sartine obtînt la succession de La Vrillière, mais le gouvernement de la Maison du roi et de Paris fut donné, au grand déplaisir de Marie-Antoinette, à Malesherbes, ami de Turgot. La reine eut d'autres satisfactions : elle obtint l'exil définitif du duc d'Aiguillon qui fut renvoyé en Gascogne. « Ce départ est tout à fait mon ouvrage, écrivait-elle à Rosenberg, la mesure était à son comble ; ce vilain homme entretenait toute sorte d'espionnage et de mauvais propos. » Elle sauve le comte de Guines, ambassadeur de France à Londres et protégé de Choiseul, d'une affaire scandaleuse : Guines est accusé de se servir des secrets d'État pour jouer à la Bourse, et de désavouer ses créanciers, afin de ne pas payer ce qu'il leur doit. Pour sa justification, il demande d'insérer dans son mémoire certains passages de ses anciennes correspondances. Vergennes et tous les ministres s'opposent à cette prétention, en disant que si l'on admet une telle demande, aucun ministre étranger n'oserait plus faire de communications confidentielles au gouvernement. Mais la reine soutient Guines que le duc d'Aiguil-

lon veut perdre ; malgré le vote du Conseil, le roi, cédant à des instances réitérées, donne à l'ambassadeur la permission demandée. Ici, comme dans des circonstances plus graves encore, Louis XVI se laisse mener; il a parfois de l'entêtement, jamais de la volonté. Le comte de Guines gagne son procès devant le Parlement (juin 1775). La reine enfin eut une nouvelle victoire en faisant revivre la charge coûteuse de surintendante de sa Maison, au profit de la princesse de Lamballe, à un moment où Turgot avait tant de peine à rétablir les finances. Le public maugrée; toutes ces intrigues grossies et envenimées à plaisir alarment l'empereur. Aussi Joseph II prend-il un ton des plus menaçants : « De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur, lui écrivait-il, de déplacer les ministres, d'en faire envoyer un autre dans ses terres, de faire donner tel département à celui-ci ou à celui-là, de faire gagner un procès à l'un, de créer une nouvelle charge dispendieuse à votre Cour?... Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires du gouvernement et de la monarchie française ?... Vous, aimable jeune personne, qui ne pensez qu'à la frivolité, qu'à votre toilette, qu'à vos amusements toute la journée; qui ne lisez, ni n'entendez parler raison un quart d'heure par mois ; qui ne réfléchissez ni ne méditez, j'en suis sûr, jamais, ni ne combinez les conséquences des choses que vous faites ou que vous dites ! L'impression du moment seule vous fait agir, et les paroles mêmes et arguments que les gens que vous protégez vous communiquent, et auxquels vous croyez, sont vos seuls guides. » L'empereur indiquait ici la vraie source du mal, on abusait de la reine, de son inexpérience, de sa bonté, de son désir de plaire.

Les questions de personnes primaient tout dans ces intrigues auxquelles Marie-Antoinette se mêlait imprudemment. Il se créa ainsi à la Cour une coterie dont la reine était le jouet, un ministère occulte qui n'avait d'autre principe que d'obtenir des places, des sinécures, des survivances, au détriment de ceux qui auraient pu être utiles à

l'État. Comment Marie-Antoinette avait-elle été amenée à jouer ce rôle dangereux ?

La situation de la reine, jusqu'en 1778, reste aussi délicate que celle de la Dauphine, et pour les mêmes raisons. Le roi est toujours le prince un peu farouche et insensible que nous connaissons ; Mercy se plaint que Marie-Antoinette « se forme une trop mince idée du caractère et des facultés morales de son époux », n'était-elle pas au fond un excellent juge ? Lasse de cette froideur, elle cherche à passer ses jeunes années agréablement et à s'étourdir. Les deux époux ne s'entendent guère que sur la représentation, ils la fuient tous les deux. En dehors de cette seule affinité, leurs goûts sont différents. La reine raffole de la parure, des plaisirs mondains entre intimes, du jeu, des distractions non prévues; elle passe des journées heureuses, loin de la Cour ; dans ce Trianon qu'elle s'est fait donner à son avènement, elle se croit une simple particulière qui a pour mission d'accueillir ses amis, de leur faire les honneurs de son domaine, et de leur ménager de charmantes et rustiques surprises. Elle oublie en somme qu'elle a des devoirs royaux, encouragée sur ce point par son mari. Elle est affable, gracieuse, vraiment reine par son attitude ; Louis est brusque, bourru ; il a une inélégance native qui désolait déjà son aïeul.

Marie-Antoinette prolonge ses veilles fort avant dans la nuit et se lève tard. Le roi travaille avec ses ministres, mais les passe-temps qui l'accaparent sont encore la chasse et les travaux manuels ; fatigué par ces exercices violents, il est silencieux, taciturne, il n'est pas du tout « homme du soir ». On se cache mutuellement ses petits faibles. Louis XVI a un peu honte de ses serrures, Marie-Antoinette de sa passion pour le gros jeu : il lui arrive d'avancer une pendule afin de hâter l'heure où le roi somnolent se couche et celle où l'on peut installer une table de pharaon. Elle négocie en secret des achats de diamants, non satisfaite des bijoux dont elle est comblée : sa mère le lui reproche

et lui dit que sa plus belle parure est sa fraîcheur, mais le goût des pierreries est irrésistible — plus tard on verra quel parti odieux ses adversaires en sauront tirer.

Telles sont ces deux existences. Louis est néanmoins subjugué par sa femme; il l'aime autant qu'il est capable d'aimer, mais il la craint autant qu'il l'aime, ce sont les propres paroles de Mercy. Marie-Thérèse déplore ce qui se passe à Versailles : « La complaisance que le roi a pour elle [la reine] en toute occasion devrait plutôt l'engager à y répondre par un parfait retour, en abandonnant ce train de vie dissipée, si contraire au caractère et goût du roi; mais je vois avec regret que, si vos remontrances et celles de l'abbé Vermond [le lecteur de la reine] font sur ma fille quelque impression, elle est bientôt effacée par les insinuations de ses entours et par son peu de réflexion. »

Le roi, pas plus que le Dauphin, ne peut donc avoir d'influence. Ses frères sont-ils mieux partagés? Le comte de Provence est aimable, certes, instruit et spirituel, mais il est glorieux et fourbe, on a mis la reine en garde contre ce « Tartufe » de Cour. Il se réjouit, dans son for intérieur, de l'absence d'un héritier à la couronne, ses espérances futures s'affermissent à cette pensée. Il n'est pas innocent, non plus que ses tantes, des médisances qui se colportent au sujet de la reine. Le comte d'Artois est futile et brillant, il convient plus à sa belle-sœur de qui les penchants, naturels à son âge, vont aux choses frivoles; jeune mari peu sérieux, le futur Charles X ne songe qu'à s'amuser en prince qui jette l'argent par les fenêtres, réalise les folies les plus coûteuses, et paye fort mal ses créanciers. C'est l'enfant terrible de la famille. La reine est trop souvent en la compagnie de ce prince qui patronne les courses de chevaux, y perd de fortes sommes, et se montre partout léger, inconséquent et très mal élevé. Sûre d'elle-même, Marie-Antoinette, qui déteste instinctivement le vice et l'a bien prouvé à ses débuts sous Louis XV, se laisse entraîner, par pure étourderie, à suivre son beau-frère en de fâcheuses équipées, aux bals de l'Opéra, aux

petits spectacles, où l'on ne peut trouver rien à redire que l'absence du roi — et c'est déjà trop.

Les femmes de ces deux princes sont de la famille de Savoie, et fort jalouses du charme de leur belle-sœur; elles se tiennent à l'écart, mais on se méfie de leur caractère italien. La reine, de plus, qui eût tant désiré assurer la succession dynastique, voit avec une envie bien compréhensible la comtesse d'Artois tout au bonheur d'avoir des fils, et en souffre. Mesdames tantes ont de « petites têtes », il est impossible « d'y rien mettre de raisonnable » (note le duc de Croÿ). Elles n'aiment pas Marie-Antoinette parce que son mariage a été l'œuvre de Choiseul : elles eussent souhaité pour le Dauphin une princesse de Saxe. Leurs conseils sont désastreux et, lasses d'intriguer inutilement, Mesdames en sont réduites à une retraite, d'où elles ne sortent que pour faire des remarques désobligeantes dont l'effet est nul.

Aussi les véritables entours de Marie-Antoinette, faut-il les chercher ailleurs. Ce sont quelques femmes dont la reine a fait ses amies, ses confidentes, parfois à la légère, avec son cœur de vingt ans, et poussée par le besoin d'échapper à la solitude morale qui l'envahit au milieu même des plaisirs et des fêtes. Par sa grâce, plus grande encore que sa beauté, elle devait rechercher et éveiller des sympathies qu'elle ne trouvait pas dans le cercle familial. On la voit choisir ses amies parce qu'elles sont charmantes, et se les attacher, parce qu'elles sont malheureuses ; elle veut faire leur bonheur, et c'est, hélas ! pour son propre malheur.

La princesse de Lamballe, qui fut la première de ces intimes, est Carignan et cousine de Madame et de la comtesse d'Artois. Mariée en 1767 au prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre et d'une princesse de Modène, elle avait été abandonnée par son mari au bout de cinq mois et devenait veuve en mai 1768. Elle a rang à la Cour, et quand la Dauphine arrive en France, Marie-Antoinette se lie avec cette aimable personne au visage mélancolique et

délicat, à l'air enfantin. Un poète nous la représente comme résumant les trois Grâces en une seule et il ajoute :

Il n'est qu'un point où vous et vos modèles,
Douce beauté, ne vous ressemblez pas ;
La Volupté marche toujours près d'elles,
C'est la Vertu qui conduit tous vos pas.

Devenue reine, Marie-Antoinette voulut créer une situation à Mme de Lamballe ; elle excita bien vite les jalousies de ses dames d'honneur lorsqu'on sut que la jeune veuve allait être nommée surintendante : son beau-père, aidé de Maurepas, qui voulait gagner la faveur de sa souveraine, mena toute cette affaire et obtint des appointements de 50 000 écus, alors qu'on ne voulait donner que le tiers, c'est-à-dire 50 000 livres. Le duc de Penthièvre, à cheval sur l'étiquette et âpre au gain, exigea que les attributions de la charge fussent celles qui avaient été accordées à Mlle de Clermont, surintendante de Marie Leszczynska et dernière titulaire de cette haute fonction, supprimée en 1740. Louis XVI et Turgot cédèrent (octobre 1775), la reine eut une grande joie ; elle avait confié à Rosenberg ses espérances : « La maréchale de Mouchy doit quitter, à ce que l'on dit. Je ne sais qui je prendrai à sa place; mais j'ai demandé au roi de profiter de ce moment de changement pour prendre Mme de Lamballe pour surintendante. *Jugez de mon bonheur* ; *je rendrai mon amie intime heureuse, et j'en jouirai encore plus qu'elle.* »

Quand on pense aux sommes dépensées par Marie de Médicis pour le maréchal d'Ancre, aux prodigieuses libéralités de Louis XIV envers Mme de Montespan et sa descendance, envers Mme de Fontanges qui avait un traitement de 300 000 livres par mois, on trouve que Marie-Antoinette est économe et n'abuse pas de son pouvoir. Le budget de la France n'était-il pas de 200 millions? Enfin était-ce un grand mal que de faire revivre, non par vanité, mais par bonté d'âme, cette place de surintendante? Mais toutes les actions

de la reine sont critiquées sans la moindre indulgence. Vers la même époque, d'autres largesses furent amèrement reprochées à Marie-Antoinette, et avec plus de raison. Pourquoi payer les dettes du comte Esterhazy, autrichien d'origine en séjour à Paris, et dépenser de cette façon 600 louis? Était-il nécessaire d'octroyer une pension de veuve à la comtesse de la Marche, alors que cette dame n'était que séparée de son mari? Pourquoi donner au prince Eugène de Carignan, frère de Mme de Lamballe, 30 000 livres annuelles avec un régiment d'infanterie, et exciter ainsi les plaintes des officiers français?

La princesse de Lamballe ne s'en tient pas à cette grâce, elle demande sans cesse et excède bientôt la reine elle-même. Elle s'attire des réclamations de tous côtés, et ce n'est bientôt autour de la favorite que brouillerie et division. Elle se plaint à Marie-Antoinette qui s'aigrit et trouve que son service est mal fait. « La princesse de Lamballe, qui a presque toujours tort, mande Mercy, perd insensiblement dans l'esprit de la reine, et je vois s'approcher le moment où Sa Majesté aura des regrets et de l'embarras d'avoir rétabli dans sa maison une place très inutile. »

Aussi bien Marie-Antoinette a rencontré une autre amie (avant même que soit signée la nomination de la princesse de Lamballe) pour qui elle se prend d'une affection très tendre, et la jalousie entre en jeu. Il s'agit de Gabrielle-Yolande de Polastron, comtesse Jules de Polignac, alliée à cette famille fort déchue comme fortune et qui a compté, parmi ses représentants, un célèbre cardinal, fidèle serviteur des intérêts de la Maison de France et de la cause catholique. La comtesse, si agréablement peinte par Mme Vigée-Lebrun, est charmante. « Elle avait, dit le duc de Lévis, une de ces têtes où Raphaël savait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. D'autres pouvaient exciter plus de surprise et plus d'admiration, mais on ne se lassait point de la regarder ». Soit dit en passant, les têtes de Raphaël ont beaucoup de douceur, mais leur expression

spirituelle échappe à nos regards modernes. Le comte de La Marck dit à peu près la même chose que le duc de Lévis et il ajoute : « Jamais maintien n'avait exprimé, plus que le sien, la modestie, la réserve et la décence. »

La reine avait remarqué Mme de Polignac à un de ses bals d'été, vers juin 1775, et la plus grande intimité s'était établie entre les deux jeunes femmes. « Quand je suis avec elle, disait Marie-Antoinette, je ne suis plus reine, je suis moi-même ». Henri IV avait dit un mot analogue. Cette liaison, qui va durer presque quinze ans, plus que toute autre pèsera lourdement sur les destinées de la reine. Mme de Polignac n'a ni l'esprit, ni le jugement, ni le caractère qui peut excuser ce rôle de confidente qu'elle obtient d'emblée, à l'exclusion des autres personnes de l'entourage royal ; elle est « dépositaire de toutes les pensées » de Marie-Antoinette ; l'ambassadeur d'Autriche s'en alarme et prévoit les graves inconvénients de cette « confiance sans bornes ». La politique ne négligera pas cette porte ouverte, la reine sera à la merci de nombreux cabaleurs.

Tandis que la surintendante est soutenue par le comte d'Artois, le duc de Chartres (le futur Philippe Égalité) et tout ce qui compose la société frondeuse du Palais-Royal, Mme de Polignac a pour partisans le baron de Besenval, indiscret ami de la reine, homme d'esprit, aimant « l'intrigue pour l'intrigue, dût-elle ne lui rien rapporter », et toute une jeunesse dorée et ambitieuse : le comte d'Adhémar, chanteur agréable, excellent comédien, faiseur de jolis couplets, Vaudreuil, l'homme le plus écouté de ce groupe, derrière lequel se masquent les Choiseul. Cette société brillante et bruyante se réunit chez la princesse de Guéménée, fille du maréchal de Soubise, qui sera gouvernante des Enfants de France jusqu'au jour où la faillite de son mari la fera sombrer. On ne craint pas, à ces soirées, sous une apparence désinvolte, de se mêler des affaires d'État, de donner à la reine des conseils intéressés, en un mot de la dominer : on y parle avec beaucoup de liberté de ce qui se passe à la

Cour, on ridiculise ceux auxquels on veut nuire, on leur dresse des embûches, on pratique tous les petits et tous les grands manèges de l'intrigue. C'est là que Maurepas s'insinue auprès de Mme de Polignac et lui fait part de son désir d'être nommé premier ministre, espérant bien que la chose sera redite à la reine. A ce tournant, Maurepas, qui cherche toujours le soleil, s'engage à tout sacrifier à sa folle ambition, même ses collègues les plus dignes de crédit.

Les trois meneurs : Besenval, Adhémar et Vaudreuil sont sévèrement critiqués par le comte de La Marck. Aucun d'eux, dit-il, n'avait un jugement profond, ni des vues élevées, c'étaient « d'habiles gens en trigauderies de Cour, et rien de plus ». Ils ne possédaient pas « cet esprit d'observation qui fait découvrir dans les événements ceux qui préparent l'avenir ». Cette société Polignac a beaucoup nui non seulement à Marie-Antoinette, mais aux intérêts mêmes de la monarchie. L'esprit, la gaieté, la distinction, la finesse de ce trio faisaient illusion, d'autres plus habiles que la reine auraient pu être trompés. Vaudreuil, en particulier, avait pris un véritable empire sur Mme de Polignac et trouva moyen de satisfaire la grande avidité qu'il avait pour les faveurs

La gracieuse comtesse était fort sensible à la jolie figure de Vaudreuil, à ses agréables manières ; on jasa sur son compte, et, pour s'excuser, elle déclara qu'elle se mettait *au-dessus des préjugés*. Ses idées religieuses, comme ses idées morales, étaient assez équivoques ; le médecin Lassone dit un jour à l'abbé de Vermond, qu'il craignait que cette liaison ne portât, à la longue, quelque atteinte à la piété de la reine. Mme de Polignac, tout d'abord, ne demande rien pour elle même ; elle se dédommage plus tard, et devient duchesse ; mais sa famille, coup sur coup, s'enrichit de survivances et de charges, au grand scandale des gens qui, de par leur rang, pouvaient compter sur cette moisson : les Rohan, les Tessé, les Noailles, les Montmorency, les Civrac se trouvèrent lésés En quelques années, les Polignac eurent

presque cinq cent mille livres de revenus. Deux exemples suffiront. Le père du comte Jules de Polignac était un sot des plus ridicules, ce qui n'empêcha point qu'on lui donnât l'ambassade de Suisse, parce qu'elle était lucrative et qu'elle l'éloignait de la Cour, où sa présence gênait ses enfants. La comtesse Diane de Polignac, sœur de ce comte Jules, et chanoinesse, fut nommée dame d'honneur de Madame Élisabeth, et cependant elle avait une conduite libre jusqu'au scandale.

Enfin, cette intimité de la reine avec cette amie éloigne de plus en plus Marie-Antoinette de la représentation. D'où nouveaux sujets de plainte : on dit que la Cour n'existe que pour un cercle restreint et fermé, qu'elle ressemble à une maison particulière où la seule sympathie assure un accueil bienveillant et gracieux. Une reine de France se doit à ses sujets, elle est tenue de garder les traditions, font observer les plus indulgents parmi les ennemis de Marie-Antoinette. Les chansons, les calomnies, les satires les plus audacieuses tombent comme une pluie sur Paris, la province, l'étranger. On sait que la reine est moqueuse et n'épargne pas son époux. C'est, aussitôt, l'occasion d'un sixain :

La Reine dit imprudemment
A Besenval son confident :
« Mon mari est un pauvre sire. »
L'autre répond d'un ton léger :
« Chacun le pense, sans le dire,
Vous le dites sans y penser. »

La Marck, qui vit de près la Cour, et parle toujours avec respect de la reine, déplore ce penchant, il tâche de le pallier. « C'était, écrit-il, un tort, dans une personne placée comme elle, car les gens qui l'entouraient, lui connaissant cette faiblesse, cherchaient à la divertir aux dépens des autres. »

Marie-Antoinette apprend, un jour, combien elle s'est trompée et abandonne sa Polignac ; elle dit à ceux qui

s'étonnent de la voir chercher un refuge parmi les étrangers :

« Vous avez raison, mais ceux-là, du moins, ne me demandent rien. »

Elle a vécu dans un rêve, inconsciente, ne croyant pas aux pressentiments de sa mère, qui tremble pour l'avenir. Au milieu de sa vie de distractions, s'amuse-t-elle elle-même ? Elle a peur de s'ennuyer, elle s'étourdit, mais elle n'arrive pas à dissiper l'ennui. Son frère, Joseph II, censeur trop rigoureux, a du moins bien compris la psychologie de Marie-Antoinette sur ce point ; il écrit à Mercy, à propos de cette fureur du jeu, qui fait dire que Fontainebleau est une succursale de Spa : « Son besoin de plaisir et celui de trouver ceux qui lui en procurent, contents et de bonne humeur, sont la seule cause de ses désordres, car, au fond, ma sœur n'aime pas le jeu. » Que recueille Marie-Antoinette ? La plus noire ingratitude. Un seul lui est fidèle, encourage, par bonté et par faiblesse d'amour, ses goûts et ses dépenses, c'est le roi. Louis XVI sort lentement de sa somnolence et subit enfin le charme. Mais il ne comprend pas tous ses devoirs ; il admire la reine, silencieux et passif. Tout le problème de ce ménage royal est dans cette situation délicate, que Marie-Antoinette révèle, en une lettre confidentielle d'un ton bien léger : « Si j'avais besoin d'apologie, écrit-elle au comte de Rosenberg, je me confierais bien à vous ; de bonne foi, j'avouerai plus que vous n'en dites : par exemple, mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge ; je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. »

Il eût fallu à Marie-Antoinette une direction ferme ; elle ne trouva qu'un mari empressé à lui plaire, plein de timidité devant l'attrait de sa triomphante jeunesse. C'est encore un étranger, Horace Walpole, qui nous donnera une idée

de ce charme irrésistible. Le témoignage est bien connu, d'autant plus précieux qu'il est désintéressé : « On ne pouvait avoir des yeux que pour la reine! Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces, ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la Beauté ; quand elle se meut, c'est la Grâce en personne... On dit qu'elle ne danse pas en mesure, c'est certainement la mesure qui a tort. » Marie-Antoinette apparaissait ainsi au bal donné le 22 août 1775, à l'occasion du mariage de sa belle-sœur, Madame Clotilde, qui allait épouser le prince de Piémont.

Un autre portrait, moins enthousiaste, d'un Français, celui-là, le comte de Tilly, nous fait entrevoir pourtant le même charme : « La reine était alors (vers 1777) dans tout son éclat... J'ai beaucoup entendu parler de la beauté de cette princesse, et j'avoue que je n'ai jamais absolument partagé cette opinion : mais elle avait, ce qui vaut mieux sur le trône que la beauté parfaite, la figure d'une reine de France, même dans les instants où elle cherchait le plus à ne paraître qu'une jolie femme... Elle avait deux espèces de démarches, l'une ferme, un peu pressée, et toujours noble, l'autre plus molle et plus balancée, je dirais presque caressante, mais n'inspirant pas l'oubli du respect. On n'a jamais fait la révérence avec tant de grâce, saluant dix personnes en se ployant une seule fois, et donnant, de la tête et du regard, à chacun ce qui lui revenait... En un mot, si je ne me trompe, comme on offre une chaise aux autres femmes, on aurait *presque* toujours voulu lui approcher son trône. » N'est-ce pas un plaisir de citer un aussi joli morceau que l'on sent être en même temps une impression si exacte ? Parlant ensuite du caractère de la reine, Tilly nous ramènera à notre sujet et l'illustrera en termes décisifs. Il se lamente sur le dégoût qu'avait Marie-Antoinette « pour les formes environnantes de la royauté, plus nécessaires en France qu'en aucun lieu que je connaisse », et sur « son incurable prévention (quoique, en général, elle fût d'un naturel incer-

tain et hésitant) pour ou contre ceux qui étaient signalés à ses bontés ou à sa haine, ou qu'elle-même y avait souvent désignés sans réflexion ».

Cette critique s'adresse surtout au renvoi de Turgot, la plus grosse faute du règne à son début, et l'œuvre de l'entourage de la Reine. Pour toute cette Cour dépensière et intrigante, Turgot était devenu la victime à sacrifier. La ligue des Polignac, de la duchesse de Gramont, sœur de Choiseul, et du duc de Coigny, n'eut aucune peine à persuader à Marie-Antoinette, et même au roi, que ce ministre était devenu le plus haïssable des contrôleurs généraux.

Homme intègre, Turgot est aussi cassant et tout d'une pièce ; il impose ses principes avec trop d'intransigeance, et, le comparant à Terray, on disait de lui : « Il fait fort mal le bien, tandis que l'abbé faisait fort bien le mal ». Sénac de Meilhan force la note afin de se faire mieux comprendre, mais il y a une part de vérité dans le jugement que voici : « Il ne savait point composer avec les faiblesses des hommes, encore moins avec le vice. M. Turgot agissait comme un chirurgien qui opère sur les cadavres et ne songeait pas qu'il opérait sur des êtres vivants. »

Turgot, pourtant, était le seul ministre qui, sincère royaliste, pût sauver la monarchie. On le voit bien aux conséquences de son départ ; certains de ceux qui le remplacèrent, hommes sans talent et sans probité, font comprendre l'étendue de la perte que la France avait faite. Un mois avant la disgrâce du contrôleur, Louis XVI disait : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Les plans dessinés par le contrôleur furent vite abandonnés, mais on y retrouve quelques-unes des réformes que la Révolution prendra à son compte : l'abolition des corvées, remplacée par une taxe que devaient supporter tous les propriétaires privilégiés et non privilégiés ; la suppression des jurandes, maîtrises et corporations, où les esprits superficiels ne voyaient plus alors que des entraves au commerce et à l'industrie, sans en comprendre les raisons profondes, qu'une expérience

séculaire avait imposées à tous les peuples de l'Europe occidentale.

Ces mesures augmentent le nombre des ennemis de Turgot; aux gens de Cour, aux financiers, aux parlementaires, aux grands dignitaires du clergé, tous jaloux de leurs prérogatives, vient se joindre une aristocratie bourgeoise qui grossit le camp de tous ceux dont l'intérêt est de maintenir les formes traditionnelles de la société. Une grande dame résumait la question en disant : « Pourquoi donc innover ? Est-ce que nous ne sommes pas bien? » On se demande si c'était malice ou naïveté.

Ce fut aussi l'avis du Parlement qui voulut supprimer les édits de Turgot. Louis XVI passe outre, et, en un lit de justice (13 mars 1776), les édits sont enregistrés par ordre. Mais le vide se fait autour du contrôleur ; ses ennemis s'acharnent et vont jusqu'à forger des lettres dans lesquelles ils prêtent à Turgot des sarcasmes contre la reine, des plaisanteries et des paroles blessantes contre le roi. « Toute cette correspondance, dit Dupont de Nemours, était portée à Louis XVI ; il la communiquait à Maurepas, qui n'exprimait point, on le pense bien, des doutes trop fermes sur son authenticité. On interceptait également d'autres lettres, vraies ou fausses, où les accusations les plus alarmantes étaient portées contre le contrôleur général. » Son renvoi est décidé. La reine, toujours harcelée par ses entours qui ont une arme (l'affaire du comte de Guines, rappelé de son ambassade par Turgot), cède à tant d'intrigues, et obtient du roi ce que l'on veut. Louis XVI se compromet par ses contradictions ; il écoute cependant Marie-Antoinette. Mercy voit clair, quand il déclare que ce crédit pourrait, un jour, attirer à la reine « de justes reproches de la part du roi, son époux, et même de la part de *toute la nation.* » Ces paroles prophétiques font trembler Marie-Thérèse; l'impératrice atténue ses craintes en écrivant à sa fille, de peur de dévoiler les confidences de Mercy : « Le public, lui écrit-elle, depuis un temps, ne parle plus avec tant d'éloges de

vous, et vous attribue tout plein de petites menées qui ne seraient pas convenables à votre place. » A quoi Marie-Antoinette répond : « Ma conduite, et même mes intentions, sont assez connues et bien éloignées de menées et d'intrigues. Il peut y avoir des gens inquiets de ce qui se dit entre le roi et moi ; mais, pour les satisfaire, je ne renoncerai pas à entretenir la confiance qui doit rester entre mon mari et moi ; j'espère d'ailleurs que l'opinion générale ne m'est pas si contraire qu'on l'a dit à ma chère maman. » Marie-Antoinette se défend d'avoir eu part au renvoi de Turgot ; elle dissimule, elle est aveuglée par les conseils de sa société intime. Elle en arrive « à saisir des échappatoires pour colorer ses actions » (Marie-Thérèse à Mercy).

Turgot quittait le ministère avec dignité. « Tout mon désir, disait-il dans une lettre au roi, est que vous puissiez croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas. »

Malesherbes, qui suivait les principes de Turgot et qui, de concert avec lui, voulait réformer les dépenses de la Cour, fut obligé de donner sa démission ; la même cabale renversa ces deux novateurs qui arrivaient trop tôt et devançaient leur siècle. « Comme leurs plans, disait Walpole, ont pour but l'*utilité publique*, vous pouvez être sûrs qu'ils ne satisferont pas les *intérêts individuels*... Les ambitieux, qui n'ont d'autre arme contre les honnêtes gens que le ridicule, l'emploient déjà pour faire rire une nation frivole aux dépens de ses bienfaiteurs. S'il est de mode de faire rire, les lois de la mode seront mieux suivies que celles du bon sens. » D'après les « reporters » du président de Bachaumont, Louis XVI aurait dit à Malesherbes, le jour de son départ (12 mai 1776) : « Que vous êtes heureux ! Que ne puis-je aussi quitter ma place ! »

A la mort du comte du Muy (10 octobre 1775), le département de la Guerre avait été confié au comte de Saint-Germain, officier de talent, fort âgé, il est vrai, qui avait servi

surtout à l'étranger, en Autriche, en Bavière, en Danemark. Sa nomination étonna tout le monde, Saint-Germain étant un inconnu. Maurepas l'avait fait sortir de sa retraite d'Alsace. On laissa le ministre publier ordonnances sur ordonnances, supprimer une partie de la Maison militaire du Roi, augmenter l'armée de 40 000 hommes, sans qu'il en coûtât rien au Trésor, défendre le luxe et le jeu, combattre la vénalité des offices, substituer à la peine de la prison, pour fautes légères, les fameux coups de plat de sabre ; on considéra cette nouveauté comme un affront, et un soldat aurait dit : « Frappez de la pointe, cela fait moins de mal. » Saint-Germain se maintint au pouvoir après la chute de Turgot, jusqu'en septembre 1777, puis s'en alla fort impopulaire, cédant la place à son adjoint, M. de Montbarrey.

Amelot succéda à Malesherbes. Maurepas, qui riait de tout, prépara les voies à ce nouveau venu en disant : « Ils doivent être las des gens d'esprit ; nous verrons s'ils aimeront mieux une bête. » Amelot fut fidèle à sa réputation. Clugny, appelé au contrôle général, mourut quelques mois après ; il avait eu le temps de rétablir corvées et jurandes et d'instituer une loterie publique ; il eut pour successeur une des personnalités marquantes du règne, Necker.

Le pays subissait une crise amenée par les plus frivoles intrigues : jeunesse de la reine, manque d'énergie du roi, légèreté de Maurepas, c'étaient autant de jouets pour les courtisans avides de changement, et désireux de se frayer un chemin. Écoutons le duc de Croÿ : « Le jeune roi, dit-il, qui ne brillait pas par le maintien et le ton, était toujours très bon, voyant bien, l'esprit juste, mais redoutant l'embarras du choix et de se décider, chose toujours difficile, de sorte qu'il évitait d'étudier et de causer avec personne, hors un peu avec M. de Maurepas, dont l'esprit agréable ne le portait pas à la discussion... La reine, toujours extrêmement dissipée, ne faisait que courir, à Paris, les spectacles, le bal de l'Opéra, ceux de Versailles, et était toujours en l'air, cher-

chant à se secouer, pour se désennuyer. » Et voici maintenant ce que la comtesse de la Marck mande au roi de Suède Gustave III : « Tout va ici comme il plaît à Dieu; le bon sens, la droite raison, le bien public et le particulier sont inconnus... Un roi qui veut le bien, mais n'a ni la force ni les lumières pour y parvenir; un ministre (Maurepas), qui était léger et faible, à quarante ans, et que l'âge a encore énervé, qui fait les choses les plus étranges et se moque de l'opinion... La reine va sans cesse à Paris..., fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout. »

La monarchie est défaillante, elle va demander un soutien à Necker, un étranger; la reine a besoin de conseils, l'empereur viendra lui en donner. Mais il est déjà trop tard.

Sources des chapitres XVII et XVIII : *Mémoires sur la vie et le caractère de la duchesse de Polignac* par la comtesse Diane de Polignac, 1 vol., 1796. — *Mémoires* du comte de Paroy, de Marmontel, de la baronne d'Oberkich, de Tilly ; les nouvelles dites de Bachaumont. — *Correspondance* de Walpole. — *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, 2 vol., 1851. — Thévenot : *Correspondance du prince Xavier de Saxe*. — Sénac de Meilhan : *Du gouvernement et des mœurs*, 1795.

CHAPITRE XVIII

LA VISITE DE L'EMPEREUR

(1777)

Necker. — Mme Necker et son Salon. — *Éloge de Colbert*. — *Sur la législation et le commerce des Blés*. — Necker au pouvoir. — L'empereur apprécie Necker. — Séjour de Joseph II. — Il répare les bévues de l'archiduc Maximilien. — Projets de mariage. — Un mentor. — Les Invalides. — Piques entre la reine et son frère. — Jugements que porte l'empereur sur la Cour de France : Louis XVI, le comte d'Artois, le comte de Provence. — Il se montre sévère pour les intimes de la reine. — Portrait de Joseph II par le comte de Provence. — Les Choiseul mécontents. — Mme du Barry. — Portrait de la reine par Joseph II. — Instructions laissées à Marie-Antoinette.

Necker est le vrai successeur de Turgot. Il vient de Genève et sort de cette école remarquable de banquiers habiles et honnêtes. Il apporte à Paris, où il débute dans les affaires chez un compatriote, cet esprit solennel et compassé des rives du Léman, mitigé et adouci par le désir d'arriver à une haute situation. Il est aidé puissamment par sa femme (Suzanne Curchod, fille d'un ministre protestant) que Gibbon avait voulu épouser. Mme Necker eut dès 1765 un salon où les gens de lettres académisables côtoyaient quelques grands seigneurs, la plupart des diplomates étrangers. Elle brillait par l'intelligence plus que par la grâce; la baronne d'Oberkich dit d'elle que « Dieu, avant de la créer, la trempa en dedans et en dehors dans un baquet d'empois ». Elle resta Vaudoise en plein Paris, et toujours un peu provinciale; — Madame de Stael, à qui elle légua son esprit sans

sa beauté, ne parvint pas non plus à devenir tout à fait française. Mme Necker, du moins, en imposa toujours par sa vertu. On pourrait dire d'elle ce que Mme du Deffand disait de la duchesse de Choiseul (autre femme vertueuse) : « Elle veut être parfaite, c'est son seul défaut et le seul qu'elle puisse avoir. » Si Mme Necker ne fut pas la femme qu'elle avait rêvé d'être, elle donna du moins un bel exemple de philantrophie par la création de son hôpital, dont elle s'occupa elle-même pendant dix années. Une des innovations de cet hôpital était qu'on y soignait « les malades *seuls dans un lit*, avec toutes les attentions de la plus tendre humanité, et sans excéder un prix déterminé ». Cet extrait d'un rapport contemporain montre combien était grand le service rendu par cette admirable diaconesse.

Necker se mêla tout d'abord fort discrètement à la société dont aimait à s'entourer sa femme, il y gardait l'attitude d'un observateur; — parfois, cependant, il persiflait, notait au passage un travers et un ridicule. A lui également il manquait une qualité très française, comme Mme du Deffand le fait observer à Walpole, celle qui consiste à faire valoir son interlocuteur, « une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres ». Hormis quelques mots fins, dit Marmontel, qu'il plaçait çà et là, il laissait à sa femme le soin de soutenir et d'animer la conversation.

Quand Necker épousa Mlle Curchod on fit cette remarque : « Ils s'ennuieront tant ensemble, que cela leur fera une occupation. » On se trompait, ils ne s'ennuyèrent point, mais ils ennuyèrent les autres et se mirent à s'adorer, à s'encenser, ils s'établirent en thuriféraires l'un de l'autre.

Si Necker ne parlait pas volontiers, il écrivait. Une fois fortune faite, il quitte la banque et publie en 1773 un *Éloge de Colbert* que couronne l'Académie française. Il se fait nommer alors résident de la république de Genève

auprès de la Cour de Versailles, et récolte de doubles félicitations.

Dans cet *Éloge* il prend prétexte de Colbert pour tracer le portrait idéal d'un ministre des Finances, «tel peut-être que Colbert, tel surtout que M. Necker aspirait à le devenir», observe malicieusement Sainte-Beuve. Puis vint, deux ans plus tard l'ouvrage *Sur la Législation et le Commerce des Blés*, attaque contre les théories et même contre le caractère de Turgot. Pour Necker, l'administrateur devait avoir un *esprit moelleux et flexible, une âme ardente, une raison tranquille*. Pensait-il à lui-même? On ne saurait en douter. Necker recherchait les compliments, *he used to fish for compliments*, suivant l'intraduisible et pittoresque expression anglaise. Il est glorieux, essaie de susciter des comparaisons flatteuses, il met une pointe de charlatanisme dans ses actes publics; ainsi, lors du premier emprunt, souscrit d'avance, il aurait pu dispenser le public de venir au Trésor royal pour y voir une garde imposante; mais il est juste de dire, avec Droz, que son orgueil le porte à trouver la gloire surtout dans les services rendus à l'État. Si Turgot donne trop dans la théorie, Necker n'est qu'un praticien, il n'a pas d'idées générales. Son travail sur le commerce des grains le prouve; le futur ministre ne s'y prononce ni pour, ni contre la liberté de ce commerce, mais il en dit assez pour nuire à son prédécesseur; il ne conclut pas, il détruit beaucoup plus facilement qu'il n'édifie. Enfin il a un style emphatique et verbeux qui n'est pas compris de tous. Les gens du monde disaient que ce traité était un casse-cou, et Voltaire, non sans méchanceté, déclarait qu'il fallait « une grande application » pour entendre Necker « et de profondes connaissances pour lui répondre ». Turgot aurait pu profiter de l'habile financier, mais tout séparait ces deux hommes qui voulaient très sincèrement le bien public. Les querelles de leurs amis ne laissaient pas de s'envenimer et de les indisposer l'un contre l'autre. A la mort de Clugny (octobre 1776), le roi s'adressa à Necker, croyant avoir trouvé un sauveur.

Il y avait une délicate question à régler : Necker était protestant. Louis XVI — et c'est tout à son honneur — s'inspira de l'esprit de tolérance de son père le Dauphin et de Turgot; il nomma Taboureau des Réaux contrôleur des Finances et chargea le « banquier genevois » de la direction de ce département, sans qu'il eût voix au Conseil des ministres. Un évêque faisait remarquer que les lois du royaume excluaient les protestants de tout emploi.

« Nous vous l'abandonnerons, dit Maurepas, si le clergé veut payer les dettes de l'État. »

Quand Necker demanda la suppression des six intendants des finances, Taboureau donna sa démission par délicatesse, ne voulant pas nuire à des hommes qu'il estimait; et Necker devint directeur général (29 juin 1777). Il resta cinq années au pouvoir jusqu'au 19 mai 1781 ; se trouvant assez riche, il refusa les appointements de sa charge, désintéressement qui le rendit très populaire. Il se laissa griser par l'encens qu'on lui prodiguait et ne se rendit pas compte de la gravité des temps, — il n'était pas homme d'État. Un de ses collègues, le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, homme d'un esprit véritablement supérieur, l'était davantage quand, dans un mémoire confidentiel, il disait à Louis XVI : « Il n'y a plus de clergé, ni de noblesse, ni de tiers-état en France; la distinction est fictive, purement représentative, et sans autorité réelle. Le monarque parle, tout est peuple, et tout obéit. »

Un des premiers actes du directeur est de recourir à un emprunt que rendaient utile les bruits de guerre prochaine contre les Anglais, en lutte avec les colons d'Amérique. Necker triomphe dans cette opération financière. On lui reproche toutefois de ne donner aucun gage aux prêteurs et de ne pas établir d'impôts qui eussent consolidé les emprunts. Il répond qu'il procure l'argent à un taux moins élevé que jamais, et que cette différence économique lui permet d'assurer l'exécution des engagements contractés. Cette garantie, pour un trésor obéré, est un peu illusoire. En 1777 les

emprunts successifs sont de 148 millions ; cette même année, Necker résout de réduire le nombre des hautes charges des finances, malgré les titulaires qui se défendent « comme des diables ». Il institue une commission chargée de réformer les hôpitaux, crée les monts-de-piété qui vont faire concurrence aux usuriers et prêteurs sur gages, fort nombreux parmi les gens en place. Une opposition se forme contre lui. « C'est parce qu'il choque les intérêts de personnes riches et puissantes, disait-on, qu'il éprouve des tracasseries ; s'il n'en voulait qu'au pauvre peuple, tout irait à sa guise. » Il a toutefois plus de partisans que d'adversaires. Aussi, quand l'empereur Joseph II vint en France à cette époque, il s'entretient avec le célèbre directeur, il a « l'idée la plus avantageuse de son esprit » et « de son caractère au sujet duquel il n'y a qu'une voix ».

Cette visite du frère de la reine occupe une grande partie de la chronique de 1777. Joseph II voyage incognito sous le nom de comte de Falkenstein ; il prend soin de garder strictement ce rôle, ne voulant pas loger ailleurs qu'à l'auberge, soit à Paris, soit à Versailles, et fuyant les ovations qui poursuivaient un prince connu pour ses idées libérales et son horreur des préjugés.

Un autre frère de Marie-Antoinette, l'archiduc Maximilien, avait paru à Versailles en 1775; il n'avait eu aucun succès. Quand Buffon lui offrit ses œuvres :

« Monsieur, dit-il, — il était fort jeune — je serais bien fâché de vous en priver. »

Ce mot fut un brevet de bêtise, colporté par les ennemis de la reine. On reprocha aussi à Maximilien, qui avait pris le nom de comte de Burgau, d'avoir exigé que les ducs d'Orléans et de Chartres et les princes de Condé et de Conti lui fissent la première visite. Les princes du sang n'avaient pas cédé et s'étaient retirés dans leurs terres pendant le séjour de l'archiduc.

Mais ces impressions fâcheuses disparurent lors de la visite de Joseph II, lequel fut très populaire. Il vit Buffon et lui

demanda les volumes que son jeune frère avait « oubliés ». C'était la revanche de l'esprit sur la sottise.

L'empereur, petit-fils par alliance de Louis XV, était veuf de l'infante Isabelle, fille de Don Philippe, duc de Parme, et de Louise-Élisabeth de France. On croyait qu'il venait pour épouser une cousine germaine de sa femme, Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI ; mais il resta insensible au charme de cette princesse qui devait un jour payer bien cher son dévouement au roi, à Marie-Antoinette et à leurs enfants. Joseph II depuis longtemps avait renoncé au mariage, par affectation d'austérité autant que par sécheresse de cœur. Dès 1772 il écrivait à son frère Léopold : « Pour moi, je rétrograde furieusement en galanterie et l'hibouisme me gagne derechef. La compagnie des femmes est, ma foi, insoutenable à un homme raisonnable à la longue, et je peux dire que souvent les propos des plus huppées et spirituelles me tournent l'estomac. » Plus haut, nous avons entrevu ce mépris dans sa fameuse lettre interceptée, et nous allons le retrouver dans les conversations avec la reine.

Ce voyage impérial inquiétait Marie-Antoinette non sans raison. On disait bien que Joseph II avait un but politique, qu'il était venu pour demander à Vergennes d'abandonner la Turquie et de consentir à un partage de ce royaume au profit de la France, de la Russie et de l'Autriche; mais l'empereur arrivait bel et bien pour mettre un peu d'harmonie dans le ménage royal. Le choix du mentor aurait pu être plus heureux.

La reine ne voulait être gouvernée par personne et se raidissait quand on usait de sévérité envers elle. Marie-Thérèse pouvait tout dire à sa fille; Marie-Antoinette en fit un jour l'aveu à Mercy : « De ma mère, déclarait-elle, je recevrai tout avec respect, mais, quant à mon frère, je saurai lui répondre. »

L'entourage de la reine n'était pas étranger à ces sentiments de révolte. Ainsi que l'ambassadeur autrichien le fait

observer à Marie-Thérèse, on avait prévenu Marie-Antoinette contre son frère, « on avait travaillé à remplir son esprit de craintes et de soupçons, et à l'éloigner de toute confiance envers Sa Majesté l'empereur ». Il y eut quelques bouderies provoquées par des remarques assez désobligeantes. Joseph II parut trouver bizarre que ni le roi ni la reine ne connussent mieux Paris. Le dialogue suivant s'échangea entre Louis XVI et son hôte :

« Vous possédez le plus bel édifice de l'Europe.

— Lequel donc ?

— Les Invalides.

— On le dit.

— Comment, est-ce que vous n'avez pas encore visité cet édifice ?

— Ma foi, non.

— Ni moi non plus, dit la reine.

— Ah ! pour vous, ma sœur, rispota Joseph II en souriant, je n'en suis pas étonné, vous avez tant d'affaires ! »

Une autre fois Marie-Antoinette faisait admirer à son frère un de ces énormes échafaudages de cheveux, de plumes, de rubans, de fleurs, mis à la mode sous le nom de « pouf au sentiment ».

« Ne me trouvez-vous pas coiffée à ravir ? demanda-t-elle.

— Oui.

— Mais ce *oui* est bien sec. Cette coiffure ne me sied-elle pas ?

— Ma foi, si vous voulez que je vous parle franchement, Madame, je la trouve bien légère pour porter une couronne. »

Jusqu'ici il n'y a rien, en somme, qne de fort juste dans ces critiques, et elles sont faites avec esprit.

Mais l'empereur dépasse les bornes, lorsqu'il conseille au roi de faire quelque voyage dans ses États, et qu'il dit à la reine de ne pas accompagner son mari, qu'elle ne lui serait bonne à rien. Cette algarade est suivie de quelques reproches plus vifs encore ; Joseph II insiste sur « l'air trop leste

que la reine prenait vis-à-vis de son époux », sur « son langage trop peu respectueux », et sur le « manque de soumission » (Mercy à Marie-Thérèse). Et ce furent des piques et des brouilles fort sérieuses. Marie-Antoinette mécontente son frère en défendant Choiseul ; elle tenait bon pour l'ancien ministre, écoutant volontiers ses familiers, le duc de Coigny et le comte Esterhazy, tous dévoués à l'exilé de Chanteloup.

Voici encore une scène rapportée par Mercy : « Ils (la reine et l'empereur) étaient allés ensemble à la Comédie de la ville de Versailles. Au retour, la reine parla d'aller le lendemain à la Comédie italienne à Paris. L'empereur observa que c'était un jour de jeûne, que le roi ne dînait pas, et qu'il serait mal de lui faire attendre trop tard son souper. L'empereur ajouta à cela quelques raisons qui déplurent à la reine, parce qu'elles étaient dites en présence de deux dames du Palais. De retour au château, la reine querella l'empereur en présence de la comtesse de Polignac... »

Mercy prend sur lui de demander à Joseph II de se montrer moins bourru, et ces tracasseries se dissipent.

Mais l'impression reste. Ni le roi, ni la reine ne sont contents. Louis XVI est jaloux des éloges que l'on fait de Joseph II, de son affabilité, de son instruction, de son désir de voir et d'apprendre des choses nouvelles. Marie-Antoinette garde rancune à ce mentor acerbe. L'impératrice avait prévu le résultat de cette visite. « Je ne compte guère, disait-elle d'avance à Mercy, sur le bon effet de ce voyage. Si je ne me trompe pas, il en suivra une de ces deux choses : ou ma fille gagnera par ses complaisances et agréments l'empereur, ou il l'impatientera en la voulant trop endoctriner... Dans l'un et l'autre cas il ne faut point espérer une crise heureuse à opérer par la présence de l'empereur. » Marie-Thérèse eût désiré vivement que son fils ne vînt pas en France.

Les jugements que porta Joseph II sur la Cour sont

curieux à noter. Les chancelleries lui prêtaient ce mot : « J'ai trois beaux-frères qui sont pitoyables ; celui de Versailles est un imbécile, celui de Naples un fol et celui de Parme un sot ». L'empereur, pourtant, écrit le 9 juillet 1777 à son frère Léopold : « Cet homme (Louis XVI), dit-il, est un peu faible, mais point imbécile ; il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps et d'esprit. Il fait des conversations raisonnables et il n'a aucun goût de s'instruire, ni curiosité, enfin le *fiat lux* n'est pas encore venu, la matière est encore en globe ».

L'empereur aime la gaieté et l'entrain chez les autres, il a du comte d'Artois une opinion favorable ; Mercy voit là un encouragement fâcheux pour la reine à subir l'influence de son jeune beau-frère. Joseph se rend compte cependant que M. d'Artois est « un petit-maître dans toutes les formes », mais il s'en amuse. Il ne peut se faire, par contre, à la froideur mortelle du comte de Provence, et parle des deux princesses piémontaises en termes aussi sommaires que rigoureux.

Ce sont bien d'autres sarcasmes toutefois lorsque l'empereur assiste à une soirée chez la princesse de Guéménée, où il est choqué « du mauvais ton » des gens, de « l'air de licence qui régnait chez cette dame » ; il dit nettement à la reine « que cette maison était un vrai tripot. »

Quant à la comtesse de Polignac, Joseph II la trouve trop jeune, trop peu intelligente pour qu'elle puisse servir de conseil à la reine, mais il la traite avec amabilité, il voit qu'il ne peut contrarier sa sœur sur ce chapitre.

L'empereur, de son côté, eut un critique peu tendre; ce fut Monsieur, qui écrivit à Gustave III : « Il est fort cajolant, grand faiseur de protestations et de serments d'amitié ; il a l'esprit orné de plusieurs connaissances utiles... Voilà ce qu'on voit au premier coup d'œil; mais, à l'examiner de près, ses protestations et son air ouvert cachent le désir de faire ce qui s'appelle tirer les vers du nez, et de dissimuler ses sentiments propres ; mais il est maladroit, car, avec un

peu d'encens, dont il est fort friand, loin d'être pénétré par lui, on le pénètre lui-même bien facilement, et il pousse l'indiscrétion en ce cas jusqu'à l'excès... Il conte beaucoup et peu agréablement ; mais il s'y plaît et répète ses histoires impitoyablement. » Ce portrait reste assez juste, quand on le compare à cette opinion de Marie-Thérèse sur son fils : « Il aime à plaire et à briller », et à ce jugement de Frédéric II : « L'empereur avec le désir d'apprendre, n'avait pas la patience de s'instruire ; sa grandeur le rendait superficiel ».

Joseph II fit quelques mécontents : les Choiseul et leur faction en particulier. Le duc gardait, malgré tout, quelque espoir de rentrer aux affaires ; — se trouvait-il meilleure occasion, pour tenter une démarche, que la présence du fils de Marie-Thérèse qu'il avait connu à Vienne ? Ce seul souvenir rappelait le service rendu autrefois par Choiseul à la Cour impériale. Tout était magnifiquement préparé à Chanteloup pour recevoir l'empereur, qui devait traverser la Touraine en allant visiter nos ports de l'Ouest. Dès les premiers jours après son arrivée, Joseph avait été pressenti. Il rencontra la duchesse de Gramont, sœur de Choiseul, chez Mme de Brionne et lui demanda quelle était la province de France la plus fertile.

« C'est la Touraine, dit-elle, mon frère y a une chaumière, il serait le plus heureux des hommes s'il pouvait y recevoir Votre Majesté. »

L'empereur garda le silence, et changea de conversation. Marie-Thérèse fut très mortifiée de l'attitude de son fils, elle regrettait qu'il eût dédaigné Choiseul qui n'était pas « homme à pousser à bout », dans l'incertitude où l'on était « s'il ne pourrait rentrer tôt ou tard dans la carrière ». L'impératrice ne fut pas flattée non plus du manque de tact de son fils, en une autre circonstance ; n'avait-il pas été à Luciennes et demandé à voir Mme du Barry, dont il fut charmé ? Il la rencontre dans le jardin, lui offre le bras et cause avec elle d'une manière fort agréable, pendant un quart

d'heure. Marie-Thérèse se console en apprenant qu'au retour l'empereur avait « brûlé » Ferney où il était attendu, avec quelle impatience, on se le figure.

Nous avons donné le détail des différents incidents de ce séjour ; mais Joseph II porta sur sa sœur des jugements d'ensemble qui atténueront les critiques amères que nous avons rapportées. De Brest (9 juin), il écrit à son frère Léopold : « C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu dans sa situation vraiment respectable ; avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai ; si elle s'y laissait aller, réfléchissait un peu plus et écoutait un peu moins ceux qui la soufflent, dont il y a des armées et de différentes façons, elle serait parfaite. Le désir de s'amuser est bien puissant chez elle et, comme l'on connaît ce goût, l'on la sait prendre par son faible, et ceux qui lui en procurent le plus sont écoutés et menagés. » Ce français est très germanique, mais n'est-ce pas un portrait très exact, où nous reconnaissons en tout point Marie-Antoinette telle que les documents les plus authentiques nous la révèlent, et telle que nous avons essayé de la faire revivre jusqu'ici ?

Joseph II laisse à sa sœur des instructions écrites fort minutieuses. On peut en détacher ce passage qui prouve la clairvoyance de l'empereur : « Vous êtes faite pour être heureuse, vertueuse et parfaite ; mais il est temps et plus que temps de réfléchir et de poser un système qui soit soutenu. L'âge avance, vous n'avez plus l'excuse de l'enfance. Que deviendrez-vous si vous tardez plus longtemps ? Une malheureuse femme et encore plus malheureuse princesse... Acquérez la réputation dont vos vertus, vos agréments, votre caractère sont dignes ; mais de la constance et de la fermeté ! Là, il est juste d'être inébranlablement entêté dans le bien, en l'opposant à tous les séducteurs avec courage et force. »

Conseils excellents et perspicaces, mais difficiles à suivre,

comme tous les conseils, hélas ! presque toujours donnés trop tard ; ils sont fondés sur des maux indéracinables et se heurtent aux caractères, lesquels ne peuvent guère être réformés par autrui. Mais un changement va se produire dans l'existence de la reine qui, pour un instant, aura plus d'influence que toutes les morales du monde.

CHAPITRE XIX

NAISSANCE DE MADAME ROYALE

Indépendance des États-Unis. — Franklin à Paris. — Sa présentation à Louis XVI. — Guerre avec l'Angleterre. — Combat d'Ouessant. — Succession de Bavière. — La politique de Louis XVI et de Vergennes. — Naissance de Marie-Thérèse-Charlotte. — La foule envahit la chambre de la reine. — Désappointements du public. — L'éducation de la princesse. — Aveux de Marie-Antoinette à sa mère. — Scène de famille. — Marie-Antoinette et ses enfants.

Le 4 juillet 1776, le drapeau anglais, qui flottait en Amérique au souffle de l'Océan, était remplacé par le drapeau à treize raies et à treize étoiles, représentant l'indépendance des treize États unis. Les insurgents, comme on les appelait, avaient trouvé en Jefferson un habile orateur, en Franklin, un conseiller de grand sens, et en Washington, un administrateur et un général incomparable ; ils allaient gagner à leur cause la France qui eut le courage de s'allier avec eux, afin de se venger des désastres de la guerre de Sept ans. C'est une des belles pages du règne de Louis XVI. Le roi est puissamment aidé par Vergennes qui se charge des graves questions diplomatiques (entre autres de la médiation de Charles III, d'Espagne, en vertu du Pacte de famille), par le marquis de La Fayette, et tout un état-major d'officiers français qui partent pour le Nouveau Monde et combattent vaillamment, aux côtés des colons américains.

Le Congrès de Philadelphie envoie des ambassadeurs en

Europe pour plaider la cause américaine et réagir contre l'Angleterre, qui n'entend point se laisser abattre. En France, c'est Franklin. Il sait se concilier, par sa bonhomie et sa dignité, les savants, les hommes de lettres, les philosophes, les grands seigneurs, la Cour et le roi. Il obtient la signature d'un traité avec les États-Unis (février 1778), traité éventuel d'alliance, pour le cas où l'Angleterre déclarerait la guerre à la France ; les contractants s'engageaient à ne conclure aucune paix ou trêve sans l'assentiment l'un de l'autre — l'indépendance était reconnue de façon officielle, alors que déjà des secours avaient été envoyés secrètement en Amérique par ordre de Louis XVI, et sous les auspices de Beaumarchais, habile homme d'affaires autant que spirituel écrivain.

Franklin fut présenté à Versailles le 20 mars. La figure pittoresque du beau vieillard, ses bésicles, sa tête chauve, son air de patriarche étaient d'étranges nouveautés pour les curieux qui se pressaient sur son passage. On n'était pas habitué dans les cérémonies de ce genre à cet aspect d'honnêteté bourgeoise, à cette mise sévère, à cette absence de luxe ; le bonhomme avait un habit brun et un bâton au lieu d'épée. Il était accompagné de deux députés : Silas Deane et Arthur Lee. Le roi parla le premier et de « meilleure grâce » que de coutume.

« Assurez bien le Congrès de mon amitié, dit-il. J'espère que ceci sera pour le bien des deux nations.

— Votre Majesté, répond Franklin, peut compter sur la reconnaissance du Congrès et sur sa fidélité dans les engagements qu'il prend.

— Il est certain, ajoute Vergennes, qu'on ne peut avoir une conduite plus sage, plus réservée que celle qu'ont tenue ces messieurs, ici. »

Le duc de Croÿ, qui rapporte ces paroles, les fait suivre du commentaire suivant : « Les voilà donc traités de nation à nation, et le Congrès bien reconnu, ainsi que l'indépendance, par la France la première. Que de réflexions ce grand

événement ne présentait-il pas! D'abord, c'était un coup cruel porté à l'Angleterre, et fort heureux pour notre commerce, s'il réussissait. C'était ensuite une guerre implacable et, peut-être, la création d'un pays plus vaste que le nôtre et qui pourrait, un jour, subjuguer l'Europe... »

C'était, en effet, la guerre déclarée : lord Stormond, ambassadeur de Sa Majesté Britannique, reçoit ses lettres de rappel. L'année 1778 fut marquée par le succès de notre marine : les exploits de la *Belle-Poule*, au large de Brest, contre la frégate anglaise l'*Aréthuse*, le combat d'Ouessant (27 juillet) où se distinguent avec le comte d'Orvilliers, Du Chaffault, Guichen, La Motte-Piquet, vainqueurs de l'amiral Keppel, tandis que d'Estaing est vaincu au delà des mers à Rhode-Island et à Sainte-Lucie (août) et que les Anglais prennent Pondichéry (octobre).

Au même moment une autre guerre paraît imminente en Allemagne, à propos de la succession de Maximilien-Joseph de Bavière, mort le 30 décembre 1777. Joseph II, pressé de faire valoir d'anciens droits fort contestables et d'agrandir ses territoires, éveille les susceptibilités de Frédéric II en occupant toute la Basse-Bavière qu'il traite en fief de l'empire. Le roi de Prusse riposte et met sur pied deux armées, menaçant d'entrer en Bohême. Marie-Thérèse, qui n'approuve pas l'humeur guerrière de son fils, croit que les tristes jours de 1741 vont revenir et qu'elle perdra la Bohême, comme elle a perdu sa chère Silésie. Mais tout se passe en escarmouches, il n'y a ni sièges, ni batailles rangées. L'Autriche, néanmoins, avait réclamé à la France 24 000 hommes, stipulés par le traité de 1756, ou, à leur défaut, une quinzaine de millions. Nos ministres, fort préoccupés des événements d'Amérique, font la sourde oreille. Marie-Antoinette reçoit de Vienne message sur message, elle résiste d'abord, elle craint que son frère *ne fasse des siennes*. Mais l'impératrice déclare que la rupture de l'alliance franco-autrichienne « serait sa mort ». La reine, fort troublée, prend en main l'intérêt de sa famille, se disant qu'elle

sert ses deux patries, mais ne comprenant pas les exigences de la nouvelle orientation française. Elle n'obtient pas gain de cause.

La politique de Louis XVI et de Vergennes reste ferme, prudente et leur fait le plus grand honneur. « L'ambition de vos parents, dit le roi à Marie-Antoinette, va tout bouleverser. Ils ont commencé par la Pologne ; maintenant la Bavière fera le second tome : je suis fâché par rapport à vous. Nous venons de donner ordre aux ministres français de faire connaître dans toutes les Cours que ce démembrement de la Bavière se fait contre notre gré, et que nous le désapprouvons. » Ni le roi, ni son ministre ne se départissent de cette ligne de conduite, les larmes de la reine ne changent rien à cette résolution ; l'un et l'autre font leur devoir lors de la paix de Teschen (13 mai 1779), qui met fin aux ambitions de l'empereur, ils servent de médiateurs entre la Prusse et l'Autriche, laquelle s'octroie quelques lambeaux insignifiants de la succession bavaroise.

La guerre continentale est évitée ; aux offres intéressés qu'avait faites Joseph II à la France de provoquer la Prusse et la Hollande en occupant les Pays-Bas, Vergennes oppose un noble refus ; le ministre garantit la tranquillité sur terre et peut s'occuper uniquement de l'œuvre nationale et utile qu'il a conçue et entreprise en véritable homme d'État.

Au milieu de ces graves préoccupations, à la fin de l'année 1778, le 20 décembre, la reine donne naissance à une fille, Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Royale, celle qui fut duchesse d'Angoulême et, seule de la famille de Louis XVI, survécut à la Révolution (jusqu'en 1851). La foule, qui envahit la chambre de la jeune mère, à l'annonce de l'événement, est si grande que Marie-Antoinette est suffoquée par ce flot humain. La reine pâlit tout à coup, sa bouche se convulse, on la croit morte ; le roi, lui-même ouvre les fenêtres, réclame de l'eau chaude pour la saignée, ne peut l'obtenir dans cet encombrement et cette cohue ; le chirurgien pique le pied « à sec », le sang jaillit avec force, la

reine rouvre les yeux. Et c'est un nouveau tumulte pour faire sortir les gens, tandis qu'on emporte la princesse de Lamballe sans connaissance ; les valets de chambre, les huissiers prennent au collet les curieux indiscrets et les poussent dehors. Cette cruelle étiquette est désormais abolie. Seuls les princes, le chancelier et les ministres seront désormais admis en pareille circonstance.

Quand on présenta la jeune princesse à la reine, celle-ci la pressa sur son cœur et lui dit : « Pauvre petite, vous n'étiez pas désirée, mais vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eût appartenu à l'État. Vous serez à moi, vous aurez tous mes soins, vous partagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines. »

La Cour et la Ville furent en effet très désappointées; on attendait un Dauphin ! Les fêtes projetées n'eurent pas lieu; le roi mit à la disposition de la reine 100 000 livres qui furent employées à doter et marier des filles pauvres, à délivrer quelques prisonniers pour dettes, à distribuer des aumônes dans les hôpitaux. Le bureau de la Ville n'en ordonna pas moins les réjouissances populaires d'usage : illuminations, feux de joie, fontaines de vin, distribution de pain et de cervelas, spectacles *gratis* dans les théâtres, mais la joie était terne; aussi, lorsque le roi et la reine vinrent à Paris, le 8 février 1779, il y eut peu de vivats, et l'on remarqua en général que l'empressement du public était surtout de la curiosité.

Il se fit une innovation à la naissance de Madame Royale; le retour à la nature, la simplicité des mœurs, prêchés par Rousseau étaient à la mode ; on éloigna des regards de la princesse « toutes les images de grandeur », sur la demande même de la reine. Marie-Thérèse au courant de cette « réforme » se récria; elle voyait déjà sa petite-fille convertie en paysanne, elle tenait pour les exigences du rang, dès le berceau. « C'est un point essentiel, écrit-elle à Mercy, surtout à l'égard de la nation française, aussi vive que légère. » L'impératrice veut que le souverain et sa famille se distinguent

« par la représentation, de l'ordre des particuliers ». Mais la Maison de l'enfant, quoique fort réduite, comprenait encore quatre-vingts personnes destinées à son seul service.

La reine s'occupe de sa fille, sa vie est plus sérieuse, une ère nouvelle commence. Il faut la croire lorsque, six mois après la naissance, elle fait cette confession à Marie-Thérèse : « Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance et légèreté, mais à cette heure ma tête est bien plus posée et elle (l'impératrice) peut compter que je sens bien tous mes devoirs sur cela. D'ailleurs je le dois au roi pour sa tendresse, et j'ose dire, sa confiance en moi, dont je n'ai qu'à me louer de plus en plus. » Elle parle souvent de la petite princesse ; citons au moins ce charmant tableau : « On va bientôt la lever (mars 1780), elle est grande et forte, on la prendrait pour un enfant de deux ans. Elle marche toute seule, se baisse et se relève sans qu'on la tienne, mais elle ne parle guère. J'ose confier au tendre cœur de ma chère maman un bonheur que j'ai eu il y a quatre jours. Étant plusieurs personnes dans la chambre de ma fille, je lui ai fait demander par quelqu'un où était sa mère. Cette pauvre petite, sans que personne lui disait mot (*sic*), m'a souri et est venue me tendre les bras. C'est la première fois qu'elle a daigné me reconnaître ; j'avoue que cela m'a fait une grande joie, et je crois que je l'aime bien mieux depuis ce temps. »

Si Marie-Antoinette avait connu plus tôt le bonheur d'être mère, elle ne se serait pas accoutumée à chercher, par tant de distractions futiles, à tromper son désœuvrement et son ennui; elle n'aurait pas eu le loisir d'écouter la voix des flatteurs et les conseils égoïstes, de se mêler d'intrigues et de cabales; peut-être la calomnie eût-elle été désarmée, fût-elle demeurée sans prise sur cette existence où les sourires et les pleurs des enfants auraient été les seules joies et les seuls chagrins.

Sa fille et ses fils, Marie-Antoinette les aima avec tendresse, avec intelligence, peut-on dire. On le sait quand on parcourt ses lettres à Mme de Tourzel, au général Jarjayes,

et surtout cette admirable missive adressée à Madame Élisabeth, cette page émouvante qu'on ne peut lire qu'à travers les larmes : « C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois (16 octobre 1793, à 4 heures et demie du matin). Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère... J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants[1]; vous savez que je n'existais que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur...; que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a elle doit toujours aider son frère par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer...; que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort... Adieu, ma bonne et tendre sœur ; puisse cette lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi; je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que mes pauvres et chers enfants. Mon Dieu, qu'il est déchirant de les quitter pour toujours... »

1. Outre Madame Royale, il n'y avait plus que le duc de Normandie, né en 1785, qui, en 1789, à la mort de son frère aîné, était devenu le Dauphin ; ce sera *l'enfant du Temple*.

———

CHAPITRE XX

FIN DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE

(1779-1783)

Les économies de Necker. — Abolition des droits de servitude. — « Bienfaits » de la royauté. — Projet de descente en Angleterre. — Ségur et Castries. — L'élève de Marie-Thérèse. — Capitulation de Yorktown. — Chute de Necker. — Joly de Fleury. — Naissance du Dauphin. — Fêtes à Paris et à Versailles. — Mort de Maurepas. — Le « valetage ». — Faillite du prince de Guéménée. — Acheminement vers la paix. — Blocus de Gibraltar. — Les batteries du comte d'Artois. — Suffren aux Indes. — Traités de Paris et de Versailles.

Tant que dure la guerre, il y a un superbe réveil de confiance dans nos armées et dans la politique de Louis XVI et de Vergennes ; on est forcément tout à l'économie : la Cour supprime les voyages afin d'acheter des vaisseaux; les particuliers font des souscriptions publiques pour aider le Trésor à subvenir aux frais énormes qui pèsent sur l'État; Necker s'ingénie, il pratique dans le budget de nombreuses « amputations », il abolit quatre cent six charges de la Maison du roi, réduit le nombre des Fermiers et des receveurs généraux. Le contrôle s'étend jusqu'aux pourvoyeurs royaux de bougies; aussi accuse-t-on le ministre de vouloir « brûler les petits bouts »; il est accablé de pamphlets.

Cet allègement financier permet au roi de ne plus exiger, dans ses domaines, les droits de servitude et de mainmorte. Louis XVI eût désiré aller plus loin et faire disparaître sans distinction ces vestiges d'une féodalité rigoureuse, mais ses

deniers ne lui permettaient pas encore de racheter les droits des seigneurs. Il espérait du moins voir son exemple suivi et être bientôt « témoin de l'entier affranchissement de ses sujets » qui, disait-il dans son édit (août 1779), *en quelque état que la Providence les eût fait naître, avaient des droits égaux à sa protection et à sa bienfaisance.* Necker, en dictant ces paroles au roi, se souvenait de Turgot, et Louis XVI, en y souscrivant, se conciliait la juste admiration de tous les amis de la philosophie. Mais ces mesures, qui servirent d'exemple à quelques gentilshommes, n'eurent l'approbation ni du haut clergé, ni du Parlement.

Les intérêts particuliers primaient tout dans ce monde de propriétaires de seigneuries; aussi l'édit fut-il enregistré avec d'expresses restrictions. Les frères du roi, le duc d'Orléans, le prince de Condé étaient parmi les mécontents, ils se disaient lésés dans leurs privilèges, ils prétendaient qu'on « avilissait la couronne en la dépouillant de son éclat ».

Le mouvement libéral est donné; Necker, profitant de ces bonnes dispositions, prépare les voies à d'autres réformes qui le touchent de près; il demande que les protestants puissent se faire donner un état civil, et occuper plus tard des emplois publics. Cette mesure ne sera pourtant réalisée qu'en 1788. Enfin les idées nouvelles se précisent par des actes humanitaires; la *question préparatoire,* appliquée à l'accusé pour obtenir de lui l'aveu du crime qu'on lui imputait, est supprimée à cette époque, mais la *torture,* ou question proprement dite, ne l'est qu'en 1788.

Ainsi la royauté devance les « réformes » de la Révolution.

L'élan patriotique de la nation est soutenu par la conduite de La Fayette qui, en février 1779, revient du Nouveau Monde, sollicite un envoi de troupes aux insurgents, obtient un corps de 4 000 hommes confiés au commandement de Rochambeau, et forme, de son côté, le projet d'une descente en Angleterre.

Cette expédition devait être soutenue par l'Espagne ; les

préparatifs sont très lents; nos alliés se font attendre au rendez-vous, le projet échoue. Le comte d'Orvilliers, qui s'était couvert de gloire au combat d'Ouessant, rentre à Brest en octobre 1779, ayant perdu 50 000 hommes par les maladies; il est forcé de donner sa démission. On apprend que d'Estaing s'est emparé de l'île de Grenade, dans les Antilles (16 juillet), que l'on a pris Saint-Louis du Sénégal, Gorée, Saint-Vincent; la consolation est minime. Cette campagne de 1779 est décourageante; d'Estaing lui-même est défait à Savannah (Géorgie), d'où il revient, accablé sous la désapprobation générale, comme d'Orvilliers.

Les hostilités se poursuivent, en dehors de la France, par les Espagnols et pour leur propre compte. Les marins de Charles III ne pensent qu'à eux-mêmes. Depuis 1704, l'Espagne ne possède plus Gibraltar : elle croit le moment venu de reprendre cette forteresse aux Anglais. Vergennes lui promet de ne pas signer la paix avant cette conquête tant désirée. Mais l'entreprise ne résiste pas à la hardiesse de Rodney; malgré la valeur de Don Juan de Langara, elle est réduite à néant (janvier 1780).

Les Espagnols et les Français se retrouvent en juin aux Antilles, devant le même Rodney, mais les engagements sont négatifs, ce n'est pas encore la revanche.

A ces faits se rattache la nomination très délicate de deux ministres nouveaux : à la Marine et à la Guerre. Sartine qui, depuis 1776, occupait le premier de ces postes, avait dit, en arrivant au pouvoir, « qu'il ne connaissait pas un bateau », et qu'il avait « des notions très vagues sur les *quatre* parties du monde ». En forgeant, il devint forgeron; il fut reconnu que « jamais ministre ne fit autant de vaisseaux et n'approvisionna mieux les ports ». Mais Necker eut à se plaindre des finances de ce département, et provoqua la disgrâce de Sartine qui fut remplacé par le marquis de Castries, beau-père du comte (devenu duc) de Guines. C'était une faveur, mais le choix se justifiait par les états de services de cet excellent officier, vainqueur de Clostercamp, et tout dévoué à sa

nouvelle tâche. Castries allait porter bonheur au conflit anglo-américain, et publier d'utiles ordonnances qui lui permirent, en 1787, de céder honorablement la place à Montmorin.

Le collègue de Sartine à la Guerre, Montbarrey, était d'une insuffisance notoire. Le marquis de Ségur, qui prend en main ce ministère, se signale aussi par d'excellentes réformes; grâce à lui, la royauté lègue une armée à la Révolution, une armée qui, docile et ne connaissant que son devoir, servira la cause républicaine. Là encore, il faut mettre les choses au point, et dire à qui les soldats de Valmy et de Jemmapes sont redevables de leurs progrès. Il est vrai qu'on reproche à Ségur son esprit de caste et la rigueur de sa décision du 22 mai 1781, qui excluait des commandements la bourgeoisie et beaucoup de gentilshommes ; désormais on ne pouvait prétendre au grade d'officier qu'en fournissant la preuve authentique de quatre degrés de noblesse. Mais, aidé de Montalembert pour un nouveau système de fortification, de Gribeauval pour l'amélioration de l'artillerie, Ségur voit de grandes choses s'accomplir au point de vue technique. Disons enfin que son successeur, le comte de Brienne, frère du cardinal, prévoit la mobilisation de l'armée, répartissant toutes les forces en vingt et une divisions, et les divisions en brigades (1788).

La reine, toujours menée par les Polignac, avait eu une part très directe aux nominations de Castries et de Ségur, et on ne saurait les lui reprocher. Marie-Antoinette prenait goût aux affaires, mais c'était encore au profit de ses entours. Il faut bien croire Mercy écrivant à Kaunitz que « le crédit de la reine, si étendu et efficace en toutes autres matières, l'est beaucoup moins en celles qui ont trait à la politique, parce que la reine n'a donné que trop de sujet à son auguste époux de présumer qu'elle comprend peu les affaires d'État, et qu'elle n'est pas à même d'en évaluer l'importance » (juin 1783).

A cette époque, Mercy a ses coudées franches et ose dire ici une vérité qu'il n'avait pas dite du vivant de Marie-Thérèse.

L'impératrice mourait le 29 novembre 1780 ; depuis 1774, elle avait engagé sa fille à prendre part au gouvernement, formé cette élève qui, en somme, répondait très mal à ses leçons. Marie-Antoinette n'agit que par caprice, sans réfléchir ; elle reste trop femme pour qu'on puisse lui confier une démarche sérieuse. Elle a du cœur, de la sensibilité, c'est peu de chose pour la politique. Il faut toutefois compter avec l'ascendant de la reine qui grandit en 1780, et que tout facilite : depuis la tendresse de Louis XVI ne sachant rien refuser à Marie-Antoinette, jusqu'aux espérances de voir naître un Dauphin.

Cet événement semble se préparer sous les plus heureux auspices ; en Amérique, de brillantes victoires viennent nous réconforter. La Fayette, Rochambeau, Guichen, le marquis de Saint-Simon servent avec succès la cause de Washington durant cette année 1780, laquelle se résume par la défense de la baie de Chesapeake et la capitulation de Yorktown (19 octobre) : 7 000 hommes se rendaient, qui formaient l'élite des troupes anglaises d'Amérique. L'indépendance des États-Unis est acquise ; mais, par amour-propre, l'Angleterre ne se déclare pas encore vaincue. Les armes et la diplomatie françaises triomphent.

En présence de ces hauts faits, les cabales qui renversent Necker nous semblent bien mesquines. On disait dans le public qu'une bataille perdue eût mieux valu pour la France que la retraite de ce ministre, mais on ne le pensait pas sérieusement. Néanmoins ce départ fut néfaste.

Necker, en janvier 1781, fait une grande innovation qui le perd. Il publie son célèbre *Compte rendu*, où, pour la première fois, on peut lire en noir sur blanc quelle est la situation des finances. On s'en arrache les exemplaires, on s'écrie que cet « admirable » mémoire « fera une époque à jamais glorieuse dans les fastes de la monarchie ». Mais les détracteurs ne manquent pas ; pour certains, le *Compte rendu* était l'œuvre d'un administrateur orgueilleux, infatué de son importance ; pour d'autres, l'ouvrage d'un « charlatan ».

Cette lumière subite, éclairant les abus, effarouche les oiseaux nocturnes, si nombreux et si cupides, qui vivent au détriment du Trésor. Necker sera sacrifié. En 1778, il avait présenté au roi, et au roi seul, un mémoire sur les administrations provinciales, dans lequel, comptant sur le secret inviolable, il s'était permis quelques expressions vives contre les intendants et surtout contre les Parlements : son but était de réveiller l'apathie de Louis XVI. Or, ce mémoire fut divulgué, des copies en furent mises sous les yeux des intéressés ; il en parut une critique très vive sous ce titre : *Lettre d'un bon Français* ; Maurepas aurait dû sauver Necker, il le desservit auprès du roi ; suivant son habitude, tout en approuvant le système du directeur, il était le premier à en empêcher l'exécution ; le 20 mai, la démission de Necker est acceptée, malgré la reine, qui, jusqu'au bout, défend un homme « devenu si utile à la France ».

Louis XVI déclara bien que « s'il changeait de ministre, il ne changeait pas de principes ». Joly de Fleury, successeur de Necker, prit le contre-pied des réformes et ce fut une véritable réaction : rétablissement des receveurs-généraux, des trésoriers, des fermiers, des officiers de la Maison du roi. Ce retour en arrière montrait les incertitudes, les contradictions du gouvernement.

Mais voici que vient au monde ce Dauphin tant désiré (22 octobre 1781) ; héritier bien éphémère de ce trône bien ébranlé, il ne vivra que jusqu'en 1789 ; cet enfant est salué par des fêtes magnifiques et coûteuses, auxquelles le peuple prend sa part de joie sincère ; il y a cependant une hostilité sourde dans Paris, la police veille et prend des précautions extraordinaires ; on croit à une catastrophe. Des placards pleins de menaces se lisent sur les murs de la capitale; dans l'un de ces factums, on disait que le roi et la reine, *conduits sous bonne escorte en place de Grève, iraient à l'Hôtel de Ville confesser leurs crimes, et qu'ensuite ils monteraient sur un échafaud pour y être brûlés vifs*. Ces paroles effrayantes étaient proférées le 21 janvier 1782, jour fixé

pour les fêtes, exactement onze années avant la mort de Louis XVI...

A Versailles, les Arts et Métiers de Paris viennent en corps défiler pittoresquement devant le château, musique en tête. Les ramoneurs, pimpants comme des comédiens, ont une cheminée, au sommet de laquelle est juché un des plus petits de leurs compagnons; les porteurs de chaise conduisent une nourrice et un dauphin ; les bouchers amènent un bœuf gras; les serruriers frappent sur une enclume; les cordonniers achèvent une paire de bottes pour l'enfant royal; les tailleurs lui confectionnent l'uniforme de son régiment; enfin les fossoyeurs apparaissent avec leurs bêches funèbres..., plaisanterie qu'on eût dite inspirée par les auteurs des sinistres placards; on chasse bien vite ces fâcheux.

L'influence de la reine grandit, nous l'avons noté, mais cette influence est maîtrisée parfois. Ainsi, lorsque Maurepas, fort âgé, fort cassé, encore que toujours plaisantin, meurt le 21 novembre 1781, la société de Marie-Antoinette fait l'assaut du ministère vacant, en pure perte. Louis XVI, nous dit le duc de Croy, reste impénétrable, et ne laisse pas deviner à qui sera confiée cette importante succession. « C'était, ajoute le mémorialiste, une des grandes époques de son règne, et où on l'attendait. Comme il n'y eut pas, de sa part, le moindre propos, ni la moindre démarche qui donnât la moindre prise, il était amusant, pour les spectateurs philosophes, de voir l'étonnement des intrigants, qui furent abasourdis. » La Cour est transformée. Vergennes, en diplomate avisé, ne répond qu'évasiment aux quémandeurs, qui ne savent à quel saint se vouer et trouvent les huis clos; leurs démarches, leurs sourires, leurs courbettes se perdent dans le vide. « Pour bien sentir la *tranquillité d'anéantissement* où était Versailles, observe finement le duc de Croy, il faut se rappeler que les courtisans ont comme un besoin d'état de savoir où aller *valeter*, que ce soit chez le premier ministre, son confesseur, son valet de chambre, ses amis..., il faut toujours aller valeter quelque part. Qu'on

juge donc de leur étonnement : *ils ne savaient plus où aller !* »

Maurepas ne fut point remplacé; Louis XVI avait moins de faiblesse qu'on ne croit. Ne sait-il pas résister en cette occasion? Il a un sérieux argument : la guerre, et un conseiller parfait : Vergennes. Il faut dire aussi qu'une dure leçon venait d'être infligée à ce monde de la Cour, et mettre le désarroi dans bien des rouages : le prince de Rohan-Guéménée était déclaré insolvable, il devait trente-trois millions. Le faste et le luxe effrénés de cette famille, dont le chef était le triste maréchal de la guerre de Sept Ans, Soubise, faisaient trop d'envieux pour que cette banqueroute éveillât quelque pitié. Le prince de Guéménée sombrait, laissant libres les survivances de Grand-Chambellan et de capitaine des gendarmes de la garde. Sa femme était gouvernante des Enfants de France, et dut résigner ses fonctions (offertes à la duchesse de Polignac). Le scandale fut immense, il y eut « clameur de haro dans le peuple ». Les hommes de la Révolution se souviendront de cette chute d'une des plus puissantes maisons princières.

Sur ces entrefaites, on s'acheminait vers la paix ; l'Angleterre avait obtenu une satisfaction contre les flottes française et espagnole, aux îles des Saintes (février 1782); le prétexte était honorable et permettait au Cabinet britannique d'entamer les négociations. Cependant Charles III voulut, de son côté, avoir le dernier mot à Gibraltar, et, las du siège, tenta le blocus de ce rocher imprenable. Les forces alliées ne peuvent empêcher le ravitaillement des Anglais, le résultat est négatif. On avait inauguré durant cette campagne les *batteries flottantes* du colonel d'Arçon, mais sans succès. Le comte d'Artois partit comme volontaire pour le camp de Saint-Roch ; ce fut un voyage triomphal de Paris à Saint-Ildefonse, à la Cour du roi d'Espagne, puis une assez piètre collaboration aux exercices militaires. Le frère du roi eut le bon esprit de se montrer modeste au retour. Un flatteur, raconte la baronne d'Oberkich, lui parlait des dangers qu'il avait courus.

« Ce n'est pas là de la gloire, répondit-il, et j'en fais bon marché. De toutes mes batteries celle qui a fait le plus de mal, pendant le siège, est ma batterie de cuisine. Pour les Espagnols habitués à vivre d'oignons crus, un coulis d'écrevisses est un poison mortel. »

Suffren, heureusement, faisait merveille aux Indes. Il remporte trois belles victoires et nous assure quelques possessions en Asie, nous mettant en bonne posture à la veille de la paix, signée le 9 septembre 1783. Les traités de Paris et de Versailles étaient pour la France les premiers traités qui, depuis 1738, fussent profitables; on loua dans les chancelleries, et particulièrement à Vienne, la sagesse de Vergennes qui s'était arrêté à temps et se montrait satisfait de peu. Dunkerque était affranchi de la présence du commissaire anglais, inspecteur de notre marine. Nous gagnions le Sénégal, Saint-Pierre et Miquelon, Sainte-Lucie, Tabago et cinq comptoirs dans l'Indoustan. Ces territoires, qui semblaient minces en 1783, ont pourtant assuré des conquêtes; on vit plus tard que c'étaient de précieuses portes ouvertes sur de nouveaux horizons.

Sources : *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, publiée par M. le chevalier Alfred d'Arneth et M. Jules Flammermont, 2 vol. in-8°, Paris, 1889.

Émile Bourgeois : *Manuel historique de politique étrangère*, 1er vol., Paris, 1897. — François Rousseau : *Règne de Charles III d'Espagne*, 2 vol. in-8° Paris, 1907.

CHAPITRE XXI

LE PREMIER CALVAIRE DE LA REINE

(1785)

Le *Mariage de Figaro*. — Un livre de Mirabeau. — Inventions merveilleuses. — Les contrôleurs des finances. — Calonne. — Froideur des Parisiens à l'égard de Marie-Antoinette. — Cagliostro et le cardinal de Rohan. — Intervention de Jeanne de Valois, comtesse de la Motte. — Oliva. — Bœhmer. — La scène du bosquet. — Le Collier. — Arrestation du cardinal. — Rohan est acquitté. — Affaire de l'ouverture de l'Escaut. — Victoire obtenue par Vergennes.

Après la guerre d'Amérique, il y eut une courte période d'accalmie, marquée par de nombreuses manifestations d'activité sociale. La paix semble donner une vie nouvelle à la France. A cette époque, Beaumarchais réussit à faire jouer son *Mariage de Figaro*; il amuse la Cour et la Ville qui, séduites par tant d'esprit, ne se doutent pas de la leçon profonde, cachée sous l'histoire de la comtesse Almaviva et de la sémillante Suzanne. On ne voit pas que le barbier hâbleur est le porte-parole des faibles et des petits, que ses *mots* sont des formules qui, quelques années après, deviendront proverbiales et serviront la cause des mécontents — ces mécontents tout prêts à surgir de la coulisse où s'alimente la révolte contre la noblesse de naissance.

Le succès est prodigieux. Des applaudissements soulignent les traits, les saillies; c'est à leurs dépens que rient les grands seigneurs et qu'ils font rire les autres, les gens du parterre. Beaumarchais présente aux gentilshommes leur

propre caricature et ils répondent : « C'est cela, nous sommes fort ressemblants ». Étrange inconscience ! La portée de l'œuvre se précise avec le temps, mais elle échappe presque aux premiers spectateurs. Beaumarchais lui-même ne croit pas faire une révolution ; il se divertit autant que ceux qui l'écoutent. Le roi cependant avait prévu le danger, il disait : « C'est détestable, cela ne sera jamais joué : il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence... Cet homme déjoue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. » Mais Louis XVI dut céder à la société Polignac ; pour obtenir gain de cause, on disait avec Figaro : « *Il n'y a que les petits esprits qui craignent les petits écrits* », et, après quatre années d'attente, la pièce est représentée à la Comédie française, soixante-huit fois de suite, ce qui s'était vu rarement au XVIIIe siècle.

On prit ainsi l'habitude de plus en plus générale de dire ce que l'on pensait. Les nouvellistes du président de Bachaumont notent à ce propos une conversation bien curieuse entre Louis XVI et Richelieu. Le maréchal venait d'être malade et le roi le félicitait du rétablissement de sa santé :

« Car, enfin, vous n'êtes pas jeune, vous avez vu trois siècles.

— Pas tout à fait, Sire, mais trois règnes.

— Soit. Eh bien, qu'en pensez-vous ?

— Sire, sous Louis XIV, on n'osait dire mot ; sous Louis XV, on parlait tout bas ; sous Votre Majesté, on parle tout haut. »

Cette tolérance eut son beau côté. Ce n'est pas en vain que Mirabeau publie ses *Lettres de cachet*, s'élevant avec éloquence contre les détentions arbitraires, sans décision juridique ; le donjon de Vincennes est évacué et tout Paris va voir dans cette forteresse les traces « d'une antique barbarie ». Quelques années auparavant, on eût fait brûler par le bourreau un livre dans lequel l'auteur osait démontrer que le despotisme, dans un État, ne tenait point au caractère

particulier du souverain, mais à l'insuffisance des lois, « qu'il n'y avait point de milieu entre le règne absolu du despotisme ou le règne absolu des lois ».

Les âmes, dit Ségur, sont comme « enivrées de philanthropie ». On favorise les institutions de l'abbé de l'Épée et de Valentin Haüy; l'hiver rigoureux de 1784 excite la charité de tous, le roi donne trois millions pour le soulagement des infortunes. La reine fait distribuer deux cent mille livres, et chacun de suivre ces exemples. On crée des récompenses publiques (médailles d'or, sommes d'argent) destinées à encourager le travail, « on fonde des prix pour toutes les vertus », lisons-nous dans les registres de Bachaumont.

Des inventions merveilleuses sont signalées. Ne crut-on pas en 1784 avoir fait la conquête de l'air, avec les aérostats? Blanchard traverse la Manche en ballon et fait planer le drapeau français sur l'Angleterre; cela suffit pour qu'on parle d'aller aux Amériques en montgolfière. On essaie aussi de marcher sur l'eau, le mot *impossible* n'a plus de sens. On fabrique des *bêtes parlantes*, des *oiseaux qui volent*, des *canards qui digèrent*. Enfin Mesmer et ses baquets merveilleux tournent toutes les cervelles, on se croit revenu au temps du diacre Pâris, on crie au miracle, le magnétisme semble être le remède à tous les maux. « En vérité, écrit Ségur, quand je me rappelle cette époque de songes décevants et de savantes folies, je compare l'état où nous nous trouvions alors à celui d'une personne placée sur le haut d'une tour, et dont les vertiges produits par l'aspect d'un immense horizon précèdent de peu d'instants la plus effroyable chute. »

En attendant, on se sent plus libre, plus audacieux; si le pouvoir erre, on le rappelle à la raison avec une énergie inaccoutumée; et cette fois, les coups tombent sur le ministre le plus néfaste du règne, sur Calonne, et par ricochet, sur la reine.

Le poste de contrôleur des finances, après la conclusion de la paix, était de première importance. Joly de Fleury n'avait pu s'y maintenir; Ormesson, qui avait accepté sa suc-

cession, était un jeune conseiller d'État, sans grande aptitude; il ne reste que sept mois en place (1er avril-2 novembre 1783). Depuis 1774, c'était le septième administrateur financier. Avec quel soin ne fallait-il pas choisir ce ministre d'où, en cet instant, dépendait l'équilibre gouvernemental ? Que fait le roi ? Il se laisse séduire par les intrigues de Mme de Polignac. C'est la reine qui tout d'abord est circonvenue ; elle se montre « très récalcitrante », dit Augeard. Marie-Antoinette, dès la chute de Joly de Fleury, eût désiré qu'on rappelât Necker. Mais elle se laisse persuader par Mme de Polignac et par le baron de Breteuil, ministre de la Maison du roi, qui, « après bien des débats, obtinrent de Leurs Majestés une nomination d'où devait résulter un jour la destruction totale de leur royaume et ensuite la leur sur un échafaud ». Telles sont les propres paroles d'Augeard, l'un des deux secrétaires des commandements de la reine, lequel donnera à ses souverains de nombreuses preuves de dévouement au début de la Révolution; il parle ici en toute sincérité. L'histoire du ministère Calonne montre combien ce fidèle serviteur a raison, encore que l'expression dépasse sa pensée.

Calonne était aussi roué que séduisant. Dans son premier entretien avec Louis XVI, il fit le bon apôtre; il avoua au roi qu'il avait 220 000 livres de dettes, qu'un contrôleur général pouvait trouver les moyens de s'acquitter, mais qu'il préférait devoir tout aux bontés royales. Louis XVI alla prendre la somme dans un secrétaire et la remit à Calonne. Ce nouveau ministre avait occupé le poste d'intendant de Flandre et d'Artois, et s'était surtout signalé par son goût de la représentation. « Personne, écrit le duc de Lévis, ne s'entendait mieux que lui à la décoration d'un appartement et à l'ordonnance d'une fête ». Il donna bien habilement le change au public; son discours aux magistrats de la Chambre des comptes, où, selon l'usage, il se rendit pour prêter serment, fut jugé « un modèle d'éloquence harmonieuse et mâle », respirant « le patriotisme » et décelant « l'homme d'État ». Comme Necker, il eut recours aux emprunts, sous

forme de loteries; il emprunta cent millions dès le début; il aurait pu réaliser une somme plus forte encore, tout le monde voulait souscrire. Calonne consacra une partie de cet argent à faire entreprendre des travaux importants à Paris et dans les grandes villes. Il établit une caisse d'amortissements, au moyen de laquelle on devait en vingt-cinq ans éteindre toute la dette — ce n'était qu'un leurre, cette caisse ne fonctionna jamais; mais quel crédit n'accordait-on pas à un homme qui développait ses plans avec tant de conviction et semblait recréer tout le système financier ? Louis XVI n'appelait son ministre que « son cher contrôleur général », et quand on sut quel emploi Calonne faisait de l'argent de l'État, on ne manqua pas de dire que le *contrôleur général* était en effet *cher* à la France. Durant trois années il cache habilement son jeu; son crédit paraît inépuisable; il donne, donne toujours, et dans cette distribution il se fait la belle part, sans scrupule aucun. Maurepas avait dit de Calonne depuis longtemps candidat au contrôle : « Fi donc, c'est un fou, un panier percé. Mettre les finances dans ses mains ! le Trésor royal serait bientôt aussi sec que sa bourse ». Cette prédiction se réalisait; en 1785 les emprunts s'élevaient à 487 millions, la dette était de 101 millions, et le déficit de 100 millions, mais le secret était bien gardé. Chacun profitait de ces folles prodigalités; jamais ministre n'avait mieux servi les privilégiés toujours plus avides. On connaît ce mot d'un grand seigneur : « Quand je vis que tout le monde tendait la main, je tendis mon chapeau ». C'est alors que furent acquis le domaine de Rambouillet pour le roi, et celui de Saint-Cloud pour la reine. Le prince de Guéménée vendit Lorient à la couronne pour 11 millions; les dettes de Monsieur et du comte d'Artois furent payées; les dépenses personnelles de Calonne brochèrent sur le tout; ce fut la plus extravagante dispersion des deniers publics. On connaît la formule de ce contrôleur quand on lui demandait de l'argent : « Si c'est possible, c'est fait; si cela n'est pas possible, cela se fera ». Le pac-

tole coulait, on s'inquiétait peu de savoir comment il coulait. Voici quels étaient les principes de Calonne : « Un homme qui veut emprunter a besoin de paraître riche; or, pour paraître riche, il faut éblouir par ses dépenses. » Ce sophisme qui avait réussi au particulier, le nouveau contrôleur l'appliquait au fonctionnaire.

Les pamphlets pleuvaient dru sur Calonne, mais rien ne fit tant que l'ouvrage de Necker sur l'*Administration des finances*. C'était un nouveau *compte rendu* où des chiffres positifs signalaient les désordres financiers. Douze mille exemplaires de ce livre se vendirent en un mois. Calonne se défendait, et ne fléchissait pas encore — sa hardiesse ne pouvait être ébranlée si facilement. Il en appela au clergé qui paya un « don gratuit » de dix-huit millions et obtint en échange qu'on supprimât l'édition des *Œuvres* de Voltaire, publiée par les soins de Beaumarchais. Les emprunts lassaient les spéculateurs ; Calonne eut recours à une refonte de l'or monnayé, fraude déguisée qui donna un bénéfice de plus de cinquante millions. Les murmures s'accentuaient et s'adressaient particulièrement à la reine, que l'on rendait responsable de la prodigalité du contrôleur. Marie-Antoinette le sait bien lorsque, au mois de mai 1785, elle se rend en grande pompe à Notre-Dame de Paris pour remercier Dieu de la naissance du duc de Normandie (27 mars 1785), le futur martyr du Temple, celui qu'on nommera Louis XVII. Elle est accueillie par un silence glacial, et s'écrie en larmes : « Mais que leur ai-je donc fait ? » Les temps sont changés, les esprits sont comme en révolte ; grâce à d'habiles calomnies et à d'odieuses interprétations, la haine populaire fond sur une femme pleine de jeunesse et d'inconscience, mais dont le tort est d'inspirer à son entourage immédiat, à ses beaux frères, à ses tantes, une jalousie farouche, source des libelles qui, de Versailles même, se répandent jusque dans la populace. En chemin, le coup d'épingle devient un coup de massue... en attendant le jour où s'apprête le tranchant de la guillotine.

Marie-Antoinette, en cette même année, va monter son premier calvaire.

Depuis quelque temps les sciences occultes avaient rempli les imaginations. A côté de Mesmer, Cagliostro enchantait ses dupes ; ce charlatan d'un genre nouveau prétendait guérir toutes les maladies. « Comme il ne recevait pas d'argent, dit la baronne d'Oberkich, et qu'au contraire il en répandait beaucoup parmi les pauvres, il attirait la foule chez lui, malgré la non-réussite de sa panacée ; il ne guérissait que ceux qui se portaient bien, ou du moins ceux chez lesquels l'imagination était assez forte pour aider le remède. » Cagliostro dévoilait le passé et prédisait l'avenir. Parmi ses clients les plus célèbres était le cardinal de Rohan, qui était entièrement subjugué et proclamait partout les « miracles » du thaumaturge ; il disait en montrant un gros solitaire sur lequel étaient gravées les armes de la maison de Rohan :

« C'est lui (Cagliostro) qui l'a fait, entendez-vous ! Il l'a créé avec rien. Je l'ai vu, j'étais là, les yeux fixés sur le creuset, et j'ai assisté à l'opération... Ce n'est pas tout, il fait de l'or. Il m'en a composé devant moi pour cinq ou six mille livres, là-haut, dans les combles du palais. Il me rendra le prince le plus riche de l'Europe. Ce ne sont point des rêves, Madame, ce sont des preuves. Et ses prophéties toutes réalisées, et toutes les guérisons miraculeuses qu'il a opérées ! Je vous dis que c'est l'homme le plus extraordinaire, le plus sublime, et dont le savoir n'a d'égal au monde que sa bonté. Que d'aumônes il répand ! que de bien il fait ! Cela passe toute imagination... »

A quoi sa spirituelle interlocutrice, la baronne d'Oberkich, répond :

« Ah ! Monseigneur, il faut que cette homme compte exiger de vous de bien dangereux sacrifices, pour acheter votre confiance illimitée ! A votre place, j'y prendrais garde : il vous conduira loin... »

Mais Cagliostro, à lui seul, ne suffisait pas à la crédulité de Rohan, il n'aurait pas conduit l'éminence assez loin...

Le magicien, sous les auspices de son admirateur, fait connaissance de Jeanne de Valois, comtesse de la Motte, aventurière des plus intelligentes qui sait tirer profit de la situation : elle met en œuvre l'ascendant de Cagliostro sur le cardinal, et voit où il faut frapper.

Le prince de Rohan, avant d'être aumônier de France, a été ambassadeur à Vienne, au temps où Marie-Antoinette était Dauphine ; — ses dépenses folles, son inexpérience, son manque de tact, sa sottise, sa conduite même, peu conforme à l'état ecclésiastique, avaient singulièrement déplu à Marie-Thérèse qui, non sans peine, réussit à se débarrasser de cet étrange représentant de la Cour de Versailles. Marie-Antoinette a les mêmes préventions que sa mère ; en dépit de nombreuses tentatives, le cardinal n'eut jamais accès auprès d'elle. Rohan en souffre ; on sait dans son entourage avec quelle ardeur il désire rentrer en grâce auprès de la souveraine ; la comtesse de la Motte le sait mieux que personne, elle s'offre, se disant admise en l'intimité de Marie-Antoinette, à obtenir une entrevue et une réconciliation.

Les ressources de l'aventurière sont infinies, elle prend en main tous les fils de l'intrigue et s'entoure des comparses nécessaires ; elle possède une entente merveilleuse de la mise en scène.

Il lui faut une personne qui ressemble à Marie-Antoinette, elle la trouve : c'est Marie-Nicole Leguay, dite baronne d'Oliva. Elle sait que Bœhmer, le bijoutier, a mis tout son capital en un seul joyau de 1 600 000 livres, un collier de diamants incomparables, qui ne peut être acheté que pour une princesse. Elle sait aussi, comme tout le monde, que Marie-Antoinette ne résiste pas à l'attrait des bijoux et que ses écrins ne sont jamais assez nombreux.

Tels sont les éléments, qui nous semblent disparates, à l'aide desquels Mme de la Motte, se fondant sur la naïveté de Rohan et sur le prestige de Cagliostro, échafaude un roman comme n'en ont inventé ni Anne Radcliffe, ni Walter Scott, ni Alexandre Dumas.

Elle imagine la scène du bosquet. Un soir, le cardinal est conduit dans le parc de Versailles; soudain, dans le crépuscule, une femme apparaît, qui a la taille et la démarche de la reine: c'est la d'Oliva, cette « barboteuse de rues » dont le comte de la Motte a fait la connaissance dans le jardin du Palais-Royal ; Oliva murmure quelques paroles inintelligibles et passe en laissant tomber une rose ; Rohan a cru entendre : « *Vous pouvez espérer que le passé sera oublié !* » Il est persuadé que la reine lui accorde son pardon... Puis Mme de la Motte fait savoir au prélat que Marie-Antoinette désire acheter le collier de Bœhmer et qu'elle l'a choisi pour négocier en secret cette affaire. La comtesse fabrique un projet de marché qu'elle revêt d'approbations de Marie-Antoinette ; on ne saurait penser à tout, elle signe : Marie-Antoinette *de France*, alors que la reine n'a jamais signé ainsi les actes ou les lettres ; un homme un peu avisé aurait dû s'apercevoir du subterfuge, mais Rohan est une proie facile ; sur le conseil de Cagliostro il achète le collier à crédit et le remet à un complice qu'il croit être un domestique du château (1er février 1785). La comtesse garde le bijou, le vend en détail et gaspille les centaines de mille livres qu'elle récolte. Le bijoutier, n'étant pas payé, adresse une réclamation à la reine. Marie-Antoinette est persuadée que Rohan s'est servi de son nom pour escroquer le collier et obtient du roi l'arrestation du cardinal (15 août 1785).

La reine, justement irritée, ne raisonne pas un seul instant, et veut être vengée. Pour elle, le cardinal est coupable, il doit être puni. Les lettres qu'elle adresse alors à son frère, Joseph II, nous montrent toute sa passion irréfléchie. « Tout avait été concerté entre le roi et moi ; les ministres n'en ont rien su, le roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du garde des Sceaux (Miromesnil) et du baron de Breteuil... J'espère que cette affaire sera bientôt terminée; mais je ne sais encore si elle sera renvoyée au Parlement, ou si le coupable et sa famille s'en rapporteront à la clémence du roi. » (22 août 1785.)... « Le cardinal a

pris mon nom comme un vil et maladroit faux-monnayeur. Il est probable que, pressé par un besoin d'argent, il a cru pouvoir payer les bijoutiers à l'époque qu'il avait marquée, sans que rien fût découvert. » (19 septembre 1785.)... « Cagliostro, charlatan, La Motte, sa femme, et une nommée Oliva, barboteuse des rues, sont décrétés avec lui (Rohan) ; il faudra qu'il soit confronté et réponde à leurs reproches. Quelle association pour un grand aumônier et un Rohan cardinal ! » (27 décembre 1785.)

C'était grande solennité à Versailles le 15 août, jour de l'Assomption, où la France commémorait le vœu de Louis XIII et célébrait la fête de la reine. Le cardinal de Rohan est là, prêt à dire la messe, en soutane de moire écarlate et en rochet d'Angleterre, on le fait venir auprès du roi.

« Mon cousin, dit Louis XVI, qu'est-ce que cette acquisition d'un collier de diamants que vous auriez faite au nom de la reine?

— Sire, je le vois, j'ai été trompé, mais je n'ai pas trompé. »

On donne au prélat le temps d'écrire sa justification, mais comment débrouiller en quelques lignes l'écheveau compliqué de l'intrigue ? Les commentaires de Rohan ne satisfont personne, la reine, qui est présente, altière et courroucée, moins que toute autre.

Il y a foule dans les appartements depuis l'Œil-de-Bœuf jusqu'au cabinet de la pendule, — cohue anxieuse qui ne comprend pas pourquoi la messe ne se dit point. La porte du cabinet intérieur où s'est passée toute cette scène tragique, s'ouvre. Rohan, blême, s'avance, suivi de Breteuil qui crie au duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps :

« Arrêtez Monsieur le cardinal ! »

Le lendemain le grand aumônier était à la Bastille.

Faute irréparable que cette brusque décision ; mais comment vaincre la ténacité nerveuse d'une princesse, avivée par la haine que Breteuil porte à Rohan ? Un homme — Vergennes — eût sauvé la situation, mais il n'assistait pas au Con-

seil où l'affaire se décida. La reine est la première victime de ce coup de tête. Le procès a lieu devant le Parlement ; le cardinal est acquitté, l'arrêt reconnaît qu'il a été dupe de la comtesse de la Motte qui, seule, est condamnée (31 mai 1786). Les Rohan triomphent et se disent vengés de la faillite du prince de Guéménée, mais ils jettent les hauts cris lorsqu'ils apprennent que le cardinal est exilé à son abbaye de la Chaise-Dieu, et qu'il est forcé de donner sa démission de la grande aumônerie ; avec eux le public s'indigne de cette mesure contre un homme absous par la justice. Tous les Rohan auxquels se rattachent les Soubise, les Marsan, les Brionne, le prince de Condé, époux d'une Rohan, font à leur tour le procès de Marie-Antoinette. La pauvre reine, déjà impopulaire, entend autour d'elle gronder les inimitiés aveugles ; c'est elle qui, pour les masses, est coupable, puisque le cardinal est innocent... et dès lors s'annoncent les représailles de 93. Quand Mme de la Motte subit, cour du Mai, devant le Palais de Justice, le supplice infamant de la marque, toutes les sympathies sont pour elle, contre la souveraine. La couronne de France roule déjà dans le ruisseau révolutionnaire. Suivant le mot de Gœthe, Marie-Antoinette perdit alors, dans la pensée du peuple, cet appui moral qui faisait d'elle une figure intangible.

Dès 1777, Marie-Thérèse avait écrit à Mercy : « Je vous avoue que mes craintes redoublent de tout le mal qu'un homme de cette espèce (Rohan) serait capable de faire si jamais il venait à se fixer à la Cour. » Et l'impératrice disait à Marie-Antoinette : « La place que Rohan doit occuper m'afflige ; c'est un cruel ennemi, tant pour vous que pour ses principes, qui sont les plus pervers. Sous un dehors affable, facile, prévenant, il a fait beaucoup de mal ici, et je dois le voir à côté du roi et de vous ! Il ne fera guère d'honneur non plus à sa place comme évêque. » Ces prédictions reviennent à l'esprit quand on a raconté l'affaire du Collier ; Marie-Thérèse voyait juste, mais ne se doutait pas que la stupide crédulité de Rohan et le regrettable

aveuglement de sa fille, trop prompte à accabler son ennemi, feraient tout le mal...

Pendant que la reine pleurait et voyait arriver les jours sombres — c'en était fait maintenant de la joie et du repos — des complications suscitées par son frère l'empereur faillirent provoquer une fois encore une guerre continentale. Pressée par Joseph II et son ministre, le chancelier de Kaunitz, Marie-Antoinette prend en main la cause autrichienne, agit directement auprès du roi et des ministres, dicte des dépêches, retarde des courriers, informe son frère des résolutions prises et lui permet ainsi de jouer au plus fort. Trop fidèle aux préceptes de sa mère, elle oublie que l'alliance des Bourbons et de sa famille n'est pas le commencement et la fin de la politique française ; elle l'oublie ? Non, elle ne le comprend pas.

En 1784, Joseph II réclame, en dépit de traités conclus avec la Hollande, l'ouverture de l'Escaut et la possession de Maestricht. Cet empereur, plus actif qu'habile, a la manie des agrandissements territoriaux ; — la Pologne est entrée si facilement dans le patrimoine des Habsbourgs, que tout semble permis ; après les rêves bavarois, voici les rêves flamands. Aux premières avances de son frère, la reine répond par des « aveux », dit-elle, qui « ne sont pas flatteurs pour son amour-propre ». « Je ne m'aveugle pas, écrit Marie-Antoinette, sur mon crédit, surtout pour la politique; je n'ai pas grand ascendant sur l'esprit du roi. Serait-il prudent à moi d'avoir avec son ministre des scènes sur des objets, sur lesquels il est presque sûr que le roi ne me soutiendrait pas ? Sans ostentation, ni mensonge, je laisse croire au public que j'ai plus de crédit que je n'en ai véritablement, parce que, si on ne m'en croyait pas, j'en aurais moins encore. » (22 septembre 1784.) Voilà qui est finement pensé, l'adresse est bien féminine. Aussi Joseph II, dans sa réponse, croit-il vain de faire la leçon à celle qui montre tant de candeur et d'habileté. « Vous devez éviter de toute façon d'avoir des scènes avec quelconque des ministres du roi, se contente-t-il d'observer. Dire à une jolie femme, qui a de l'esprit et de la

finesse dans le tact comme vous, de quelle façon elle doit s'y prendre quand elle connaît les personnages, et si elle veut bien une chose pour la faire réussir, ce serait bien peine perdue et vous apprêter à rire. La suite, la persévérance, l'instruction dans les détails, la patience, la complaisance, un peu de gêne sont les vraies armes et les moyens les plus puissants et infaillibles que le sexe a sur nos volontés; mais il faut préparer ces voies d'avance et ce n'est pas toujours dans le moment où l'on veut qu'on emporte la pièce. » (9 octobre 1784.) Nous sommes loin du jour où Joseph II grondait sa sœur si brutalement que Marie-Thérèse devait intercepter la lettre fraternelle ; mais alors l'empereur a besoin de la reine de France, il sait la flatter comme il convient. Au fond il ne croit pas Marie-Antoinette capable de l'aider, sa correspondance avec Mercy nous en est une preuve; il la juge toujours sévèrement dans ses lettres confidentielles à l'ambassadeur.

Joseph II veut donc obtenir du roi un soutien. Cette ouverture de l'Escaut n'est que le prélude de la cession de la Flandre hollandaise à l'Autriche, en échange d'une « rectification de frontière avantageuse pour la République ». C'est aussi peut-être un acheminement vers la possession de la Bavière, si la Hollande s'y prête. La France a tout intérêt à favoriser ces négociations ; n'aurait-elle pas deux ports sûrs au lieu d'un dans les Pays-Bas autrichiens, si elle voulait se souvenir des services considérables que le port d'Ostende avait rendus dans la dernière guerre au commerce français ? Telle est la thèse que Mercy expose à Vergennes. Notre ministre répond qu'il en référera aux ambassadeurs hollandais, qu'il désire ménager quelque peu cette république, à laquelle il n'a point à dicter des lois. Et ce sont d'interminables pourparlers. Vergennes tenait bon, en imposait au roi, poursuivait cette politique sage qui lui avait permis de nous relever, au moins au point de vue des relations extérieures. L'influence de Marie-Antoinette reste nulle, malgré les efforts incessants que tente la reine

pour conduire à sa guise la barque de son frère, malgré son désir de faire renvoyer Vergennes, que le roi ne veut pas sacrifier à l'affection conjugale. La victoire appartient au ministre qui, encore une fois, calme l'effervescence de l'empereur, prépare le traité de Fontainebleau (8 novembre 1785) entre Joseph II et la République Batave, et fait intervenir la France honorablement dans cette médiation. L'empereur avait exigé des États généraux le paiement d'une somme de 10 millions, parce que son pavillon avait été insulté, mais les Hollandais s'obstinaient à n'en offrir que la moitié. Vergennes consentit à payer cinq millions, et signa un traité particulier avec les Provinces-Unies qui, de fait, étaient débarrassées de l'influence anglaise et nous laissaient maîtres de grands avantages. C'était payer peu la tranquillité de l'Europe ; ces quelques millions épargnaient les frais d'une guerre. Le public ne comprit pas cette habile politique. On proclama partout que notre argent se dépensait au profit du frère de la reine ! L'idée hantait encore les républicains qui, à la revision des comptes par l'Assemblée Constituante, furent étonnés de ne trouver aucune trace de sommes fabuleuses gaspillées, croyait-on, pour la cause autrichienne. Ces mêmes hommes, en pénétrant à Trianon, y cherchaient la salle tapissée de diamants avec des colonnes torses, ornées de saphirs et de rubis, que l'imagination haineuse avait inventée.

Vergennes avait eu un tort, cependant, c'était de se laisser enjôler par Calonne, et de croire, comme Louis XVI, que le contrôleur général trouverait la solution financière. Cet aveuglement a trop duré; les voiles se déchirent enfin.

Sources principales des chapitres XXI et XXII : *Correspondance* de Grimm. — *Mémoires* de Bachaumont, de Ségur, d'Augeard, de Lafayette, de Bailly, de Gouverneur Morris. — *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, 2 vol., Paris, 1899.

Funck-Brentano : *L'Affaire du Collier*, Paris, 1901. — Lacour-Gayet : *Voyage de Louis XVI à Cherbourg*, Paris, 1906.

CHAPITRE XXII

L'AURORE DE LA RÉVOLUTION

(1786-1789)

Voyage du roi à Cherbourg. — Convocation de l'Assemblée des Notables. — Sarcasmes du public. — Discours de Calonne. — Il se crée une opposition dans l'assemblée. — Loménie de Brienne au pouvoir. — Son portrait. — Les concessions du nouveau ministre. — Renvoi des Notables. — Attitude du Parlement. — Conversation de la reine avec Besenval. — Exil des Parlementaires. — Lettre de Joseph II à sa sœur. — Le duc d'Orléans fait opposition à la Cour. — Avidité de Brienne. — L'arrêté du 3 mai. — Espréménil. — Agitation à Paris. — Le roi décide de convoquer les États généraux. — Chute de Brienne. — Retour de Necker.

Quelques jours après la conclusion de l'affaire du Collier, Louis XVI, se souvenant peut-être des conseils de Joseph II, entreprit un voyage ; il alla à Cherbourg (20-29 juin 1786) pour voir les travaux du port et de la rade, entrepris après la signature de la paix de 1783. Les déplacements royaux étaient rares, en dehors des séjours annuels à Compiègne ou à Fontainebleau, et l'on se rappelait que Louis XIV n'avait passé qu'un jour à Dunkerque et Louis XV deux jours seulement au Havre. La marine du moins avait été une des grandes préoccupations de Louis XVI, et l'on était heureux de voir le monarque s'intéresser à une œuvre glorieuse entre toutes. « On a surtout observé deux choses, lisons-nous dans le Bachaumont : l'une, c'est que le roi est parfaitement instruit de tout ce qui concerne la marine, et n'a paru étranger ni à la construction, ni à l'équipement, ni à la manœuvre des

vaisseaux... L'autre, c'est que le roi a interpellé chaque officier qui lui a été présenté, lui a rappelé les actions auxquelles il avait participé durant la guerre, et a singulièrement flatté ces messieurs par un souvenir aussi précieux. »

On se redit les mots de Louis XVI : il affirme que le jour de son sacre et celui de son arrivée à Cherbourg sont « les deux plus beaux jours de sa vie ». L'accueil est enthousiaste, aux cris de : *Vive le Roi !* Louis XVI répond par : *Vive mon Peuple !* A Caen il donne l'ordre de faire marcher son carrosse au pas, il veut que tout le monde approche ; *ce sont mes enfants*, aime-t-il à répéter. La joie est vraiment sincère, de part et d'autre.

En rentrant à Versailles, Louis XVI voit naître une seconde fille (9 juillet), une princesse qui vivra un an à peine. Puis il est repris par le tourbillon des affaires, les tracas, si lourds pour lui, du gouvernement ; ce peuple, qu'il aime de façon touchante, qu'il voudrait heureux, est, hélas ! la proie des intrigues ministérielles. Louis XVI est trop peu perspicace pour démêler les mauvais conseils qui vont amener la déroute.

S'il retrouve Vergennes qui lui fait signer un traité de commerce, avantageux au point de vue économique, avec l'Angleterrre (26 septembre 1786), il est encore une fois en présence de Calonne, de ses ruses, de ses faux-fuyants, de ses mensonges.

A bout de ressources, en lutte avec le Parlement, le contrôleur général est obligé d'avouer la situation : malgré 487 millions d'emprunts, la dette est de 101 millions et le déficit de 100 millions, mais Calonne rejette la faute sur ses prédécesseurs, et, craignant de trop alarmer le monarque, le trompe encore une fois. Il lui présente un plan, définitif celui-là, un plan qui sera, dit-il, la source d'une incalculable prospérité ; il demande le secret au roi, qui accepte. Il s'agit de convoquer une assemblée des Notables auxquels on proposera la réforme des abus. Cette idée à la Henri IV séduit Louis XVI.

Ces notables étaient au nombre de cent quarante-quatre, ils comprenaient des princes du sang, des archevêques, des évêques, des ducs et pairs, des conseillers d'État, des députés des pays d'États (dont quatre appartenaient au clergé, six à la noblesse et deux seulement au tiers-état), enfin des officiers municipaux. La majorité était favorable naturellement aux abus qu'il fallait combattre. Mais Calonne mit une certaine coquetterie, par vanité, à proposer d'appeler parmi ces notables certains de ses ennemis les plus connus, comme l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, candidat au ministère, qui passait pour être un éminent administrateur. Calonne ne voulait pas vaincre sans péril. Brienne ne se fit pas faute de susciter des difficultés, et de créer une opposition.

Le 29 décembre 1786, le roi annonça au conseil des dépêches qu'il convoquait, pour le 29 du mois suivant, une assemblée composée de personnes « *de diverses conditions et des plus qualifiées de son Etat, afin de leur communiquer ses vues pour le soulagement de son peuple, l'ordre des finances, et la réformation de plusieurs abus.* » Louis XVI est toujours subjugué par son contrôleur, il lui écrit le lendemain : « Je n'ai pas dormi de la nuit, mais c'était de plaisir. »

Le public fut très ému. A la Cour on craignait cette substitution de pouvoir. Un jeune gentilhomme, le vicomte de Ségur, s'écria : « Le roi donne sa démission. » A la Ville on avait peu de confiance dans un ministre comme Calonne, et toute une partie de la population se réjouissait d'avance de l'échec de l'assemblée. On ne savait rien des projets qui allaient se débattre, mais les satiristes devinaient juste quand ils faisaient distribuer cette annonce de spectacle : « Vous êtes averti que M. le contrôleur général a levé une nouvelle troupe de comédiens qui commenceront à jouer devant la Cour, le lundi, 29 de ce mois ; ils donneront pour grande pièce, les *Fausses confidences*, et pour petite, le *Consentement forcé* ; elles seront suivies d'un ballet-pantomime allé-

gorique de la composition de M. de Calonne, intitulé le *Tonneau des Danaïdes.* »

A une représentation théâtrale, à Versailles, en présence de la reine, on jouait *Théodore*, dont le principal personnage est un roi qui voyage. A un certain endroit, l'écuyer du prince dit à son maître qu'il n'a plus d'argent; l'un et l'autre embarrassés se demandent : Comment faire ? — Aussitôt une voix crie du parterre : *Assemblez les Notables.*

La première séance, fixée au 29 janvier, fut retardée par une maladie de Calonne et par la mort de Vergennes (13 février 1787) dont l'influence sur le roi aurait été bien précieuse en ce moment. L'Assemblée s'ouvrit enfin le 22 février, à l'hôtel des Menus. Sur le passage du monarque nul vivat, nulle acclamation.

Mais le contrôleur était plein d'espoir, il avait divisé l'Assemblée en sept bureaux dont les princes étaient présidents et les conseillers d'État, rapporteurs, et il n'y avait aucun de ces princes que Calonne « n'eût obligé de plusieurs millions ».

Les réformes proposées par le contrôleur étaient inspirées de celles de Turgot et de Necker, elles furent exposées en termes vagues, en une rhétorique pompeuse qui fit le plus pitoyable effet sur les notables et sur le public, auquel on livra le discours d'ouverture, imprimé à profusion.

Calonne avait dit que ses plans, connus et approuvés du roi, étaient « devenus personnels à Sa Majesté ». Une altercation s'en était suivie et l'archevêque de Narbonne (Dillon) avait lancé cette apostrophe : « Nous prenez-vous pour des moutons et des bêtes que de nous réunir dans la seule pensée d'avoir notre sanction à une besogne toute digérée ? »

Les membres de l'Assemblée demandèrent tous à connaître le chiffre exact du déficit avant de voter l'impôt territorial que les privilégiés voyaient d'un mauvais œil. Ils exigèrent la communication des états de finances. Calonne refusa, disant qu'on devait opérer sur la forme de l'impôt et non sur le fond. Les notables tinrent tête ; quelques-uns parlèrent d'une convocation des États généraux. Le contrôleur

crut que l'audace le sauverait encore une fois, il fit distribuer dans Paris et remettre à tous les curés, pour être lu au prône, un appel au peuple où il représentait les notables comme animés de vues contraires aux desseins du monarque et au bonheur de ses sujets. Ce fut alors dans l'Assemblée une pluie d'accusations et de reproches contre ce ministre éhonté. On lui jeta à la face ses dilapidations et ses vols. La Fayette, le héros d'Amérique, demanda un examen « rigoureux » des dépenses du ministre, disant qu'on ne devait pas abandonner à la cupidité « le fruit des sueurs, des larmes et peut-être du sang des peuples ». Calonne est perdu. Il fait encore préparer trente-trois lettres de cachet pour frapper ses adversaires, obtient le renvoi du garde des Sceaux, Hue de Miromesnil, le fait remplacer par Lamoignon, président à mortier, cherche à renverser le baron de Breteuil que protège la reine, mais c'est lui qui s'en va. Exilé en Lorraine, Calonne ne se trouve pas en sûreté, la populace de Metz l'ayant pendu en effigie ; on lui permet de se retirer en Flandre, d'où il gagne l'Angleterre (avril 1787).

Il fut question du retour de Necker, Louis XVI refusa d'entendre les partisans du banquier genevois ; une intrigue de cour amena au pouvoir un prélat. C'était Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, fort lié depuis sa jeunesse avec le lecteur de la reine, l'abbé de Vermond. Il avait fait ses preuves, on lui devait la construction du *Canal de Brienne*, il s'était attiré la bienveillance de Turgot, de Malesherbes — Joseph II l'avait vu lors de son voyage de 1777 et ne cessait de le prôner. Le moment semblait propice d'avoir recours aux lumières d'un homme jouissant de tant de crédit, — il venait de s'imposer à l'opinion comme adversaire victorieux, son rôle avait été brillant à l'Assemblée des Notables, n'avait-il pas provoqué la chute de Calonne? Marie-Antoinette fut éblouie, avec beaucoup d'autres, et obtint la nomination de ce soi-disant sauveur comme chef du Conseil des finances, avec, en sous-ordre, un jeune maître des requêtes, Laurent de Villedeuil, intendant de Rouen, en qualité de

contrôleur général. La reine fut secondée par le nouveau garde des Sceaux, Lamoignon, le comte de Montmorin, successeur de Vergennes, et le baron de Breteuil. A plusieurs reprises, Brienne avait essayé de satisfaire son ambition, on se rappelait qu'il avait brigué la succession de Christophe de Beaumont, en 1781, et que Louis XVI s'était écrié : « Il faut du moins que l'archevêque de Paris croie en Dieu ! » On le savait sans scrupule sur les moyens de parvenir ; il avait favorisé les philosophes, mais par des chemins détournés, ne se compromettant point. Il se riait des miracles et des reliques, tout en envoyant au duc de Parme, cousin germain de Louis XVI et beau-frère de Marie-Antoinette, un « os du coude » de saint Thomas d'Aquin. Insinuant, adroit, spirituel, il savait se composer un visage et prenait volontiers l'air détaché d'un homme occupé de grands intérêts. Il ne blessait jamais personne, ménageait tous les amours-propres, lui en fallait-il plus pour obtenir dans l'estime publique une place supérieure à celle qu'il méritait ? Louis XVI avait été leurré par la brillante désinvolture de Calonne, Marie-Antoinette est trompée à son tour par l'intelligence factice de Brienne.

L'archevêque-ministre consentit à communiquer aux Notables les états de finances, il accordait habilement ce qu'avait refusé Calonne et se rendait l'Assemblée favorable. On sut ainsi que le déficit s'élevait à 140 millions ! Brienne proposa au Parlement un emprunt de 60 millions, s'engageant à faire 40 millions d'économie sur la Maison du roi, au lieu des 20 millions promis par son prédécesseur ; l'édit fut enregistré (10 mai 1787). Les Notables pourtant ne voulurent point voter les impôts nécessaires (subvention territoriale et impôt du timbre), ils s'en remirent sur ce point à « la sagesse de Sa Majesté ». Ils se contentèrent de formuler des vœux : mesures préventives contre les désordres financiers ; publication annuelle d'un *compte rendu*, vérifié par des hommes capables et *étrangers à l'administration* ; revision des lois civiles et criminelles. C'était tout un programme, comme une

préface aux revendications qui s'annoncent prochaines. La Fayette parle de convoquer une *Assemblée nationale* pour 1792.

« Quoi ! Monsieur, s'écrie le comte d'Artois, vous demandez la convocation des États généraux !

— Oui, Monseigneur, et *même mieux que cela.* »

Les Notables furent licenciés le 25 mai. « Ainsi qu'on devait s'y attendre, dit Bailly, de la part d'hommes qui n'avaient que le droit de conseil et point d'autorité », ils laissaient à peu près les choses en l'état où ils les avaient trouvées. Mais la sève montait. Tout le pays s'était intéressé aux discussions de ces délégués. La Fayette mande à un de ses amis d'Amérique (Jay) : « Les Français ont pris l'habitude de penser aux affaires publiques ».

La lutte est engagée, et c'est le Parlement qui entre en lice ; il va porter un nouveau coup à l'acropole royale déjà bien tremblante, sous ces premières secousses.

Quelques édits administratifs, présentés par Brienne, passent sans opposition ; on institue définitivement les Assemblées provinciales créées, sous Necker, dans le Berry et dans la Haute-Guyenne. Ces assemblées étaient une heureuse et libérale décentralisation du pouvoir. Elles étaient composées de 48 membres, 12 du clergé, 12 de la noblesse propriétaire, 24 du tiers-état, dont 12 députés des villes, et 12 propriétaires des campagnes. Leurs attributions étaient la répartition et la levée des impôts, ainsi que la direction des travaux publics. Puis l'on supprime la corvée. Mais quand vient l'impôt du timbre, l'opposition parlementaire s'élève avec une violence inouïe contre les prodigalités de Calonne et de la Cour ; elle réclame des états de recette et de dépense, afin d'éclairer son vote. Brienne les refuse, après les avoir communiqués aux Notables ; le roi soutient son ministre ; pour toute réponse le Parlement rédige des remontrances, où il supplie Louis XVI de retirer l'édit du timbre et exprime le vœu « de voir la nation assemblée préalablement à tout impôt nouveau ». Ces remontrances sont aussi-

tôt imprimées ; le public y lit le procès du gouvernement, et voit que toute confiance lui est retirée ; il donne raison au Parlement qui recouvre son ancienne popularité. L'agitation gagne les provinces, et tous les Parlements se solidarisent avec Paris. Brienne a recours à un lit de justice, on tourne en dérision cet « instrument de despotisme », la victoire reste encore aux magistrats. A la date du 14 août 1787, Mercy, dans une dépêche à Joseph II, fait un saisissant tableau de la situation. La tournure, dit-il, que prennent les affaires intérieures met le roi, la reine et les ministres dans le plus grand embarras. La résistance opiniâtre du Parlement aux desseins de la Cour a échauffé les esprits ; peu à peu toutes les classes de la société se mêlent à la lutte.

On ne saurait croire avec quelle audace on parle, même dans les endroits publics, de la famille royale, et surtout de la reine contre laquelle il y a un déchaînement d'injures épouvantables. Marie-Antoinette est devenue *Madame Déficit* ; le lieutenant général l'avertit de ne point se montrer dans Paris. On soutient qu'il est nécessaire de réunir les États généraux, on dirait que le pays n'a plus de guide. La police est impuissante à sévir, les gens seraient-ils mis en prison par milliers, on n'aurait point raison du mal, l'émeute éclaterait. Le prestige du roi est profondément ébranlé. Si par malheur la Cour de Versailles était en ce moment entraînée dans une guerre — et les affaires de Hollande avec la Prusse et la Grande-Bretagne sont alors pleines de menaces pour nous — tous les moyens de salut qu'on pourrait tenter d'employer seraient inutiles et une banqueroute générale serait inévitable.

Le pays se substituait au Parlement, c'est lui qui faisait la guerre à la royauté.

Cependant la reine va chercher un peu de repos à Trianon ; sous les ombrages du parc, un de ses confidents, Besenval, lui donne des conseils et, à sa manière, révèle les dangers de cette heure si émouvante. Il prêche l'audace, il veut que le roi se montre en maître, qu'il ne craigne pas les

coups d'autorité, *sans quoi*, dit-il, *il faut que Sa Majesté dépose sa couronne pour ne la remettre peut-être jamais plus sur sa tête.*

« Ah ! s'écrie la reine, que M. de Calonne a fait de mal à ce pays-ci avec les Notables ! » — C'était le cri des fervents royalistes, mais en restait-il beaucoup ?

Dans la nuit du 14 au 15 août, les ministres prennent la décision de renvoyer le Parlement à Troyes, vieille tactique d'un autre âge, remède impuissant qui augmente la popularité des magistrats; dans leur exil, ils sont soutenus par les encouragements des différentes Cours de Paris, par l'Université elle-même. Ce sont partout des objurgations, des ordres presque qui, des provinces, vont droit à Versailles ; le roi est désemparé, Brienne en profite pour se faire nommer *principal ministre*, sous prétexte qu'il veut concentrer le pouvoir — il se flatte par vanité de pacifier les troubles. Lamoignon, qui veut jouer aux Maupeou, songe à supprimer tous les Parlements séditieux, qui ne jurent que par la *convocation des États généraux* — c'est le mot de passe d'un bout de la France à l'autre. On l'entend à Rennes, Rouen, Bordeaux, Dijon, Besançon, Grenoble, Toulouse, Pau. La convocation aura lieu, le Parlement ne se doute guère que ce sera sa mort, en même temps que celle de la monarchie.

Brienne cède et pardonne ; une déclaration du 20 septembre ramène les exilés à Paris. Quatre jours après le gouvernement fait crier une Déclaration qui révoque les édits du timbre et de la subvention territoriale. C'était une pure palinodie. Ce retour du Parlement, ces concessions ne calment guère l'effervescence. Les placards injurieux salissent les murs de Paris comme avant. On brûle Calonne en effigie, place Dauphine; on brûle une image de « la Polignac », on est bien près de faire subir cette honte à la reine, disent Bachaumont et Hardy. Marie-Antoinette pourtant devait trouver dans sa famille ses juges les plus sévères. Le 6 octobre 1787, Joseph II a le courage d'écrire à Mercy : « Je suis *très curieux* d'apprendre comment finira le désordre

qui règne dans l'intérieur de la France; je suis bien fâché *du déboire qu'en a la Reine*... je lui en parle dans la lettre ci-jointe et je touche en passant le chapitre de ses alentours dont l'avidité lui attire *tous ces désagréments ;* mais je prévois que cela sera sans effet, *car lorsqu'on ne trouve pas en soi-même des ressources, la crainte de s'ennuyer prévaut sur toute autre considération.* » Quel ton en un pareil moment ! Et que de sécheresse de cœur chez ce frère qui ne songeait qu'à lui-même et à ses intérêts autrichiens, en recommandant l'archevêque de Toulouse à la malheureuse reine de France !

Les ressources financières jusque-là avaient été illusoires; Brienne forme le projet de faire un emprunt de 420 millions, réalisable en cinq ans, et de promettre les États généraux pour 1792. Le 19 novembre, lecture de l'édit est donnée au Parlement en présence du roi ; après une séance de neuf heures, Louis XVI n'a pas obtenu le crédit qu'il attendait, il n'en fait pas moins prononcer l'enregistrement d'après la formule usitée dans les lits de justice. On accueille cet arrêt par de longs murmures. Le duc d'Orléans déclare que cet enregistrement est illégal, que l'assemblée n'est pas un lit de justice, mais une simple séance royale avec délibération libre. Deux conseillers, Freteau et l'abbé Sabattier, lancent aussi des paroles « indécentes ». On les conduit dans des citadelles, tandis que le duc d'Orléans est exilé en son château de Villers-Cotterets. Ce prince, jadis fort bien en cour, est devenu l'un des ennemis les plus acharnés du roi et de la reine — il en arrivera à voter la mort de Louis XVI ; il périra lui-même sur l'échafaud...

Freteau, Sabattier et Orléans furent réclamés par le Parlement qui demandait leur liberté. D'où conflit et refus de Louis XVI. L'emprunt ne pouvait se faire, les impôts n'étaient pas votés, la situation se compliquait de plus en plus. Brienne, sans idée directrice, sans initiative, sans aucun des talents dont on lui avait fait crédit, n'était qu'incertitude et faiblesse. Il eut l'idée d'appeler la reine aux comités, de lui

donner voix prépondérante dans les décisions; Marie-Antoinette, ni par son éducation, ni par ses goûts, n'était à même de donner un conseil utile. L'archevêque lui faisait la leçon; s'il augmentait ainsi son prestige, observe Besenval, « cette conduite ne pouvait manquer de donner un tort à cette princesse et de jeter un ridicule sur elle ».

Brienne ne négligeait pas ses propres intérêts ; — il crut un instant être obligé d'abandonner le ministère, tant il était malade et épuisé; de son lit, il convoite l'archevêché de Sens vacant par la mort du cardinal de Luynes, et l'abbaye de Corbie ; il obtient l'un et l'autre ; on y joint, révèle Besenval, « une coupe de bois de neuf cent mille francs » qui lui permet de payer ses dettes. « On ne pensa pas, dit ce mémoraliste, qu'on donnait une ample pâture à la haine, en prodiguant à celui qui retranchait à tous, et qui se faisait combler en parlant d'économie. » Il possédait pourtant déjà sept cent mille livres de revenu par ses seuls bénéfices ecclésiastiques, mais il était insatiable : à la richesse, il voulait encore ajouter l'honneur d'être revêtu de la pourpre cardinalice.

En attendant le frère cadet de l'archevêque, le comte de Brienne est nommé ministre de la Guerre à la place de Ségur; on le dit honnête, mais fort borné et très ignorant. Il est plein de bonne volonté, il s'agite et finit par se laisser entraîner sans trop savoir où il va. Il procède à quelques réformes, songe à une refonte générale de l'armée et de sa discipline, mais ces tentatives restent vaines, elles dégénèrent bien vite en questions personnelles, on n'aboutit à rien.

En avril (1788) la fièvre s'empare de tout le pays : on apprend que les gouverneurs de provinces rejoignent leurs postes par ordre, que l'armée doit les seconder; le roi dit tout haut qu'il est « fatigué d'être en tutelle bourgeoise » et qu'il veut « s'en affranchir ». On parle d'un coup d'État et de la dissolution des parlementaires. Le 3 mai, le Parlement proteste, en termes violents, contre la mesure projetée ; il déclare que « dans le cas où la force le réduirait

à l'impuissance », il maintiendrait les principes constitutionnels de la monarchie, et en remettrait « le dépôt sacré entre les mains du roi, des États généraux, et de chacun des ordres réunis ou séparés qui formaient la nation ». On avait vu une comédie dans l'Assemblée des Notables, on commençait à craindre qu'elle n'eût été « le premier acte d'une tragédie ». Les promoteurs de cet arrêté du 3 mai étaient Espréménil et Goislard de Montsabert ; dans la nuit du 4, on tente de les arrêter, mais ils trouvent un refuge au Palais, où bientôt accourent des gardes suisses et françaises. Le capitaine ne connaissant pas ces deux conseillers, demande où ils sont. « Nous sommes tous MM. d'Espréménil et Goislard ! » répond l'assemblée entière. Il se retire et revient avec un nouvel ordre : les deux accusés se désignent eux-mêmes et suivent l'officier. La séance de protestation avait duré trente heures, les magistrats se séparèrent en fulminant contre cette arrestation de deux de ses membres « arrachés violemment au sanctuaire des lois ».

Louis XVI persiste et, par les six édits du 8 mai, réduit le Parlement à rien, institue de nouvelles Cours de justice sous le nom de *grands bailliages,* crée la *Cour plénière,* seule autorisée, à l'avenir, à vérifier et à enregistrer les lois, se réserve le pouvoir de créer des emprunts par sa seule volonté. Le premier président s'éleva contre cette « autorité despotique » dont la royauté se prévalait, mais que *la nation française n'adopterait jamais.*

Dans les provinces, ce sont les mêmes protestations, les mêmes refus de se soumettre aux nouveaux édits. Partout, l'agitation est à son comble. « Palais à vendre, ministres à pendre, couronne à donner », lit-on sur les murs du Parlement, transformé en caserne ; on dédie des brochures « aux souverains qui sont bien aises de voir leur royaume tomber en république ». Dans les théâtres, tout est sujet à allusions. La Cour use des mêmes moyens et lance libelles et pamphlets contre ses adversaires. On arrête les séditieux, toute la police est sur pied. On s'attend à une explosion. Brienne

dit alors cette parole célèbre : « J'ai tout prévu, même la guerre civile ! » Il tâche de lutter encore contre le clergé qui l'abandonnait et ne lui accordait que dix-huit cent mille livres sur huit millions qu'il attendait, contre l'armée qui lui désobéissait, contre les parlements et toutes les cours souveraines. Le 8 août, le roi convoquait les Etats généraux pour le 1er mai 1789, c'était la condamnation de l'archevêque ; le prélat proclame la banqueroute, tout en espérant se donner Necker pour sauveur et collaborateur ; mais l'honnête Genevois ne veut pas marcher de pair avec un ministre sans scrupule, qui vient de puiser dans les caisses de secours et dans les fonds destinés aux hôpitaux et qui, avec son collègue Lamoignon, va, comme dernière indélicatesse, prendre des avances sur le Trésor et n'y laisser que deux cent mille francs. Enfin, le 25 août, Brienne donne sa démission, ou plutôt, on l'exige de lui : « Je crois que ce parti était nécessaire, dit le même jour Marie-Antoinette à Mercy. Je viens d'écrire trois lignes à M. Necker pour le faire venir demain à dix heures chez moi ici. Il n'y a plus à hésiter ; si demain il peut se mettre à la besogne, c'est le mieux... *Je tremble, passez-moi cette faiblesse, de ce que c'est moi qui le fais revenir. Mon sort est de porter malheur ; et si des machinations infernales le font encore manquer, ou qu'il fasse reculer l'autorité du roi, on m'en détestera davantage...* » La reine, désormais, ne cessera de trembler...

La nouvelle du départ de Brienne, bientôt suivi de celui de Lamoignon, causa une joie immense aux Parisiens et à toute la France ; on voulut mettre le feu aux hôtels des deux ministres. La place Dauphine, raconte Besenval, ressemblait à un champ de bataille, tant on y jetait de pétards, les carrosses étaient arrêtés sur le Pont-Neuf, on obligeait les hommes à se mettre à genoux devant la statue de Henri IV, et on les faisait crier : « Vive Henri IV, au diable Brienne, au diable Lamoignon ! »

Necker revient donc au pouvoir et ramène aussitôt la confiance : il défait ce qu'avait fait Brienne, abroge les édits,

rend la liberté aux exilés, reconstitue le Parlement et révoque l'arrêt de la banqueroute, tout en engageant sa propre fortune en garantie des avances faites à l'État. Dans une déclaration du 23 septembre, le roi fixe à une époque plus rapprochée, au 1er janvier 1789, la réunion des Etats généraux. Necker croit bon cependant d'appeler une seconde fois les Notables pour trancher la question relative aux trois ordres, et les mois s'écoulent.

C'est le 5 mai 1789 que s'ouvre l'ère nouvelle, marquée par l'Assemblée de la représentation du pays. La Révolution est née, elle vit déjà intense au moment où, dans les rues de Versailles, apparaît le cortège des députés qui semblent former le convoi funèbre de la monarchie.

« Il en est de la personne des rois, dit Rivarol, comme des statues des dieux : les premiers coups portent sur le dieu même, les derniers ne tombent plus que sur un marbre défiguré. »

CINQUIÈME PARTIE

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

CHAPITRE XXIII

I

LES ARTS

Watteau, Quentin de La Tour, Chardin, Greuze, Coysevox, Bouchardon, Pigalle, Caffieri, Falconnet, Lemoyne, Houdon, Clodion, Gabriel, Rameau.

Deux grands peintres dominent le XVIII[e] siècle : Watteau et La Tour.

Watteau fut vraiment un créateur ; il doit tout à son propre talent. Où trouver, chez ceux qui l'ont précédé, cette désinvolture pleine de charme, cette saveur des tons et du dessin ? Il avait beaucoup étudié Rubens et admiré les Vénitiens de la Galerie Crozat, il avait vu des Terburg, des Téniers, des Van Ostade. Peut-être a-t-il emprunté aux uns le mouvement — non la couleur, on naît coloriste — et aux autres, les dimensions minutieuses de leurs toiles, mais il n'a emprunté rien de plus. Cette poésie qui papillonne dans ses scènes galantes, cet esprit très français qui se dégage de l'expression de ses figures, cette entente du paysage qui répond si bien à l'état d'âme des acteurs, tout cela révèle une imagination exquise, un art achevé, tout cela est unique.

Son influence, au contraire, sera féconde, et durant tout le siècle on voit se succéder des peintres qui s'inspirent de

l'œuvre de Watteau, plus ou moins directement. C'est Lancret, son ami, plus sobre, plus pondéré, à qui manquent la fantaisie ailée et le vrai pittoresque ; c'est Pater, de Valenciennes, comme le poète de l'*Embarquement*, et un peu son élève ; c'est Carle Van Loo avec sa *Halte de chasse* (Louvre) et Jean-François de Troy, avec son *Déjeuner d'huîtres* (Chantilly) ; c'est Natoire, avec ses décorations encore si fraîches de l'Hôtel de Soubise (Archives Nationales), et toute une série de panneaux aujourd'hui au musée de Troyes provenant du château du prince Xavier de Saxe[1] ; c'est Boucher qui, dans sa longue existence, a eu le temps d'être parfois un véritable artiste, comme dans le plafond de la salle du Conseil à Fontainebleau, mais qui a laissé trop de toiles fades, sans la moindre beauté ; ce sont Lagrenée et Le Prince, peintres très secondaires ; c'est surtout Fragonard, le dernier venu, né à Grasse, au soleil de Provence, en qui renaissent le brio, le coloris lumineux et jusqu'à la finesse du poète de la Régence. D'un bout du siècle à l'autre, Watteau et Fragonard se donnent la main, ils encadrent cette foule d'imitateurs qui font ressortir victorieusement leur incomparable maîtrise, tous deux célèbrent et nous transmettent les fêtes galantes du XVIII[e] siècle ; ils font revivre ce temps de belle insouciance où l'on s'amusait, où l'on folâtrait, où l'on sentait le parfum des roses, sans rien prévoir des catastrophes qui allaient bouleverser ces rêves charmants, fugitifs et trompeurs, comme toutes les choses humaines...

D'autres encore ont cherché cette tradition : Ollivier, par exemple, le peintre ordinaire du prince de Conti, — ses tableaux sont très rares, mais il suffit du *Thé à l'anglaise* du Louvre, pour faire apprécier son pinceau délicat ; enfin les Eisen, les Portail, les Cochin, les Gravelot, les Baudoin, les Saint Aubin, les Moreau ont montré dans leurs gravures,

1. Natoire disait à Vien : « A quoi bon peindre d'après nature?... La belle difficulté de prendre un modèle et de le copier! » On s'aperçoit de cette négligence dans les œuvres de Natoire, bien que leur aspect décoratif reste assez séduisant.

leurs croquis, leurs vignettes, la persistante préoccupation d'imiter Watteau.

Avant La Tour et au XVIIIe siècle, il y a certes des peintres de portraits qu'on ne peut dédaigner : Tournières, excellent physionomiste ; Belle, à qui l'on doit une charmante effigie de l'Infante, fiancée de Louis XV (Versailles) ; Rigaud, Largillière, et au-dessous d'eux Vivien ; Nattier, qui sut plaire aux dames, — les belles comme les laides couraient en foule chez lui, certaines d'être bien traitées ; Tocqué, peintre délicat de Marie, femme de Louis XV (au Louvre). Mais c'est le pastelliste de Saint-Quentin, qui, chez nous, est sans conteste le plus merveilleux représentant de l'art du portrait. Non pas qu'il sache composer, non, il sait mieux que cela, il sait donner à un visage ce qui paraît insaisissable : la vie expressive, l'éclat, la vérité ; il faut voir, dans sa ville natale, ses *préparations*, simples têtes, faites directement d'après le modèle, pour sentir jusqu'où peut s'élever le rendu, et non seulement la ressemblance physique, mais la ressemblance morale.

La Tour disait lui-même : « Mes modèles croient que je ne saisis que les traits de leurs visages ; mais je descends au fond d'eux-mêmes à leur insu ; je les emporte tout entiers. » Ces préparations, la plupart anonymes, conservées en grand nombre dans ce sanctuaire silencieux et provincial, servaient à l'artiste pour repeindre, à loisir, un portrait d'apparat, qui ne vaut pas toujours cette première et fiévreuse notation, fixée en une heure ou deux. A Dijon, aussi, on voit un masque de l'artiste par lui-même, qui résume peut-être toutes les qualités de son talent, et une autre tête, celle de Joseph Vernet, aussi franchement belle. C'est par ces préparations qu'il faut commencer à s'initier à l'art du pastelliste. On appréciera ensuite davantage les œuvres achevées, celles que l'on peut voir au Louvre, et dans quelques musées de nos grandes villes. Si le célèbre portrait de Mme de Pompadour répond mal aux éloges qu'on lui a prodigués, il n'en va pas ainsi de celui de Marie Leszczynska et de celui de Marie-

Josèphe de Saxe, Dauphine, qui sont dans la même salle du Louvre, et qui, reflétant si bien la résignation de l'une et la bonté de l'autre, nous offrent, en même temps, une idée complète de La Tour, de sa souplesse, de sa perfection ; — les moyens par lesquels le peintre arrive à ce résultat disparaissent, il ne reste qu'une impression vivante : il semble que ces princesses nous sourient et vont nous confier un secret...

Le caractère de La Tour n'est pas moins curieux que son art. Il est franc, comme ses pastels. Il fait dire à la marquise de Pompadour, lui demandant de venir à Versailles : « Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. » Il vient, cependant, à condition que personne n'entrera pour l'interrompre ; on le lui promet ; il détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque, l'accroche à une girandole et met sur sa tête un bonnet de taffetas. Dans ce déshabillé pittoresque, La Tour commence le portrait. Au bout d'un quart d'heure entre Louis XV.

« Vous aviez promis, Madame, dit le peintre, que votre porte serait fermée. »

Le roi rit de bon cœur, il engage l'artiste à continuer.

« Il ne m'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, réplique l'original, je reviendrai lorsque Madame sera seule. »

Il se lève, emporte perruque et jarretières, et s'en va, maugréant, dans une autre pièce. On l'entend répéter plusieurs fois :

« Je n'aime point à être interrompu. »

Louis XV se vengea fort spirituellement. La Tour, qui était politicien-philosophe à ses heures, avait pris la liberté de dire au roi :

« Sire, nous n'avons pas de marine.

— Vous oubliez celles de Vernet, répliqua le monarque. »

Il n'est pire souffrance, pour un peintre, que de ne pas être content du modèle qui s'impose à lui. C'était le cas pour le célèbre financier de La Reynière qui, un jour, manque

au rendez-vous, et envoie son domestique dire à La Tour qu'il n'a pas le temps de venir.

« Mon ami, déclare le peintre au domestique, ton maître est un imbécile que je n'aurais jamais dû peindre... Ta figure me plaît, assieds toi là, tu as des traits spirituels, je vais faire ton portrait. Je te le redis, ton maître est un sot.

— Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas ! si je ne retourne pas à l'hôtel, je perds ma place.

— Eh bien, je te placerai... commençons. »

La Tour s'installe à son chevalet. M. de la Reynière, le soir même, chasse son domestique. Le portrait du valet est exposé au Salon, l'anecdote se raconte partout, on veut connaître le héros de l'affaire, et bientôt c'est à qui le prendra à son service.

Parmi les portraitistes contemporains de La Tour, il y a Perronneau, son ami, — sa couleur est toute conventionnelle, mais son dessin est agréable ; il est froid, et cette froideur le mène au style et à la tenue, ce qui est encore honorable. Il faut citer Aved, et après, Duplessis, fort brillamment représenté au musée d'Avignon, et au musée de Carpentras, sa ville natale ; il a peint Louis XVI et ses frères (Versailles), mais avec moins de plaisir que son compatriote, le sculpteur Péru (musée Calvet) ; dans cette dernière toile Duplessis se surpasse vraiment lui-même et fait pressentir les peintres romantiques. Mme Vigée-Lebrun, qui nous a laissé plusieurs portraits de Marie-Antoinette, et ce charmant tableau du Louvre où elle tient sa fille serrée dans ses bras, ne saurait être oubliée, encore que son art ne soit pas très original ; mais elle a le charme, sinon l'exactitude, — ses modèles ne paraissent pas très ressemblants, et ce défaut n'est pas compensé par le faire qui n'a rien d'intéressant, ni par la couleur qui s'inspire plus du procédé que de la nature.

Une autre femme, au talent viril et naturaliste, Mme Guiard, a bien des qualités qui manquent à Mme Vigée-Lebrun, mais n'a guère qu'une robuste technique.

A côté des peintres de genre, des évocateurs d'un pays de poésie, et à côté des portraitistes subsistaient les peintres d'histoire, descendants des Le Brun et des Le Sueur. Le roi les encourageait par habitude, par vénération ; les commandes de l'État allaient encore aux Jouvenet, aux Coypel, aux Subleyras, aux Pierre, aux Doyen, aux Vien. Que d'inutiles efforts se firent ainsi sous l'œil vigilant des mécènes officiels, du duc d'Antin, de Tournehem, de Marigny et du comte d'Angivillers ! Louis XIV et Louis XV pouvaient-ils se passer d'un peintre officiel ? A ce propos, Mariette, dans son *Abecedario*, nous rapporte un mot bien suggestif de Gersaint, le maître de Watteau : « Il est regrettable que les premières études de Watteau n'aient pas été dans le genre historique. Il est à présumer qu'il serait devenu un des plus grands peintres de la France. » Croire que Watteau n'eût pas été Watteau, n'est-ce pas s'imaginer que d'un bouton de rose peut éclore un chardon ? On était aveuglé par le prestige accordé aux brosseurs de « grandes machines », on ne se doutait pas qu'un jour ces regrets de Gersaint serviraient à l'apothéose de son élève.

En ce siècle de guerre en dentelles, de la Pompadour, des ris et des grâces, du retour à la nature, les tableaux d'histoire sont déjà un contre-sens. Les héros d'Athènes et de Rome sont vraiment trop loin ; leur froide apparition, au XVIIe siècle, n'avait rien créé, cette terre aride ne devait plus rien produire, elle demandait un sauveur : David vint qui, aux temps épiques de la fin du siècle, et au bruit des triomphes napoléoniens, sort des lisières de sa jeunesse toute classique, se fait novateur hardi et victorieux ; mais il ne nous appartient pas de retracer cette partie de notre gloire, il suffit d'indiquer la naissance d'un genre inédit, greffé habilement sur la convention traditionnelle

Aussi, est-ce en particulier aux initiateurs du paysage moderne et, après eux, aux peintres de scènes populaires, qu'il faut s'arrêter pour compléter cette rapide étude de ce que nous devons encore au XVIIIe siècle.

On voit déjà dans les scènes de chasse de Desportes et d'Oudry une tendance à fixer les heures du jour en plein air, au fond d'un parc et à l'orée d'une forêt, essais bien timides encore où les personnages et les animaux tiennent la plus grande place. C'est Joseph Vernet qui, le premier, nous donne la vraie note et paraît annoncer Corot avec ses petites vues de Rome, le *Ponte Rotto*, enveloppé de la brume du matin, et le *Château Saint-Ange*, aux gris délicats, aux tons dorés qui sont la joie d'une des salles de l'École française, au Louvre. Devant ces tableautins on se rappelle ce jugement assez naïf de Mariette : « *Cest en étudiant d'après nature*, et en travaillant avec la plus grande application, qu'il (Vernet) s'est fait une si belle touche, et qu'il a su rendre avec tant de vérité les différents effets de la lumière, et ce que produisent dans l'air les vapeurs qui sortent de la terre ou de l'eau, et que le soleil a tirées à lui. » C'est en étudiant la nature ! ce fut la grande innovation de cette époque, si artificielle par de certains côtés. Le Louvre conserve encore la série des *Ports de France* commandés à Vernet par Louis XV; les détails en sont délicats, mais le tout est bien officiellement monotone.

L'Italie avait porté bonheur à Vernet; c'est aussi là, à l'ombre du Colisée, qu'Hubert Robert trouva sa voie ; il rapporta de Rome, de l'atelier de Panini, le goût des ruines et le talent de les peindre. Robert compose avec intelligence et esprit, il met du soleil, du vrai soleil, sur ces pierres vétustes, il éclarcit sa palette, rend le ciel profond, et poétise le silence des temples détruits.

Nous avons eu notre Canaletto, Pierre-Antoine de Machy, moins brillant, moins primesautier que le maître de Venise, mais ses vues de Paris, réunies en grand nombre au Musée Carnavalet, ont un intérêt certain, bien qu'elles soient un peu froides. Comparant Hubert Robert et Machy, Diderot, dans son Salon de 1761, fait cette remarque fort juste : « Je suis Machy, la règle à la main, tirant les cannelures de ses colonnes. Robert a jeté tous ces instruments-là par la fenêtre,

il n'a gardé que ses pinceaux. » C'était bien montrer la verve et la chaleur du vrai peintre et la correction sèche de l'architecte.

Les chaumières eurent également leur interprète ; un ancien gardeur de troupeaux, Simon-Mathurin Lantara, devait se révéler dans des œuvres fort intéressantes, paysages des environs de Béziers, de Blois et même de Trieste, auxquels, a-t-on dit, il manque la perspective des riches palais et la silhouette de grands navires pour qu'on puisse placer Lantara dans le voisinage de Claude Lorrain. Ces tentatives heureuses, effets de lune, de soleil couchant, de brouillard (on y doit joindre les tableaux de Lazare Bruandet, la fraîche campagne parisienne, représentée par Louis-Gabriel Moreau et les belles perspectives de Jean-Louis De Marne), ont une signification historique ; — c'est parmi ces premiers paysagistes, autant que dans le célèbre Constable du Louvre, qu'il faut chercher l'origine de notre École française, dite de 1830, l'École des Rousseau, des Troyon, des Jules Dupré.

Il nous reste à parler de deux artistes, inégalement appréciés, mais tous deux fort populaires, l'un est goûté des connaisseurs, l'autre est encore le favori du public dominical du Louvre : Chardin et Greuze ont ainsi conservé de fervents admirateurs.

Chardin nous fait connaître, et de quelle manière savoureuse et forte ! les petites gens, leur milieu, leur atmosphère ; sans lui, nous saurions peu de chose sur les existences modestes qu'il a retracées avec amour dans ses tableaux mis aujourd'hui en honneur dans les musées. Et, jugeant le XVIIIe siècle par le seul côté arbitraire de quelques-uns de ses peintres, nous aurions, sans Chardin, une très incomplète idée de cette époque. N'est-ce pas un plaisir de voir cette bonne mère qui fait attabler ses jeunes enfants, et récite avec eux le *Benedicite* ? Sa mise est gracieuse, mais nulle fantaisie, nulle fausse élégance, c'est la vraie bourgeoise. Cette composition est exquise et simple, elle est traitée d'un pinceau large et savant, sans aucun heurt, l'harmonie sobre

en est parfaite. Combien nous devons savoir gré à Chardin d'avoir représenté avec tant d'émotion et tant de délicatesse, ce qu'il voyait tous les jours, au lieu de se perdre dans quelque olympe d'opéra, quelque pays bleu, au lieu d'affubler ses personnages d'oripeaux d'un autre temps ! Il a été de son siècle, il nous donne l'impression nette des êtres familiers qui vivaient autour de lui, et, comme il n'avait pas d'imagination, il a eu l'esprit de ne pas forcer son talent. Chardin était prosateur, il est resté prosateur, c'est un incontestable mérite. En plus de ses scènes d'intérieur, il nous a légué ses natures mortes qui sont un régal pour les yeux. La lumière y caresse les objets, les met dans un puissant relief; les fragiles porcelaines aux jolies formes, les fleurs, les fruits, les victuailles sont autant de prétextes pour nous donner une leçon d'art, pour nous montrer que le plus vulgaire motif est capable d'exprimer la probité du dessin et la magie de la couleur. Devenu vieux, riche d'expérience, Chardin se mit à faire quelques portraits au pastel, le sien, entre autres, et celui de sa seconde femme, Marguerite Pouget, qui sont au Louvre, et voisinent sans danger avec la collection des La Tour. Devant ce maître honnête on se rend compte que le XVIIIe siècle n'est pas exclusivement le règne enrubanné des mièvres pompadoureries. Diderot a donné une belle définition de l'art de ce peintre : « On s'arrête devant un Chardin, dit-il, comme d'instinct, comme un voyageur fatigué de sa route va s'asseoir, sans presque s'en apercevoir, dans l'endroit qui lui offre un siège de verdure, *du silence*, des eaux, de l'ombre et du frais. »

Chardin se contentait de prix infimes, il était accoutumé à vivre de peu. Un jour qu'il peignait un lièvre, son ami Le Bas, le graveur, vient le surprendre. Le Bas admire le lièvre et veut l'acheter.

« On peut s'arranger, dit le peintre, tu as une veste qui me plaît fort. »

Le Bas ôte son habit et emporte le tableau.

Diderot a noté une conversation de Chardin, il cite de

lui un appel à l'indulgence, et voici ce que le bonhomme disait : « Messieurs, messieurs, de la douceur. Entre tous les tableaux qui sont ici, cherchez le plus mauvais ; et sachez que deux mille malheureux ont brisé entre leurs dents le pinceau, de désespoir de faire jamais aussi mal... Celui qui n'a pas senti la difficulté de l'art ne fait rien qui vaille... et croyez que la plupart des hautes conditions de la société seraient vides si l'on n'y était admis qu'après un examen aussi sévère que celui que nous subissons... Adieu, Messieurs, de la douceur, de la douceur. » Paroles attendries d'un aïeul, au cœur aimant et tout plein d'humaine bonté. Quel artiste délicieux que ce Chardin et quel brave homme !

Greuze est l'antipode de Chardin, il fait de la peinture sentimentale. Mais il y a trop de toiles peu naïves dans son œuvre pour que l'on prenne au sérieux ces scènes mélodramatiques, si fort prisées par Diderot, qui voyait là ses propres idées, traduites au moyen du pinceau. Greuze était vraiment l'homme du fameux critique, de même que Plutarque était l'homme de Montaigne et de Shakespeare. Cet art moral et moralisant flattait Diderot ; il voulait que la peinture, comme son théâtre à lui, fût une école de beaux principes, et il s'imaginait avoir trouvé en Greuze l'apôtre de ses rêves. L'honnêteté, c'est Chardin qui l'enseigne, tout naturellement, presque avec inconscience, il ne sait enseigner autre chose. Voyez combien les paysannes de Greuze sont factices — gentilles bouquetières qui, de la campagne, ne connaissent que les fleurs apportées à Paris et vendues par elles à tout venant ; elles savent qu'elles sont jolies, on le leur a dit, et cela se voit sur leurs affriolantes frimousses. Greuze pourtant a cru suivre le chemin de la vertu ; il s'embarque pour Athènes, il veut offrir un holocauste à Minerve, il se trompe de route, il fait escale ailleurs.

Diderot n'était pas aveuglé, il a marqué, discrètement il est vrai, les principales lacunes de Greuze ; il a vu que ses personnages manquent de variété, que Téniers est « fort supérieur pour la couleur ». Ne soyons pas plus sévère que

Diderot. L'*Accordée de village*, exposée au Salon de 1761, eut un grand succès, elle récolte encore bien des suffrages de nos jours auprès du gros public, mais regardons cette fiancée, est-elle assez peu de son village ? Enfin il est difficile de bien comprendre le rôle de ces douze acteurs d'opéra-comique, rangés artificiellement, comme pour produire quelque effet à la fin de l'acte.

Les sculpteurs conservent les traditions françaises ; au style, ils ajoutent la grâce et la souplesse. Les exigences ne sont plus les mêmes que du temps de Louis XIV ; le niveau architectural a baissé de plusieurs degrés, comme le prestige royal lui-même; il ne s'agit plus de décorer les vastes perspectives de Versailles ou les salles grandioses du palais ; on aime l'intimité, on invente les « petits appartements », et, dans les jardins, on se contente de pavillons, de temples minuscules, encadrés de bosquets.

La génération de Coysevox se continue par ses neveux, Nicole et Guillaume Coustou; ce dernier est l'auteur des *Chevaux de Marly*, placés aujourd'hui à l'entrée des Champs-Élysées: superbes groupes, où figurent Atalante et Hippomène retenant la fougue des chevaux qui se cabrent, silhouettes d'un noble dessin et d'un ingénieux contour. Ici nous touchons encore au grand siècle, de même que dans les *Chevaux du Soleil conduits à l'abreuvoir* de Robert Le Lorrain, bas-relief d'une audace sans pareille, qui orne les écuries de l'Hôtel de Rohan, au Marais (Imprimerie Nationale). Bouchardon, Pigalle, Caffieri, Le Moyne, Falconnet, Houdon, Clodion, sont tout à fait du siècle de Louis XV et de Louis XVI. Bouchardon réunit les talents d'architecte et de statuaire; il exécute seul la fontaine de la rue de Grenelle, que le prévôt des marchands lui commande en 1739 « pour la commodité des habitants et l'ornement de la ville ». Pigalle s'illustre par le tombeau trop compliqué de Maurice de Saxe (temple protestant de Saint-Thomas à Strasbourg). Lemoyne et Philippe Caffieri arrivent à la perfection du portrait sculpté : leurs bustes de Rotrou, des Corneille et de la

Clairon sont conservés à la Comédie-Française ; c'est là encore que triomphe Houdon, auteur de la statue si esthétique de Voltaire. Falconnet, avec ses *Trois Grâces* (qui furent exposées à Paris en 1900 et excitèrent l'admiration de tous), nous donne la note tout à fait inédite du « bibelot d'art », ainsi que Clodion, dédaigné de son temps et si fort prisé de nos jours. Les produits de la manufacture de Sèvres, fondée en concurrence de la fabrique de porcelaines de Saxe, favorisèrent aussi l'art des figurines.

L'architecture du XVIII[e] siècle a beaucoup souffert de la dévastation ; les jolis châteaux des environs de Paris, si bien adaptés à la vie intime, aux réunions restreintes, Choisy-le-Roi, Bellevue, Luciennes, Bagnolet, furent une proie facile pour les hordes révolutionnaires, mais les estampes nous disent encore quelles étaient ces demeures ; et il nous reste le Petit-Trianon, construit, de 1762 à 1768, sous la conduite de Gabriel, le meilleur architecte du siècle, le plus respectueux du goût français, — triomphe des gracieuses proportions et de l'élégante simplicité des lignes. Brimborion, au-dessus de Sèvres, et Bagatelle, au milieu du bois de Boulogne, sont aussi des retraites où l'on aime à évoquer le souvenir des âmes tendres, éprises de la campagne, et des grandes dames jouant aux bergères. Louis XV vit bâtir Saint-Sulpice (dû au chevalier Servandoni, Italien acclimaté chez nous, mais plus habile à régler les décors des fêtes royales ou de l'Opéra qu'à construire une église vraiment religieuse), et Sainte-Geneviève (le Panthéon) où Soufflot combine l'antique et la Renaissance, et sacrifie à cette mode du pastiche grec et romain, si menaçante pour nos admirables cathédrales gothiques, qu'on eût désiré remanier et « orner » de colonnades et de frontons. Comme monuments civils il faut citer l'École militaire et le Garde-Meuble (aujourd'hui Ministère de la Marine) de Gabriel, et ne pas oublier la place Louis XV (Concorde), dont l'ordonnance est aussi l'œuvre de cet architecte, descendant d'une lignée d'artistes, déjà fameux sous Louis XIV.

Si Louis XV fit construire, il démolit, hélas ! L'on ne saurait trop regretter la disparition de la Galerie d'Ulysse, à Fontainebleau, qui s'étendait à droite de la cour du Cheval blanc et fut remplacée par une assez insignifiante bâtisse de style Louis XIII, en briques et en pierres.

Sous Louis XVI, Paris s'enrichit de l'hôpital Beaujon, de l'École de Médecine, de l'École des Ponts et Chaussées, de l'hospice des Jeunes aveugles, du Théâtre-Français et de l'Opéra (salle Le Pelletier) : on abandonnait le luxe pour l'utilité ; de cette époque date encore la construction de nombreux hôtels, au faubourg Saint-Honoré.

La décoration intérieure des appartements se transforme, s'apaise ; plus de dorures en rondes bosses, plus de cheminées gigantesques ; des salles claires à boiseries discrètement sculptées, meublées de quelques sièges légers, avec des dessus de portes : bergeries ou portraits, mais pas de tableaux, pas de ces mille objets qui encombrent nos salons et les changent en musées... ou en boutiques de bric-à-brac, suivant les moyens du propriétaire.

Le livre où il faut étudier en détail ce cadre aristocratique, c'est le palais de Versailles, qui, à ce point de vue, est le plus beau musée du monde. On y comprend l'évolution qui, de Louis XIV, en passant par la Régence, Louis XV et son petit-fils, se prépare lentement ; de la Galerie des Glaces aux chambres construites pour Marie-Antoinette, il y a tout un monde, rien n'est assez somptueux pour le grand roi, rien assez familier, — j'allais dire *heimlich* — pour la châtelaine de Trianon.

Il y aurait une lacune dans cette esquisse du mouvement des arts, si nous ne disions pas encore un mot de la musique.

Hippolyte et Aricie, *les Indes galantes*, *Dardanus* font vivre le nom de Rameau, qui continue la tradition de Cambert et enrichit l'orchestration ; mais après Rameau qui meurt en 1764, l'École française est pauvre, et l'on ne peut guère nommer que Philidor, Mondonville, Monsigny, Dalayrac qui

créent la comédie à ariettes, et avec eux, deux Belges, très français sans aucun doute : Gossec et Grétry. C'est à un étranger qu'allèrent tous les triomphes, au « divin » chevalier Gluck, protégé de Marie-Antoinette ; il n'avait certes pas besoin de ce patronage pour exercer une influence sur notre opéra, son génie suffisait ; l'accueil que de nos jours on a fait à Gluck, les reprises d'*Orphée*, d'*Alceste*, d'*Armide*, ont servi sa gloire mieux que les plus beaux éloges. Depuis Mozart jusqu'à Berlioz et Wagner, tous les compositeurs ont reconnu en Gluck un maître, qui leur a enseigné l'art de la déclamation lyrique, et a subordonné le chant et le rythme à l'expression du drame.

Depuis longtemps les Italiens avaient, au contraire, accordé la plus belle place à la mélodie elle-même, au *bel canto*, sans toujours s'inquiéter de la concordance de la musique et du livret. Des querelles retentissantes avaient divisé les deux écoles. Ce fut d'abord, en 1752, la *Guerre des bouffons*, ainsi nommée car les Italiens étaient représentés par une troupe d'*Opera buffa*, nouvellement arrivée à Paris ; alors la *Servante maîtresse* de Pergolèse rivalisa avec le *Titon* de Mondonville, opéra très médiocre, qui dut à la cabale un succès éphémère. Jean-Jacques Rousseau, qui préparait le *Devin du Village*, entre en lice, et publie en ce moment sa *Lettre sur la Musique française*, dont nous avons parlé[1].

Les hostilités reprirent de plus belle une quinzaine d'années plus tard, entre Gluck et Piccini. Les deux rivaux cette fois étaient de taille à se mesurer, ils composèrent chacun une *Iphigénie en Tauride* qu'ils firent représenter simultanément à Paris. La victoire resta au compositeur allemand, mais ce fut entre gluckistes et piccinistes une lutte persistante.

Ils s'invectivaient en plein théâtre. Bachaumont raconte qu'à une représentation d'*Alceste*, à la fin du second acte,

[1] Voir chapitre XII, p. 178.

Mlle Levasseur fut interrompue au moment où elle chantait :

Il me déchire et m'arrache le cœur.

Un quidam s'écria :

« Ah ! Mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles.

— Ah ! Monsieur, fit un voisin, quelle fortune, si cela peut vous en donner d'autres ! »

Au bas des affiches annonçant les opéras des deux rivaux, en placardait des plaisanteries. Les gluckistes disaient du *Roland* de Piccini : « L'auteur du poème loge rue des Mauvaises-Paroles, et l'auteur de la musique rue des Petits-Chants » ; et les piccinistes répondaient : « M. le chevalier Gluck, auteur d'*Iphigénie*, d'*Orphée*, d'*Alceste* et d'*Armide*, loge rue du Grand-Hurleur ».

Les snobs s'en mêlèrent, — ils ont toujours existé, ce qui est consolant pour nous. Des gens qui n'avaient aucune idée de l'art musical prirent parti à l'aveuglette. Tel fut le chevalier de Chastellux qui soutenait que Gluck était un *barbare*. Un jour, raconte Mme de Genlis, il voulut engager une dispute avec le marquis de Clermont, très bon musicien.

« Mon ami, dit Clermont, je vais te chanter un air, et si tu peux en battre la mesure, je discuterai ensuite avec toi tant que tu voudras sur Gluck et sur Piccini. »

Le chevalier se déroba, il se défiait de son oreille, « de cette oreille si *délicate* qui ne peut supporter la musique *baroque* d'*Iphigénie* ! »

Enfin citons quelques ariettes restées populaires et qui exhalent le parfum délicat et tout le charme du XVIII[e] siècle : le *Tandis que tout sommeille* de Grétry (de l'*Amant jaloux*), le *Menuet* d'Exaudet, œuvre unique comme le *Sonnet* d'Arvers, et *Plaisir d'amour*, de Martini, un allemand qui s'appelait Schwartzendorf, et qui, malgré son pseudonyme italien, a écrit d'exquise musique française.

II

LES SCIENCES

Clairaut, d'Alembert, Lalande, Lacaille, Réaumur, les Montgolfier, Buffon, Tronchin, Quesnay, l'*Encyclopédie*.

Il est bien difficile de dégager l'influence de notre pays dans le domaine scientifique, domaine essentiellement universel où les découvertes s'enchaînent, intéressent le globe entier, et forment un tout continu que l'on peut comparer aux nébuleuses de la voie lactée.

Pour les mathématiques, par exemple, Euler et les Bernouilli, de Bâle, Lagrange, de Turin, Newton, nous amènent à Clairaut et à d'Alembert; Clairaut qui au retour de son expédition en Laponie, où il est accompagné de Maupertuis, Le Monnier et Camus, fait paraître sa *Théorie de la figure de la terre* (1743), et d'Alembert, qui à vingt-six ans, donne son *Traité dynamique*. Les Français du moins semblent avoir cherché à sortir de la théorie pure et à l'appliquer à des problèmes généraux ; c'est ainsi que Lalande et l'abbé Lacaille déterminent la distance qui sépare notre planète de la lune, et font accepter définitivement le résultat de leurs calculs. Lacaille avait passé quatre ans au Cap de Bonne-Espérance (1751-1755), aux frais de l'État. Sa mission, y compris les frais d'instruments, coûta 9144 livres, 5 sous; et quand il se fit payer par les agents du Trésor, il étonna fort ces fonctionnaires, habitués à régler des comptes qui révélaient moins d'honnêteté. Qu'importait à ce savant qui se sentait assez récompensé par la solution de ses belles recherches !

Ces études astronomiques sont poursuivies surtout en Angleterre, où Bradley et Herschel font à leur tour d'importantes découvertes qui profitent à tous, telles que le mouvement de circulation de la Terre et l'inscription d'Uranus et des satellites de Saturne sur la carte du ciel.

Ce sont encore des étrangers qui établissent les grandes lois physiques ; mais Réaumur, en 1730, les applique au thermomètre, et les frères Montgolfier aux aérostats (1783). La chimie moderne se réclame de Lavoisier, né en 1743, mort sur l'échafaud en 1794, et de Berthollet; le premier découvre l'oxygène, le second énonce les lois des affinités chimiques. Ces progrès nécessitent une nomenclature méthodique, proposée par Guyton de Morveau (1782), et adoptée en 1786 par Lavoisier, Berthollet et Fourcroy. C'est la lumière dans le chaos et l'avancement rapide de la pratique et des multiples applications industrielles.

Le plus connu des hommes de science est Buffon qui, dans sa magistrale *Histoire naturelle*, fonde l'anthropologie et l'ethnographie, et, dans ses *Époques de la nature*, devance sur bien des points le système de Cuvier. Les Jussieu, Lacépède, Daubenton furent ses collaborateurs. Buffon est un admirable écrivain ; il eut même le loisir de donner le secret de son talent : son *Discours sur le style* est classique, c'est un de nos manifestes littéraires du plus noble intérêt. Avant lui, Fontenelle avait déjà su parler science aux ignorants, mais non pas avec autant de maîtrise.

La médecine était encore bien hésitante, bien empirique avec ses sempiternelles saignées que ridiculise Beaumarchais avec autant de verve que Molière. Un Anglais, Jenner, découvre la vaccine et un Genevois, Tronchin, s'avise d'être un hygiéniste plutôt qu'un donneur de remèdes. Appelé auprès de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, il assiste au déjeuner de la princesse et trouve qu'elle mange trop vite. La Breuille, le médecin ordinaire, intervient et dit que le repas est généralement de sept minutes.

« Il faut qu'il soit de quinze », réplique Tronchin.

La Dauphine déclare qu'accoutumée à manger vite, elle ne peut faire autrement.

« Il faut l'apprendre, Madame, parce que la bonne digestion en dépend. »

On n'était pas habitué à ces propos autoritaires, ni à des

préceptes aussi simples qui semblaient trop peu doctes. Aussi Tronchin doit-il se défendre contre ses confrères de Paris. Il fait révolution et excite bien des jalousies : les apothicaires se voient obligés de déposer les armes. Le Genevois n'en a pas moins grand succès, tout le monde veut le consulter; les Purgons de l'époque font des gorges chaudes quand Tronchin met le duc de Gramont au régime de la viande froide, ordonne à M. de Puysieulx de se frotter de pommade, disant que l'intérieur du corps est en bon état, mais que la peau — qu'il appelle la croûte du pâté — est trop sèche et que cette sécheresse empêche la transpiration; on rit encore quand le docteur étranger recommande aux femmes l'exercice, ne serait-ce que de balayer leur chambre. Mais les malades ne s'en portent que mieux, à suivre ces sages prescriptions, et les moqueurs en sont pour leurs frais.

Une nouvelle science, l'Économie politique, se créa au XVIII[e] siècle; elle est fondée sur les phénomènes matériels et sur les intérêts sociaux qui en dépendent, elle étudie les forces productives de la nature et tient compte des besoins et des aspirations de l'homme. Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, est le véritable initiateur de l'économie politique, dont le programme est formulé dans cette devise de Turgot : « Liberté du travail et des échanges ».

D'Alembert et Diderot conçurent le projet de réunir dans un ouvrage l'histoire des idées scientifiques et tous les renseignements relatifs aux connaissances humaines ; telle fut l'origine de l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, qui est le grand « palladium » du siècle ; le premier volume parut en 1751 et le dix-septième en 1765. Ceux qu'on appelle improprement les philosophes, et qu'on devrait appeler les ennemis occultes de la métaphysique, se servirent de ce vaste répertoire pour nier tout ce qui ne relevait pas de la raison pure, oubliant que, pour inexpliquables que soient certains faits, ils sont dignes d'être présentés et discutés. Un maître de la pensée moderne a dit excellemment : « Les Encyclopédistes ont

tout connu, excepté le *je ne sais quoi*... Leur science distingue les choses comme la neige distingue les objets : elle les isole et les glace... »

C'en était fait des croyances surhumaines et du même coup des traditions : le scepticisme entrait dans nos mœurs. La lumière que diffusent ces hommes nouveaux n'éclaire plus qu'un univers rationaliste ; ils créent cependant un monde où les bienfaits des découvertes physiques apportent quelque consolation à l'humanité; ils oublient toutefois que l'âme, autant que l'esprit, a besoin de réconfort et de soutien. Leur œuvre n'est pas pleinement victorieuse, il lui manque la flamme immortelle des aspirations vers l'au delà. Il ne suffit pas de nier une chose pour l'anéantir. On ne tue pas une nation, on ne tue pas une morale, en dépit des fautes et des erreurs de ceux qui les représentent.

Auprès de d'Alembert et de Diderot se range toute une pléiade fameuse de collaborateurs : Montesquieu, Rousseau, Buffon, Turgot, Condillac qui, chacun dans leur domaine, traitent des questions purement scientifiques, lesquelles renseignent sans rien bouleverser; c'est le cas de l'article sur le *goût* de Montesquieu, ou de la dissertation de Rousseau sur la musique, ou encore des études de Turgot sur l'économie sociale et administrative. Puis viennent Voltaire et d'Holbach, plus agressifs, plus violents, car ils attaquent le taureau par les cornes, sans toujours lever le masque ; et alors l'*Encyclopédie* devient une lice où les champions gardent quelque honte des coups qu'ils portent, et se servent d'armes anonymes ; ils sont à demi français, ils n'ont pas de courage.

Voltaire a été le plus habile « réclamier » de son temps, il s'entendait comme pas un à lancer un ouvrage, surtout quand il était de lui. Il nous a laissé une page fort spirituelle où il vante l'utilité de l'*Encyclopédie*, relevant avec soin tout le bien, et glissant habilement sur le mal.

C'était sous Louis XV, à un souper « en petite compagnie », on discutait sur l'ignorance.

« Il est plaisant, dit le duc de Nivernais, que nous nous amusions tous les jours à tuer des perdrix dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer des hommes et à nous faire tuer à la frontière, sans savoir précisément avec quoi l'on tue.

— Hélas ! nous en sommes réduits là sur toutes choses de ce monde, répond Mme de Pompadour : je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarrasserait fort si on me demandait comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée.

— C'est dommage, dit alors le duc de la Vallière, que Sa Majesté ait confisqué notre Dictionnaire encyclopédique, qui nous a coûté à chacun cent pistoles ; nous y trouverions bientôt la clef de tout. »

Le roi fait chercher les dix-sept in-folio et l'on y apprend tout ce que l'on veut savoir.

« Ah ! le beau livre ! s'écrie la marquise. Sire, vous avez donc confisqué ce *magasin de toutes les choses utiles* pour le posséder seul et pour être le seul savant de votre royaume ?

— Mais, vraiment, répond Louis XV, je ne sais pas pourquoi on m'avait dit tant de mal de ce livre.

— Eh ! ne voyez-vous pas, Sire, reprend le duc de Nivernais, que c'est parce qu'il est fort bon ? On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles.

— Sire, dit à son tour le comte de Coigny, vous êtes trop heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables de connaître tous les arts et de les transmettre à la postérité. Tout est ici : depuis la manière de faire une épingle, jusqu'à celle de fondre et de pointer vos canons ; depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Remerciez Dieu d'avoir fait naître dans votre royaume ceux qui ont servi ainsi l'univers entier. Il faut que les autres peuples achètent l'*Encyclopédie* ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien, si vous voulez, mais rendez-moi mon *Encyclopédie*.

— On dit pourtant, reprend le roi, qu'il y a bien des fautes dans cet ouvrage si nécessaire et si admirable.

— Sire, ajoute le comte de Coigny, il y avait à votre souper deux ragoûts manqués; nous n'en avons pas mangé et nous avons fait très bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le souper par la fenêtre, à cause de ces deux ragoûts ? »

La scène offre le piquant résumé d'une conversation royale. Quant à la comparaison de la fin, elle est trop honnête; à part une cinquantaine d'articles, le fameux *Dictionnaire raisonné* n'offre plus qu'un intérêt médiocre; outre les articles démodés, il y a beaucoup plus de deux articles manqués dans ces dix-sept volumes. Ailleurs, Voltaire dit fort bien, en toute sincérité cette fois, que l'*Encyclopédie* est un habit d'arlequin, où il y a nombre de morceaux de bonne étoffe, mais aussi une grande quantité de haillons.

III

LES LETTRES

Voltaire, André Chénier, Destouches, Piron, Gresset, Marivaux, Beaumarchais, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau.

La littérature du XVIII[e] siècle est le miroir de cette époque positive, frondeuse, pour laquelle les idées sont tout et l'expression peu de chose; on a encore la tradition de la belle langue, mais c'est un héritage pas toujours respecté.

Aussi bien ces temps « philosophiques » ne sont-ils pas ceux des poètes : la source d'Hippocrène est tarie. On a les poètes que l'on mérite. Voltaire, dont le nom revient sous la plume dès que l'on touche à une manifestation quelconque de l'esprit, a laissé des épîtres, des stances, des pièces fugitives, voire même un poème épique et un autre, honteusement burlesque; il n'a guère que le talent de trouver la

rime et de scander avec correction. Sa malice, son ingéniosité percent dans certains de ses vers, et leur donnent quelque charme; il sait tourner un madrigal; mais il est le courtisan de tout le monde, et il frappe à trop de portes à la fois pour que son habile rhétorique exprime la moindre sincérité; il flatte tour à tour le Régent, le jeune roi, Frédéric II, la reine, les dauphines, les favorites, depuis Mme de Prie jusqu'à Mme du Barry, c'est un singulier mélange d'éloges contradictoires ..... et de bénéfices tous bons à prendre.

Au roi de Prusse Voltaire écrit :

O philosophe roi, que ma carrière est belle !
J'irai de Sans-Souci, par des chemins de fleurs,
Aux champs élysiens parler à Marc-Aurèle
Du plus grand de ses successeurs.

A Salluste jaloux je lirai votre histoire,
A Lycurgue vos lois, à Virgile vos vers :
Je surprendrai les morts; ils ne pourront me croire;
Nul d'eux n'a rassemblé tant de talents divers.

Et ce sont mêmes compliments aussi outrés qui vont à l'adresse de Louis XV, de George Ier, de Marie-Thérèse, de Catherine II, de Gustave III.

Voltaire n'est pas là dans son domaine; à son esprit lucide il faut la prose.

Les autres poètes sont d'une race bien oubliée. Qui lit la Motte Houdard, Thomas, Bernis, Saint-Lambert, Roucher, Lebrun, Malfilâtre, Lefranc de Pompignan ? Quelques-uns, comme Jean-Baptiste Rousseau, Gilbert, Gresset, Delille, figurent encore dans nos anthologies, leurs vers ressemblent aux fleurs desséchées d'un herbier. D'autres qui s'appellent Parny, Gentil-Bernard, Dorat, Piron sont exclus; leurs œuvres légères les relèguent au fond des bibliothèques, à l'abri des juvéniles curiosités. Un seul et unique poète, André Chénier, arrive à la fin du siècle; né à Constanti-

nople, d'une mère grecque et d'un père français, il semble prédestiné à dire :

> Sur des pensers nouveaux faites des vers antiques.

Il défend la langue française flétrie par les versificateurs qui s'en prennent à l'instrument, dont ils ne savent pas jouer, et croient ainsi se venger :

> Il n'est sot traducteur, de sa richesse enflé,
> Sot auteur d'un poème ou d'un discours sifflé...
> Qui ne vous avertisse, en sa fière préface,
> Que si son style épais vous fatigue d abord...
> Si son vers est gêné, sans feu, sans harmonie,
> Il n'en est point coupable : il n'est pas sans génie;
> Il a tous les talents qui font les grands succès;
> Mais enfin, malgré lui, ce langage français,
> Si faible en ses couleurs, si froid et si timide,
> L'a contraint d'être lourd, gauche, plat, insipide.

Il a, lui, le « langage imprévu » qui « naît avec la pensée », et ne fait qu'un avec elle. Il trouve le rythme, l'image, la forme qui conviennent à l'idée, il trouve le tout ensemble, il est vraiment poète. Depuis cent ans le secret était perdu, Chénier le révèle à nouveau. Il fait pleurer les doux alcyons sur Myrto, la jeune Tarentine, et sur la jeune captive à qui il prête une émotion depuis longtemps inconnue; on avait oublié l'harmonie, quand tout à coup des accents comme ceux-ci se font entendre :

> Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
> Et comme le soleil, de saison en saison,
> Je veux achever mon année.
> Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
> Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
> Je veux achever ma journée.

Il fait revivre l'Aveugle sublime, le divin Homère, dans

une atmosphère de beauté; il repeuple le désert poétique de ses visions de la Grèce, de ses nobles enthousiasmes, il réchauffe l'âme française par la magie de son verbe mélodieux ; il a des défauts, certes, son vers est parfois heurté ou emphatique, il abuse peut-être des mythes ; mais, tout en sacrifiant parfois aux périphrases, il assouplit la prosodie et lui donne une allure plus libre.

André Chénier meurt sur l'échafaud (le 7 thermidor), à trente ans ; Fouquier-Tinville ne comptait plus les victimes innocentes....

Le poète Roucher se trouva sur la même charrette que lui, et les deux amis échangèrent ce dialogue :

« Vous, disait Chénier, le plus irréprochable de nos citoyens ! un père, un époux adoré ! c'est vous qu'on sacrifie !

— Vous, répliquait Roucher, vous, vertueux jeune homme ! on vous mène à la mort, brillant de génie et d'espérance.

— Je n'ai rien fait pour la postérité », répondit Chénier; puis, en se frappant le front, on l'entendit ajouter : « *Pourtant j'avais quelque chose là !* »

Tous deux parlèrent poésie jusqu'au dernier moment et récitèrent une scène d'*Andromaque*; ils empruntaient à Oreste et à Pylade leur langage, comme pour se donner du cœur sous la protection de Racine :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle...

Les dramatistes tâchent de ne pas laisser mourir la tragédie ; ils continuent à aligner des alexandrins, mais leurs pièces souvent bien construites, bien charpentées, plaisent au public pour lequel elles sont composées expressément, sans souci de l'art; elles enrichissent les auteurs et les libraires, elles font valoir le jeu d'artistes excellents. A part *Zaïre*, galante imitation de Shakespeare, chef d'œuvre du *style Louis XV* dans la tragédie, et *Mérope*, de Voltaire, on ne joue plus rien de ce vaste répertoire. Qui s'aviserait de remettre à la scène les tragédies de Crébillon, avec leurs

invraisemblances fondées sur les incognitos, celles de Lemierre, de La Harpe, de Belloy (*Le siège de Calais*), ou de Saurin ? Quant à Ducis et à ses molles adaptations de Shakespeare, il est plein de bonne volonté, de naïveté et de ridicule.

La comédie en vers se soutient plus honorablement ; ce n'est pas qu'on ait le moindre plaisir à feuilleter les œuvres de Destouches, mieux vaut remonter à la source où il puise, à La Bruyère, auquel il emprunte un caractère, comme *l'Ingrat*, *l'Irrésolu*, *le Médisant* ou *le Glorieux*, qu'il dramatise tant bien que mal à l'aide de comparses et de mannequins. Disons en passant que le vers si souvent attribué à Boileau :

> La critique est aisée, et l'art est difficile,

est de Destouches, qui a encore la gloire d'être préféré à Molière par Lessing (*Dramaturgie de Hambourg*).

La comédie satirique, avec la *Métromanie* de Piron et le *Méchant* de Gresset, relève le théâtre. Piron a fort spirituellement présenté le poète, qui, en toutes choses, ne connaît que la poésie ; son métromane poursuit de ses vers les passants dans la rue, et rêve toujours distraitement — il n'habite pas la même planète que les hommes ; cette comédie dont l'intrigue est fort embrouillée est surtout supérieure par le style, plein de verve et de naturel ; c'est dans la *Métromanie* que se trouve ce mot devenu dicton : « J'ai ri, me voilà désarmé ». Gresset, l'auteur de *Vert-Vert*, s'essaya aussi au théâtre et y eut du succès. Son *Méchant* dit :

> Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs,

et la pièce n'est que le développement de ce vers si bien frappé. Cléon se fait une joie maligne, non seulement de rire des sottises, mais de les provoquer ; un jeune fat croit qu'il est du bel air de suivre cet exemple, et c'est un duo des plus comiques entre le *Méchant* et son élève. Ces cinq actes

sont remplis de vers familiers qu'on sait avant de les avoir lus :

> L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a...
> L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre...
> Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province...

Ni Molière, ni Regnard, n'ont eu de véritables successeurs. — Piron et Gresset cependant ont su amuser leurs contemporains et créer des types qui nous amusent à notre tour.

Mais il était réservé à deux dramatistes de nous donner une note bien nouvelle : Marivaux et Beaumarchais résument tout l'esprit du XVIIIe siècle, comme Watteau et La Tour.

Il y eut des tentatives de comédies sentimentales, de drames populaires : La Chaussée et Diderot furent, à cet égard, les ancêtres du mélodrame, ancêtres un peu solennels et ennuyeux. Ils esquissèrent un genre qui devait s'épanouir plus tard et mêler franchement le rire et les larmes ; tandis que Marivaux et Beaumarchais nous ont laissé une œuvre définitive, tout à fait personnelle ; ils semblent n'avoir point eu de maîtres et n'ont point formé d'élèves — il est difficile d'imiter la charmante subtilité de l'un et l'audacieuse impertinence de l'autre, telle est la marque des écrivains créateurs : ils échappent au pastiche.

L'auteur des *Fausses confidences* est si original qu'il a fallu un mot pour désigner son talent, son esprit : c'est le *marivaudage*, auquel se reconnaissent ses comédies, où tous les acteurs marivaudent, c'est-à-dire causent avec une ironie, une grâce, une désinvolture que l'on ne possède guère ailleurs que chez eux, tous, les Luciles et les Dorantes aussi bien que les Lisettes et les Lubins, les comtesses et les petits-maîtres aussi bien que les soubrettes et les valets. C'est là un défaut au point de vue de la vérité dramatique, mais nous sommes dans le rêve romanesque, dans un monde rose et bleu — il est nécessaire de se familiariser avec les êtres d'exception qui habitent ce monde poétisé.

Un grand critique, Paul de Saint-Victor, a si bien exprimé l'enchantement produit par les pièces de Marivaux qu'on ne peut se défendre de le citer. C'est un joli conte qu'à ce propos il nous fait : « Une fée entrait, à minuit, dans la grande salle d'un vieux château, tendue de tapisseries de haute lice. Les bergers de l'*Astrée*, les nymphes de l'*Aminte*... jouaient de la flûte ou tiraient de l'arc, trônaient sur les nuées ou causaient dans des cabinets de verdure, le long des murailles transformées en jardins d'idylle. Mais l'automne des siècles avait passé sur ce printemps de couleurs : le ciel jaunissait... les figures elles-mêmes commençaient à s'effacer... Tous ces frêles personnages, décomposés maille à maille, laissaient transparaître leur vide intérieur. Encore quelques jours, et leur existence fictive allait s'évanouir... La fée touchait de sa baguette cette fantasmagorie pâlissante, et une vie magique la ranimait subitement... C'est le miracle qui se fait à chaque reprise dans ces comédies de Marivaux, aussi fanées aujourd'hui que les tapisseries du vieux temps. Elle n'est plus, cette société dont il a fixé, dans un style d'argent et de soie, l'éclat fugitif. Les personnages nous sont devenus aussi étrangers que pourraient l'être les habitants de la planète Vénus... Cependant, que la scène ravive cet Eldorado, et le charme opère, et le sortilège s'accomplit... Nous nous reprenons à aimer ce monde précieux, cette métaphysique délicate et ces douces jeunes femmes dont les amours subtiles font penser aux mariages des fleurs et à leurs échanges de parfums. »

Et maintenant il faut écouter un de ces duos qui donnera le ton du marivaudage mieux que tout commentaire ; c'est entre Lépine, valet de chambre du marquis, et Lisette, servante de la comtesse, que s'échangent ces galants propos :

« Lisette. — J'ai affaire, et je vous laisse.

Lépine. — Doucement, Mademoiselle, retardez d'un moment ; je trouve à propos de vous informer d'un petit accident qui m'arrive.

Lisette. — Voyons.

LÉPINE. — D'homme d'honneur, je n'avais pas envisagé vos grâces ; je ne connaissais pas votre mine.

LISETTE. — Qu'importe ! Je vous en offre autant : c'est tout au plus si je connais actuellement la vôtre.

LÉPINE. — Cette dame se figurait que nous nous aimions.

LISETTE. — Eh bien, elle se figurait mal.

LÉPINE. — Attendez : voici l'accident. Son discours a fait que mes yeux se sont arrêtés devant vous plus attentivement que de coutume... Il est certain que mon maître distingue tendrement votre maîtresse. Aujourd'hui même il m'a confié qu'il méditait de vous communiquer ses sentiments.

LISETTE. — Comme il lui plaira. La réponse que j'aurai l'honneur de lui communiquer sera courte.

LÉPINE. — Remarquons d'abondance que la comtesse se plaît avec mon maître, qu'elle a l'âme joyeuse en le voyant. Vous me direz que nos gens sont d'étranges personnes, et je vous l'accorde. Le marquis, homme tout simple, peu hasardeux dans le discours, n'osera jamais aventurer la déclaration, et des déclarations, la comtesse s'épouvante. Dans cette conjoncture, j'opine que nous encouragions ces deux personnages. Qu'en sera-t-il ? Qu'ils s'aimeront bonnement, en toute simplesse, et qu'ils s'épouseront de même. Qu'en arrivera-t-il ? Qu'en me voyant votre camarade, vous me rendrez votre mari, par la douce habitude de me voir. Eh donc ! parlez, êtes-vous d'accord ? »

Si la comtesse et Lisette disaient oui tout de suite, la pièce serait trop tôt finie, et où serait le marivaudage ? Il faut à notre auteur suivre un labyrinthe pour arriver à un dénouement prévu, c'est là tout le secret de son art subtil et de sa sentimentalité. Ces conversations, où jamais il n'y a un éclat de voix, ni rien de trivial, sont un plaisir pour les lecteurs, plus peut-être que pour les spectateurs — un plaisir presque semblable à celui que l'on ressent quand on regarde une scène de Watteau. C'est toute une époque d'élégance et de raffinement qui revit pour nous

La comédie de Beaumarchais tient si fort au mouvement

social du siècle que nous avons dû déjà effleurer le sujet — il fallait bien parler du *Mariage de Figaro* qui, en 1784, fit si grande sensation ; il annonçait, à coups de clairon, des temps nouveaux.

Beaumarchais, avant cette étincelante satire, avait fait deviner son talent : le 23 février 1775 fut représenté le *Barbier de Séville*, ce Figaro, qui naît pour lancer des mots cinglants et prépare le public aux audaces qui vont suivre. Il disait alors : « Un grand nous fait assez de bien quand il ne nous fait pas de mal » et « aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? » En si beau chemin il ne pouvait s'arrêter. Dans le *Mariage* il s'affranchit de toute contrainte et plaide ouvertement la cause des sacrifiés. « Parce que vous êtes un grand seigneur, disait-il de son maître, vous vous croyez un grand génie !... Noblesse, fortune, un rang, des places ; tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire ! Tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure ; il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes !... » Le récit que Figaro nous fait de son existence, dans ce fameux monologue du cinquième acte, se termine par une confession des plus pessimistes : « Maître ici, valet là, selon qu'il plaît à la fortune, ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, mais paresseux... avec délices !... j'ai tout vu, tout fait, tout usé. Puis l'illusion s'est détruite, et trop désabusé... Désabusé !... » On voit quel est le sens de cette *Folle journée*, — sa verve comique, son entrain endiablé nous conduisent au grand galop vers l'abandon des principes. Tout Beaumarchais est là, dans ces deux comédies, dont l'une est comme la préface encore timide de l'autre. Le reste de son théâtre est quantité négligeable, ni ses premières pièces : *Eugénie* (1767), *les Deux Amis* (1770), ni sa dernière comédie : *la Mère Coupable*, suite du

Mariage de Figaro, ne comptent auprès de ces chefs-d'œuvre, qui nous charment encore, même quand nous oublions à quel moment ils furent écrits, et quelle portée ils avaient en ce règne déjà agonisant du malheureux Louis XVI.

Beaumarchais a élargi le cadre du théâtre ; de la scène, il a fait une tribune, et parler maintenant des prosateurs : moralistes, philosophes, historiens tout à la fois, — c'est montrer quels furent les initiateurs de ce dramatiste, brillant porte-parole des idées de Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques, pour ne nommer que les grands coryphées.

Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu publia ses *Lettres persanes* (1721), en pleine Régence ; ce gentilhomme, président à mortier au Parlement de Bordeaux, débutait par un livre d'apparence frivole qui, cependant, annonce l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Son Persan, si curieux des choses parisiennes, est un fin observateur, un spirituel satirique, il a lu La Bruyère ; il plaisante, mais il aborde de graves questions sociales, politiques, religieuses. Quand Montesquieu écrit ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* et l'*Esprit des Lois* qui en est la suite, n'est-on point étonné de retrouver, de temps en temps, dans ces ouvrages sérieux, quelque chose du ton badin d'Usbeck ? Mme du Deffand appelait l'*Esprit des Lois* « de l'esprit sur les lois », et Voltaire se demandait s'il était convenable « de faire le goguenard dans un ouvrage de jurisprudence ».

Mais ces rappels des *Lettres persanes* n'ôtent rien à la valeur de ces livres, dans lesquels Montesquieu a dégagé la philosophie de l'histoire moderne. « Ce n'est pas la fortune qui domine le monde, dit-il. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent, dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à ces causes ; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a miné un Etat, il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale

entraîne avec elle tous les accidents particuliers. » Montesquieu renverse la théorie « divine » de Bossuet, et il explique comment les lois se forment sous l'influence du gouvernement, du climat, de la religion, des mœurs. Grâce à son style, il fait entrer la jurisprudence dans la littérature, comparable en cela à Buffon qui, brillant écrivain, donne à l'histoire naturelle droit de cité.

Voltaire, à vingt-cinq ans, fait jouer son *Œdipe* (1719), et jusqu'à sa mort (1778), écrit infatigablement pour le public et pour ses amis. Ses lettres forment de nombreux volumes, presque le tiers de ses œuvres, et sont d'une lecture des plus attrayantes. Il s'y peint tout entier, avec ses enthousiasmes, ses faiblesses, son amour du prochain, son amour de lui-même, son humeur, ses infirmités ; tout rayonne d'une vie intense ; la langue est merveilleuse, limpide, claire ; le ton est attendri, violent ou spirituel ; c'est le répertoire psychologique de la carrière la plus active qui fût au monde.

L'homme, chez Voltaire, ne ressemble pas assez à l'écrivain, son caractère est médiocre : sous le vêtement de l'apôtre aux idées nobles, généreuses, on aperçoit toujours l'habit de courtisan. Sur cette figure d'une superbe laideur antique, telle que Houdon l'a fixée, passe l'ironie d'un sourire qui vous déconcerte. C'est bien le masque de l'homme qui a bafoué des choses saintes. Et pourtant, Voltaire fut roi ; à la fin de sa vie, il régnait sur les esprits : tous les intellectuels subissaient cette influence qui se prolongea sur tant de générations.

Une querelle décida, peut-on dire, de la vocation de Voltaire. Bâtonné par les gens du chevalier de Rohan, il fut mis à la Bastille et n'en sortit, au bout d'une quinzaine, qu'à la condition de s'exiler en Angleterre (2 mai 1726) d'où il rapporta les *Lettres philosophiques*, publiées en 1734. Ces lettres soulevèrent des tempêtes : elles vulgarisaient les idées de nos voisins d'Outre-Manche, faisaient mieux connaître Bacon, Locke et Newton, les sectes religieuses, la constitution ; elles nous révélaient Shakespeare. L'esprit mordant

de Voltaire ne pouvait se défendre d'évoquer des comparaisons entre les libertés d'un pays et les privilèges de l'autre. Il disait : « Un homme, parce qu'il est noble ou parce qu'il est prêtre, n'est point ici exempt de payer certaines taxes... Tout le monde paie. Chacun donne, non selon sa qualité (ce qui est absurde), mais selon son revenu.

« La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant.

« S'il n'y avait, en Angleterre, qu'une religion, son despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se couperaient la gorge ; mais il y en a trente, et elles vivent en paix et heureuses. »

On dénonce les « horribles conséquences » de ces maximes faites pour « armer les sujets et fomenter les révoltes ». C'est la profession de foi d'un adversaire, celle du *philosophe*, que l'abbé Molinier définit ainsi : « C'est une espèce nouvelle de monstre, dans la société, qui ne doit rien aux mœurs, aux bienséances, à la politique, à la religion : il faut s'attendre à tout de la part de ces messieurs-là. » Voltaire prélude à la campagne qui durera pendant tout le siècle.

Le Parlement fait brûler les *Lettres* par le bourreau (arrêt du 10 juin 1734) ; Voltaire, inquiet, se réfugie à Cirey-sur-Blaise, chez la marquise du Châtelet, la très célèbre mathématicienne, d'où, non loin de la frontière, on pouvait, à la première alerte, passer en Lorraine. Le jeune philosophe commence à Cirey son *Siècle de Louis XIV*, continuant son étude de l'histoire, dont le *Charles XII* avait été l'heureux début. Il rentre en grâce à la Cour, est nommé gentilhomme ordinaire et historiographe du roi, enfin est élu à l'Académie française (1746) ; quand meurt Mme du Châtelet, il se décide à répondre aux offres réitérées du roi de Prusse, et va à Potsdam chez celui qu'il appelle le « Salomon du Nord. » Il est enthousiasmé de son hôte et de sa cour. « Cent cinquante mille soldats victorieux, écrit-il, point de procureur, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et

violons, repos de Platon, société et liberté. Qui le croirait! Tout cela est vrai. » Ce rêve dura près de trois ans ; tout d'abord Voltaire dira : « Je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de vers : je suis son grammairien, et point son chambellan. » Puis, la brouille venue, à propos de Maupertuis, le géomètre, président de l'Académie de Berlin, il avouera qu'il est occupé « à laver le linge sale du roi », tandis que Frédéric déclarera cyniquement : « On presse l'orange et on jette l'écorce. »

Voltaire cherche la liberté sur le territoire de la République de Genève, dans ce domaine de Saint-Jean qu'il appelle *les Délices*, et qui subsiste encore aux portes de la ville, mais il se heurte à l'étroitesse de certaines idées calvinistes : Lekain vient donner des représentations aux Délices, c'en est assez pour éveiller les susceptibilités du Consistoire, ennemi de « nouveautés si contraires à la religion et aux bonnes mœurs ». Puis survient la querelle avec Rousseau au sujet du *Poème sur le désastre de Lisbonne* (1755) ; Jean-Jacques écrit son plaidoyer en faveur de la Providence, Voltaire lui répond par *Candide*. Le débat est clos. Pourtant les Délices perdent de leur charme, et c'est à Ferney, au pays de Gex, que va s'installer Voltaire pour y mener, pendant vingt années, une vie de noble seigneur, de spéculateur sans grand scrupule, et d'homme de lettres tout à la fois. Il avait encore la terre de Tourney, à lui cédée par le président de Brosses, et il s'amusait à dire : « Je suis de toutes les nations ». Il occupait, en effet, une grande étendue de pays, empiétant à la fois sur la Suisse, le territoire de Genève, la France et le duché de Savoie. « Le tout monte, écrivait-il à son ami Thiérot, à la valeur de plus de dix mille livres de rentes, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défraient presque une maison où j'ai plus de trente personnes et plus de douze chevaux à nourrir. »

Ferney est un but de pèlerinage pour tous les voyageurs qui s'arrêtent à Genève : on y voit le château « d'ordre

dorique » sur la frise duquel on avait mis : *Voltaire fecit* ; les appartements sont spacieux, remplis de souvenirs, et le parc surtout est vraiment seigneurial. Voltaire pouvait dire : « Ferney est devenu un des séjours les plus riants de la terre. J'ai fait des jardins qui sont comme la tragédie que j'ai en tête ; ils ne ressemblent à rien du tout. Des vignes en festons à perte de vue ; quatre jardins champêtres aux quatre points cardinaux : la maison au milieu ; presque rien de régulier. » Aujourd'hui, les arbres ont grandi, les charmilles bien entretenues sont épaisses, les allées ombreuses et les grandes salles de verdure ont cette poésie des belles et anciennes choses, on y évoque toute l'existence d'un homme heureux entre tous, car il a senti son bonheur.

De Ferney, Voltaire lança de nombreux ouvrages : *le Dictionnaire philosophique* (1764), *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, et des brochures philanthropiques, peut-on dire, telles que le *Commentaire des délits et des peines*, *le Cri du sang innocent*, etc., relatives aux retentissantes réhabilitations de Calas, de Sirven, de Lally-Tollendal. En 1788 (février), le « patriarche » vint à Paris où l'attendait un accueil enthousiaste ; le peuple se pressait dans les rues pour le voir passer, sa voiture était dételée et traînée par ses admirateurs, les visiteurs affluaient chez lui : députations de la Comédie-Française, de l'Académie, Gluck, Mme Necker, Mme de Polignac, à défaut de la reine, Mme du Barry, des ambassadeurs, comme Franklin, dont il bénissait le petit-fils en disant : *God and Liberty*. Les comédiens couronnaient le buste du dramatiste devant une foule de spectateurs en délire, le 30 mars, après la sixième représentation d'*Irène*.

« Vous voulez donc me faire mourir à force de gloire ! » disait le poète.

Il ne croyait pas dire si vrai ; il mourut le 30 mai, à quatre-vingt-trois ans, chez son ami, le marquis de Villette, dans une maison qui fait le coin de la rue de Beaune et du quai Voltaire, autrefois quai des Théatins. Il s'en alla effaré,

effrayé du grand mystère, reçut des prêtres, mais ne fit qu'une confession laïque : « Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, et en détestant la persécution. »

Son nom a servi de point de ralliement politique sous différents régimes, mais à cet égard avec le temps qui a marché, ce nom a perdu de son prestige. Un maître de la critique moderne, M. G. Lanson, a dit avec beaucoup de justesse : « Il me paraît hors de doute que, si Voltaire a encore quelque action à exercer dans notre France, ce doit être surtout une action littéraire et intellectuelle de pure forme... Il semble que, depuis la chute du naturalisme et la crise symboliste, l'évolution de la prose se fasse vers l'ardente lumière, c'est-à-dire vers le XVIIIe siècle et Voltaire. »

Si le patriarche de Ferney est heureux, Jean-Jacques Rousseau est le plus malheureux des hommes de son temps. Maladif dès l'enfance, il souffrit toute sa vie et de corps et d'esprit ; fantasque, brusque, hargneux, rempli d'orgueil, et pourtant timide, compatissant et bon, Jean-Jacques inspire une profonde pitié, cette sorte de respect que l'on a pour les inconscients et les déséquilibrés. Rousseau, malgré tout, s'impose à notre admiration littéraire ; on ne saurait nier son génie d'écrivain, la nouveauté de sa diction harmonieuse, la sensibilité — encore que morbide — qu'il éprouve devant la nature. Il poétise notre prose, il met du vert sur sa palette et découvre le paysage ; il annonce toute une génération de stylistes comme Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Depuis Mme de Sévigné nous avions « la feuille qui chante » ; c'était peu que ce solo, Jean-Jacques nous a donné toute la symphonie.

Il naquit à Genève en 1712 ; son éducation fut très négligée. Sans fortune, il doit songer à gagner sa vie, il essaie de tout, il est scribe, graveur, précepteur, presque domestique, secrétaire, copiste de musique. Son existence est paradoxale, comme sa pensée, comme son œuvre. Il se met à écrire vers la trentaine ; son premier succès est le *Discours sur les*

Sciences et les Arts, couronné par l'Académie de Dijon en 1750 ; il y prend parti contre la société et la civilisation. Puis c'est la *Nouvelle Héloïse*, et l'*Emile*, cette étrange contradiction, ce traité écrit pour les enfants des autres, par un homme qui renie ses propres enfants. L'*Émile* lui vaut un décret de prise de corps ; il quitte Paris, grâce au maréchal de Luxembourg, se réfugie en Suisse, puis en Angleterre. Il revient en France, où il reçoit l'hospitalité du marquis de Girardin, comme il a reçu l'hospitalité de tant de grands seigneurs auxquels il reproche leurs bienfaits. Il meurt à Ermenonville, en 1778, quelques semaines après son cruel ennemi, Voltaire.

Rousseau est le plus personnel des philosophes ; l'idée générale qui résume ses livres, tous ses livres, c'est que l'homme était bon, et que la société l'a rendu méchant, qu'il était libre et que la société l'a rendu esclave, qu'il était heureux et que la société l'a rendu misérable. Il prêche au profit de tous, mais au fond c'est sa propre cause qu'il défend ; son plaidoyer n'en est que plus sincère. Il cherchera les remèdes à cet état de choses, il les exposera dans la *Nouvelle Héloïse,* mais, hélas ! il ne les trouvera pas pour lui-même. Au point de vue politique, il dira, dans le *Contrat social,* ce que devrait être la société, et ce livre sera comme l'évangile des hommes de la Constituante ; c'est là qu'ils puiseront les principes d'égalité, de liberté et de fraternité ; et c'est, d'après la *Profession de foi du vicaire savoyard,* qu'ils maintiendront l'omnipotence de Dieu, source d'énergie morale. Ainsi, de cette vie si tourmentée, de ce cerveau troublé, se dégage tout un *credo,* dont les détails sont parfois contradictoires, mais dont l'ensemble offre une grande unité. A la louange de Rousseau, il faut dire que jamais il ne conteste la paternité de ses livres, il n'use jamais, comme Voltaire, de l'anonymat et de la dénégation.

Se plaçant à un point de vue social, certains veulent que le XVIIIe siècle soit le grand siècle : cette esquisse consacrée aux écrivains de cette époque nous fait voir tout ce qu'ils

ont donné de neuf à notre littérature, et les idées qu'ils ont lancées dans le monde ; à cet égard, ils sont grands. Voltaire, Montesquieu, Rousseau et Beaumarchais ont parlé avec infiniment d'esprit et d'éloquence : ils ont soutenu, chacun à leur manière, les revendications de tout un peuple contre les classes privilégiées. Mais ils ont vu leur œuvre accomplie, et leurs ouvrages en restent les témoins rétrospectifs ; tandis que, sous le règne de Louis XIV, au-dessus du temps, planent les chefs-d'œuvre de Bossuet, de Racine, de Molière, de Corneille, de Pascal, de La Bruyère, qui seront toujours des sources de pure jouissance artistique. Les *Oraisons funèbres*, *Andromaque*, le *Misanthrope*, le *Cid*, les *Pensées*, les *Caractères*, où trouver leur équivalent au XVIIIe siècle, et leur beauté, et leur éternel intérêt ?

IV

LES SALONS

La duchesse du Maine, le prince de Conti, la marquise de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffrin.

La société, qui lisait avec fièvre les volumes des philosophes, et se pressait en foule au théâtre quand on jouait du Beaumarchais, mérite de figurer à la fin de ce dernier chapitre. Les salons, où les auteurs exposaient leurs idées avant de les faire imprimer, nous renseignent sur les mœurs littéraires et complètent le tableau. Ces réunions datent vraiment de la mort de Louis XIV ; jusque-là on se contentait d'une *ruelle* et les hommages n'allaient qu'à une seule personne.

Mme du Maine marque la transition entre le XVIIe siècle et le XVIIIe siècle. Sceaux est encore une Cour. C'est là que se fondent les *Grandes Nuits*, vouées au jeu et aux divertissements littéraires, dont le sujet est toujours la gloire de la maîtresse de cette maison quasi royale. Un soir, c'est une ambassade de Groënlandais qui vient en surprise : « La

Renommée, disait le chef, nous a instruits des vertus, des charmes et des inclinations de Votre Altesse Sérénissime. Nous avons vu qu'elle abhorre le soleil... », et l'on offrait à la princesse la couronne de Groënland. Une autre fois, le divertissement est astronomique : des savants ont découvert un astre nouveau, et l'astre se trouve être Mme du Maine.

Les familiers, complices de ces fadeurs, sont nombreux. C'est d'abord Malézieu, ancien précepteur du duc du Maine, qui accepte le rôle de secrétaire et de savant ; « ses décisions, dit la spirituelle Mme de Staal-Delaunay, suivante de Mme du Maine, avaient la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ses disciples : les disputes les plus échauffées se terminaient au moment que quelqu'un prononçait : *Il l'a dit.* » Puis c'est le cardinal de Polignac, professeur de philosophie en titre de la petite Cour, l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poème latin écrit pour la défense de la morale et de la théologie. C'est encore le président de Mesmes qui ne dédaigne pas de jouer la comédie pour divertir la duchesse. On voyait aussi se mêler à ces intimes de véritables gens de lettres : l'abbé de Chaulieu, le poète, Fontenelle, Voltaire. Quelqu'un demanda à Fontenelle devant la duchesse :

« Quelle différence y a-t-il entre une pendule et Mme du Maine ?

— L'une marque les heures, l'autre les fait oublier, » répondit Fontenelle.

Voltaire fit, pour racheter un gage, l'énigme bien connue :

> Cinq voyelles, une consonne,
> En français composent mon nom,
> Et je porte sur ma personne
> De quoi l'écrire sans crayon.

Tout le monde s'extasia quand la duchesse eut deviné *oiseau*.

Dire que c'est dans cette atmosphère que s'ourdit la con-

spiration de Cellamare ! A cette déesse d'opéra, il fallait bien un rôle dans une tragi-comédie [1].

Passons sur la Cour du Régent, au Palais-Royal, célèbre par ses soupers et ses orgies, et arrivons au prince de Conti. Il recevait, au Temple, une société choisie, que l'on voit dans le petit tableau d'Ollivier, au Louvre; on remarque la princesse de Beauvau, la comtesse de Boufflers, la comtesse d'Egmont, la maréchale de Luxembourg, la maréchale de Mirepoix, le président Hénault, le bailli de Chabrillant, Pont-de-Veyle, Trudaine, etc., au clavecin Mozart enfant, et, près de lui, Jélyotte qui chante en s'accompagnant de la guitare. Le document est des plus précieux : il nous renseigne sur le cadre d'une sobre élégance dans lequel se rencontrait tout ce monde de grandes dames, d'hommes spirituels et d'artistes.

Ce prince de Conti était Louis-François de Bourbon, celui qui pendant longtemps fut candidat éventuel au trône de Pologne et mêlé à la diplomatie secrète de Louis XV ; son Versailles était le château de l'Ile-Adam. Le prince de Conti, dit un contemporain, avait la taille parfaitement belle (il dérogeait par là notablement à la race de Conti, qui avait la bosse héréditaire), l'air noble et majestueux, les traits beaux et réguliers, la physionomie agréable et spirituelle, le regard fier ou doux, suivant l'occasion ; il s'exprimait sur tous les sujets avec beaucoup de chaleur et de force.

Il avait fait de brillantes campagnes, en Italie particulièrement (1744) ; on le compara alors au héros de Lens et de Rocroi, son ancêtre. Il fut l'un des protecteurs de Jean-Jacques, de Beaumarchais et du chevalier de Florian. Le prince de Conti reste le type du grand seigneur qui a beaucoup d'esprit.

Mais ce sont de simples particulières, voire même des bourgeoises, qui donnent le vrai ton mondain ; chez elles, on se

1. Voir chapitre IV, p. 50-51.

sent plus libre, on discute sans entraves ; dans leurs maisons s'établit une manière de république, très athénienne, entre gens du monde et gens de lettres. Entr'ouvrons quelques portes ; la marquise de Lambert, Mme de Tencin et Mme Geoffrin nous diront tour à tour l'histoire de leurs petits « royaumes ».

La marquise de Lambert est une femme supérieure; ses *Avis à sa fille*, ses *Avis à son fils*, son *Traité de la Vieillesse* en sont la preuve. Elle pense finement, écrit bien, quoique avec un peu de recherche, et connaît les hommes ; certaines de ses maximes, qui datent de la fin de Louis XIV, devancent Vauvenargues et Rousseau, celles-ci par exemple : « Accoutumez-vous à avoir de la bonté et de l'humanité pour vos domestiques. Un ancien a dit qu'il faut les regarder comme des amis malheureux. » — « Par le mot conscience, j'entends ce sentiment intéreur d'un homme délicat, qui vous assure que vous n'avez rien à vous reprocher. » — « Je vous exhorterai bien plus, mon fils, à travailler sur votre cœur qu'à perfectionner votre esprit : la vraie grandeur de l'homme est dans le cœur. »

Elle habitait une partie de l'ancien palais Mazarin, que lui louait le duc de Nevers. C'est là qu'elle reçut, de 1710 à 1733, le mardi et le mercredi de chaque semaine, une élite aristocratique et littéraire ; l'Académie y était la bienvenue et écoutait volontiers les recommandations de Mme de Lambert ; on n'était guère reçu sous la coupole « que l'on ne fût présenté chez elle et par elle. » Argenson nous le dit, il le savait mieux que personne. Nous avons du même quelques lignes sur la mort de la marquise ; cette oraison funèbre résume l'impression d'un des plus assidus de ce salon : « Je viens de faire une perte sensible en Mme la marquise de Lambert, morte à l'âge de quatre-vingt-six ans... Sa maison était honorable pour ceux qui y étaient admis. J'y allais régulièrement dîner le mercredi, qui était un de ses jours. Le soir, il y avait cercle ; on y raisonnait sans qu'il y fut plus question de cartes qu'au fameux hôtel de Ram-

bouillet, tant célébré par Voiture et Balzac. Elle était riche, faisait un bon et aimable usage de ses richesses, du bien à ses amis, et surtout aux malheureux. » Voilà de quoi nous consoler des moqueries de Marais, et du léger ridicule jeté sur « la marquise de Chaves » par Lesage, dans un chapitre de *Gil Blas*.

En pleine Régence, Mme de Lambert garde les traditions de la politesse et du bon goût. Ce n'est pas tout à fait ce que l'on rencontre dans le salon de Mme de Tencin, où l'intrigue domine et où le murmure de la conversation devient un brouhaha. « C'était, dit Marmontel, une femme d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison. » Marivaux dut beaucoup à cette dame; dans sa *Vie de Marianne* il a esquissé en quelques traits la société de sa protectrice. « Marivaux, dit Marmontel, embarrassait souvent la question par des sophismes qui avaient un air simple à force de subtilité, et Mme de Tencin embarrassait à chaque instant Marivaux par des observations dont l'extrême naturel dissimulait la justesse. »

Un jour, en présence de Fontenelle, on lit des vers amphigouriques de Collé; Fontenelle ne comprend pas très bien et demande qu'on relise le couplet.

« Eh ! grosse bête, s'écrie Mme de Tencin, ne vois-tu pas que ce n'est que du galimatias ?

— Cela ressemble si fort, réplique Fontenelle, à tous les vers que j'entends lire et chanter ici, qu'il n'est pas étonnant que je me sois mépris. »

Mme de Tencin mourut en 1749 : elle avait accueilli Mme Geoffrin, à laquelle elle légua ce conseil : « Ne découragez pas les gens ; quand même neuf personnes sur dix ne se donneraient pas un liard de peine pour vous, la dixième peut vous devenir un ami utile. » Elle savait profiter du sot comme de l'homme d'esprit, remarque Suard. Elle devina que Mme Geoffrin prendrait un jour sa place et dit à ses convives, dans son langage bourgeois :

« Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. »

Le salon de Mme Geoffrin est le plus caractéristique du XVIII[e] siècle ; la fusion des classes s'y prépare plus que partout ailleurs. « Sa maison, disent les *Mémoires secrets*, est le rendez-vous des savants, des artistes, et des hommes fameux dans tous les genres. Les étrangers surtout croiraient n'avoir rien vu en France, s'ils ne s'étaient fait présenter à cette virtuose célèbre. »

Tout chez Mme Geoffrin était réglé ponctuellement, comme dans une administration ; il y avait deux dîners par semaine : l'un, le lundi, pour les artistes (Van Loo, Vernet, Boucher, Vien, Soufflot, Lemoine), l'autre, le mercredi, pour les hommes de lettres (d'Alembert, Marivaux, Marmontel, Morellet, Saint-Lambert, d'Holbach). La causerie était soumise à un sévère contrôle : si elle s'égarait sur des sujets hasardeux, particulièrement sur les croyances religieuses, toute protectrice des Encyclopédistes que fût Mme Geoffrin, elle arrêtait les discours avec un : *Voilà qui va bien* ; inutile à elle de gronder davantage, on savait que ce mot était sans réplique, et on allait *faire son sabbat* ailleurs. Elle-même causait peu, avec mesure, et toujours pour placer une maxime, une anecdote vivement contée. Elle dit une fois au chevalier de Coigny qui n'arrivait pas au bout d'un long récit : « Veuillez découper cette poularde », et, voyant le jeune homme sortir de sa poche un tout petit couteau, elle ajouta : « Pour réussir dans ce pays, il faut de grands couteaux et de petites histoires. »

Sa verve s'exerça surtout contre les fâcheux qu'elle ne pouvait supporter, contre les visiteurs importuns qui s'éternisaient. Un jour qu'elle vit le bon abbé de Saint-Pierre s'installer chez elle pour toute une soirée d'hiver, elle eut un moment d'effroi, et, s'inspirant de la situation, elle fit si bien qu'elle tira parti du digne abbé, et le rendit amusant. Il en fut tout étonné, et, comme elle lui faisait compliment de sa conversation, il répondit en prenant congé d'elle :

« Madame, je ne suis qu'un instrument dont vous avez bien joué. »

Les bavards la faisaient pâlir et « tourner à la mort » ; elle trouvait moyen cependant de s'en accommoder, pourvu, disait-elle, « que ce soient des bavards *tout court* qui ne veulent que parler et qui ne demandent pas qu'on leur réponde. Mon ami Fontenelle, qui leur pardonnait comme moi, disait qu'ils reposaient sa poitrine; ils me font encore un autre bien : leur bourdonnement insignifiant est pour moi comme le bruit des cloches, qui n'empêche point de penser et qui souvent y invite. »

Elle était bonne, charitable, mais un peu bourrue ; il y avait un égoïsme particulier dans ses libéralités, témoin cette réflexion : « Ceux qui obligent rarement n'ont pas besoin de maximes usuelles ; mais ceux qui obligent souvent doivent obliger de la manière la plus agréable pour eux-mêmes, *parce qu'il faut faire commodément ce qu'on veut faire tous les jours* ». Sa devise pourtant est à retenir, c'était : *donner et perdre.*

On pourrait parler encore de la marquise du Deffant, de Julie de Lespinasse, de la maréchale de Luxembourg, de Mme d'Epinay, de Mme Necker, de Mme Helvétius et de beaucoup d'autres de ces femmes célèbres ; mais les musées les plus intéressants sont ceux où les tableaux ne s'entassent pas ; et puis Mme de Lambert et Mme Geoffrin, l'une vers 1730, l'autre vers 1760, ne résument-elles pas la fleur de l'esprit d'autrefois, et ne sont-elles pas bien dignes de servir de conclusion à une étude sur le XVIIIe siècle ?

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS

CHAPITRE I

LA PROCLAMATION DE LA RÉGENCE (1715)

CHAPITRE II

L'EDUCATION DE LOUIS XV (1715-1722)

CHAPITRE III

LE SYSTÈME (1715-1720)

CHAPITRE IV

LES DEUX CARDINAUX (1716-1723)

DEUXIÈME PARTIE

LE DUC DE BOURBON ET LE CARDINAL DE FLEURY

CHAPITRE V

LE MARIAGE DU ROI (1723-1725)

CHAPITRE VI

UNE RÉVOLUTION DE PALAIS (1725-1726)

CHAPITRE VII

LA DOT DE LA REINE (1727-1737)

CHAPITRE VIII

LA FAMILLE ROYALE

CHAPITRE IX

« POUR LE ROI DE PRUSSE » (1740-1743)

TROISIÈME PARTIE

LOUIS XV

CHAPITRE X

LOUIS LE BIEN-AIMÉ (1743-1744)

CHAPITRE XI

« BÊTE COMME LA PAIX » (1745-1749)

CHAPITRE XII

LOUIS XV DEVIENT IMPOPULAIRE (1749-1757)

CHAPITRE XIII

LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763)

CHAPITRE XIV

CHOISEUL (1764-1770)

CHAPITRE XV

LA MORT DU ROI (1770-1774)

QUATRIÈME PARTIE

LOUIS XVI

CHAPITRE XVI

LE SACRE (1774-11 JUIN 1775)

CHAPITRE XVII

LES ENTOURS DE LA REINE (1775-1776)

CHAPITRE XVIII

LA VISITE DE L'EMPEREUR (1777)

CHAPITRE XIX

NAISSANCE DE MADAME ROYALE

CHAPITRE XX

FIN DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1779-1783)

CHAPITRE XXI

LE PREMIER CALVAIRE DE LA REINE (1785)

CHAPITRE XXII

L'AURORE DE LA RÉVOLUTION (1786-1789)

CINQUIÈME PARTIE

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

CHAPITRE XXIII

I

LES ARTS

II

LES SCIENCES

III

LES LETTRES

IV

LES SALONS

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r

Stryienski, Casimir
Le dix-huitième siècle
3. éd.

[redacted]

[redacted]